LLI

Digitized by Google

III. D. II. 10(3

Digitized by Google

MES SOUVENIRS

DE VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN,

OU

FRÉDÉRIC LE GRAND.

T. III.

2790

MES SOUVENIRS

DE VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN;

OU

FRÉDÉRIC LE GRAND,

SA FAMILLE, SA COUR, SON GOUVERNEMENT, SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES,

ET SES AMIS LITTÉRATEURS ET PHILOSOPHES;

PAR DIEUDONNÉ THIÉBAULT,

De l'Académie de Berlin, de la Société libre des Sciences et Arts de Paris.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE PAR A. H. DAMPMARTIN.

Avec le portrait de Frédéric II et celui de l'Auteur.

« Par bonheur ou par malheur, j'appartiens
» tout entier à l'Histoire. »
(LE PRINCE HENRI DE PRUSSE)

TOME TROISIÈME.

PARIS,
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE, N°. 23.

1813.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

FRÉDÉRIC LE GRAND.

LÉGATION DE FRANCE.

M. DE GUINES.

En 1766, M. de Guines vint en Prusse pour voir les manœuvres de l'armée de Frédéric. Ce roi le distingua, et lui permit de l'accompagner à Magdebourg et en Poméranie. L'air, le ton et les manières de ce seigneur français plurent tellement à ce monarque, qu'au retour de ses courses militaires, et lorsque celui-là quitta Berlin pour revenir en France, celui-ci avoua qu'il avoit vu peu d'officiers français donner d'aussi belles espérances.

Cette circonstance contribua sans doute à déterminer, en faveur de M. de Guines, le choix de Louis XV pour la place de ministre plénipotentiaire auprès de ce redoutable ennemi, avec lequel on s'étoit réconcilié en 1763. Les papiers publics annoncèrent que M. le comte de Guines d'une part, et M. le baron de Goltz de l'autre, avoient été nommés

par les deux cours pour renouer entre elles l'ancienne amitié que la guerre de sept ans avoit paru éteindre. M. de Sozzi, instruit de cette nouvelle, alla voir M. de Guines pour lui parler de moi, et lui indiqua MM. de Sartine, d'Alembert et d'Olivet pour avoir sur mon compte les renseignemens qu'il pourroit désirer. Cette première entrevue fut suivie d'une seconde, dans laquelle le nouveau ministre, ayant effectivement interrogé d'Alembert à mon sujet, reçut parfaitement bien M. de de Sozzi, promit de m'obliger en tout ce qui dépendroit de lui, et offrit de placer parmi ses effets tout ce qu'on pourroit avoir à m'envoyer.

Deux jours après la première visite que je fis à M. de Guines, je me trouvai à dîner chez lui à un petit couvert, où il n'y avoit que ce ministre, ses deux secrétaires et un colonel de cavalerie venant de Strasbourg. Le premier secrétaire étoit M. Gaulard de Saudrai, et le second M. Tort de la Sonde, jeune homme d'une figure charmante, doux, honnête, gai, spirituel, et annonçant autant de franchise que de vivacité. Bientôt une sincère amitié de ma part et une très-grande confiance de la sienne nous lièrent ensemble; et j'avoue que jamais alors je n'aurois imaginé

que dans la suite il dût jouer le rôle qui l'a fait connoître de toute l'Europe.

Cependant, malgré ma prévention en sa faveur, je fus singulièrement frappé des aveux qu'il me fit plus d'un an après, la veille du départ de M. de Guines pour revenir en France, jour où j'allai leur dire adieu à tous les deux. « Nous quittez-vous pour toujours, » demandai-je à Tort de la Sonde, ou ne » devez-vous faire qu'une courte absence? » — Rien n'est encore décidé, me répondit-il; » cependant il est très-probable que nous ne » reviendrons pas, et que nous irons ou à » Naples ou à Londres. Si nous revenons, » je vous préviens que ce sera moi qui ferai » la contrebande, et que je ne la ferai pas » pour peu. Si, au contraire, nous allons à » Londres, ce ne sera pas à ces bagatelles » que je m'amuserai. Je jouerai le grand jeu, » et je le jouerai comme il faut. Quand de » pauvres diables comme moi se trouvent » auprès des grands, il faut qu'ils sachent en » profiter pour faire fortune, au lieu de se » livrer, comme des imbécilles, à de beaux » sentimens, dont les grands ne sont jamais » dignes : ceux-ci sont essentiellement ingrats; » c'est aux autres à ne pas être dupes ». Je

lui témoignai la persuasion où j'étois qu'il ne feroit cependant jamais rien qui pût compromettre M. de Guines, d'autant plus que ce dernier méritoit exception, et avoit une véritable amitié pour lui. « Bôn, me répliqua-t-il, » il seroit ingrat comme tous les autres; mais » vous me connoissez, et vous savez bien que » je ne lui manquerai jamais en rien. »

Cette conversation m'est souvent revenue à l'esprit lorsque l'Europe a retenti, deux ans après, du procès que l'ambassadeur et le secrétaire ont eu l'un contre l'autre au parlement de Paris, pour cause de l'agiotage que le dernier avoit fait, et qu'il soutenoit n'avoir eu lieu que par ordre et pour le compte de son maître.

M. de Guines avoit environ trente ans, étoit bel homme, et frappoit tout le monde par ses grâces naturelles et engageantes, par un air de noblesse et de dignité, par l'art des prévenances, et surtout par une physionomie franche, ouverte, et toujours sereine. Je n'ai vu personne avoir plus que lui cette politesse qui, d'une part, ne vous laisse rien à désirer, et de l'autre ne vous permet point de le voir ailleurs qu'à sa place. Il avoit servi dès sa première jeunesse dans la maison du roi, et avoit fait la guerre de sept ans sous

le nom de *comte de Souastre*, et en qualité de l'un des colonels du corps des grenadiers de France. M. le duc de Choiseul, voulant, après cette guerre, rétablir la discipline dans les armées, résolut de mettre, surtout à la tête des anciens régimens, des hommes d'un caractère ferme et propres d'ailleurs à en imposer. Ce fut dans ces vues qu'il fit donner, en 1763, à M. de Souastre, le régiment de Navarre, qui alors étoit en garnison dans la ville d'Arras. Quelques officiers de ce régiment furent prévenus, par les amis qu'ils avoient à la cour, qu'il alloit leur arriver un jeune colonel qui les mettroit tous à la raison. Les lettres furent communiquées, et l'on se décida à opposer divers obstacles au zèle de M. de Souastre.

Mais dès son arrivée, sa fermeté, sa prudence, une détermination bien caractérisée en imposèrent d'abord à tous les esprits. Après avoir produit ce premier effet, il fit mander tout le corps des officiers chez lui pour le lendemain à midi: lorsqu'ils furent tous rassemblés dans son salon, il sortit de son cabinet, accompagné d'un secrétaire, auquel il ordonna de leur faire lecture des ordres du roi. Jamais colonel n'avoit eu des

pouvoirs aussi étendus : le roi l'autorisoit à renvoyer du corps jusqu'à douze officiers, et plus s'il le falloit, sans avoir besoin d'attendre les ordres de la cour, ni par conséquent d'en instruire préalablement sa majesté. M. de Souastre commenta ensuite, avec ses grâces et sa dignité ordinaires, ces ordres si amples et si précis : il déclara que personne n'avoit un plus grand respect que lui pour le régiment de Navarre; qu'il n'avoit accepté l'honneur de le commander que pour se dévouer à en maintenir la gloire dans tout son lustre ; qu'il étoit bien assuré que tous ceux qui l'entendoient étoient pénétrés des mêmes sentimens et du même zèle que lui; que, sans doute, s'il se trouvoit quelqu'un qui s'en écartât, il rempliroit à son égard l'intention du roi dans toute son étendue et dans sa plus inflexible sévérité; mais qu'il étoit persuadé qu'il n'avoit point ce malheur à craindre, et qu'en conséquence, étant tous réunis par le même patriotisme, ils devoient être tous amis; qu'il leur demandoit cette amitié, le plus cher objet de ses vœux; qu'il feroit pour l'obtenir tout ce qui dépendroit de lui, et que surtout chacun d'eux le verroit toujours empressé à appuyer leurs titres, et à leur pro-

curer toute la justice et les faveurs auxquelles ils auroient des droits. Il finit par faire servir un splendide dîner, où l'on fut d'une gaieté douce, aisée et polie, qui enchanta tout le monde.

On conta au nouveau colonel que deux capitaines, qui manquoient à cette réunion, s'étoient déjà battus et blessés plusieurs fois pour un soufflet que l'un avoit donné à l'autre. M. de Souastre pensa que, l'opinion nationale sur les injures de cette nature exigeant pour réparation la mort de l'un des compromis, surtout entre ce qu'on appelait *gens d'honneur*, et principalement entre militaires, la réputation du corps pourroit être blessée par ces duels tant de fois répétés et ces blessures toujours peu dangereuses ; et qu'il convenoit à leur délicatesse sur un semblable article de faire terminer cette affaire d'une manière aussi éclatante que décisive. En conséquence, dès que les deux capitaines furent en état de sortir, leur colonel leur assigna, après la parade, un champ clos au milieu du cercle formé par lui et tous les autres officiers du corps, et leur déclara qu'aucun des deux n'en sortiroit que l'autre ne fût mort. Tous deux, dans ce combat à

outrance, furent grièvement blessés ; et cependant ils continuèrent jusqu'à ce qu'en effet l'un eût vu expirer l'autre. Durant cette scène vraiment tragique, tous les spectateurs, immobiles à leur place, avoient gardé le silence le plus profond; leur chef le rompit après le dénouement, par ce seul mot : « Messieurs, » nous devons être tous amis entre nous ; » mais si le malheur veut qu'il s'y élève des » querelles, je déclare que je ne connois que » cette manière de les vider qui convienne » à l'honneur du corps et au nôtre ». Le résultat de cette terrible aventure fut que de long-temps il n'y eut aucun duel parmi les officiers de Navarre, et que jamais il n'en fut question, tant qu'ils eurent le même chef. Un autre résultat de la conduite de ce dernier et de sa fidélité à toutes ses promesses, c'est que ce corps lui a toujours été particulièrement attaché, et qu'à son retour de Berlin à Paris, assez long-temps après qu'il l'eut quitté, les officiers, alors en garnison à Metz, vinrent tous au-devant de lui à plusieurs lieues, et que tout le régiment le revit comme on revoit un père ou un ami.

Son séjour à Berlin fut remarquable par plusieurs traits qui méritent d'être recueillis.

Le premier est l'air de grandeur qu'il donna à sa légation : équipages brillans, hôtel superbe meublé avec élégance, chapelle bien décorée, livrée nombreuse, toute formée d'hommes choisis, et un maître qui savoit répandre l'aménité la plus obligeante et la plus naturelle sur un fond de dignité qu'il sembloit toujours avoir en réserve; tel fut le tableau qui frappa d'abord tous les esprits, et éveilla contre lui, surtout parmi les autres ministres étrangers, une jalousie qu'ils ne pouvoient dissimuler, lorsqu'on vit arriver à Berlin un ambassadeur de Russie vers l'occident de l'Europe, qui alloit présenter son épouse à Pétersbourg, près d'un an après leur mariage. Comme ces nouveaux mariés devoient s'arrêter quelque temps à Berlin, le prince Dolgorouki, ministre de leur souveraine en cette ville, eut à les présenter à la cour et à les produire dans ses sociétés particulières et diplomatiques. Ainsi il donna pour eux à toutes les ambassades un grand dîner, où M. de Guines fut placé à côté de la belle dame. Celle-ci, déjà instruite des dispositions secrètes des esprits, avoit mis à son doigt une bague fort jolie qui renfermoit une petite seringue; et au milieu du dîner, elle

invita son voisin à en admirer le travail et à en deviner le secret; puis au moment où il se baissoit pour la considérer, elle pressa contre un point de l'anneau placé dans l'intérieur de la main, et fit jaillir dans les yeux du curieux complaisant le peu d'eau que la bague contenoit. M. de Guines rit de l'aventure, en plaisanta avec honnêteté, s'essuya le visage, et n'y pensa plus; mais la dame rechargea la bague sans qu'il s'en aperçut, et, quelque temps après, feignit de vouloir parler à ce voisin qu'il s'agissoit d'embarrasser, et lui arrosa le visage une seconde fois. M. de Guines n'eut point l'air d'un homme en colère, et moins encore celui d'un homme décontenancé; mais, prenant le ton d'un homme grave qui donne amicalement un avis utile, il dit à la dame : « Madame, ces sortes » de jeux sont, pour la première fois, une » espiéglerie dont on rit, et pour la seconde, » une étourderie qu'on pardonne à la jeu- » nesse, surtout lorsque c'est une dame qui » se la permet ; mais à la troisième fois, ce » seroit une offense, madame ; et vous auriez » à l'instant même, en retour, ce gobelet » d'eau que vous voyez devant moi : j'ai » l'honneur de vous prévenir ». Madame ne

crut pas que l'on osât effectuer une semblable menace : ainsi elle remplit et vida sa bague une troisième fois aux dépens de M. de Guines, qui, à l'instant même, prit son gobelet d'eau, et le lui servit comme il l'avait annoncé, en ajoutant avec calme : « Je vous en avois avertie, madame ». Le mari prit aussi son parti sur-le-champ, et déclara que c'étoit très-bien fait, et qu'il en remercioit M. l'envoyé de France. Madame se leva de table pour changer de linge ; et l'on parla d'autres choses : seulement les amis de l'ambassadrice parurent désirer que l'on ne parlât point au dehors de ce petit incident, sur lequel tout le monde promit de se taire, et qui, en effet, fut alors connu de très-peu de personnes.

Peu de temps avant cette petite scène, il s'en étoit fait une autre plus importante à Charlottembourg. Le prince royal, neveu et héritier de Frédéric, avoit épousé une princesse de Brunswick, sa cousine germaine. Chaque cour a, pour ces sortes de cérémonies, ses formalités et son étiquette particulière ; et comme les marquis de Brandebourg sont premiers chambellans de l'Empire, ils ont institué pour cérémonie la plus auguste, dans les fêtes de leurs mariages, une pratique

qui, en elle-même, est insignifiante et ridicule, mais qui devient très-respectable à leurs yeux, en ce qu'elle retrace en partie les fonctions caractéristiques de leur dignité dans le corps impérial : c'est ce qu'ils appellent assez mal à propos la *danse des flambeaux*. Dans cette prétendue danse, où tout se borne à marcher fort gravement, les ministres d'Etat, armés chacun d'un flambeau allumé, font le tour de la salle à pas lents, et selon le rang de leurs charges. La princesse nouvelle mariée les suit du même pas, donnant la main à celui qui est appelé pour jouir de cet honneur. C'est son premier chambellan qui va dire aux assistans, dans l'ordre de la liste qui lui a été remise pour cet objet : « Son altesse royale vous invite à » lui donner la main ». A l'instant, l'homme invité se rend auprès de la princesse, lui fait une profonde révérence; et tandis que celui qui l'a précédé fait une autre révérence et se retire, il lui offre la main, et marche ainsi avec elle jusqu'à ce qu'il soit remplacé à son tour. Les révérences que rend et reçoit la princesse, le nombre des pas qu'elle fait avec tous ceux qui sont appelés, l'ordre de la liste, tout est ici de l'étiquette la plus rigoureusement exacte. Le roi paroît le premier; tous

les princes suivent, chacun selon son rang, ensuite ceux qui ont les grandes charges de la cour, et après eux les généraux, et enfin les ministres étrangers. Lorsqu'on en fut venu à ceux-ci, le chambellan invita d'abord le général de Nugent, ministre de Vienne; en second lieu, le prince Dolgorouki, ministre de Russie; et en troisième lieu, M. de Guines, ministre de France, qui, ne voulant point confirmer par son acceptation le passe-droit qu'on lui faisoit en appelant le prince Dolgorouki avant lui, répondit au chambellan : « Qu'il étoit infiniment sensible à l'honneur » que son altesse royale lui faisoit; mais que, » ne pouvant plus danser, à cause d'une bles- » sure qu'il avoit reçue à la guerre de sept » ans, il la prioit de vouloir bien agréer ses » excuses et ses regrets ». La fête du lendemain fut donnée par le prince Henri, frère du roi; M. de Guines eut soin de ne s'y présenter qu'après qu'on eut fini les danses de cérémonie. Mais il donna lui-même, le surlendemain, une fête superbe, où il eut grand soin de faire inviter en particulier tous les cavaliers danseurs, ainsi que toutes les dames d'honneur danseuses des différentes cours de Berlin, et il fut toute la nuit le danseur le plus

infatigable de la fête, ainsi que celui qui dansoit avec le plus de noblesse, de facilité et de grâce.

M. de Choiseul avoit pensé que le meilleur moyen d'empêcher les soldats français de se laisser séduire par les embaucheurs prussiens, seroit de faire rentrer dans nos régimens quelques uns de ces malheureux qui auroient éprouvé toute la sévérité de la discipline établie ou maintenue par Frédéric.

M. de Guines eut un ordre secret de sauver, autant qu'il le pourroit sans se compromettre, les soldats français qui seroient dans les régimens prussiens, et de les adresser aux ministres de France résidens sur les rives du Rhin, pour en recevoir leur pardon, sous la seule clause de servir deux ans dans le régiment français qu'on leur assigneroit. Pour remplir cet objet, l'ambassadeur employoit quelques domestiques dont il étoit bien sûr; et ceux-ci, en faisant amitié aux soldats, en compatissant à leurs peines, gagnoient leur confiance, les instruisoient de ce qu'il seroit possible de faire pour eux, les habilloient un matin de la livrée de leur maître, les faisoient sortir de la ville sur les chevaux de l'envoyé qu'on menoit promener, prenoient avec eux

le galop quand ils n'étoient plus sous les yeux des sentinelles, les conduisoient ainsi au-delà de la portée de ce canon d'alarme qui annonce les déserteurs et fait prendre les armes à tous les villages des environs, et puis leur donnoient ce qui leur étoit nécessaire pour la route, avec toutes les instructions dont ils pouvoient avoir besoin, et ensuite ramenoient leurs chevaux au petit pas, rapportoient la livrée sur la petite veste avec laquelle ils étoient eux-mêmes sortis, et rentroient à Berlin par une autre porte. C'est principalement de cette manière qu'en moins de dix mois M. de Guines enleva au roi de Prusse et rendit à la France, selon ce que Tort me dit dans le temps, un très-grand nombre de déserteurs, sans que personne se fût douté qu'il en eût seulement connoissance.

Cependant le roi de Prusse, qui l'avoit si bien accueilli comme voyageur, n'avoit plus pour lui les mêmes égards en public, depuis qu'il étoit devenu ministre. Dans les audiences générales, ce roi, après avoir dit quelques paroles obligeantes aux ministres de Vienne et de Russie, faisoit, comme par distraction, un demi-cercle sur la place où il étoit, tournoit le dos au ministre de France, et ensuite

retomboit de l'autre côté, et, comme sortant de sa rêverie, en face de l'envoyé d'Angleterre ou de Hollande, qui se trouvoient plus loin sur la même ligne.

La véritable cause qui inspira ainsi tout-à-coup à Frédéric un éloignement si marqué pour M. de Guines, c'est qu'il apprit qu'il étoit ami du duc de Choiseul, l'homme du monde que ce roi haïssoit le plus cordialement. Et comment auroit-il pu accueillir l'ami de celui qu'il appeloit un *monstre funeste au genre humain et à son propre pays!* Le duc avoit véritablement tenu le propos, pour le moins indiscret dans la bouche d'un ministre : « Le roi de Prusse et M. de Guines sont d'excellens joueurs de flûte : ils feront de la musique ensemble « (*Édi*).

M. de Guines, s'étant bien assuré que l'on ouvroit et l'on copioit ses lettres et ses dépêches à la poste de Berlin, se détermina à envoyer, dès le matin, un jour du départ du courrier pour la France, une dépêche chiffrée, avec un billet signé de lui et adressé au maître de la poste aux lettres, contenant ce qui suit : « J'envoie la dépêche » ci-jointe à la poste, à sept heures du matin, » au lieu d'attendre l'heure ordinaire de sept

» heures de l'après-midi, afin que M. le maî-
» tre de poste de Berlin ait le temps de la
» faire copier, et qu'on puisse encore l'ex-
» pédier aujourd'hui. Ce qui me porte à pren-
» dre cette précaution, c'est que la dépêche
» est importante et fort pressée, et que je
» serois par conséquent très-affligé qu'elle fût
» gardée jusqu'au courrier suivant, comme
» on l'a fait pour d'autres ». Cette sorte de brusquerie diplomatique frappa tous les esprits d'étonnement : les uns en baissoient les yeux, et les autres en sourioient malignement; Frédéric en fut le plus mortifié, parce que c'étoit publier le scandale comme chose voulue, établie et avérée chez lui : c'est pourquoi il prit des mesures pour que l'ouverture des lettres ne se fît plus à l'avenir que dans des endroits ignorés et placés aux frontières de ses Etats. Il choisit les maîtres de poste les plus dignes de sa confiance, leur donna les instructions convenables, leur recommanda surtout, outre le secret le plus inviolable, l'exactitude à lui adresser à lui seul les copies qu'ils devoient prendre, et défendit d'ouvrir aucune lettre ou dépêche à Berlin. Ce nouvel ordre de choses produisit, quelques années ensuite, un autre quiproquo qui de-

vint un nouveau scandale. M. le marquis de Pons, successeur de M. de Guines, avoit écrit à son épouse, dame d'honneur de Madame, à Versailles, dans le temps et le même jour que son épouse lui écrivoit de son côté: chacun d'eux forma l'enveloppe de sa lettre, la cacheta de son cachet particulier, et en écrivit l'adresse de sa main; et à six ou sept jours de date, chacun reçut la lettre qu'il avoit écrite, mais sous l'adresse à son nom écrite de la main de l'autre.

M. de Guines s'étoit particulièrement proposé de profiter de son séjour à Berlin pour bien étudier tout ce qui concerne l'armée prussienne. Il avouoit assez franchement que c'étoit là le principal motif qui lui eût fait désirer cette mission, et l'avantage le plus essentiel qu'il comptât en retirer. Aussi ne négligeoit-il rien de ce qui pouvoit y avoir rapport. On le voyoit presque à toutes les parades; il manquoit encore moins à se rendre aux endroits où l'on exerçoit les régimens : il y étoit toujours à temps pour les voir arriver; il en suivoit tous les mouvemens et toutes les évolutions de l'œil le plus attentif; et lorsque l'exercice étoit fini, il rentroit à la suite des corps, et les voyoit marcher devant lui. Son

assiduité donna de l'humeur aux généraux prussiens; ce témoin continuel et assidu, qui ne les quittoit jamais des yeux, les embarrassa; et soit qu'ils eussent reçu des ordres secrets du roi, soit qu'ils ne fussent mus que par la colère, ils prirent toutes les mesures qu'il leur fut possible d'imaginer pour échapper à cet Argus : ils firent annoncer qu'ils sortiroient par une porte, et ils sortoient par la porte opposée; ou bien qu'ils ne sortiroient qu'à neuf heures, et ils sortoient à quatre du matin.

Vaines précautions; le premier homme qu'ils apercevoient en arrivant au *rendez-vous*, c'étoit M. l'envoyé de France, à cheval avec un écuyer, immobile, et les voyant venir.

Avant de faire quitter Berlin à M. de Guines, j'ai encore à recueillir une anecdote qui le concerne; il s'agit d'un Français qui, craignant d'être arrêté, emprisonné et poursuivi en justice, vint demander à M. de Guines protection contre ce qu'il appeloit ses ennemis. L'envoyé, après l'avoir bien écouté, fit appeler le secrétaire Tort, par lequel il se fit remettre une lettre en huit pages, qui étoit dans celui de ses cartons qu'il désigna. Lorsqu'il eut la lettre entre les mains, il dit

au réclamant : « Voilà, monsieur, une lettre » qui m'a été adressée toute ouverte, il y a » quelques semaines, avec prière d'en pren- » dre connoissance, et de vous la remettre » en main propre lorsque je le jugerois con- » venable : je ne vous l'ai pas remise plus tôt, » parce que je ne vous ai pas vu, et que » rien ne pressoit. Mais aujourd'hui que vous » me demandez d'étendre sur vous la pro- » tection que je dois exercer en faveur des » Français qui en sont dignes, il faut que » vous lisiez cette lettre avant que je puisse » vous rien promettre ou vous répondre. » Le Français prit et lut la lettre en homme déconcerté : elle étoit de la sœur d'un autre Français, dont il étoit accusé d'avoir causé la perte.

Combien une pièce semblable ne devoit-elle pas être pénible à lire en présence d'un ambassadeur qui en savoit le contenu, et d'un autre témoin qui sembloit ne pas l'ignorer! Quand enfin les yeux du lecteur furent arrivés à la dernière ligne, M. de Guines lui dit : « Monsieur, gardez cette lettre; » mais dites-moi à présent ce que vous pen- » sez que je doive faire pour vous ». Il fut impossible à cet homme humilié de pro-

férer une seule parole ; des larmes de confusion lui couvrirent les joues, et il se retira.

M. de Guines m'avoit promis d'être le parrain de mon fils qui venoit de naître ; mais comme dans ce pays les personnes aisées ne font la cérémonie du baptême que lorsque la mère peut recevoir du monde, il me dit la veille de son départ : « Donnez mon nom à » votre fils, et croyez que ce sera, par rapport » à moi, comme si j'avois assisté à la céré- » monie ». Lorsqu'arrivé à Paris, en 1777, j'allai lui faire ma visite, une de ses premières » questions, après avoir su que ma femme étoit » avec moi, fut : « Et le jeune homme ? Je n'ai » point oublié les droits que vous m'avez » donnés sur lui. Je veux avoir le plaisir de » dîner avec la mère, et de faire connois- » sance avec le fils. Pouvez-vous venir tel » jour ? Je ferai avertir de Saudrai, et j'en- » verrai chercher ma fille aînée, qui peut » venir le même jour, et à qui je veux faire » faire la connoissance de madame Thiébault. »

Lorsque M. d'Aiguillon fut ministre des affaires étrangères, M. de Guines, ambassadeur à Londres, eut son procès avec Tort, peu après la disgrâce de M. le duc de Choiseul ;

ce procès lui fit désirer de faire un voyage en France, et il en obtint la permission. Lorsqu'il eut terminé ses affaires, il dit à M. d'Aiguillon qu'il étoit prêt à retourner à son poste, et qu'il le prioit de prévenir sa majesté qu'il n'attendoit plus à cet égard que ses ordres. M. d'Aiguillon répondit, selon l'usage, qu'il en feroit son rapport, et qu'il lui feroit ensuite passer la réponse, si le roi en faisoit une; et puis, selon l'usage encore de ceux qui veulent desservir, ce dernier ne donna avis de rien. Cependant le temps s'écouloit, le silence devenoit inquiétant; certains bruits se répandoient sourdement dans le monde. On croyoit que M. de Guines ne retourneroit pas à Londres. Cette ambassade pourroit bien être donnée à tel ou tel autre seigneur..... M. de Guines, aussitôt qu'il fut instruit de ces propos, alla trouver M. d'Aiguillon à l'heure où celui-ci étoit seul, et il lui dit : « Monsieur, je vous ai instruit en tel » temps de mon désir de retourner à Lon- » dres, et vous m'avez promis de prendre à » ce sujet et de me faire passer les ordres » du roi; cependant ces ordres ne me vien- » nent point. J'ai trois déclarations à vous » faire : l'une, que je tiens mon honneur in-

» téressé à ce que je retourne bientôt à mon
» ambassade; la seconde, que si je n'y re-
» tourne pas, c'est à vous que je le dois; et
» la dernière, que sur ces deux articles,
» comme sur tout ce qui tient à l'honneur,
» je ne prends et ne reçois jamais conseil que
» de moi-même. Je vous prie donc, mon-
» sieur, de vouloir bien vous occuper de cette
» affaire, sur laquelle j'attends de vos nou-
» velles dans huit jours ». Au bout de la huitaine, il reçut ordre du roi de retourner à son poste.

Il est vrai que l'on ne tarda pas beaucoup à le rappeler, mais ce ne fut qu'en lui donnant le cordon et le brevet de duc; et à ce prix, il pouvoit se féliciter de n'être plus sous la dépendance de M. d'Aiguillon. Il rentra donc dans la carrière militaire comme lieutenant-général, et fut nommé l'un des inspecteurs-généraux de l'armée, et ensuite gouverneur de l'Artois.

M. DE PONS-SAINT-MAURICE.

Plus d'un an et demi après le départ de M. de Guines, arriva son successeur, M. le marquis de Pons-Saint-Maurice, homme assez grand, presque maigre, toujours modéré et assez habituellement sérieux, âgé de trente et quelques années, et d'une très-ancienne famille. Il ne ressembloit à son prédécesseur ni par les qualités extérieures, ni par son état de maison, qui étoit noble et très-convenable, mais simple, régulier et uniforme.

Sa suite n'étoit pas fort sémillante; c'étoit M. l'abbé Mat, le chevalier de Gaussen, secrétaire de légation, et M. Silvestre, second secrétaire.

M. Mat étoit un ancien jésuite qui avoit beaucoup de mémoire, et plus de connoissances que de philosophie. C'est un des trois hommes qui, parmi tous ceux que j'ai rencontrés, m'ont paru posséder dans un plus grand détail l'histoire ancienne et moderne,

Les deux autres étoient M. Wéguelin, mon collègue, et un M. Guénégaud, voyageur, connu sous le nom de *Valmont*.

M. Mat aimoit à faire parade de ce qu'il savoit; il parloit beaucoup et racontoit presque toujours. Ses visites sembloient être écrites d'avance : dès qu'il arrivoit, il n'y avoit plus d'autre conversation que la sienne.

M. Mat ne fut pas adroit à Berlin; son amour propre éleva un mur de séparation entre lui et les personnes qu'il auroit dû voir le plus; et il fut enfin confiné entre madame de Blumenthal, grande gouvernante de la princesse Henri, M. de Launay, régisseur des finances prussiennes, quelques envoyés, et un très-petit nombre de gens de lettres. Il alloit tous les jours chez les deux premiers, et assez rarement chez les autres. Il n'y avoit pas là de quoi l'initier dans les secrets qu'il étoit jaloux de pénétrer; car madame de Blumenthal ne savoit rien; M. de Launay ne savoit que les détails de sa besogne; les ministres ne disoient que ce qu'ils vouloient bien dire; et pour les autres, qui ne se mêloient guère de politique, ils n'avoient rien à lui dire. Il résulta de là ce qui devoit en résulter; M. Mat s'ennuya, retourna en France au

premier voyage que M. de Pons y fit au bout d'environ deux ans, et ne revint plus à Berlin, qu'il a toujours détesté depuis.

A la suite de M. Mat, on voyoit chez M. de Pons le chevalier de Gaussen, homme assez grand et assez fort, d'environ trente ans, fils d'un ancien officier du pays de Lunel, très-bon et brave garçon, spécialement protégé par le duc de Nivernois, sous les ordres duquel il avoit servi dans le régiment de Limousin infanterie, ayant d'ailleurs les mœurs douces, une conduite régulière, et une sociabilité qui le fit aimer de tout le monde. Pendant les onze ans qu'il a été à Berlin, il n'a pas eu à essuyer un seul désagrément de qui que ce soit; et lorsqu'il fut au moment de nous quitter, en 1782, pour aller en Suède, il demanda à tous les maîtres des maisons qu'il fréquentoit le portrait de leurs femmes, voulant en faire un volume de souvenirs qu'il auroit par-tout avec lui, et qu'il n'auroit qu'à ouvrir pour se retrouver en quelque sorte en société avec nous. Cette idée ne blessa personne de sa part; chaque dame consentit à se faire peindre par Carvel, qui se trouvoit alors à Berlin, et le chevalier de Gaussen emporta, collés sur les feuillets d'un volume petit in-4°,

les portraits d'environ soixante dames, dont aucune n'avoit été l'objet de ses inclinations.

M. de Pons étoit fort instruit, raisonnoit avec justesse, parloit bien, et racontoit avec aisance, agrément et simplicité. Frédéric lui témoigna beaucoup d'égards ; et les attentions de ce roi contribuèrent sans doute encore à lui attirer la considération du public. Dans ses négociations, il agissoit régulièrement et sans bruit ; on ne pouvoit savoir que par les résultats s'il avoit eu quelque commission, ou s'il n'avoit rien eu à faire. Il étoit extrêmement circonspect ; rien ne pouvoit le compromettre. Bien convaincu que jamais on ne doit dire ni plus ni autrement qu'on ne sait, il se fit une si grande réputation d'homme véridique, que vers la fin de la négociation de Teschen, à une époque où le monarque prussien vouloit livrer une bataille dans laquelle, selon ses calculs, il auroit eu trente mille hommes à sacrifier pour forcer le camp de l'empereur, et en détruire l'armée, et où le baron de Hersberg disoit, pour l'en détourner, que la Russie et la France feroient marcher chacune une armée contre l'empereur, si celui-ci n'admettoit pas les conditions convenues entre sa majesté et ces deux cours, le

roi, toujours méfiant, répondit : « Je le croi-
» rai, si le marquis de Pons en répond d'une
» manière positive ». Et sur ce que Hersberg
répliqua qu'il en avoit eu la déclaration précise du marquis : « Eh bien! dit Frédéric,
» je ne donnerai point bataille ». Depuis cette époque, M. de Pons fut à Berlin le membre du corps diplomatique le plus considéré, comme il avoit toujours été un des plus estimés.

Après la paix de Teschen, M. de Pons eut une négociation à faire pour trois à quatre mille chevaux que Frédéric réformoit, et qu'il nous vendit. Mais cette opération ne fut pas heureuse pour nous; les officiers de cavalerie qui furent choisis par la cour de France pour les venir recevoir, et que j'ai vus à Berlin, ne se connoissoient pas en chevaux, ou bien ils se laissèrent tromper; car ils ne ramenèrent que des chevaux, non de réforme, mais de rebut, petits, maigres et ruinés. A peine put-on en employer le tiers dans nos troupes légères; le reste fut donné presque pour rien dans nos foires et marchés aux chevaux.

Un jeune fat du pays d'Hanovre, arrivé à Berlin comme voyageur, s'extasioit, en sou-

pant à table d'hôte, sur la beauté de mademoiselle de Marshal, dame d'honneur de la princesse Henri. On lui en montra le père dans un homme maigre, noir, ayant de si petits yeux qu'à peine pouvoit-on les voir, et de plus, arrivant à l'instant même de la campagne, sans toilette, et presque habillé comme un paysan. Jamais le jeune étranger ne voulut croire qu'un homme aussi laid fût le père d'une aussi belle demoiselle, et il n'y a sorte d'esprit de coulisses qu'il ne déployât à ce sujet. Il prétendit que c'étoit déshonorer la mère de mademoiselle de Marshal que d'être tel, et s'en dire le mari. M. de Marshal, homme de beaucoup d'esprit, se prêta par pitié, durant quelque temps, à tous ces mauvais propos, mais enfin l'honneur exigea qu'il prît un ton plus sérieux, et il déclara à l'étourdi qu'il étoit bien le mari de madame de Marshal, et le père de la jeune dame d'honneur; et de plus et surtout, bon gentilhomme et homme d'honneur lui-même. Ces mots ne paroissant pas avoir été sentis, il se retira, et envoya le lendemain matin, à M. l'Hanovrien, son neveu M. de Schack, jeune officier des gendarmes, pour demander une simple explication honnête des mauvais pro-

pos de la veille, ou si absolument on ne pouvoit rien obtenir de semblable, un rendez-vous. L'Hanovrien persista, ajouta même à ce qu'il avoit dit, donna le rendez-vous au parc pour le jour suivant, de bon matin, et y arriva à cheval, et caracolant avec toutes les grâces de la fatuité. M. de Marshal le suivit de près en voiture. « Ah! lui dit l'étranger » persifleur, vous venez en voiture? Je vois » que vous êtes homme à précaution!—Oui, » monsieur, répliqua le père de famille, j'ai » pensé que vous auriez besoin de voiture, » et que, comme étranger, vous n'en aviez » point à Berlin ». Les témoins placèrent d'abord M. de Marshal dans l'allée voisine, et conduisirent l'Hanovrien à dix pas plus loin. « Où me menez-vous donc? s'écria celui-ci. » Voulez-vous me placer à l'autre bout de l'al- » lée? — Vous serez encore trop près, lui dit » M. de Marshal.—Eh bien! monsieur, reprit le » jeune homme arrivé à son terme, tirez, vous » êtes le plaignant.—J'aurois droit de le faire; » mais c'est un droit que je vous cède, car » rien ne me presse moins que de vous tuer». L'Hanovrien tire, manque, et prenant une attitude fière, dit en frappant sur sa tabatière, avant de prendre du tabac : « Je vous attends.

» —Monsieur, lui répliqua son adversaire, je » ne vous tuerai pas ; cependant, comme » vous me paroissez avoir grand besoin d'une » leçon, je vous la donnerai : je vais vous » tirer à la cuisse droite, au-dessus du ge- » nou ». Le coup partit, le jeune homme tomba, et on le ramena dans la voiture de M. de Marshal, qui rentra à pied, fit ses préparatifs pour se sauver, et demanda à M. de Pons, dans une entrevue secrète, des lettres pour Paris, où il vouloit se retirer. M. de Pons offrit de lui en donner des plus instantes, et autant qu'il en désireroit; mais il lui avoua ne point approuver ce projet de fuite. « Vous êtes mal dans l'esprit de Frédéric, » lui dit-il, et si vous partez, vous y serez » plus mal encore, et pour le reste de la vie. » Vous voilà donc, et peut-être pour long- » temps, loin de votre patrie, de vos propres » affaires, de tous vos amis, de votre mère, » très-âgée, de votre épouse et de vos enfans. » L'ennui et les regrets vous prendront à » Paris, où vous serez dans une entière inac- » tion, et où à la fin on ne vous regardera » que comme un oisif et un proscrit. Au lieu » de vous en aller, je vous conseillerois d'é- » crire à l'instant même au roi, de lui faire

» un exposé simple et fidèle de cette malheu-
» reuse affaire, et de lui déclarer que, sou-
» mis aux lois, et sachant bien ce que la justice
» peut prononcer contre vous, mais sachant
» aussi combien un aussi grand roi est attentif
» à apprécier les intentions et les circonstan-
» ces, vous attendez chez vous les ordres qu'il
» plaira à sa majesté de donner par rapport
» à vous, également soumis à sa justice et
» confiant en sa clémence....... Vous irez
» à Spandaw malgré cette lettre, j'en con-
» viens; mais je connois votre roi : il ne vous
» retiendra pas plus de quatre mois à la for-
» teresse; après ce terme, vous serez rendu
» à vous-même et aux vôtres, et même cette
» conduite vous aura remis dans les bonnes
» grâces de Frédéric. » M. de Marshal suivit ce conseil, fut envoyé à Spandaw, et fut libre au bout de quatre mois, tant M. de Pons avoit deviné juste.

Quant au jeune Hanovrien, il avoit reçu un coup malheureux. M. de Marshal, le plus habile homme du Brandebourg dans ce genre d'escrime, lui qui coupoit sa balle dans la lame d'un couteau, fut cependant maladroit en cette occasion : sa balle tomba à un pouce plus bas qu'il n'avoit voulu, et brisa la rotule

de ce jeune homme, qui expira au bout de trois jours dans les plus horribles souffrances.

Un jour, le bon Noël, maître-d'hôtel, ou plutôt cuisinier en chef, ou seulement premier cuisinier de Frédéric, reçut de Périgueux, sa patrie, une lettre par laquelle son frère, aubergiste en cette ville, lui demandoit s'il y avoit des papeteries chez le roi de Prusse, et si l'on seroit bien accueilli en venant y en établir une. Ces questions étoient proposées de la part de trois frères, héritiers d'une papeterie très-estimée dans le Périgord, mais qui, pour être dirigée, n'avoit pas besoin du concours de trois maîtres. En causant avec le frère de Noël, l'un de ces trois héritiers avoit eu l'idée de venir former un nouvel établissement en Prusse, et de là les questions envoyées à Berlin. Noël lut la lettre à Frédéric, qui, toujours attentif à profiter des occasions, fit répondre, 1° qu'il donneroit une pension de deux mille écus au maître papetier pendant les premières années, et des gages proportionnés aux ouvriers qui le suivroient; 2° qu'il lui feroit construire à Orangebourg, sur le Havel, à huit lieues de Berlin, les bâtimens nécessaires pour cette entreprise, et qu'il y feroit placer les machines et outils convenables.

Le papetier de Périgueux se hâta de profiter de ces offres magnifiques, et arriva à la tête de vingt ouvriers. Il donna son plan; le devis des bâtimens fut évalué par les architectes à vingt mille écus, que Frédéric fit compter au directoire. Il ne s'agissoit plus que de mettre la main à l'œuvre, et c'étoit ce que le pauvre étranger ne pouvoit obtenir : plus il pressoit, moins on avançoit. Il se désespéroit de tant de retards, lorsqu'on lui fit entrevoir que tout iroit vite et bien s'il vouloit consentir à partager, avant tout, entre les principaux employés des bâtimens royaux au directoire, la moitié des vingt mille écus ordonnancés; on ajoutoit qu'il n'avoit pas besoin de s'inquiéter de ce faux emploi, parce qu'on sauroit bien le couvrir de manière à ne compromettre personne, et trouver des raisons plausibles pour y faire suppléer par le roi. Le brave Périgourdin fut indigné de ces propositions : il en parla en homme scandalisé; il se déclara incapable de conniver à aucune friponnerie. Tout cela fit du bruit dans le public, si bien que les employés ne songèrent plus qu'à le punir. On fit faire les bâtimens; mais on eut soin de les accélérer, et d'y multiplier les gaucheries au point qu'ils n'eussent en aucun point la solidité re-

quise ; après quoi on lui soutint qu'on avoit suivi ses plans, et que lui seul devoit porter la peine de son ignorance et de sa témérité. A ce premier embarras on en joignit un second ; on lui déclara qu'il ne recevroit plus sa pension ni les appointemens de ses ouvriers qu'il n'eût enfin mis sa fabrique en activité ; on le taxa de paresse et de charlatanerie ; et, d'un autre côté, on avoit soin de l'empêcher, sous main, de se procurer les vieux linges ou matières premières, sans lesquelles il ne pouvoit rien faire. Les juifs, même les plus pauvres, refusoient de gagner de l'argent avec lui. Dans cette cruelle position, quelques amis lui dirent qu'il trouveroit à acheter des matières premières en Saxe ; il se hâta d'y faire un voyage ; et quand il revint avec les achats qu'il y avoit faits, on le mit au cachot comme traître, sous prétexte qu'il étoit allé offrir à la cour de Dresde les mêmes services qu'il avoit engagés à Frédéric. Pendant tous ces intervalles, il avoit vécu d'emprunts : Noël lui avoit prêté quelque argent ; un coutelier, nommé Humblot, lui avoit prêté ses épargnes, qui pouvoient monter à deux mille écus ; et, par malheur, un certain juif lui avoit aussi fait quelques avances. Noël fit tout ce qu'il

put pour le sauver : il remit des mémoires au roi ; il alla jusqu'à prier sa majesté de vouloir bien l'entendre, et jusqu'à lui protester qu'on la trompoit indignement dans cette occasion. Frédéric, séduit par son ministre, qui étoit la dupe des employés, se refusa à toute lumière ; décida que cet homme étoit un fripon, persifla Noël sur l'argent qu'il avoit si mal placé, et ne voulut plus en entendre parler. Humblot, qui ne logeoit pas loin de sa prison, vint trouver le prisonnier, et lui dit : « Vous m'avez perdu les épargnes » de plusieurs années, le fruit de mes sueurs, » et la seule ressource de ma femme et de » mes enfans ; mais ce n'est pas de votre faute, » et vous êtes encore plus à plaindre que moi. » Vous me rendrez mon argent dans la suite, » si vous le pouvez ; en attendant, je viens » vous offrir de partager mon souper avec » vous : je le ferai apporter ici tous les soirs, » et je vous tiendrai compagnie une heure ou » deux ; il me suffira de dîner avec ma femme » et mes enfans, et je n'aurai de regret que sur » la frugalité de ma cuisine ». Quant au juif, le ministre l'engagea à faire écrouer son misérable créancier, lorsque celui-ci eut gagné son procès sur l'absurde accusation qui l'avoit fait

arrêter. On donna la papeterie à un homme qui avoit été successivement mauvais libraire, mauvais horloger, mauvais bijoutier, et qui ne fut probablement pas meilleur papetier Les vingt ouvriers demandèrent des passeports pour retourner en France, et ils les obtinrent à cause de leur attachement connu pour leur premier maître. On avoit peur qu'ils ne fussent entendus quelque jour, car ils ne pouvoient se taire. Tassaert me pria de le seconder dans le projet d'obtenir pour eux quelque protection du marquis de Pons, qui nous répondit avoir un vrai regret de ne pouvoir rien faire pour ces pauvres malheureux, dont il plaignoit le sort; que comme ils avoient quitté la France en contrevenant aux lois, il ne pouvoit se mêler d'eux en rien; mais que s'ils désiroient faire un dernier effort pour leur maître, bien plus à plaindre qu'eux, nous pourrions leur conseiller de fixer leur départ de manière à prendre par Potzdam, et à passer sous les fenêtres de Frédéric à deux heures après midi; que, pour l'ordinaire, ce roi se tenoit quelque temps à cette fenêtre après son dîner, et regardoit ce qui se passoit au-delà de son jardin, sur la route de Saxe; et que, vraisemblablement, il ne verroit pas une vingtaine

de voyageurs ensemble sans faire courir après, et que le regret de perdre tant d'ouvriers en un jour pourroit le porter à donner des ordres plus favorables au pauvre détenu. On suivit exactement l'avis de l'envoyé : les ouvriers furent effectivement arrêtés et questionnés par un officier des gardes. Leur réponse fut telle que nous l'avions dictée : « Qu'ils ne s'étoient » engagés qu'avec l'homme de bien qu'ils » connoissoient tous depuis long-temps; que » ce brave homme, victime innocente des fri- » ponneries de plusieurs autres, n'ayant plus » d'occupation à leur donner, ils redevenoient » libres et retournoient dans leur patrie en pleu- » rant bien moins sur leurs pertes que sur les » malheurs de l'innocence en butte à la ven- » geance des fripons ». Nous sûmes ensuite que Frédéric, sur le rapport de l'officier, avoit gardé un instant le silence, et avoit dit ensuite : « Qu'on les laisse aller ». Quand j'ai quitté Berlin, le papetier de Périgueux étoit encore en prison, et Humblot alloit encore souper avec lui.

LÉGATION D'AUTRICHE.

L'envoyé d'Autriche à Berlin, quand j'arrivai en Allemagne, étoit le général Nugent, Ecossais d'origine, homme respectable, et l'un des plus dignes qu'il y eût alors dans le corps diplomatique : il étoit vraiment noble, simple, franc et loyal ; il avoit d'ailleurs une riche taille, et beaucoup de dignité dans toute sa personne.

Vers la fin de 1768, le général Nugent apprit tout-à-coup que Frédéric venoit de donner des ordres pour rentrer en campagne. Le général d'artillerie avoit reçu dans la nuit plusieurs millions d'écus pour les premières dépenses. On donnoit des ordres pour faire revenir les chevaux de trait, et tous les hommes de service ; dans trois ou quatre jours, l'armée devoit se mettre en marche. A l'instant il vient chez le comte Finckenstein, et le prie de solliciter une audience du roi pour lui, et dans le plus court délai. La réponse arrive de Potzdam le même soir, et porte que sa majesté recevra

M. l'envoyé de Vienne le lendemain dans la matinée. Le général part avec le comte Finckenstein, arrive et est reçu. « M. l'envoyé, lui » dit le roi, quel est l'objet de l'audience que » vous m'avez fait demander? — Sire, votre » majesté paroît vouloir recommencer la » guerre! Est-elle donc lasse de voir l'Europe » en repos? et quel peut être le motif qui la » détermine? — Monsieur, mon motif est » fort simple; j'aime mieux prévenir que » d'être prévenu. — Eh! qui donc, sire, songe » à la guerre? Personne au monde n'en a la » pensée; je réponds du moins que la maison » d'Autriche ne désire que la paix. — Qu'est-» ce donc, monsieur, que les remontes extraordinaires que vous venez de faire? » Quatre mille chevaux d'un seul achat! — » Sire, que votre majesté me permette de lui » rappeler des faits qu'elle peut avoir oubliés: » après la paix de Hubersbourg, l'impératrice-» reine proposa à votre majesté de réduire » les armées à moitié de ce qu'elles étoient, et » cela pour le soulagement des peuples; elle » déclaroit en même temps qu'elle obtiendroit » certainement que l'on prît les mêmes mesures » en France. Votre majesté ne crut pas devoir » adopter ce plan, des considérations parti-

» culières et puissantes l'en détournant, ce
» dont elle témoigna éprouver les plus grands
» regrets; et cependant, sire, l'impératrice-
» reine, se confiant sur la solidité des traités,
» touchée des besoins des peuples, et voulant
» remettre de l'ordre dans ses finances, fit ce
» qu'elle avoit proposé à votre majesté, en
» quoi la France l'imita jusqu'à un certain
» point. Cinq années consécutives de paix et
» d'économie ont rempli ses vues, au moins
» en partie. La mort de l'empereur, grand-
» duc de Toscane, a mis de plus à sa dispo-
» sition un trésor qui a suffi pour achever à
» peu près le paiement des dettes de l'Etat.
» Dans cette position, elle a pensé qu'il étoit
» de la convenance, et même de son devoir,
» de remettre son armée sur le pied qu'exige
» l'étendue de ses Etats, et c'est ce qu'elle fait.
» Certainement, votre majesté conviendra
» que, depuis la paix jusqu'à présent, la maison
» d'Autriche a eu beaucoup moins de troupes
» qu'il ne lui convenoit d'en avoir, vu la po-
» pulation de ses provinces, et dans la pro-
» portion des troupes de toutes les autres puis-
» sances de l'Europe. Ainsi, l'impératrice-
» reine ne fait que ce que votre majesté feroit
» elle-même à sa place; même avec les inten-

» tions les plus pacifiques. Aussi ne balancé-
» je pas à vous assurer, sire, comme chose
» qui m'est bien connue et dont je réponds,
» que la souveraine pour qui je parle ici ne
» désire rien tant que de maintenir la paix,
» qu'elle s'applaudit tous les jours d'avoir con-
» clue avec votre majesté. — M. le général, sa
» majesté impériale ne pouvoit pas mieux faire
» que de vous donner sa confiance et de vous
» employer dans la diplomatie. Vous êtes un
» excellent ministre plénipotentiaire, et il
» n'est pas possible d'en mieux remplir les
» fonctions. — Il est vrai, sire, que c'est à ce
» titre que je dois l'honneur que j'ai de pa-
» roître devant votre majesté; c'est à ce titre
» que vous me permettez en ce moment de
» vous parler d'affaires aussi importantes.
» Mais, sire, la permission que vous donnez
» au ministre de la maison d'Autriche, dai-
» gnerez-vous l'accorder pour un moment à
» Nugent? Ah! souffrez, sire, que je ne sois
» que moi-même, et daignez encore m'en-
» tendre lorsque je me dépouille de tout ca-
» ractère public, et que je ne suis plus qu'un
» homme d'honneur! Eh bien, sire, c'est
» l'Ecossais Nugent qui, dans toute la pléni-
» tude des sentimens d'honneur, qu'il n'aban-

» donnera jamais, vous garantit ici, sur sa » tête, que l'impératrice-reine seroit au dé- » sespoir de rentrer en guerre avec votre » majesté, et qu'elle n'a aucun dessein qui » puisse l'y ramener; en un mot, qu'elle ché- » rit la paix, et est entièrement disposée à la » conserver en tout ce qui dépendra d'elle. » Si je n'en avois pas une certitude absolue, » je me bornerois à remplir péniblement, et » mal, un devoir qui ne seroit qu'officiel; je » ne constituerois pas même l'homme d'hon- » neur caution du ministre. Non, aucun in- » térêt, aucune puissance ne pourra jamais » m'engager à me compromettre! Mais, sire, » recevez le serment que je vous fais, que si » vous jugez dans la suite que je vous aie dit » autre chose que la plus exacte vérité, au » premier mot que vous m'en ferez savoir » j'apporte ma tête à vos pieds. — M. le géné- » ral, puis-je vous croire? — Hélas! sire, à » qui donc croirez-vous, si ce n'est pas à » celui à qui l'honneur et la vérité sont plus » chers que la vie? Ah! sire, permettez à » l'homme qui vous admire et vous respecte » le plus, permettez-lui de vous dire la vérité » tout entière. Oui, sire, personne à mes » yeux n'a honoré l'humanité par de plus rares

» et de plus brillantes qualités que votre ma-
» jesté! Personne n'a porté à un aussi haut
» degré tout ce qui caractérise et constitue
» le génie, l'héroïsme et la vertu! Mais par
» quelle fatalité faut-il que néanmoins vous
» ayez à payer le tribut à la nature? Je ne
» vous déplairai pas pour vous l'avoir dit, je
» l'espère. Vous le pardonnerez à ma franchise
» et à la circonstance où je me trouve. Oui,
» sire, vous avez un défaut bien redoutable
» pour le genre humain ; vous êtes trop mé-
» fiant. — Je vais vous prouver, M. le géné-
» ral, que vous vous trompez, lui répondit
» le roi en souriant, car je me fie à vous. Que
» puis-je de plus, que de me fier au ministre
» d'Autriche? — C'est à Nugent, sire, que
» vous vous fiez, et vous n'y risquez rien. —
» Allons, qu'il n'en soit plus question : nous
» resterons en paix. »

Le général Nugent n'étoit pas rentré à Berlin, que déjà tout l'argent délivré pour les préparatifs étoit rentré dans le trésor. Ce fut la probité d'un seul homme qui sauva pour cette fois l'Europe. Aussi ce même homme, toujours si considéré et si estimé jusque-là, le fut-il encore plus dans la suite. On peut dire qu'il étoit vraiment chéri et respecté. Malheu-

reusement, sa santé toujours plus chancelante, le mettant hors d'état d'aller assidument à la cour, le détermina, peu de temps après, à demander son rappel. Son départ fut un vrai sujet de chagrin pour tout le monde. Il fut nommé gouverneur de Prague, où ses maux empirèrent au point qu'il perdit entièrement l'usage des jambes. Ce fut une vraie affliction pour la cour de Berlin, que de le voir dans cet état, en un voyage qu'il y fit quelques années après pour embrasser encore une fois ses amis. Frédéric, qui sut son arrivée à Berlin, voulut être du nombre. « Mais, sire, lui dit-» on, il ne peut pas faire un pas ; il ne peut pas » même se tenir debout un instant : on le porte » dans son fauteuil, qu'il ne quitte que quand » on le met au lit. — Eh bien ! ne peut-on pas » l'apporter ici comme on le porte ailleurs ? » Dites-lui que je le prie de me mettre sur la » liste de ses amis, et que je demande à pou-» voir l'assurer moi-même de tous mes senti-» mens pour lui ». Le général alla donc à Potzdam, et ce fut en lui prodiguant toutes les marques possibles d'intérêt, d'estime et d'attachement, que le roi le reçut. Quand il fut de retour à Berlin, il ne pouvoit parler des bontés de sa majesté que les larmes aux yeux.

Google

La légation de Vienne fut ensuite occupée par Van-Swithen, fils du premier médecin, et bibliothécaire de l'impératrice-reine. C'étoit un assez petit homme, en qui l'on apercevoit plus d'esprit et d'aisance que de noblesse. Il voulut voir les académiciens, et il commença par en inviter neuf ou dix à dîner chez lui. Durant ce dîner, on parla beaucoup des tours de Comus : il nous dit qu'étant à Paris il avoit acheté de Comus lui-même le secret des plus remarquables, et nous promit de nous les montrer et de nous les expliquer après dîner. Il tint parole dès qu'on eut pris le café, et il nous fit plusieurs tours de cartes et autres, avec une dextérité qui prouvoit combien il avait dû donner de soin à cette sorte d'amusement. M. Formey ne put, en ce moment, résister à son mauvais génie : comme Mérian, quelques autres et moi, nous faisions à l'envoyé de Vienne nos remercîmens de la complaisance qu'il avait de nous les montrer : « Oui, dit-il, » cela est si curieux, que votre excellence a » tort de les montrer pour rien : cela vaut de » l'argent, et à 6 sous (2 gros) seulement par » tête, vous auriez bientôt retiré de quoi nous » donner un second dîner, outre la rentrée » de l'argent que ces secrets vous ont coûté ».

Cette mauvaise et très-mauvaise plaisanterie parut avoir blessé au vif M. l'envoyé, car elle lui fit faire une autre sottise qui ne valoit guère mieux, celle de ne plus voir aucun académicien, à dater de ce jour.

M. Van-Swithen ne fit d'ailleurs aucune sensation à Berlin. Il n'avoit rien qui ne dut faire regretter son prédécesseur, et la cour n'eut guère plus de considération pour lui que la ville. Ce fut lui cependant qui négocia pour l'Autriche le premier partage de la Pologne; il eut à ce sujet quelques conférences avec le roi. « Observez, lui disoit celui-ci, que vous » n'y gagnez que d'excellentes terres, et qu'il » ne m'en reviendra que du sable. — Mais » votre majesté aura les fleuves : notre lot con- » vient à un peuple laboureur, et le vôtre à un » peuple marchand. »

Van-Swithen nous quitta peu après cette négociation : il alla à Vienne répéter sans cesse à Joseph II, que Frédéric, vieux et usé, mourroit bientôt; qu'à mesure qu'il s'affoiblissoit, ses accès de goutte devenoient plus dangereux, plus aigus et plus fréquens; que l'hiver surtout étoit une saison funeste pour lui, et que ce seroit sans doute en hiver qu'il mourroit. Ces prophéties, que le célèbre médecin

Van-Swithen n'eût peut-être osé faire, plurent à l'impatient Joseph, et nous valurent de sa part, ou de celle de son prophète, les espions qui, pendant quelques années, venoient tous les hivers rôder autour de Frédéric et le lorgner tant qu'ils pouvoient.

M. le comte de Cobentzel, aujourd'hui ministre à Vienne, succéda à M. Van-Swithen : c'étoit son début dans la carrière diplomatique; son père, gouverneur des Pays-Bas, avoit peut-être été, à ce que m'en a dit un bon juge qui l'a bien connu, l'homme de l'Europe qui savoit le mieux interroger, examiner, étudier et connoître les hommes. Ce gouverneur avoit singulièrement le talent de mettre à leur aise ceux avec qui il avoit à parler : son ton, ses prévenances, son air aisé et plein de bonhomie étoient tels qu'on ne pouvoit s'en défendre; les plus fins s'y laissoient prendre; et son attention, si bien cachée, étoit si grande que rien ne lui échappoit. Au bout d'un quart d'heure, il savoit son homme par cœur; M. de Sartine, me disoit-on, n'auroit été qu'un petit écolier auprès de lui. Quant au fils, sa physionomie, sa douceur, sa politesse plurent à tout le monde à Berlin. Mais l'affaire de la succession de la Bavière survint; le ciel se chargea de nuages,

et la position de M. de Cobentzel devint toujours plus embarrassante et plus embarrassée : il paroît qu'il avoit ordre surtout de faire retarder, autant qu'il le pourroit, les préparatifs militaires du vieux roi ; chose trop difficile même aux plus experts. Ce n'étoit pas par les propos de cour que l'on pouvoit tromper ou endormir Frédéric ; mais au moins est-il vrai que M. de Cobentzel y fit ce qu'il put ; rôle aussi pénible pour lui que peu agréable pour les Berlinois, et qu'il soutint avec courage jusqu'au moment où les négociations étoient rompues, où, à Vienne, on ne s'occupoit que de préparatifs de guerre, et où les troupes prussiennes étoient déjà en marche. Ce fut alors enfin qu'au sortir de la cour il se mit en route pour Vienne vers minuit.

Après la paix de Teschen, la cour de Vienne nous envoya un seigneur hongrois, M. le comte de Réwitzky, qui depuis a été ambassadeur à Londres, homme très-instruit, d'un esprit naturel, d'un caractère doux et honnête, de mœurs simples et nobles, et d'une sociabilité aisée et aimable.

LÉGATION D'ANGLETERRE.

M. Mitchel, chevalier de l'ordre de la Jarretière, étoit ministre d'Angleterre à Berlin depuis bien des années, lorsque j'y arrivai; et il s'est écoulé depuis cette époque quelque temps encore avant qu'il y eût aucun rapprochement entre lui et moi, non seulement parce que les Anglais devoient naturellement me paroître peu empressés à voir des Français, mais aussi parce que le chevalier Mitchel étoit du nombre des hommes de mérite qui n'ont besoin d'aucun tourbillon pour exister, et qui sont assez philosophes pour se suffire à eux-mêmes. Lorsqu'il étoit arrivé à Berlin, il avoit commencé par causer le plus grand embarras à ceux qui avoient eu à l'inviter, car il ne jouoit à aucun jeu; si bien que les maîtres et maîtresses de maisons se disoient mutuellement: « Que ferons-nous donc, durant toute une » soirée, de cet Anglais qui ne joue point? » Au bout de quelques jours, ce fut à qui ne joueroit pas, pour avoir le plaisir de causer avec cet homme, dont la conversation étoit

toujours aussi spirituelle que simple, et aussi agréable que spirituelle. Il avoit en effet autant de mérite du côté de l'esprit que du côté du caractère; je n'aurai besoin pour le prouver que d'un seul mot. Il avoit été lié de la plus étroite amitié avec l'auteur de l'*Esprit des Lois*.

A une époque où le courrier d'Angleterre avoit manqué trois fois de suite, le roi lui dit, dans une audience publique: « Est-ce que vous » n'avez pas le *spleen*, M. Mitchel, quand le » courrier manque ainsi? — Non pas, sire, » quand il manque, mais bien quelquefois » quand il arrive ». Pendant la guerre de sept ans, qu'il a faite tout entière à la suite du roi, les Anglais avoient promis à Frédéric d'envoyer une flotte dans la mer Baltique, pour protéger le commerce et contenir les Suédois et les Russes: cette flotte n'est jamais venue; de sorte que les Suédois ont librement transporté leur armée en Poméranie, ainsi que tout ce dont elle avoit besoin, et que les Russes ont de même approvisionné leurs troupes par mer, et formé le siége de Colberg, sans compter le tort qui en résultoit pour le roi et pour le commerce de ses sujets. Ce manquement de parole de la part de l'Angleterre devoit donc donner beaucoup d'humeur à Frédéric,

qui ne cessoit de s'en plaindre au chevalier, et à qui celui-ci étoit quelquefois fort embarrassé de répondre. A la fin, le chevalier, qui avoit été constamment prié à dîner tous les jours, ne reçut plus l'invitation accoutumée : les généraux, le rencontrant vers l'heure de midi, lui dirent : « Allons, M. Mitchel, voilà » l'heure du dîner. — Ah! messieurs, répon- » dit-il, point de flotte, plus de dîner ». Ce mot fut redit, et les invitations revinrent.

Après l'affaire de Port-Mahon, le roi lui dit : « M. Mitchel, savez-vous bien que vous » débutez fort mal ? Comment ! dès votre » première campagne votre flotte est battue, » et Port-Mahon est pris ! Le procès que » vous faites à votre amiral Bing est un » mauvais emplâtre qui ne guérit pas le mal. » Oh! vous avez fait là une fichue campagne! » — Sire, il faut espérer qu'avec l'aide de » Dieu nous en ferons une plus heureuse » l'année prochaine. — Avec l'aide de Dieu, » Monsieur? Je ne vous connoissois pas cet » allié-là ! — Nous comptons cependant » beaucoup sur lui, quoiqu'il soit celui qui » nous coûte le moins. — Comptez, comp- » tez; vous voyez qu'il vous en donne pour » votre argent. »

M. Mitchel avoit peu de sociétés, ou du moins s'il avoit quelques sociétés formées selon ses goûts, il ne figuroit point dans les tourbillons sans nécessité. Il étoit pour lui-même, comme pour les autres, une fort bonne compagnie ; son cercle particulier n'embrassoit guère qu'un petit nombre d'anciennes connoissances, M. César et quelques académiciens, à la tête desquels je place notre doyen d'âge, M. de Francheville. Le ministre anglais le plaçoit toujours à côté de lui, et le servoit lui-même selon ce que pouvoient requérir son âge et sa santé. Le caractère loyal et candide de cet académicien plaisoit beaucoup au chevalier, qui, à côté de lui, éprouvoit lui-même une douce satisfaction à n'être que franc, simple et bon homme : mais si l'un de ses convives se hasardoit à troubler ce repos des esprits par quelques mots propres à mortifier ou embarrasser quelqu'un, alors lui-même étoit très-prompt à le repousser.

Ce chevalier étoit vraiment ami et partisan de la philosophie et de la vertu. Pendant la guerre de sept ans, et lorsque Frédéric étoit le plus mécontent de l'Angleterre, les ministres de Londres firent, dans une dépê-

che particulière et toute consacrée à cet objet, des reproches graves et détaillés à cet envoyé sur ce qu'il ne leur parloit jamais des sarcasmes mordans et nombreux que ce souverain se permettoit contre eux. Le chevalier, de qui je tiens cette anecdote, leur répondit qu'en acceptant sa mission il s'étoit regardé comme chargé de maintenir et de consolider les liens qui existoient entre sa patrie et un allié très-important; qu'il n'avoit voulu être que ministre de concorde et de bonne union; que si l'on avoit le dessein de faire de lui un ministre de haine, de petites tracasseries et d'odieuses délations, on pouvoit lui nommer un successeur, vu que c'étoit là un rôle auquel il ne s'abaisseroit jamais; que l'on ne devoit pas croire pour cela qu'il fût moins dévoué à sa patrie que tous ceux par qui on pourroit le remplacer; qu'il savoit très-bien démêler ce qui étoit de nature à nuire d'avec ce qui étoit indifférent; que si sa majesté prussienne venoit à changer de dispositions, il en seroit certainement instruit aussitôt qu'un autre, et qu'il ne perdroit pas un instant à les en informer; mais qu'il les prioit de bien considérer que tous les propos qu'ils lui citoient dans leur dépêche, et qu'il

avoit très-bien sus dans le temps, n'avoient été que les premiers mouvemens d'un homme qui a autant de vivacité et de sensibilité que de génie, ou même de simples plaisanteries jetées en avant, soit pour tromper les autres, soit pour les engager à se découvrir; et qu'enfin il étoit de son devoir de leur rappeler que pour bien juger de cet homme extraordinaire, et même de ce qu'il disoit, ce n'étoit rien que de recueillir ses paroles, à moins qu'on ne sût également bien en quels momens, dans quelles circonstances, dans quelles vues il les avoit dites. « Eh bien! » m'ajouta-t-il, ma réponse produisit tout » l'effet que je pouvois désirer. J'ai toujours » su toutes les plaisanteries, toutes les épi» grammes échappées au roi, n'importe con» tre qui, jamais je n'en ai rapporté aucune » dans mes dépêches, jamais on ne m'en a » plus demandé, et l'on m'a laissé ici. Je » rougirois de mon métier s'il falloit des» cendre à cette sorte de commérage. »

Dans un moment où, n'étant que nous deux chez lui, nous parlions peu avantageusement de la plupart des hommes qui formoient alors la société ordinaire de Frédéric, je lui avouai n'avoir pu encore comprendre

comment un roi qui avoit tant d'esprit et même de génie pouvoit choisir pour compagnie des hommes si bornés et si peu capables de l'entendre. « Je vais, me dit-il, » vous expliquer cela en deux mots : ces » hommes lui sont nécessaires comme autant » de mouchoirs sales dans lesquels il crache » son esprit. C'est sous ce rapport qu'il en a » besoin, et qu'ils lui conviennent. »

M. le chevalier Mitchel est mort à Berlin d'une hydropisie de poitrine, qui s'est formée très-rapidement à la suite d'un rhume peu inquiétant en apparence. Lorsque son médecin, le célèbre anatomiste M. Mekel, s'aperçut de cette hydropisie qu'il n'avoit pas prévue, il abandonna son malade, lequel, durant les deux ou trois jours qu'il vécut encore, attendit et demanda inutilement des secours. Cet abandon fut un scandale pour le public, et surtout pour les amis du chevalier.

Un an environ après sa mort, M. César, d'après les ordres du prince Henri, m'envoya un billet où l'on m'invitoit à me trouver tel jour à midi, en frac à l'anglaise, cheveux en queue ou avec une perruque ronde, sans épée et sans aucune sorte de costume particulier ou décoration, mais en bottes et avec

chapeau rond et baguette à la main, en telle église où le chevalier avoit été inhumé, pour y assister à l'installation du buste de ce digne et respectable ami des hommes et de la vertu. Nous nous trouvâmes environ trente hommes à cette cérémonie, ayant à notre tête le prince, qui avoit fait faire le buste, et qui le faisoit placer en présence de tous ceux qui avoient eu le plus de part à l'estime et à l'amitié du défunt. Le prince n'avoit lui-même que le costume qu'il nous avoit prescrit, sans cordon ni ordres. Après la cérémonie, nous nous rendîmes tous chez M. César. Comme le temps étoit fort beau, nous fîmes ce trajet à pied : lorsqu'on vint nous annoncer que le dîner étoit servi, nous passâmes dans la salle à manger, sans aucune sorte d'attention pour les rangs. Le prince lui-même, ainsi que tous les autres convives, marcha dans la foule et avec ceux près de qui il se trouvoit. On en usa de même pour les places, en se mettant à table. Le hasard seul décida des voisins de chacun de nous : le dîner fut d'ailleurs fort gai, et chacun se retira ensuite comme et quand il le voulut.

Après la mort de M. Mitchel, l'Angleterre nous envoya M. Elliot, homme d'esprit et délié ; de plus, assez bel homme, très-vif et très-

aimable, original sans doute : on n'est point Anglais sans cela. Un jour que nous dînions avec lui chez l'envoyé de Russie, M. Borrelly et moi, il nous soutint que Shakespear étoit vraiment sublime, et bien plus souvent que Corneille, et que Racine ne l'étoit jamais. La preuve qu'il nous donna de cette assertion presque généralement admise en Angleterre, c'est que Racine est toujours égal, et qu'on ne peut se figurer le sublime que sous l'image d'une sommité extrêmement élevée entre des abîmes; or, l'égalité continue de Racine excluoit, selon lui, toute idée de sommité semblable; au lieu que les trivialités de Shakespear servoient à relever davantage les beautés de son génie par le contraste singulier qu'elles offroient.

Dans une autre occasion, il voulut nous prouver que la langue française, que d'ailleurs il parloit fort bien, étoit une langue essentiellement pauvre, en comparaison de la plupart des autres langues de l'Europe, et surtout de la langue anglaise.

C'est vers le même temps que s'alluma la guerre d'Amérique. Le roi, dans une audience publique, lui en parla. « Eh bien! monsieur, » lui dit-il, vous voilà donc en guerre avec

» vos colonies? — Sire, il y a lieu d'espérer
» que nous nous raccommoderons. — Je le
» souhaite sincèrement, monsieur, mais c'est
» un terrible moyen de se raccommoder, que
» de se faire la guerre. — Nous sommes as-
» surés, sire, que cette guerre se terminera
» heureusement et bientôt. — Monsieur, j'ai,
» par malheur, tant eu à m'occuper de guerre,
» qu'il peut m'être permis d'avoir à ce sujet
» des opinions bien prononcées. C'est une
» chose effrayante que d'être obligé de faire
» la guerre, même près de chez soi : une ar-
» mée a tant de besoins à chacun desquels il
» faut pourvoir à l'instant même, sous peine
» de tout perdre, qu'il est bien difficile d'y
» suffire, quand même on a ses ressources
» presque sous la main ; mais si l'armée est au
» bout du monde, ah! monsieur, croyez-en
» un vieux praticien, pourvoir cette armée
» de tout ce qu'il lui faut, c'est le chef-d'œu-
» vre de la prudence humaine. »

Souvent, dans la société, on parloit de cette guerre à M. Elliot, et ceux qui cherchoient à lui plaire en paroissoient quelquefois effrayés, surtout après que les Français se furent déclarés pour les Américains. Jamais il ne répondoit qu'en montrant une sécurité par-

Digitized by Google

faite. « Tout ce qui peut nous arriver de pire, » disoit-il à la fin, c'est qu'au lieu d'être le » premier peuple du monde, nous serons le » second. »

A cette même époque, il crut avoir le ver solitaire, et obtint un congé pour aller consulter les plus habiles médecins en Angleterre et en France : il passa plus de deux mois à Paris. A son retour à Berlin, et lorsqu'il reparut à la cour, la reine lui demanda si, vu la circonstance de la guerre, il n'avoit pas eu peur d'être arrêté en passant par Paris, et même en y séjournant. « Oh! madame, ré» pondit-il, il y a long-temps que les Anglais » et les Français sont des peuples civilisés. » Cette réponse parut maligne et eut l'air d'un sarcasme : on la cita beaucoup, mais on en fut très-mécontent.

Il nous étoit venu deux Américains, envoyés, disoit-on, par les Etats-Unis, pour négocier auprès de Frédéric des achats d'armes et autres secours. M. Elliot, les traitant toujours comme compatriotes, fit tout au monde pour en être regardé comme un véritable ami : il ne les quittoit pas. C'étoit, pour ainsi dire, leur ombre. Un soir, peu après qu'il venoit de sortir pour aller dans une so-

ciété où ils étoient priés, on leur enleva leur cassette, qui fut rapportée le lendemain, avec l'argent, les bijoux et les lettres-de-change qui s'y étoient trouvés; mais les pleins pouvoirs et les instructions, qu'ils y avoient également renfermés, ne revinrent pas. Tout le public regarda M. Elliot comme auteur du vol. Il n'y eut qu'un cri contre lui, d'autant plus qu'il ne fit aucune démarche pour se disculper, et feignit de ne pas même soupçonner qu'on l'accusât. On croyoit que Frédéric alloit tonner, et venger le droit des gens si perfidement et si audacieusement violé jusqu'en sa cour et sous ses yeux: on se trompa; cette affaire n'eut aucune suite, on n'eut pas même un mot à citer qui vînt du roi.

M. Elliot étoit devenu éperdument amoureux de mademoiselle de Krauth, et l'avoit épousée qu'elle n'avoit pas seize ans, lui-même n'en ayant pas beaucoup plus de trente. Cette jeune demoiselle, fille unique de madame de Werels, étoit, sans contredit, la plus belle personne de ce pays-là. Heureux par sa femme, il ne fut d'abord occupé que du soin de la rendre également heureuse, et il eut recours pour cela à tous les moyens que sa fortune et ses réflexions lui fournirent; il lui procuroit les

agrémens de la société les plus convenables ; il choisissoit et varioit les compagnies qu'il rassembloit autour d'elle; mais en même temps il cherchoit à lui faire acquérir quelques talens, et à lui former l'esprit et le cœur. Par malheur, cette jeune dame si belle étoit bornée, capricieuse et entêtée autant que vaine et coquette. Lès leçons l'ennuyèrent, quelques précautions que l'on prît pour les donner. Cette dame ne voulut lire que les romans les plus frivoles, et elle finit par ne plus recevoir qu'avec humeur et dureté les représentations les plus ménagées et les plus amicales. Cependant elle devint grosse, et, arrivée au terme, elle accoucha d'une fille, peu avant l'époque où son mari dut partir pour le Danemarck.

Ce mari, toujours tendre, lui promit, en la quittant, de mettre tous ses soins à lui préparer une habitation propre à lui plaire, et de revenir ensuite la chercher. Il ne songea qu'à lui tenir parole ; mais il eut le chagrin de voir que jamais cette dame, dans ses réponses, ne témoignoit aucun désir de le rejoindre. Lors même qu'il annonça que l'époque de leur réunion approchoit et pouvoit se fixer, elle ne lui parla que de délais indéterminés, qu'elle appuyoit sur des raisons de

santé et autres prétextes aussi peu fondés, sur lesquels un bon diplomate n'est jamais trompé. Toutes ces circonstances, si propres à inquiéter M. Elliot, l'engagèrent à ordonner le départ, et à en marquer le jour ; lettre à laquelle la belle dame répondit en déclarant qu'elle ne s'expatrieroit jamais.

Cette réponse fière et pleine d'amertume étoit longue et méditée, et M. Elliot, sachant bien que sa femme n'étoit pas capable d'en rédiger où il y eût autant d'ordre, de suite et de développement, fut dès-lors convaincu qu'elle avoit un aide. C'est ce qui fut cause qu'à l'instant même il partit avec un seul domestique, arriva un soir à Berlin peu avant la nuit, s'annonça sous un nom supposé et comme négociant de Hambourg, et alla descendre chez son ami M. Belitz, médecin anglais, établi en Brandebourg depuis quelques années, envoya secrètement aux informations, apprit que sa femme étoit allé à un picnic chez Michélis, au Parc, d'où elle ne reviendroit qu'après minuit; se transporta chez elle, rassembla, en entrant, tous les domestiques dans une chambre, où il les renferma sous clef, passa dans l'appartement de sa femme, força la serrure du secrétaire, et prit tous les pa-

piers, parmi lesquels il trouva, de la main du beau Kniphausen, cavalier du prince Henri et cousin de sa femme, le brouillon de la lettre offensante qu'il en avoit reçue ; se rendit de là dans l'appartement de son enfant, ordonna à la nourrice de prendre à l'instant ses hardes et celles de l'enfant pour le suivre ; envoya à la poste commander des chevaux pour *Elliot, ministre plénipotentiaire de sa majesté le roi d'Angleterre près le roi de Danemarck, et partant pour Copenhague avec son enfant et quelques domestiques ;* descendit enfin à l'écurie, et obligea, l'épée à la main, le cocher, qui d'abord s'y refusoit, à atteler sa voiture pour venir avec lui jusqu'à la poste, et partit enfin en donnant de sa main, et avec sa signature, à la porte de la ville, la même déclaration que l'on vient de voir.

On conçoit le bruit que fit cette aventure ; tout le monde admira les précautions que ce mari avoit su prendre pour s'assurer, avant tout, de son enfant, et en constater l'identité contre les chicanes qu'on pourroit imaginer dans la suite. Dès qu'Elliot fut revenu à Copenhague, il écrivit au beau Kniphausen, et lui demanda raison de la minute qu'il avoit en main. Ce Kniphausen, qu'on n'avoit pas

surnommé le *beau* sans raison, mais qui d'ailleurs étoit excessivement fier, fat et vain, répondit avec hauteur à Elliot; de sorte que celui-ci repartit à l'instant, mais avec un secrétaire, deux domestiques, et sous son nom. Cependant le prince Henri, informé de ce qui se passoit, et s'intéressant au sort de la fille de son amie madame de Werels, se rendit à la campagne, assez peu distante de Rheinsberg, où madame Elliot s'étoit retirée depuis l'esclandre de Berlin, et usa de tous les moyens possibles pour la ramener à son devoir et à la raison : ce fut en vain. Cette folle lui répondit, avec morgue et emportement, qu'elle aimoit son cousin, qu'elle en seroit la femme en dépit de l'univers, et que si elle ne pouvoit pas en être la femme, elle en seroit la maîtresse, ou même la servante, et qu'elle coucheroit avec lui autant qu'il le voudrait, et ainsi qu'elle déclaroit l'avoir déjà fait. Le prince, trop assuré qu'il n'y avoit rien à espérer d'une fille aussi dévergondée, revint à Rheinsberg, et fit appeler Kniphausen, chez qui il espéroit trouver plus de bon sens; mais il en fut encore plus mal reçu. Ce cavalier osa lui demander de quel droit il se mêloit d'affaires qui ne le concernoient point. Il s'oublia jusqu'à lui dire

que tous les princes n'étoient que des tyrans, qui, non contens de l'esclavage qu'ils établissoient chez eux, ne songeoient qu'à faire peser le joug de leur despotisme jusque dans l'intérieur des familles. Le prince lui dit de se retirer dans sa chambre, où il lui fit signifier ensuite qu'il le renvoyoit de son service, et lui ordonnoit de sortir de son château dans le jour, avec défense d'y reparoître jamais.

Kniphausen partit, et deux heures après on vit arriver Elliot, qui, en descendant de voiture, monta chez M. de Kaphensk, aide-de-camp de cavalerie du prince. « Mon cher Kaphensk, lui dit Elliot, pouvez-vous me dire où » est Kniphausen? — Non, répondit le militaire, il y a deux heures qu'il nous a quittés » en homme bien et dûment chassé par le » prince. — Mais quelle route a-t-il prise? — » Je vais le faire demander à la poste. »

On sut que Kniphausen avoit pris la route du Meklenbourg, sans doute pour échapper aux recherches. Elliot se hâta de courir après lui, et arriva vers les trois heures du soir à une petite ville où il n'y avoit qu'une auberge qui fût passable. Notre ministre plénipotentiaire, qui ne pouvoit courir sans prendre par tout des informations très-détaillées, demanda s'il

pouvoit loger dans cette auberge. On lui répondit que non, attendu qu'un autre voyageur venoit de la retenir tout entière pour lui seul. A cette sage précaution, Elliot ne doute pas qu'il n'ait trouvé son homme; il monte, armé de son épée, de ses pistolets et d'une bonne canne; il entre, ferme la porte sur lui, fait sa proposition, et essuie un refus. Alors, ne se possédant plus, il charge de sa canne les épaules du galantin, jusqu'à ce que celui-ci consente à se battre. En allant chercher les champs, Kniphausen se met à soutenir qu'il ne fait plus assez clair, et qu'il faut remettre la partie au lendemain matin : Elliot, au contraire, prétend qu'il fait encore assez jour pour l'homme sensible qui est offensé et qui a soif de vengeance. Le premier parle si haut qu'il faut bien que les habitans comprennent qu'il s'agit d'un duel. On se met en conséquence à les suivre; si bien qu'au sortir de cette petite ville, ils se voient entourés de deux à trois cents personnes. Elliot comprend, non sans vif regret, qu'on ne peut pas se battre au milieu de cette foule. Ainsi, il consent à remettre la partie au lendemain, à l'heure où il fera jour, et l'on retourne à l'auberge.

L'Anglais se hâte de se coucher, ayant grand besoin de repos; mais lorsqu'il se lève le lendemain à la pointe du jour, il apprend que son noble adversaire s'est enfui vers le milieu de la nuit. Ne sachant plus où il pourra en avoir des nouvelles, il se détermine à se rendre à Berlin, où il ne manque pas de dire à qui veut l'entendre tout ce qui s'est passé à Rheinsberg et dans le Meklenbourg. Le beau Kniphausen étoit aussi venu dans cette capitale, espérant d'y trouver quelque secours, ou au moins un asile; mais un de ses cousins, le baron de Keith, homme instruit, et philosophe fort sérieux, ayant appris tout ce qui se débite, vient le trouver et lui dit: « J'étois » votre ami; mais depuis toutes les infamies » dont vous vous êtes couvert, je vous dé- » clare que je ne le suis plus; cependant » vous êtes encore mon cousin, et à ce titre » vous me faites rougir; or, je ne veux de » déshonneur ni pour moi ni pour les miens; » ainsi vous vous battrez avec Elliot, ou » bien vous périrez de ma main; c'est à vous » à choisir. »

Kniphausen, qui connoissoit le caractère inflexible de son cousin, jugea que ce qu'il y avoit de moins périlleux pour lui étoit de se

battre. Keith fut chargé de porter le cartel et de convenir du lieu et de l'heure du rendez-vous, ainsi que des armes. On partit avec les témoins et de bons pistolets pour Baruth, petite ville de Saxe, à six milles de Berlin. On parla d'accommodement; Elliot tira un papier de sa poche, où il avoit rédigé d'avance la déclaration au moyen de laquelle il consentiroit à ne pas se battre, et exigea que Kniphausen la copiât mot à mot de sa main, et la signât sans y rien changer et sans en rien omettre. Non seulement il y déclaroit formellement reconnoître Elliot pour un homme d'honneur, exempt de toute espèce de reproche, de blâme ou de tort, mais de plus, il attestoit que les deux lettres dont Elliot étoit porteur ne renfermoient que des assertions fausses, controuvées et calomnieuses, et que quiconque les avoit écrites ou dictées étoit évidemment, et de sa connoissance certaine, un homme vil et faussaire. Kniphausen, ayant lu cet écrit, jura qu'il ne le signeroit jamais. Ainsi les témoins postèrent les deux champions : Elliot offrit à Kniphausen de tirer le premier, ce que celui-ci accepta. Son coup n'ayant pas porté, on en revint aux propositions. Kniphausen demanda seulement de

changer ou supprimer quelques mots. *Pas une seule lettre*, répondit Elliot. On reprit place. Elliot tira : un heureux mouvement de tête de la part de Kniphausen donna passage à la balle, qui s'enfonça derrière lui dans l'arbre auquel ce champion étoit adossé. On rechargea les armes, et Kniphausen tira ; sa balle toucha légèrement à la hanche Elliot, qui n'en parla pas. Ce fut alors que la peur fut la plus forte : le beau cousin copia et signa tout ce qu'on voulut, et Elliot partit à l'instant pour revenir à Berlin se faire guérir d'une fièvre avec diarrhée, dont il étoit très-fatigué depuis une dixaine de jours, mais dont il n'avoit jusque-là voulu parler à personne. Il fit en même temps ce qu'il falloit pour assurer son divorce, et repartit au bout de deux jours pour Copenhague.

Le beau cousin ayant voulu se reposer à Baruth, y fut arrêté par le magistrat et mis aux arrêts. Quand le divorce fut prononcé, il épousa la belle cousine, avec laquelle il se retira à la campagne, personne ne voulant plus les voir ni l'un ni l'autre. L'ennui vint bientôt les y joindre; les reproches suivirent et amenèrent les mauvais procédés. Ils y sont morts peu d'années après leur mariage, ayant

trop à regretter, et sans que personne les regrettât.

« M. Thiebaut a-t-il été fidèlement instruit des détails relatifs à la querelle et au duel? nous nous permettrons quelques doutes; la foiblesse de Kniphausen descendit-elle à une aussi honteuse lâcheté? M. Elliot satisfit-il son courroux et sa jalousie avec une violence aussi brutale? Du reste, quelque juste, quelque ferme, quelque mesurée que pût être la conduite de cet Anglais, il ne parvint point à se soustraire au ridicule qui frappe l'époux d'une jolie femme dès l'instant qu'il donne de l'éclat à une aventure galante. Madame Elliot, loin d'être bornée, a toujours dû ses nombreux succès autant aux agrémens de son esprit qu'aux grâces de sa figure. Sa mort eût certainement causé des regrets; mais elle vit remariée en troisièmes noces avec M. de Aresteed, ancien officier du régiment des hussards du corps. Nous apprenons qu'à l'heure même, par un privilége que bien des femmes lui envieront, elle conserve encore les moyens et l'art de plaire. » (*Edi.*)

J'ai nommé ci-dessus le médecin M. Bélitz: c'étoit un charlatan qui avoit autant d'esprit que d'originalité. Il étoit venu à Berlin pour

y pratiquer l'inoculation; mais il n'inocula personne, parce que les médecins du pays n'avoient pas attendu son arrivée pour le faire eux-mêmes avec succès. Cependant il parvint à se faire quelque réputation, à quoi ne contribua pas peu la réponse singulière qu'il fit au roi. Ce monarque, ayant voulu le voir, lui demanda combien il avoit tué de personnes, et il répondit avec son accent anglais : « Moins » que vous, sire ». Le roi sourit, parla médecine et petite-vérole, et le renvoya. Il étoit encore plus apothicaire que médecin; il préparoit lui-même tous les remèdes qu'il prescrivoit, et les faisoit payer encore plus cher que ses visites.

M. Elliot fut remplacé à Berlin par ce M. Harris qui depuis a été ambassadeur en Hollande, et est devenu mylord Mammelsbury. Sa mission en Prusse fut son début dans la carrière politique. Je ne sais s'il ne songea d'abord qu'à se former, ou si on lui avoit recommandé plus de retenue que n'en avoit eu son prédécesseur; mais il se communiqua peu, et ne fit presqu'aucune sensation. Je ne sais guère d'autre anecdote sur son compte que celle de mademoiselle Quinson, sa maîtresse. Un histrion, fort mauvais sujet, nommé

Saint-Huberty, avoit amené de France à Berlin quatre jeunes personnes qu'il plaça à beaux deniers comptans, l'une chez l'envoyé de Bavière, une seconde chez M. de Goltz, officier dans les gendarmes et frère de celui qui étoit ministre à Paris, et la troisième, mademoiselle Quinson, chez M. Harris. Quant à la quatrième, qui étoit la plus laide, mais qui annonçait déjà les talens qui l'ont illustrée depuis, Saint-Huberty en fit sa femme. M. Harris plaça mademoiselle Quinson dans un joli appartement, où elle ne reçut jamais que ceux que lui-même y amenoit. Elle se conduisit si bien, que, lorsqu'il obtint un congé, à la suite duquel il fut nommé à l'ambassade de Hollande, il lui offrit une pension si elle ne consentoit pas à se retirer dans un couvent sur les bords du Rhin, où elle vivroit en attendant qu'il sût ce qu'il deviendroit, sauf à reprendre la pension s'il restoit en Angleterre, et à se réunir à lui s'il revenoit sur le continent. La belle préféra le second parti; d'où l'on peut présumer qu'ils se sont effectivement rejoints.

LÉGATION DE SAXE.

Les ministres de Saxe à Berlin ne sont pas, à la vérité, ceux qui m'ont accueilli avec le plus d'empressement; mais j'en ai constamment reçu les mêmes politesses durant les vingt ans que j'ai demeuré en Brandebourg; au surplus, ils n'ont été que deux à remplir cet intervalle de vingt ans; l'un, M. le baron de Stuthereim, et l'autre, M. le comte de Zinzendorff.

Un jour que nous dînions lui et moi chez l'envoyé de Russie, avec la fameuse princesse d'Achkoff, celle-ci ayant nommé un ministre étranger qui étoit à cette époque à Dresde, M. de Stuthereim se hâta d'en dire beaucoup de bien; son empressement à cet égard auroit dû édifier la dame voyageuse, mais cette dame étoit rarement telle qu'on pouvoit se l'imaginer. « Comment pouvez-vous, reprit-elle, dire » tant de bien d'un homme semblable? Je ne » suis pas d'une bien grande sévérité, car je » sais comment on doit vous évaluer, vous

» autres hommes : vous vous ressemblez tous; » foibles et pleins de prétentions, orgueilleux » et injustes, toujours disposés à la tyrannie: » vous vous valez tous. Cependant, quoique » nous ayons tant à souffrir de votre part, et » tant à vous pardonner, il est au moins vrai » que ce qui indique un défaut absolu de sen- » timens ne se peut tolérer même chez vous; » et la conduite de cet envoyé envers sa femme » ne dénote-t-elle pas ce défaut? Elle est laide, » j'en conviens; mais il le savoit quand il l'é- » pousa. Si cette laideur le justifie de n'avoir » pas eu d'amour pour elle (1), le justifie- » t-elle aussi de l'avoir conduite en France » pour la ruiner, l'abandonner et la renvoyer » seule en son pays, quand il en a dépensé » tout le bien en maîtresses et autres extrava- » gances? Eh bien! tout cela n'est rien en » comparaison de ce qui suit. Cette pauvre » femme, n'ayant plus rien, se retire chez son » frère : ce frère meurt sans enfans, et elle en » est la seule héritière; or, ce frère étoit très- » riche, ainsi qu'elle l'avoit été elle-même. » Que fait le mari en cette circonstance, lui,

(1) Observez que la princesse d'Achkoff étoit elle-même fort laide.

» toujours dépensier, et qui n'avoit pas de
» fortune? il vient à la ville où elle est, pour
» se racommoder avec elle, c'est-à-dire pour
» en avoir le bien, ou peut-être la ruiner en-
» core. Heureusement elle a fait en cette oc-
» casion ce qu'elle se devoit à elle-même; en
» arrivant, il descend familièrement chez elle :
» elle étoit à sa toilette; elle le reçoit froide-
» ment, comme on reçoit une simple connois-
» sance, sans se déranger; lui demande s'il
» compte rester quelques jours en ce pays, où
» il logera, et s'il lui fera l'honneur de dîner
» chez elle *ce jour-là*. Ces questions, et le ton
» qui les accompagnoit, lui firent sentir enfin
» qu'il ne réussiroit pas, et il repartit à l'ins-
» tant. Je ne pense pas qu'on doive lui par-
» donner d'avoir manqué de sentimens jusqu'à
» vouloir se rapprocher d'une femme qu'il
» n'aimoit pas, d'une femme qu'il avoit ruinée
» et si cruellement abandonnée, et de s'en
» rapprocher parce qu'elle est redevenue ri-
» che! Il n'a montré de cœur qu'en ce qu'il
» s'est hâté de repartir sur la réception qu'on
» lui a faite. — Mais, reprit M. de Stuthereim,
» on assure que ce n'est pas à lui qu'il faut at-
» tribuer la démarche que vous lui reprochez :
» il ne l'a faite que malgré lui; ce sont ses pa-

» rens qui l'y ont en quelque sorte forcé.
» Quant aux premiers torts qu'il a eus envers
» sa femme, ce sont des fautes de jeunesse
» dont il est loin de s'applaudir. Au surplus,
» j'en ai dit le bien que nous en disons tous:
» je ne parle de lui que selon ce qu'il est chez
» nous; et il y est tel que nous avons tous pour
» lui la plus grande considération ». La princesse répliqua, car elle n'est pas femme à reculer; mais le baron ne dit plus rien: alors la princesse d'Achkoff, s'adressant à moi, dit:
« Vous faites des choses admirables en France!
» vous faites banqueroute à l'Europe; tout le
» monde est opprimé, dépouillé et ruiné;
» mais vous jetez trente millions par les fenê-
» tres pour le mariage de votre dauphin! Il
» est vrai que, par la faute de cette police que
» vous vantez tant, les filoux troublent vos
» fêtes. Dix-huit cents personnes périssent au
» feu d'artifice; mais qu'importe? le feu d'ar-
» tifice devoit être une merveille! Banque-
» route, folles dépenses et assassinats. Oh!
» monsieur, cela est beau! cela est grand! En
» Russie, nous avons une souveraine qui agit
» tout autrement; elle ne fait point de dettes,
» elle paye exactement; on n'assassine point
» chez elle; mais une caisse particulière tourne

» mal, l'impératrice n'y est point intéressée ;
» n'importe; il suffit qu'elle en ait permis la
» formation, elle en remplit le *déficit*. De quel
» œil pensez-vous que la postérité voie cette
» comparaison? »

La santé du baron de Stuthereim s'altéra à la fin fort sensiblement à Berlin. Les sables du Brandebourg ne lui valoient pas mieux qu'à moi et à beaucoup d'autres. Il eut des obstructions et fut menacé de mélancolie. Ainsi il demanda et obtint son rappel, et il s'en retourna à Dresde, où il fut nommé ministre des affaires étrangères, qu'il à conduites durant un assez grand nombre d'années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

En quittant Berlin pour revenir en France, j'ai laissé dans cette ville M. le comte de Zinzendorff, qui avoit remplacé M. de Stuthereim, ministre non moins sage, poli et discret, mais ayant la physionomie plus ouverte et plus libre, et en général l'air, le ton et les allures plus aisés, plus décidés et plus francs. M. de Zinzendorff, dont le nom est très-illustre dans l'Empire, est digne de le porter; voilà comme on l'a toujours jugé à la cour de Frédéric.

On parloit un jour chez lui du prince Xavier

de Saxe, autrefois duc de Courlande, et vivant en France, où il s'étoit fixé près de madame la dauphine, sa sœur. Ce fut à ce propos que je lui contai ce qui suit : « J'avois vingt-sept ans » lorsque, durant la guerre de sept ans, et » vers la fin du mois de mars, j'eus à me » rendre à Besançon, de la Haute-Alsace, où » j'étois alors. J'arrivai le soir à Lure, petite » ville qui est sur les frontières de l'Alsace et » de la Franche-Comté. L'auberge où je des- » cendis, la seule convenable qu'il y eût à » cette époque en cette ville, ne retentissoit » encore que de l'aventure qui y étoit arrivée » peu de jours auparavant, et que voici : Deux » officiers, paroissant venir de Paris et re- » tourner à l'armée, y étoient entrés, n'ayant » que de simples redingotes par-dessus leurs » uniformes, et sans aucune sorte de déco- » ration. L'un étoit encore jeune, et l'autre » étoit beaucoup plus avancé en âge. En en- » trant dans cette auberge, ils demandèrent » si on pourroit les loger, et prièrent ensuite » qu'on chauffât bien leurs chambres, se » plaignant beaucoup du froid et de l'humi- » dité dont ils avoient eu à souffrir toute la » journée. L'hôtesse, bonne et grosse femme, » fort active, leur proposa, en attendant que

» leurs chambres fussent chauffées, d'entrer » dans le poêle, pièce assez grande, toujours » fort chaude, parce qu'elle est placée der- » rière la cuisine, qui, selon l'architecture du » pays, n'en est séparée que par une plaque » de fonte. Ces deux messieurs entrèrent donc » dans le poêle, et s'y trouvèrent si bien qu'ils » résolurent d'y souper. Peu de temps après » parurent quatre jeunes gens, lieutenans ou » sous-lieutenans en divers corps, et qui » avoient obtenu des congés de semestre du- » rant cet hiver. Enfans du lieu, ils venoient » souvent à cette auberge pour y apprendre » quelques nouvelles. Ils entrèrent dans le » poêle, se rangèrent derrière la plaque de » fonte, qu'on appelle *la taque*, et là, ils » se mirent à examiner les deux voyageurs, » qui gardoient le plus profond silence ou ne » se disoient que quelques mots à voix basse. » Comme ceux-ci n'avoient rien qui parût » fort imposant, nos jeunes gens se mirent » aussi à se parler bas, ensuite à ricaner, » puis à rire aux éclats, et enfin à fredonner, » chanter et siffler. Comme toutes ces imper- » tinences ne troublèrent en rien le calme des » deux étrangers, les étourdis ayant fini leur » rôle, partirent. L'hôtesse vint un moment

» après pour mettre le couvert. Tandis qu'elle » en étoit occupée, le plus jeune des deux » voyageurs lui demanda assez nonchalam- » ment si elle connoissoit les quatre jeunes » gens qui venoient de se retirer. « *Oh! oui,* » *monsieur,* dit-elle, *ils appartiennent à qua-* » *tre familles des plus respectables de cette* » *ville ; ils sont ici en semestre* ». Alors cet » officier tire ses tablettes, prend son crayon, » et demande à la dame de lui donner leurs » noms et ceux des régimens où ils servent. » En ce moment, la bonne hôtesse eut peur » qu'ils n'eussent fait quelque sottise ; mais » après ce qu'elle avoit dit, elle ne pouvoit » plus reculer. On voulut tout savoir, et on » écrivit tout ; après quoi on remit les tablettes » en poche, on la remercia, et on demanda » le souper. L'hôtesse eut beau regarder la » physionomie de ces messieurs, elle n'y dé- » mêla rien, et n'en eut que plus peur. Elle » étoit tourmentée de ses craintes lorsque » l'un des quatre jeunes gens reparut. « *Mon* » *Dieu!* lui dit-elle, *qu'avez-vous fait ou dit-* » *dans le poêle? Le plus jeune de ces mes-* » *sieurs m'a demandé vos noms, et a tout écrit.* » *Je tremble que vous ne leur ayez manqué.* » — *Il est bien hardi, de prendre nos noms!*

» *Et qui est-il lui-même? — Je n'en sais rien;*
» *mais tenez, voilà un de leurs domestiques*
» *qui entre, demandez-le lui. — Mon ami,*
» *qui sont ces deux hommes qui sont dans ce*
» *poêle? — Ces deux hommes, monsieur!*
» *le plus âgé est monsieur le major un tel,*
» *et le plus jeune est monseigneur le prince*
» *Xavier de Saxe* ». Cette réponse pétrifia
» tous ceux qui l'entendirent. Le jeune étourdi
» en fut comme anéanti, et s'en alla vite en
» instruire ses camarades, qui, ne sachant
» que devenir, s'en vinrent à l'auberge pour
» consulter avec l'hôtesse par quels moyens
» ils pourroient détourner le malheur qui les
» menaçoit. Ils se mirent aux genoux de
» cette pauvre femme, qui, ne pouvant leur re-
» fuser son foible secours, entra dans le poêle
» toute tremblante, et dit d'une voix en-
» trecoupée : *Monseigneur!* A ce mot, le
» prince, voyant qu'il étoit découvert, et de-
» vinant le reste, lui répondit en souriant:
» *Eh bien! ma bonne dame, qu'est-ce que*
» *c'est? — Ah! monseigneur, ces malheu-*
» *reux jeunes gens! ils appartiennent à de*
» *si braves parens, à des familles si respec-*
» *tables! eux-mêmes se sont toujours si*
» *bien conduits jusqu'à ce moment! ils sont*

» *si mortifiés et si repentans de leur faute!*
» *Ah! monseigneur, jeunesse a toujours be-*
» *soin d'indulgence! — Sont-ils là, ma bonne*
» *dame? — Oui, monseigneur. — Eh bien!*
» *faites-les entrer*». Cette femme, toute en
» larmes, sortit et ne put qu'avec peine leur
» donner le courage de se montrer. Ils paru-
» rent très-modestement, firent leur pro-
» fonde révérence, et se tinrent derrière la
» porte dans une posture inclinée. Le prince
» put bien se convaincre qu'en ce moment
» aucun d'eux ne songeoit à ricaner ni à
» siffler. « *Messieurs*, leur dit-il, *j'apprends*
» *que vous appartenez à d'honnêtes et très-*
» *dignes parens. L'uniforme dont chacun de*
» *vous est revêtu m'indique de plus que*
« *vous avez l'honneur de servir le roi et votre*
» *patrie. Sans doute, vous voulez ne rien*
» *faire qui vous rende indignes d'apparte-*
» *nir à vos parens, et de conserver l'état ho-*
» *norable que vous avez? C'est en consé-*
» *quence de cette pensée que je me persuade*
» *que si je vous demande votre parole d'hon-*
» *neur sur un point, et que vous me la don-*
» *niez, vous y serez fidèles toute votre vie.*
» *Vous savez, messieurs, ce que c'est qu'une*
» *parole d'honneur; vous savez combien elle*

» *doit être sacrée : ainsi, j'ai besoin, avant*
» *tout, que vous m'assuriez bien que jamais*
» *vous n'oublierez la parole que je vais vous*
» *demander, et que jamais vous ne vous en*
» *écarterez, si vous me la donnez. Répondez*
» *donc : puis-je compter sur cette double*
» *assurance?* » Tous les quatre répondirent
» affirmativement ; sur quoi le prince reprit
la parole et leur dit : « *Eh bien! messieurs,*
» *je vous demande votre parole d'honneur*
» *la plus sacrée, que toutes les fois que vous*
» *rencontrerez un homme que vous ne connoî-*
» *trez pas, vous le respecterez par là seul qu'il*
» *est homme, et jusqu'à ce que vous le con-*
» *noissiez ; je ne vous demande rien à l'égard*
» *de ceux que vous connoîtrez ; je laisse aux*
» *sentimens de justice, de convenance, d'hon-*
» *nêteté et d'humanité, que l'éducation,*
» *l'exemple et votre propre cœur doivent vous*
» *avoir inspirés, à vous tracer la conduite que*
» *vous devez tenir envers eux. Je ne parle ici*
» *que des inconnus, eux seuls sont l'objet de la*
» *promesse solennelle que je vous demande :*
» *voyez et déclarez formellement si vous me*
» *faites cette promesse, et si vous êtes bien*
» *déterminés à la tenir* ». Tous les quatre pro-
» mirent tout sur leur parole d'honneur. Le

» prince alors termina cette séance en tirant
» ses tablettes, et en leur disant : « *Je ne vous*
» *cacherai point, messieurs, que j'avois pris*
» *vos noms, et que j'allois les envoyer au mi-*
» *nistre de la guerre, en lui demandant vo-*
» *tre expulsion de l'armée. La parole que*
» *vous me donnez, et sur laquelle je compte,*
» *répare tout. Ainsi soyez tranquilles et*
» *gens d'honneur. Si je vous rencontre à l'ar-*
» *mée, et que j'apprenne que vous vous y*
» *conduisiez bien, soyez sûrs que je serai*
» *charmé de vous y être utile. J'efface vos*
» *noms; mais je saurai bien me les rappeler*
» *s'il y a lieu de vous y obliger* ». Ce fut en
» leur donnant cette bonne leçon qu'il leur
» souhaita le bon soir. J'ai toujours pensé qu'il
» étoit difficile à un prince de se conduire, en
» pareilles circonstances, d'une manière plus
» honorable. — Je pense comme vous, me
» dit le comte de Zinzendorff; ce trait fait in-
» finiment d'honneur au prince Xavier, et
» c'est peut-être le plus beau de sa vie : au
» moins, n'en connoissons-nous point de pa-
» reils que nous puissions citer ; et je vous
» en ai d'autant plus d'obligation de me l'avoir
» appris, car nul de nous ne le savoit. »

LÉGATION DE RUSSIE.

Lorsque je fus reçu à l'académie de Berlin, le 15 avril 1765, après que j'eus prononcé mon discours, et M. Formey sa réponse, je vis un homme de quarante ans, à peu près, de taille médiocre, mais assez replet, vêtu d'ailleurs fort simplement et sans aucune décoration, qui s'approcha de moi, me témoigna m'avoir entendu avec plaisir, et m'invita à dîner pour le lendemain chez lui, ajoutant que si je voulois passer par chez M. Formey, ce dernier me montreroit le chemin. J'acceptai avec l'embarras que l'on éprouve quand on ne connoît pas ceux de qui l'on reçoit des marques d'honnêteté. Il se retira, et M. Formey m'apprit que c'étoit le prince Dolgorouki, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Prusse. Le lendemain, à l'issue du dîner, ce prince vint à moi, et me pria de me regarder comme invité chez lui toutes les fois que j'aurois le loisir et l'intention d'y aller. Depuis cette époque, j'ai constamment reçu de sa part les mêmes marques d'amitié.

La seule occasion où j'ai couru le risque de voir l'amitié du prince se refroidir envers moi, est relative à la politique. Dans le temps que se préparoit la fameuse campagne du feld-maréchal Romanzow contre les Turcs, le prince nous dit à table, et en me regardant, « que cinq cents officiers français s'étoient em» barqués à Toulon pour aller servir chez les » infidèles, ce qui n'étoit pas plus loyal que » chrétien, puisque les Russes et les Français » étoient en paix et liés d'amitié par divers » traités ». Je fus piqué de ce qu'il disoit cela devant moi, et de ce qu'il avoit affecté de me regarder en le disant, et je résolus de m'en venger lorsque l'occasion s'en présenteroit. Cette occasion fut près de huit mois à venir, mais enfin elle arriva, et j'en profitai. Lorsque Romanzow eut remporté ses deux grandes victoires, j'allai dîner chez le prince pour l'en féliciter. Quand, au rôti, on but à la santé des vainqueurs, je dis qu'il n'y avoit dans ces nouvelles qu'une circonstance que je ne comprenois pas; qu'il falloit que mes compatriotes eussent bien changé depuis que je les avois quittés, ou qu'ils eussent été bien heureux en cette rencontre; qu'en un mot, on ne comprendroit jamais que de cinq cents officiers

français embarqués à Toulon, et servant dans l'armée turque, on n'en eût trouvé aucun, ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers, et qu'il falloit convenir que tous avoient eu un bonheur merveilleux et d'excellentes jambes. Le prince fut embarrassé, car il se souvint du propos auquel je répondois; mais il ne donna aucune suite à cette discussion, et j'ai eu lieu de croire qu'il m'en avoit estimé davantage : au moins est-il vrai que, depuis cette époque, il ne m'a jamais parlé qu'avec les plus grands ménagemens de la Nation française, qu'au reste il aimoit beaucoup.

Ce prince étoit essentiellement bon, mais par caractère et sans foiblesse; juste par principes et sans versatilité, comme tous les hommes publics devroient l'être; simple, de la simplicité propre aux hommes de mérite; modéré comme le sont les hommes réfléchis qui se possèdent; philosophe, en un mot, comme on l'est quand on pratique la philosophie sans en affecter le ton. Il n'étoit fier que quand on paroissoit lui manquer réellement. M. de Pons-Saint-Maurice, qui avoit vécu onze ans avec lui, me disoit à Paris, en 1790 : « M. Dolgo-
» rouki est, entre tous les Russes que j'ai bien
» connus, le plus estimable et le plus honnête
» homme. »

M. Bernardin-de-Saint-Pierre, membre de l'institut national, qui, étant officier de génie, a fait campagne avec lui en Finlande, lorsque tous deux étoient encore jeunes, a si bien senti le prix de ses vertus, qu'il lui a toujours conservé le plus sincère attachement, comme lui-même en a toujours été aussi estimé qu'aimé.

Le prince Dolgorouki avoit fait, comme volontaire, trois campagnes à l'armée française durant la guerre de sept ans, et y avoit particulièrement connu et estimé M. de Guines, qui alors se nommoit M. de Souastre. Lorsque ce dernier fut envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire, le prince me dit qu'il reverroit avec bien du plaisir cet ancien compagnon d'armes, quoiqu'il dût naturellement y avoir entre eux un sujet de querelle par rapport au droit de préséance. « Mais,
» ajouta-t-il, j'espère que notre amitié n'en
» souffrira pas, et que cet article délicat s'ar-
» rangera sans que nous nous en mêlions di-
» rectement. D'après des traités déjà anciens,
» je dois céder le pas au ministre de France;
» mais si des instructions secrètes m'enjoi-
» gnoient de le disputer, quel parti pensez-
» vous que je pourrois prendre? Pour moi,

» je n'en vois qu'un, celui d'abandonner cette
» affaire à nos cochers. »

Le trait qui suit fera voir combien étoit calme et philosophique la sorte de résignation avec laquelle il attendoit les divers évènemens de la vie. Pendant la guerre de sept ans, le prince Dolgorouki s'embarqua comme officier ingénieur sur la flotte destinée à faire le siége de Colberg. Un peu fatigué de la mer, il s'endormit profondément, lorsqu'une affreuse tempête survint, et fit croire aux plus braves que l'on alloit périr. Un autre officier vint en ce moment de crise l'éveiller, en lui criant: « Comment pouvez-vous dormir? Nous périssons! — Si cela est, répliqua-t-il, qu'ai-je » besoin que l'on vienne m'éveiller? Faites » comme moi ». Et il se rendormit.

Ce prince m'a conté une anecdote assez singulière pour mériter d'être recueillie. « Un » père de famille que je connois très-bien, me » dit-il, avoit eu six fils; il s'agissoit de commencer l'éducation du plus jeune lorsque » parut l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Le père » crut ne pouvoir faire mieux que de suivre » les leçons du philosophe genévois. Lorsque » cette éducation fut terminée, ce père, au » désespoir, écrivit à cet auteur célèbre qu'en

» adoptant sa méthode il n'avoit fait qu'un
» monstre de son dernier fils; et M. Rousseau
» lui dit en réponse qu'en publiant son livre
» il avoit bien pu espérer qu'on le liroit, mais
» qu'il ne s'étoit point imaginé qu'il dût y avoir
» un père assez peu réfléchi pour le suivre. »

En me proposant de parler de ceux qui entouroient le prince, je ne dirai qu'un mot de ses secrétaires; l'un d'eux, nommé Bérézin, étoit cousin germain de Potemkin, dont il m'a conté toute l'histoire. On me saura gré, je pense, d'en rapporter ici quelques traits des plus édifians.

Potemkin n'étoit pas bel homme; non seulement il n'étoit pas beau de visage, il étoit même rebutant ou effrayant; il louchoit, de plus, et étoit cagneux; mais sa taille, sa carrure et sa force étoient extraordinaires. A ce mérite foncier se joignoit l'avantage d'avoir la plus belle chevelure de toutes les Russies: aussi le temps de ses audiences étoit-il employé à se faire peigner. C'est alors que, placé derrière une sorte de balustrade à hauteur d'appui, il voyoit devant lui tous les grands de l'Empire, décorés de leurs ordres, attendre avec respect un coup d'œil ou un *bonjour.* Quand il vouloit parler à l'un d'eux, il l'apostrophoit

par son nom; et les mots *padi-proche, padi-souda (viens ici, va-t-en)* formoient toute sa galanterie et amenoient prompte obéissance, avec un ploiement de tout le corps, où les deux mains alloient toucher la terre. Cet homme, qui ne payoit aucune de ses dettes, ordonnoit de tout en despote; rien ne pouvoit faire regretter plus vivement le prince Orlow, qui n'avoit rien négligé pour se faire pardonner sa haute faveur, et qui, se bornant à son rôle, avoit toujours renvoyé les affaires à ceux qui en étoient chargés, déclarant qu'il n'avoit pas le droit de s'en mêler, et promettant peu, mais ne trompant pas, et adoucissant par sa politesse ses refus de services.

Potemkin, orphelin dès sa première jeunesse, avoit été si pauvre, qu'il n'avoit eu pour ressource que les bontés de son oncle le colonel Bérézin, qui alors le recueillit et pourvut à tous ses besoins; ce colonel, que quelques blessures avoient forcé de quitter le service, n'étoit pas riche, le gouvernement lui ayant pris, sous Pierre-le-Grand, une immense étendue de terrain qu'il a toujours et vainement promis de remplacer. Quand ce vieil oncle sut la haute fortune de son neveu, il vint

du fond de la Moscovie à Pétersbourg, dans l'espoir d'obtenir enfin quelque justice ; mais son pupille le reçut très-mal, lui demanda ce qu'il venoit chercher, et lui déclara que ce n'étoit pas le temps de former des demandes semblables à la sienne : ensuite il donna des ordres pour qu'il ne fût plus admis dans son cabinet. Bérézin, indigné et honteux, vouloit repartir à l'instant ; le prince Nariskin, grand-écuyer et son ancien ami, le retint, prétendant qu'on pourroit vaincre Potemkin par la persévérance et l'importunité. Ainsi, durant plusieurs mois, on vit tous les jours un respectable vieillard languir comme un objet de rebut dans les premiers salons de son pupille ingrat et dénaturé. A la fin, le prince Nariskin, vieux serviteur qui, à cette cour, avoit le droit de tout hasarder, prit sur lui de dire à Potemkin : « Savez-vous que votre oncle, mon ancien » ami, est dans vos antichambres à y mourir » d'ennui, et qu'il y passe ainsi toutes ses » matinées ? Est-ce que vous ne ferez rien » pour lui ? Il convient que cela finisse. — » Qu'il s'en aille ! il y a assez long-temps qu'il » m'ennuie. Peu s'en est déjà fallu que je ne » le misse hors d'état de venir faire ici le rôle » très-déplacé qu'il y fait. Qu'il s'en aille !

» Dites-le-lui bien, sans quoi je saurai le faire » repentir de ses importunités. — Mais c'est » votre oncle. — Qu'il en remercie le ciel, et » qu'il prenne garde à lui! » Le vieux colonel alla donc cacher sa honte et nourrir sa colère au fond de sa province.

Pierre Lafosse, célèbre et savant écuyer, très-connu par ses précieux ouvrages sur l'art hippiatrique, avoit reçu, étant à Vienne en Autriche, de la part du ministre de Russie près de cette cour, de si pressantes sollicitations et des promesses si positives, qu'il s'étoit rendu à Saint-Pétersbourg, chargé de lettres pour les ministres et d'une belle dépêche pour le prince Potemkin. Lafosse ne pouvoit pas arriver plus à propos pour le successeur du prince Orlow. Cet heureux successeur avoit un cheval malade qu'aucun Russe ne pouvoit guérir : cheval superbe, le plus beau peut-être de tout l'Empire, et dont Joseph second avoit fait présent au grand, gros et robuste favori. On devine sans doute que Pierre Lafosse fut très-bien reçu; qu'il eut les entrées libres, sûr d'être toujours courtoisement accueilli; que le cheval lui fut montré et remis; que Pierre Lafosse fit construire un hangar pour traiter ce cheval si rare avec tous les soins dont il

fut capable; qu'il parvint, au bout de quelques mois, à le guérir; qu'on l'en remercia avec toute l'exagération d'une fausse reconnoissance, mais qu'on ne lui remboursa point ses débours, qu'on ne lui paya point ses soins; que les entrées lui furent ensuite interdites, comme à un vieil oncle; qu'on ne fit, en un mot, rien pour lui, et qu'il partit de Russie comme on se sauve de l'antre d'un lion ou d'un léopard.

Dans un dîner où M. le comte du Nord avait fait inviter M. de La Harpe, qui étoit son correspondant littéraire, M. d'Alembert, qui avoit refusé d'être son gouverneur, et M. Scheffer, qui alors même avoit à le guérir d'une légère incommodité, le prince n'adressoit point la parole à ce dernier qu'il ne lui donnât le titre de *Votre Excellence*, et M. de La Harpe, se persuadant que ce qui n'étoit qu'une étiquette étoit un persifflage, communiqua sa pensée à un cavalier de la suite, son voisin, qui lui déclara bien sérieusement que ce titre étoit dû à ce médecin. Cette déclaration ne put convertir l'auteur du Comte de Warwik, qui, s'adressant au comte du Nord lui-même, lui dit: « Mais, » monseigneur, si un médecin a le titre d'*Ex-* » *cellence* en Russie, quel sera donc le titre

» que l'on donnera à un homme de lettres? — » Monsieur, répondit Paul premier, je vous » avoue, non sans rougir, que l'on n'a point » encore réglé chez nous le rang des gens » de lettres; mais je suis persuadé que si » ma mère étoit ici, elle vous donneroit de » l'*Altesse* ». M. de La Harpe, qui ne vit pas que tout le monde sourioit malignement, prit, dit-on, cette réponse au sérieux, et en fut très-content.

J'ai vu Falconnet lorsqu'il alla en Russie, je l'ai vu à son retour; je fus du nombre de ceux à qui il donna des morceaux du granit qui forme le piédestal de Pierre-le-Grand, granit dont la mode alors étoit de se faire des boutons de manches. Le prince Baratinsky, allant occuper à Paris le poste de ministre plénipotentiaire, me pressa si vivement de lui donner mes commissions, et me promit si galamment d'avoir soin qu'elles fussent bien faites, que je lui remis quelques exemplaires de mon *Traité du Style*, que l'on venoit d'imprimer. Chaque exemplaire avoit son enveloppe bien cachetée, et son adresse. Cependant il n'y eut guère que M. d'Alembert qui reçut le sien.

M. le comte de Schuwaloff, auteur de l'Épitre à Ninon de l'Enclos, s'arrêtant quelque temps

à Berlin, en revenant d'un voyage qu'il avoit fait en France, me parla un jour de l'ode sur la navigation, pièce qui, quelque temps auparavant, avoit valu un prix académique à M. de La Harpe. Je ne sais quelle distraction me fit oublier dans ce moment que M. le comte russe avoit beaucoup d'obligation à l'auteur de cette ode, les vers de l'Épître à Ninon ayant été tous limés et retouchés par lui. Je parlai de l'ode avec peu de ménagement : je parus surpris que M. de La Harpe n'eût pas fait mieux. Je trouvai qu'il y avoit des strophes bien au-dessous du médiocre ; que même il y en avoit peu de bonnes ; que le tout étoit froid et sans verve, et que cet ouvrage, l'un des plus mauvais qui soient sortis de la plume de cet auteur, prouvoit que le talent de l'ode lui avoit été refusé. Le lendemain de cette discussion, le prince Dolgorouki me dit en riant : « Vous vous êtes » perdu hier : M. le comte s'étoit pris pour » vous de la plus belle passion du monde, il » vous estimoit et vous aimoit singulièrement ; » personne peut-être n'avoit fait sa con- » quête comme vous; mais votre sévérité » contre M. de La Harpe a tout détruit, vous » êtes un homme noyé. — Mon prince, lui » répondis-je, je m'en consolerai, si vous

» ne partagez pas son indignation ». C'est ce même comte qui, dit-on, a procuré à M. de La Harpe la correspondance littéraire de Paul premier.

L'anecdote la plus curieuse et la plus singulière que j'aie à citer concernant la Rûssie, tient à un ouvrage historique d'une espèce unique. Un seigneur russe, en partant de son pays, avoit reçu le manuscrit de cet ouvrage sous la double promesse de ne le montrer qu'avec la plus grande discrétion, et de le faire imprimer en breloque, au nombre de cinquante exemplaires seulement, qu'il falloit soigneusement se faire remettre, sans que personne pût en voir, avoir, ou garder un seul. Ce seigneur, très-empressé de bien remplir cette commission, en étoit d'autant plus embarrassé qu'il n'avoit aucune connoissance de tout ce qui est relatif à l'art typographique. Il se pérsuada que je consentirois volontiers à le remplacer, et que je lui garderois le secret, et en conséquence il me confia le manuscrit précieux dont il s'étoit chargé. Je fis faire cette rare édition avec toutes les précautions que ce mystère pouvoit exiger, et je lui remis, peu de jours après, les cinquante exemplaires, bien assuré que personne n'avoit connoissance de ce qu'ils conte-

noient, et qu'on n'en avoit tiré qu'un seul exemplaire de plus, que je gardai pour moi, ainsi que je le déclarai à l'illustre commissionnaire. Par malheur, je confiai cet exemplaire à ma femme, qui, l'ayant mis à sa montre, le perdit, parce que l'anneau qui le portoit s'usa et se coupa sans qu'on s'en aperçût. Cet accident irréparable m'a toujours causé un véritable regret, tant à cause de l'auteur qu'à cause du contenu de ce petit ouvrage.

On me saura gré de consigner dans ces souvenirs ce qui est venu à ma connoissance au sujet des Orlow. Ce que j'ai à en dire se réduit à trois points: 1° leur famille, 2° la part qu'ils ont eue à la mort de Pierre III, 3° le caractere particulier de celui qu'on nommoit le *Balafré;* mais je crois devoir auparavant rapporter deux anecdotes assez curieuses sur Catherine II, et qui me semblent peu connues.

On sait que cette princesse est née et a été élevée à Custrin, dont son père, général au service de Prusse, étoit gouverneur. Madame la baronne de Printzen, qui, étant demoiselle, avoit été dame d'honneur à cette petite cour, m'a parlé plusieurs fois et des parens et de la fille, qui, certes, ne songeoit guère qu'elle dût être un jour la souveraine d'un grand empire.

« Je l'ai vue naître, me disoit-elle; j'ai vu comment on l'élevoit; j'ai été témoin de ses études et de ses progrès; j'ai aidé moi-même à emballer son trousseau lorsqu'elle est partie pour la Russie. Elle avoit assez de confiance en moi pour que je pusse me flatter de la connoître mieux que personne: eh bien! je n'aurois jamais deviné qu'elle dût mériter la réputation qu'elle s'est faite. Je n'ai remarqué en elle, et dans toute sa jeunesse, qu'un esprit sérieux, réfléchi et froid, mais aussi éloigné de tout ce qui est saillant que de tout ce qui est erreur, caprice ou étourderie. Je m'étois persuadée, en un mot, qu'elle seroit une femme ordinaire. Ainsi vous pouvez juger de la surprise où m'ont jetée ses grandes aventures. »

Cette impératrice, n'étant encore que grande-duchesse, eut une maladie très-grave, dont elle fut heureusement sauvée par un chirurgien français, qui, quelque temps après, se retira dans sa patrie. Lorsqu'elle fut véritablement souveraine, elle se rappela le service que cet homme lui avoit rendu, et lui envoya le brevet d'une pension de dix mille francs. « Puisque j'ai le malheur, dit-elle, de ne pouvoir être utile aux auteurs de ma vie, il faut au moins

» que je le sois à celui qui me l'a conservée ». Ce qui donna lieu à ce mot, c'est que la princesse sa mère, qui étoit morte peu avant son avènement au trône, avoit vécu dans une très-grande médiocrité de fortune à Paris, où elle s'étoit retirée, et où elle avoit occupé un petit hôtel derrière le Luxembourg. Je ne parle pas du frère de Catherine : il a vécu et est mort inconnu.

« Le prince d'Anhalt-Zerbs, frère de l'impératrice de Russie, avoit la valeur héréditaire dans son antique et illustre maison. Il avoit de l'esprit, de la finesse, des connoissances et de l'élévation dans le caractère. A la campagne de 1792, il joignit le quartier-général du roi de Prusse, et se fit remarquer par plusieurs mots heureux, mais quelquefois piquans. Si malgré ces avantages il a vécu et s'il est mort plus obscur qu'il n'appartenoit au frère d'une souveraine qui fixoit les regards de l'Europe, la bizarrerie de son humeur en fut la cause ; ses singularités fournissoient des sujets de plaisanterie, et il n'imprimoit pas ce respect qui seul ouvre la route des grandeurs et fonde les réputations. » (*Edi.*)

Les Orlow étoient cinq frères : l'aîné, qui n'a jamais voulu aucune place, qui n'a rien

été, et qu'on nommoit le philosophe; le second, qui a été fait prince; le troisième, qui est celui qui avoit la balafre; et les deux autres, qui, étant beaucoup plus jeunes, ont fait peu de sensation. Tous les cinq étoient d'une taille et annonçoient une force bien supérieure à ce que l'on a coutume de voir, du moins en Europe. Le second étoit néanmoins le plus bel homme de tous; et le troisième, celui qui étoit le plus fort : la balafre qu'il avoit au visage provenoit d'un pari qu'il avoit fait et gagné dans sa jeunesse, de se battre contre je ne sais combien de grenadiers à la fois, et dans lequel il resta vainqueur, quoiqu'il y eût reçu au visage une blessure dont il a porté la marque toute sa vie. Je n'ai à citer sur leur origine qu'un fait, au sujet duquel je ne garantis que de l'avoir lu, ainsi que je vais le raconter.

J'allai un jour à une vente de livres à Berlin : c'étoit dans l'après-midi. En entrant dans la salle de vente, je vis M. de la Gr*** déjà placé et tout près de la table : je parvins à me procurer un siége à côté de lui, et nous nous mîmes à examiner les livres posés sur la table devant nous. M. de la Gr*** prit une brochure couverte de papier bleu, et d'environ cinquante pages : c'étoit une relation, faite par

un officier, des évènemens qui eurent lieu en Russie lors de la mort de Pierre III. Mon voisin, en le feuilletant, tomba sur un passage qu'il me montra, et que nous lûmes ensemble à voix basse : on y racontoit que Pierre le Grand, faisant décapiter les Strélitz rebelles, et ayant, pour abréger la besogne, un bloc devant lui, sur lequel il expédioit, à grands coups de hache, sa bonne part des coupables, il arriva qu'il y eut bientôt, parmi ces soldats, une vive émulation pour parvenir à l'honneur d'être décapités par l'image de Jésus-Christ, et que cette émulation fut poussée si loin, qu'un très-grand et très-bel homme, y arrivant lorsqu'un autre prenoit déjà la place sur le bloc impérial, se mit la tête contre le même bloc, afin de pouvoir être frappé d'un coup de revers; que Pierre Ier, frappé de cet excès de servilité, fit grâce de la vie à cet homme, qui a été le grand-père des Orlow, par qui Pierre III, descendant et héritier de Pierre Ier, a péri. Qu'auroit dit Pierre le Grand, ajoute l'auteur, si on lui eût prédit que cet acte d'indulgence envers un simple soldat devenoit un arrêt de mort contre sa postérité? Nous ne pûmes continuer notre lecture, car on mit en vente cette brochure de deux sous, qui fut

poussée jusqu'à un ducat, et qui seroit allé bien au-dessus si on avoit été instruit que c'étoit l'envoyé de Russie qui la faisoit acheter, et qu'il avoit ordre d'en retirer les exemplaires, à quelque prix que ce fût.

On nous a donné bien des versions sur les détails de la mort de Pierre III. Je vais rapporter celle qui m'a été communiquée par un jeune Russe qui, particulièrement protégé par le ministre des affaires étrangères en Russie, avoit été autorisé à lire tous les papiers réunis dans les cartons, et m'assuroit avoir recueilli des pièces originales ce qui suit :

Pierre III avoit résolu de faire enfermer sa femme dans un couvent au fond de la Moscovie. On en fut instruit par la princesse d'Achkow, qui avoit arraché ce secret à sa sœur, mademoiselle de Voronsoff, maîtresse de Pierre III. On tint un conseil où furent admis la princesse d'Achkow, Grégoire Orlow, qui depuis fut fait prince, et quelques autres personnes bien affidées : on cite, entre autres, Alexis Orlow le balafré, le comte Panin et le prince Repnin. Ce fut là que l'on décida qu'il falloit gagner les régimens des gardes, tandis que Pierre III étoit à une campagne à peu de distance de Pétersbourg. On

gagna les gardes, tant on fut bien servi par les émissaires auxquels on eut recours; il n'en coûta qu'un rouble donné à chaque soldat pour boire de l'eau-de-vie. Pierre III, averti de cet évènement, consulta le vieux maréchal de Munich, militaire célèbre, âgé alors de plus de quatre-vingts ans, et qui étoit auprès de cet empereur. Le maréchal lui dit qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre, celui de se rendre sur-le-champ à Pétersbourg, à la tête de sa garde de Holstein, et d'aller se présenter aux gardes avant que l'on eût consolidé les mesures prises contre lui. Pierre n'eut pas ce courage; de sorte que Munich le quitta en lui disant: « Vous vous perdez sans ressource, » et dès-lors je vous deviens absolument inu- » tile; je vais m'enfoncer dans la retraite; » adieu ». Pierre, ainsi réduit à lui-même et aux lamentations de sa maîtresse, se mit à négocier. Les messages se succédèrent, et après quelques autres propositions, l'empereur voulut s'enfuir en Allemagne. Il vint à Cronstadt; mais il y arriva trop tard. Le gouverneur lui ferma les portes, et menaça de faire feu sur lui et sur son monde s'il ne se retiroit. Il revint donc forcément dans sa retraite, et offrit de se démettre solennellement

de l'empire en faveur de son fils, dont Catherine seroit tutrice et régente, et en même temps de se retirer dans le Holstein, et de se contenter de ce duché. Cette proposition plut d'abord beaucoup à Catherine, qui vouloit l'accepter; mais les Orlow et autres s'y opposèrent, et lui dirent: « Il est naturel qu'en ce
» moment vous n'aperceviez pour vous que
» des avantages réels dans le projet dont il
» s'agit. En effet, vous serez souveraine sans
» opposition, sans combat et dès l'instant;
» mais examinons l'avenir : Pierre va partir
» et se rendre dans le Holstein. S'il regrette
» l'empire qu'il aura perdu, il n'aura pas, par
» lui-même, les moyens d'y rentrer; aussi
» n'est-ce pas lui qu'il faut envisager ici. C'est
» sur tous les cabinets de l'Europe qu'il faut
» porter les yeux. Quel est celui de tous ces
» cabinets où l'on ne se dira pas, que, si l'on
» peut vous réconcilier avec votre époux, on
» sera assuré de jouir chez nous d'un crédit
» illimité? Le souverain qui auroit opéré cette
» réconciliation ne seroit-il pas notre premier
» allié à titre de reconnoissance de la part
» de l'empereur, et à titre de convenance de
» votre part? Cette réconciliation sera donc
» l'objet, le but de tous les efforts des puis-

» sances de l'Europe ; toutes y travailleront » de concert, et avec une sorte de rivalité » soutenue. En ce cas, madame, vous y refuserez-vous ? Pourrez-vous résister à cette » sorte de concert, surtout s'il survient des » circonstances qui vous obligent à de grands » ménagemens envers les solliciteurs ? Résister » aux sollicitations de toute l'Europe, c'est » une folie que de penser qu'on le puisse. » Vous finirez donc, un peu plus tôt ou plus » tard, par vous raccommoder ; et alors, un » peu plus tôt ou un peu plus tard, nous en » serons, d'une manière ou d'une autre, les » victimes, nous tous qui vous servons. C'est » de notre sang que la réconciliation sera » scellée ; nous paierons de notre tête le retour » de l'Empereur. Les humiliations, la disgrâce, » la proscription, la réprobation générale, » l'échafaud ou le poison, telle sera la ré» compense de notre zèle. Madame, en ces » sortes de matières on ne peut pas faire les » choses à demi ; quiconque fait le premier » pas ne doit plus s'arrêter qu'il n'ait atteint » le dernier terme ». Catherine n'eut rien à répondre à ces puissantes raisons. Elle se mit à pleurer, et les autres allèrent en avant sans même lui demander son aveu. Elle n'eut d'autre

part à la mort de Pierre III que de garder le silence auquel on la réduisit.

Trois hommes, les plus robustes que l'on connût à Saint-Pétersbourg, Orlow le balafré, un major, que quelques personnes ont dit avoir été le prince Barastinsky ou son frère, et un grenadier, partirent pour se rendre auprès de Pierre. Ils s'annoncèrent comme porteurs de la réponse de Catherine. Les deux premiers s'avancèrent avec lui jusque près de la fenêtre, sous prétexte de n'être entendus de personne; tandis que le grenadier, placé sur la porte comme pour éloigner les curieux indiscrets, s'approcha ensuite et sans bruit derrière eux. Lorsqu'il fut assez près, Orlow et le major saisirent subitement Pierre, chacun par un bras; le grenadier lui passa son ceinturon au cou, et lui donna la colique hémorroïdale dont il mourut. A la vérité, il se débattit plus violemment qu'on ne l'avoit imaginé. Mais il étoit loin de pouvoir se dégager de trois hommes tels que ceux qui le tenoient. Telles sont les principales circonstances que l'on m'a racontées.

Quoique le prince Orlow fût moins fort que son frère, il falloit néanmoins qu'il le fût beaucoup, si un autre fait que l'on m'a raconté

est vrai. On m'a assuré que, lorsqu'il fallut faire prêter aux soldats des gardes le serment de fidélité à l'impératrice, le prince Orlow, capitaine d'une compagnie habillée à la romaine, en ayant donné l'ordre à cette compagnie, un officier, fort replet, s'écria qu'il avoit prêté ce serment à l'empereur, et qu'il ne pouvoit par conséquent le prêter à d'autres; sur quoi Orlow, le saisissant sur la poitrine, le lança hors des rangs avec tant de force, que cet homme alla tomber assez loin; et que le premier, se retournant à demi vers la troupe, dit impérieusement le mot *marche*, auquel tout le monde obéit, sans oser répliquer, tant il en avoit imposé par cette action vigoureuse.

GOUVERNEMENT CIVIL ET MILITAIRE DE FRÉDÉRIC.

Le titre de ce chapitre fourniroit la matière d'un long et immense ouvrage, si je voulois détailler tout ce qui tient au gouvernement du souverain qui peut-être a le plus travaillé, qui, du moins, a mis le plus d'ordre dans son travail. On ne peut réellement pas se rappeler sans en être émerveillé tout ce qu'a fait ce monarque durant les quarante-six ans de son règne. Que l'on suive toutes les branches du gouvernement l'une après l'autre, toutes nombreuses qu'elles sont, et l'on verra qu'il n'en est pas une qu'il ait négligée ; qu'il n'en est pas une qui n'ait paru l'occuper tout entier, et où il n'ait fait une infinité de grandes choses qui auroient rempli toute la vie de plusieurs autres hommes appliqués et laborieux. Mais je l'ai déjà dit bien des fois, je n'écris pas l'histoire de Frédéric le Grand ; je me borne à recueillir les anecdotes les plus intéressantes de son règne, autant que ma mémoire me les retrace. Ici je vais en offrir de deux espèces

bien différentes l'une de l'autre; savoir celles qui n'appartiennent qu'à son gouvernement civil, et celles qui ne concernent que son gouvernement militaire.

Dans son administration civile, ce roi fut en général le plus modéré et le plus indulgent de tous les souverains qui ont gouverné par eux-mêmes, et dont l'histoire nous a transmis la conduite et les actions. C'est ce que démontreront les anecdotes que je vais rapporter. Je n'ai à excepter, 1° que quelques mouvemens de vivacité, le plus souvent excités par de puissantes considérations, et 2° les fautes qui intéressoient le secret de sa diplomatie, ou la gestion de ses finances, ou enfin ce qui tenoit à la discipline militaire, dont je parlerai ensuite. Mais, à ces exceptions près, on peut dire qu'il avoit pour principe de pardonner autant que l'ordre public pouvoit le permettre. Ce n'est pas à dire qu'il fût indifférent au bien ou au mal; il méprisoit ceux même sur lesquels il étendoit le manteau de l'indulgence: il ne les voyoit plus, dans le cas où il les eût précédemment admis dans sa société; ou il ne les voyoit que pour les accabler des marques de son mépris; il ne les employoit plus, s'il lui étoit possible ou convenable de s'en passer;

mais enfin il ne les punissoit ni par l'action des lois, ni par son autorité directe, lorsqu'il pouvoit ne pas les punir.

Je dois ajouter, et l'on verra que lorsqu'il ne pouvoit soustraire les coupables à la vindicte publique, il cherchoit au moins à mitiger leur punition autant qu'il étoit possible. Pendant les vingt ans que j'ai vécu dans sa capitale, je ne me rappelle pas que l'on ait exécuté d'autres criminels que des soldats convaincus d'homicides. Dira-t-on que cette sorte d'impunité devoit multiplier les délits et compromettre la sûreté publique ? Ce seroit tirer une conséquence absolument contraire à la vérité. Le caractère ferme de Frédéric, ses intentions bien connues, sa vigilance soutenue et celle qu'il exigeoit de tous les hommes publics, en imposoient singulièrement à tous les esprits. D'ailleurs, l'indulgence qu'il avoit pour les coupables n'étoit pas une véritable impunité : les lois étoient sévères, et l'on ne pouvoit pas se promettre qu'il voudroit toujours en adoucir la rigueur. Frédéric faisoit comme le sénat de Venise, qui avoit soin de se rendre toujours très-redoutable, et de maintenir à cet égard son ancienne réputation, mais qui, de cette sorte, étoit parvenu à n'avoir eu qu'un seul

homme à frapper de mort en tout un siècle. Il admettoit quelquefois, et selon les délits, des amendes modérées, les confiscations partielles, l'emprisonnement même; mais il avoit une répugnance presque invincible à signer une sentence de mort. On en a déjà vu des preuves, j'en donnerai encore plusieurs autres. Le grand secret de Frédéric, pour pardonner beaucoup sans compromettre l'ordre public ou son autorité, c'est que l'on voyoit, par deux ou trois articles sur lesquels il pardonnoit si peu, de quelle fermeté il etoit capable : c'est qu'il avoit soin de maintenir la réputation qu'il s'étoit faite d'un homme absolument inflexible; c'est que l'on savoit quelle étoit son extrême vigilance, l'on savoit que rien ne lui échappoit; c'est qu'il aimoit d'ailleurs et vouloit la justice; c'est enfin que le bien qu'il cherchoit à faire lui concilioit l'amour des peuples, tandis que son grand caractère en imposoit aux plus téméraires. Ce secret est admirable, sans doute, mais il ne peut être connu que des grands hommes.

On auroit tort d'imaginer, d'après ce qui précède, que dans les anecdotes qui suivent on ne verra rien qui ne mérite de vifs applaudissemens. Nous étudions un homme extraor-

dinaire, et non un homme parfait, ou, si l'on veut, une chimère. Frédéric fit tout ce qu'il put pour savoir la vérité, et ne la sut pas toujours. Pour opérer le bien, il fit quelquefois le mal; pour encourager les citoyens capables et zélés, il protégea quelquefois de grands hypocrites; et pour faire régner la justice, il fut plus d'une fois injuste lui-même. Mais, en célébrant sa mémoire, nous ne le présentons que comme moins imparfait que les autres; et c'est encore moins sa gloire que le triomphe de la vérité et l'utilité publique que nous avons en vue.

Nous croyons ne devoir point nous livrer aux anecdotes de détail, sans donner en même temps un coup d'œil aux principales branches du gouvernement prussien. Ce gouvernement a une forme qui lui est particulière, qui, par cela même, demande à être connue, et qui en général l'est moins peut-être que celle des pays les plus éloignés.

DE LA JUSTICE.

On a beaucoup vanté le Code de Frédéric, et il est vrai qu'il a voulu en créer un: il est même vrai qu'il a été occupé de ce projet durant toute sa vie. Dans les premiers temps de

son règne, il poursuivit ce projet avec ar-deur ; il en conféra très-souvent avec son chancelier, M. de Coccéi, qui lui rendoit un compte régulier des travaux de tous les collaborateurs. Le principal de ces collaborateurs étoit M. de Jarriges, magistrat à Berlin, secrétaire perpétuel de l'académie avant M. Formey, et chancelier après M. de Coccéi. Le fruit de ces premiers travaux fut un volume *in-folio*, que M. Formey traduisit en français, sous le titre de *Code de Frédéric*, en trois volumes *in*-8°. Ce code ne contient que la procédure. M. de Jarriges, devenu chancelier, cessa de s'occuper de ce qui restoit à faire. M. de Fürst, son successeur, n'y songea même pas. Enfin M. de Crammer, successeur de M. Fürst, a repris cette tâche immense, et il a véritablement donné un nouveau code de lois; mais il s'en manque bien qu'il ait satisfait le public. J'ai vu de très-habiles jurisconsultes critiquer amèrement plusieurs articles importans de ce code, et même en démontrer l'inconvenance à Frédéric lui-même. Cependant c'est ce code que l'on suit aujourd'hui, au moins en grande partie. Frédéric l'a adopté, bien convaincu que le sage doit chercher la perfection, mais non espérer

d'y atteindre. Il savoit que MM. de Coccéi, de Jarriges et de Crammer avoient été aussi savans que laborieux, et que ce n'étoit que du temps qu'il pouvoit attendre un ouvrage plus parfait que le leur. Aussi doit-on observer qu'il a toujours marqué une très-grande considération pour ces trois hommes, et surtout pour le premier, dont le nom est encore très-respecté dans ce pays.

Indépendamment des tribunaux d'attributions particulières, des décisions du directoire, de celles des branches particulières d'administration, et du tribunal de justice française pour les réfugiés, etc., on distingue trois instances dans le cours ordinaire de la justice. Par-tout on probibe les moyens oratoires, il n'est point permis aux avocats d'être éloquens, ou plutôt il n'y a point d'avocats à la rigueur : il n'y a que des référendaires et des notaires, qui font l'office d'avocats et de procureurs. La cause doit être présentée avec simplicité; après quoi les juges, sur l'inspection des titres, délibèrent et prononcent. Les référendaires ou rapporteurs sont des jeunes gens qui aspirent aux fonctions de juges : c'est un grade où il faut avoir travaillé pendant quelques annéespour être nommé à un poste supérieur.

Digitized by Google

Malgré cette simplicité et toutes les précautions que Frédéric et ses chanceliers ont pu imaginer, il faut convenir que la procédure est aussi chicanière en ce pays que dans le reste de l'Europe.

On sait qu'en Prusse le roi seul est législateur : il y a sans doute des formes établies pour distinguer la loi d'avec la volonté spontanée ou momentanée du souverain; mais on a recours à ces formes, et on les emploie quand il l'ordonne. Jamais Frédéric n'a porté de lois sans avoir bien consulté ses plus habiles ministres et jurisconsultes; mais cette précaution étoit chez lui un acte de sagesse, de prudence et de zèle. Ce n'étoit pas une mesure nécessitée par les bases même et la nature du gouvernement. On peut bien juger d'ailleurs qu'il n'aimoit pas ces entraves : son génie actif, ferme et toujours prompt, ne s'y prêtoit qu'avec peine. « Je n'aime pas vos parlemens, » disoit-il souvent aux Français; ces gens ne » viennent humblement vous baiser les pieds » que pour vous lier les mains; ils ne prennent » l'attitude servile que pour arriver plus sû- » rement à un despotisme de corps : ce n'est » qu'hypocrisie ou dérision. Je n'aime pas » qu'on veuille me tromper ou qu'on se mo-

» que de moi ; d'ailleurs, ils font plus souvent » le mal par les embarras et les retards qu'ils » amènent, qu'ils ne font de bien par la sa- » gesse de leurs avis ou tout le pathos de leurs » remontrances très - humbles et très-inso- » lentes. »

Un de ses ministres d'État, après lui avoir présenté le tableau de l'administration du Brandebourg durant l'année qui venoit de s'écouler, lui dit que ce n'étoit pas sans une extrême répugnance qu'il demandoit à être entendu sur un fait particulier, mais qu'il pensoit être tenu de le faire par devoir et par état. « Qu'est-ce que c'est? lui répliqua le roi ; parlez librement. — Sire, il y a dans » votre capitale un homme qui se permet de » parler de votre majesté avec une licence » absolument impardonnable : il le fait par- » tout, dans toutes les sociétés, et devant » tout le monde, avec une sorte d'achar- » nement aussi criminel que les choses qu'il » dit : c'est un scandale public intolérable. — » Comment donc ! et qu'est - ce qu'il dit ? » — Sire des choses que l'on n'ose répéter, » et qu'on ne peut redire à votre majesté. — » Mais il faut bien que je sache ce qu'il dit, » pour voir ce que je dois ordonner en

» conséquence. Répétez sans crainte les pro-
» pos que vous avez recueillis de ses conver-
» sations : dites ce que vous savez. — Sire,
» il ne parle point de votre majesté comme
» d'un grand roi, ni même comme de son
» roi : les termes dont il se sert sont ceux
» de *tyran*, *despote*, ou autres semblables.
» La haine seule l'inspire. — Et qu'est-ce
» donc que cet homme? — Il s'appelle *Tel.*
» — Je ne vous demande pas son nom,
» article fort peu important : je vous demande
» ce qu'il est — C'est un bourgeois de Berlin.
» — Sa qualité m'intéresse aussi peu que son
» nom : je désire savoir quels sont ses moyens,
» quelles sont ses ressources. Peut-il mettre
» deux cent mille hommes sur pied? — Non,
» sire, c'est un particulier qui vit de quel-
» ques milliers d'écus qui forment ses rentes
» et composent sa fortune. — Ah! vous me
» tranquillisez. C'est qu'il paroît que cet
» homme-là n'est point du tout de mes amis;
» et vous concevez que s'il pouvoit mettre
» des armées en campagne, il faudroit que
» je prisse mes précautions; mais dès qu'il
» ne peut rien, il n'y a qu'à le mépriser. Si
» cependant il poussoit les choses trop loin,
» on pourroit convoquer une assemblée de

» famille, et le faire interdire, peut-être le » renfermer dans la maison des fous. »

Tout le monde sait l'aventure du moulin de Sans-Souci. Frédéric, ayant résolu de faire bâtir le nouveau Sans-Souci, à environ une lieue du vieux château du même nom, forma le dessein d'établir une vaste et belle promenade de l'un à l'autre. Un moulin se trouvoit placé dans l'enceinte du terrain qu'il y vouloit consacrer : il demanda à l'acheter, et offrit de le payer beaucoup plus qu'il ne valoit. Le meunier refusa toutes les conditions qui lui furent proposées, et déclara qu'il garderoit son moulin, parce qu'il l'avoit eu de ses pères, et qu'il ne désiroit aucune autre fortune pour lui et les siens. Le roi voulut lui parler lui-même dans le cours d'une de ses promenades. Un peu irrité de la fermeté avec laquelle ce meunier persistoit dans ses refus, il lui dit : « Mais ne sais-tu pas que je » suis le maître, et que je puis prendre ce » que tu refuses de me céder ? — Oh ! » répondit tranquillement le meunier, cela » ne me fait pas peur : nous avons des juges » à Berlin ». Ce mot frappa le roi, ou plutôt il lui fit tant de plaisir sous tous les rapports, que dès cet instant il renonça au moulin,

et le laissa subsister comme auparavant. Au reste, si les jardins n'ont pas été entièrement formés tels qu'il les avoit conçus, ce n'est pas seulement cet honorable inconvénient qui l'a arrêté, c'est encore un autre obstacle dont Frédéric lui-même m'a rendu compte, et que l'on me saura peut-être mauvais gré d'avoir cité, que peut-être même on ne voudra pas croire.... Un soir que ce roi vouloit me prouver que la haute géométrie n'étoit guère utile qu'aux nations qui ont une marine, il me dit qu'il avoit invité le célèbre et grand Euler à venir le voir à Sans-Souci; qu'après lui avoir demandé en grâce de descendre un moment du ciel sur la terre pour lui rendre un léger service, il l'avoit conduit lui-même sur les lieux, et lui avoit fait observer qu'une allée de près d'une lieue seroit trop ennuyeuse, si elle n'étoit pas variée et coupée par quelque repos et quelques monumens; qu'il lui avoit dit que, d'après ce motif, il avoit cherché quel monument il pourroit élever au milieu de cette longue allée, et qu'il désiroit y placer, en marbre, une belle fontaine avec un jet d'eau et une double colonnade, et des siéges tout autour; mais qu'avant de faire mettre la main à

l'œuvre, il lui paroissoit nécessaire de s'assurer si on pourroit y faire monter des eaux de la rivière qui passe à Potzdam, et de savoir combien cela lui coûteroit; qu'il le prioit donc de vouloir bien prendre les niveaux, mesurer les distances, et faire les calculs propres à lui procurer bien sûrement et d'avance les connoissances précises qu'il désiroit; que M. Euler avoit été deux ou trois jours à opérer comme il l'avoit voulu, et lui avoit remis, pour résultat, un cahier qui avoit été scrupuleusement suivi, et ne lui avoit pas amené une goutte d'eau. Je n'eus pas de peine à faire sentir à Frédéric que ce travail, qui convenoit plutôt à un ingénieur hydraulique, ou même à un arpenteur, qu'à un grand géomètre, pouvoit fort bien ne pas réussir dans les mains de ce dernier, sans rien prouver contre son mérite et son génie; mais il n'en persista pas moins dans sa première pensée. Du reste, j'ai vu, peu avant mon départ de ce pays, les ouvrages dont je viens de parler non achevés, et toujours abandonnés, comme si jamais on n'eût dû y revenir.

J'ai été témoin d'un autre fait assez semblable à celui du meunier de Sans-Souci. Le roi ayant résolu de placer son école civile et

militaire en face du château et le long du quai de la Sprée, et d'y employer l'ancienne maison des messieurs Sidow, crut devoir y joindre, pour former un carré régulier, une petite maison bourgeoise qui l'avoisinoit, et qui appartenoit à un vieux médecin; mais ce médecin, qui y étoit né, déclara vouloir y mourir comme ses pères. Le roi alla jusqu'à lui faire offrir d'en payer quatre fois la valeur, et n'obtint rien. Ce qui retenoit le plus puissamment ce vieux médecin, c'étoit son jardin, qui, quoique fort petit, renfermoit d'excellens arbres fruitiers, et lui offroit, à travers le jardin bien plus grand de la maison de Sidow, une vue agréable et un tableau mouvant assez varié. Mais le jardin de Sidow devint le sol d'une maison à trois étages sur le quai, avec cour derrière. Le petit jardin du médecin fut entièrement offusqué; il n'eut plus de vue d'aucun côté : les arbres y périrent. Le médecin s'en dégoûta, et fit offrir sa maison au roi, qui répondit avoir réussi à s'en passer et n'en avoir plus besoin. « Il sait son Ecriture » Sainte par cœur, disoit M. Toussaint; il se » souvient de la vigne de Nabod, et c'est » une histoire dont il ne veut pas renouveler » le scandale. »

Dans une des courses que Frédéric faisoit tous les ans pour aller passer ses troupes en revue, un meunier, nommé Arnold, établi près d'un village de Poméranie, lui remit un placet dans lequel il lui disoit : « Je vous paye » trois cents rixdallers (environ 1200 livres) » pour le moulin que vous avez au village où » je demeure; mais M. le comte N. détourne » les eaux qui faisoient aller ce moulin, et de » cette sorte, je n'ai plus moyen de vous » payer ni moyen de vivre ». Frédéric renvoya le placet au chancelier, avec cette apostille : « Qu'on rende justice à ce meunier ». La cause fut plaidée, et le meunier Arnold fut condamné.

L'année suivante, nouveau placet du même, portant qu'il avoit perdu son procès, et que pourtant les faits étoient bien tels qu'il les avoit exposés à sa majesté. Nouveau renvoi avec l'apostille : « Que l'on porte cette cause au se- » cond tribunal, et qu'on ait grand soin que » justice soit rendue à cet homme ». Le meunier fut encore condamné; ce qui amena un placet où le désespoir avoit succédé à la plainte. Le roi garda cette dernière pièce dans le dessein de faire vérifier les faits sur les lieux. Pour cela, il envoya d'abord en ce can-

ton, et sous d'autres prétextes, un vieux major, très-digne homme, avec ordre de tout visiter, et de rendre à lui seul un compte exact et fidèle de tout ce qui concernoit le moulin et l'emploi que M. le comte N. faisoit des eaux du ruisseau. Le major, qui avoit son bien dans le voisinage, remplit sa commission sans faire naître aucun soupçon, et déclara, à son retour, qu'après avoir bien examiné l'état des choses, il étoit assuré que le moulin ne pouvoit aller faute d'eau, et que c'étoit évidemment les saignées faites au ruisseau par le comte N. qui étoient la cause de la ruine du meunier.

Le roi ne s'en étoit pas tenu à un seul témoin. Après le départ du major, il avoit encore donné, et toujours secrètement, la même commission à deux autres personnes probes et graves, qui lui firent un rapport tout semblable au premier. Dès le jour où il revint ensuite à Berlin, ce roi, convaincu et indigné, fit appeler M. le baron de Fürst, son chancelier, et les trois magistrats qui siégeoient au tribunal d'appel : il les reçut en homme sévère et très-irrité ; à peine leur permit-il de dire quelques mots : il ne leur répondit qu'en les traitant de juges iniques et de canailles. Il prit la

plume et écrivit de la main gauche (car il avoit alors la goutte à la main droite) une sentence qui condamnoit le comte N. à rendre au meunier toute l'eau que le ruisseau pouvoit fournir, et à payer tous les frais du procès, ainsi qu'un dédommagement convenable au père de famille qu'il s'agissoit de venger. Après cette tâche pénible pour un goutteux, il reprit son ton dur et colère; il envoya le baron de Fürst *au diable*, lui déclarant qu'il n'avoit plus besoin de ses services, et fit conduire à Spandaw les trois juges, les chassant tous de son cabinet à grands coups de pieds, ou mieux, de bottes dans les jambes.

A l'instant même où il les renvoyoit ainsi par le côté où se trouvoit la chambre de ses pages, il me faisoit entrer de l'autre côté pour remplir le reste de la soirée par une conversation de littérature ou de philosophie. J'étois loin de soupçonner la scène qui venoit de se passer, et dont je ne fus instruit que le lendemain vers les six heures du soir : j'ignorois qu'il eût vu personne avant moi. Je le trouvai assis dans sa bergère, le chapeau sur la tête, et le bras droit enveloppé d'un coussin d'édredon, qui dépassoit les doigts de quelques pouces, et qui étoit assujéti par un ruban.

J'observe ici que pour l'ordinaire, par un singulier rafinement d'étiquette, et pour me faire une honnêteté sans en avoir l'air, il ôtoit son chapeau et le plaçoit à côté de lui au moment où j'allois entrer, et le remettoit sur sa tête après les trois ou quatre premières phrases. Pour cette fois, je n'eus pas cette politesse dissimulée, soit parce qu'il étoit encore en colère, soit parce qu'il étoit malade. Il commença par me demander pourquoi on n'apprenoit pas aux enfans à écrire également des deux mains. « Un citoyen, me dit-il, perd la main droite » dans un combat ou par quelqu'autre acci- » dent; en a-t-il moins ses affaires à régler et son » bien à régir? Que d'embarras n'auroit-il pas » de moins, s'il pouvoit indifféremment écrire » de l'une ou de l'autre main! Et pourquoi les » hommes se permettent-ils de négliger ou » même de proscrire une partie des dons que » nous a faits la nature? car enfin il est bien » avéré que nos deux mains ont naturellement » et originairement autant d'aptitude l'une » que l'autre à tous les exercices qui leur con- » viennent. La main droite n'a pas plus de » privilége sur la gauche pour opérer, que » l'œil droit pour voir, ou l'oreille droite » pour entendre. N'est-ce donc pas une mala-

» dresse très-funeste, et une sorte de mutila-
» tion très-condamnable, que de ne pas exer-
» cer également nos deux mains aux différentes
» opérations auxquelles elles sont propres, et
» particulièrement à l'écriture? Si dans notre
» éducation on avoit suivi le plan que j'indi-
» que; si en conséquence on m'avoit fait con-
» tracter dans ma jeunesse l'habitude d'écrire
» tantôt d'une main et tantôt de l'autre, je
» n'aurois pas eu aujourd'hui la peine que j'ai
» éprouvée, celle d'apprendre à écrire de la
» main gauche, à cause de l'état où la goutte
» me retient la droite; et n'est-il pas cruel, à
» l'âge de plus de soixante ans, de me voir ré-
» duit à faire un pareil apprentissage? Pouvez-
» vous, monsieur, m'alléguer quelque motif
» qui justifie la société du reproche que je
» lui fais, ou pensez-vous que l'on feroit bien
» de prescrire à tous les maîtres d'écriture
» d'enseigner toujours à écrire des deux
» mains ? »

Ne sachant que répondre sur la nécessité où il disoit avoir été d'écrire lui-même, nécessité qu'à dire vrai je ne comprenois pas, je me contentai de répliquer, sur cet objet, qu'il étoit fâcheux qu'en cette circonstance sa majesté n'eût pas pu dicter. A ce mot, je fus très-sur-

pris de le voir changer entièrement de physionomie, relever la tête d'une manière imposante, et me répondre du ton le plus décidé : *Monsieur, il le falloit !*..... Comme je vis qu'il mettoit le roi en scène, je ne répliquai que par une attitude modeste et respectueuse. La conversation continua sur la perversité des hommes, d'abord en la considérant en général, et bientôt après en nous attachant aux vices propres à chaque état, et enfin à ce genre de friponneries que l'on désigne vulgairement sous le nom de *tours du bâton*. Ici il devint un peu plus gai; il prétendit qu'il n'y avoit ni condition, ni rang, ni profession qui n'eût ses tours du bâton particuliers et caractéristiques, lesquels même ne déshonoroient que les maladroits. Pour prouver son opinion, il se mit à parcourir un certain nombre d'états ou professions connus en Europe, en désignant les *tours du bâton* qui s'y pratiquent. Ce fut ainsi qu'il passa en revue les marchands, tant dans leurs envois que dans leurs boutiques; les fabricans dans leurs ateliers et dans leurs magasins; les artistes auprès de leurs modèles et par rapport à leurs chefs-d'œuvre; les prêtres dans leurs fonctions et dans le sein des familles, etc. Mais ce qu'il y eut de plus

remarquable dans cette énumération, vu la circonstance du jour, c'est qu'il évita de me parler des gens de loi. Il eut beau s'en rapprocher et rôder, pour ainsi dire, tout autour, il n'en dit pas un mot. En revanche, il s'étendit fort au long sur tout ce qu'on appelle *gens de finances*, d'*entreprises* ou d'*affaires*, et ce fut par eux qu'il termina cette sorte de satire générale, en me disant : « De toutes les classes de fripons, celle qui me paroît la plus » rapace et la plus redoutable, c'est celle qui » se compose des fournisseurs d'armées ; vous » ne sauriez croire, monsieur, combien, de » combien de manières, avec quelle adresse et » quelle persévérance ils volent ! J'en ai fait » la triste épreuve. J'avois beau être prévenu, » j'avois beau y faire attention et les entourer » de surveillans, rien ne pouvoit les arrêter » ou les contenir. Si vous aviez vu comme ils » m'ont traité pendant la guerre de sept ans ! » Oh ! monsieur, cela vous auroit fendu le » cœur ! Jugez de ma peine ! je voyois leurs » friponneries, j'en avois assez de preuves » pour n'en pouvoir pas douter, je n'en avois » pas assez pour les faire condamner en justice ; et j'avois besoin d'eux ! Il falloit bien » dissimuler et souffrir !

» Quand la paix a été faite, et que j'ai passé
» en revue toutes les branches de l'adminis-
» tration pour appliquer à chacune les remè-
» des qui dépendroient de moi, et réparer,
» autant que je le pouvois, les maux qu'une pa-
» reille guerre avoit dû occasioner, j'ai eu
» de nouveau lieu de calculer la très-grande
» part que mes fournisseurs y avoient eue, et
» j'en ai été encore plus effrayé. Alors je me
» suis demandé si mes sujets étoient donc plus
» fripons que les autres Européens, ou si,
» dans toute l'Europe, les fournisseurs por-
» toient la corruption au même degré et avoient
» les mêmes talens? Pour résoudre cette ques-
» tion, j'ai adressé une instruction spéciale
» sur cet objet à mes ministres à Vienne, à
» Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg et à
» Stockholm, en leur recommandant de ne
» rien négliger pour découvrir toutes les fri-
» ponneries des fournisseurs d'armées de ces
» diverses nations dans la dernière guerre, et
» de m'en envoyer un état bien circonstancié.
» Je dois rendre justice à mes ministres, mon-
» sieur, ils m'ont fort bien servi : tous m'ont
» fait les mémoires les plus détaillés, et j'y ai
» vu à découvert tous les *tours du bâton* des
» fournisseurs de tous mes ci-devant amis ou

» ennemis. Eh bien, monsieur, j'ai trouvé que
» partout c'étoit mot à mot comme chez moi!
» Or, vous ne direz pas que ces gens s'instrui-
» soient les uns les autres, et qu'ils se don-
» noient le mot! Vous ne direz pas qu'il y ait
» eu un accord semblable entre les Prussiens
» et les Autrichiens! Oh! non, monsieur, ils
» ne s'aimoient pas assez pour cela! C'est donc
» la chienne de robe, l'esprit de l'état, le génie
» particulier de la profession, génie aiguil-
» lonné par la perversité humaine, qui les a
» tous endoctrinés et inspirés! »

Je me suis d'autant mieux souvenu de toute cette conversation, que, vu l'évènement qui venoit de se passer, elle devenoit une preuve frappante de l'empire que Frédéric avoit sur lui-même, et de l'extrême attention qu'il étoit dans l'habitude de donner aux moindres choses. En effet, j'appris le lendemain à quelle terrible colère il s'étoit livré à quatre heures et demie, c'est-à-dire immédiatement avant de me faire entrer; et je vis pourquoi il s'étoit animé jusqu'à vouloir écrire lui-même la sentence qui cassoit celle de ses tribunaux; pourquoi il avoit été si prompt à reprendre son air imposant pour me dire : *Il le falloit;* pourquoi ses pensées l'avoient retenu toute la soirée sur les fri-

ponneries ordinaires des hommes, et pourquoi, toujours occupé de ses juges, il avoit si soigneusement évité d'en parler. On s'imagine bien que cette affaire, qui dans le temps fit grand bruit en Europe, occupa aussi tous les esprits à Berlin. Quelque circonspects et modérés que soient les Allemands, on fut plusieurs jours à ne parler que du meunier Arnold, de la colère du roi, du renvoi humiliant du chancelier, et des trois juges renfermés à Spandaw. M. de Rôbeur, président du tribunal d'appel, magistrat fort considéré, tant pour ses lumières que pour son caractère énergique et franc, disoit tout haut et partout que le chancelier ne pouvoit être coupable de rien relativement à ce procès, qu'il n'avoit pas même dû connoître; que les trois magistrats prisonniers étoient également innocens; et que, s'il y avoit quelqu'un à punir, ce ne pouvoit être que lui, qui avoit seul jugé cette affaire et dicté la sentence. Les ministres de Zeidlitz et de Münchausen s'en expliquoient aussi ouvertement et dans le même sens.... Paroles perdues, que Frédéric feignoient de ne pas entendre! Ce n'étoit point par des rumeurs ou des propos de cette espèce qu'on pouvoit l'amener à changer de résolutions.

Mais, plus de six mois après, M. Linguet, qui alors composoit à Bruxelles ses *Annales politiques*, fut si bien instruit de tout ce qui concernoit ce procès, et en présenta les détails d'une manière si claire, qu'il fut évident pour tous ses lecteurs que Frédéric avoit tort, et que le meunier avoit été justement condamné. Selon l'exposé de Linguet, qui se trouva conforme à la vérité, le comte N. n'avoit le ruisseau qu'après le meunier; or, il est reçu dans les principes de jurisprudence que celui à qui l'eau arrive peut en disposer à son profit tant qu'elle est et dès qu'elle est chez lui, pourvu qu'il ne l'enlève pas à celui qui la reçoit après lui pour la donner à d'autres. En ce cas, le meunier, placé au-dessus du comte, pouvoit employer le ruisseau comme il le jugeoit à propos; mais le comte, placé au-dessous du meunier, avoit les mêmes droits dès que le ruisseau arrivoit chez lui. Ce dernier n'avoit donc commis aucun délit envers personne en y faisant des saignées, qui, portant les eaux sur des terres plus basses, et leur donnant une pente beaucoup plus forte, en diminuoient assez le volume, même au-dessus de lui, pour que le moulin n'en eût plus assez durant une grande partie de l'année. Ces

saignées, au surplus, produisoient ce malheureux effet, parce que les propriétés du comte touchoient en quelque sorte au moulin, et que c'étoit à cette proximité que les saignées avoient été faites.

Frédéric lut les Annales de Linguet et reconnut son erreur; mais il n'en parla à personne : il garda tout son secret pour lui seul. Le comte n'avoit encore rien payé, et il y eut défense de le poursuivre et d'en rien recevoir. Les trois magistrats furent retirés de leur prison, et leurs places leur furent rendues. Le meunier fut dédommagé d'une autre manière : le tout sans propos, sans éclat et sans bruit. Il n'y eut que M. de Fürst qui resta disgrâcié.

J'ai vu de mon temps deux ministres de justice, M. de Sedlitz et M. de Münchausen. Le premier, qui, dans sa jeunesse, avoit été militaire, avoit les cultes et les universités et écoles sous son inspection. C'étoit un excellent homme, qui joignoit un vrai courage à beaucoup de zèle. Il a voulu empêcher la mendicité, et n'a pu y réussir : ce que sa tentative, qu'il a fallu ensuite abandonner, a produit de réel, c'est que nous avons tous payé des contributions volontaires pendant quelques années, et que les mendians ont continué leur métier.

M. de Münchausen étoit un original d'une grande probité et d'un rare mérite. Il avoit de grandes lumières comme jurisconsulte : son intégrité étoit au-dessus de toutes les épreuves; mais il n'avoit en quelque sorte aucune société, et n'alloit jamais à la cour. Je ne pense pas qu'il ait vu le roi une fois en dix ans, quoiqu'il n'ignorât pas combien Frédéric avait de confiance en lui. Cet homme, que le public honoroit beaucoup et ne voyoit jamais, avoit une belle fortune qui le rendoit indépendant, d'autant plus qu'il ne connoissoit aucune espèce de faste ou de luxe. On ne lui a jamais vu d'autre garderobe que celle du siècle précédent. Ce fut à lui que Frédéric envoya, pour en avoir son avis, le code de Joseph II, lorsque ce code parut. M. de Münchausen, après l'avoir bien examiné, le renvoya à ce roi, avec un ample cahier de remarques, toutes aussi franches ou libres que sages et profondes; il ne voyoit que la chose qui l'occupoit; là, il condamnoit Joseph sans détour; ici, il ne prenoit aucun ménagement pour déclarer combien il seroit à souhaiter qu'on employât les mêmes mesures dans les Etats prussiens. Cette manière d'indiquer sa façon de penser le rendit encore plus cher à son souverain qu'il ne l'avoit été jusque là.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je n'ai vu qu'un seul ministre des affaires étrangères en Prusse, le comte de Finkeinstein, fils du feld-maréchal de Fink ; il avoit été ministre en Suède à l'âge de vingt ans, et revenu de là, il avoit succédé au comte de Podewils. Le comte de Finkeinstein a vécu fort vieux, et a toujours conservé le même poste ; cependant Frédéric lui avoit adjoint M. de Hertzberg, moins en titre qu'en réalité. M. de Finkeinstein étoit très-propre aux fonctions qui lui étoient confiées ; il représentoit parfaitement bien, avantage qu'il devoit tout à la fois à sa figure agréable, à son extrême politesse, à sa physionomie fine, à son esprit toujours présent et délié, à son caractère modéré et toujours égal, et enfin au ton de noblesse dont il ne s'écartoit jamais. Il prenoit néanmoins quelquefois un air un peu léger et même railleur : on a eu à citer de lui plusieurs épigrammes assez mordantes.

M. de Hertzberg étoit savant, très-laborieux, excellent patriote, et aussi simple que sérieux dans tout son extérieur. Sa campagne, à peu de distance de Berlin, étoit consacrée à la culture des mûriers et vers à soie, et formoit

en même temps une vacherie. Tous ses habits en soie étoient filés de ses propres cocons; et sur le perron de son hôtel, on voyoit tous les jours une paysanne qui venoit vendre à la pinte le lait de ses vaches. « M. de Hertzberg » seroit un homme parfait, me disoit M. le » marquis de Pons, si dans sa jeunesse il avoit » vu l'Europe; mais son ignorance sur les » autres pays est cause qu'il se persuade de » bonne foi que rien n'est comparable aux » sables qui l'entourent, non plus qu'aux » mœurs et usages de ses compatriotes. »

J'ai vu un exemple frappant de la force du devoir, même dans l'état d'ivresse. M. de Kirkhaisen, lieutenant de police à Berlin avant M. Phillippy, s'enivroit tous les jours à son dîner, et jamais la police de cette grande ville n'a été mieux tenue que de son temps. Tous les jours, dans la soirée, il parcouroit la ville à cheval, toujours chancelant, au point d'effrayer ceux qui le voyoient, et dans cet état rien ne lui échappoit, et il étoit toujours juste et modéré. Sa discrétion étoit au moins égale à son équité. Je me rappelle que l'envoyé de Russie ayant besoin d'obtenir de lui quelques éclaircissemens, qu'on sentoit bien qu'il ne diroit pas à jeûn, on l'invita à un dîner où l'on

eut grand soin de lui servir toutes sortes d'excellens vins : il en prit jusqu'à ne pouvoir presque plus que balbutier. Mais, lorsqu'avec toute l'adresse diplomatique on lui présenta le piége où l'on avoit projeté de le faire tomber, on ne put jamais en avoir d'autre réponse que ce mot qu'il disoit aux autres convives en montrant celui qui l'interrogeoit : « Ah ! » voyez donc comme il s'y prend pour faire » sa cour à ma fille ! » On eut beau faire, ce fut là tout ce qu'on put en avoir jusqu'à son départ.

Je me rappelle un fait remarquable qui montre combien Frédéric étoit réservé, prudent et attentif dans ses discussions diplomatiques..... Lorsqu'il fut question de la succession de la Bavière, le baron de Hertzberg composa un mémoire contre la maison d'Autriche, où il employoit un dilemme assez pressant, en disant à Joseph II au sujet de la Bohême : « Ce royaume étoit électif; le der» nier roi élu a laissé deux filles ; vous des» cendez de la cadette : les rois de Prusse » descendent de l'aînée. Si aujourd'hui ce » royaume est devenu héréditaire, il appar» tient à la maison de Brandebourg plutôt » qu'à vous; si vous prétendez qu'il est encore

» électif, où est l'acte de votre élection ? Cet » acte n'a jamais eu lieu, et dès-lors vous » n'avez aucun titre ». Frédéric n'eut pas lu ce passage, qu'il l'effaça avec vivacité, et se mit en une grande colère contre son ministre, en lui faisant sentir combien il étoit impolitique de présenter ainsi, hors de propos, un argument sur lequel il ne convenoit pas de réveiller l'attention du public. « Je ne veux pas » même, disoit-il, qu'il en soit question » dans aucun traité. »

Il n'y a pas eu de cabinet plus secret que le sien ; il n'y en a pas eu de plus attentif, de plus vigilant, de plus prévoyant, de plus adroit, de plus actif au fond, et de plus tranquille en apparence. Il devinoit les autres, et n'étoit jamais deviné. Toutes ses opérations politiques prouvent ces vérités. On avoit beau dire et répéter qu'il étoit fin, et qu'on devoit se méfier de lui, il parvenoit toujours à surprendre les autres. Qu'on en juge par le premier partage de la Pologne ! Il débuta par faire annoncer que la peste étoit en ce royaume ; ce fut pour préserver ses Etats de ce fléau qu'il établit un cordon de troupes sur les frontières, et tout le monde y fut trompé, du moins à Berlin ; où tous les bourgeois s'approvisionnèrent en vi-

naigre des quatre voleurs. La surprise fut extrême lorsque ce prétendu cordon devint une armée qui, en deux jours de marche, prit possession de ce qui devoit former le lot prussien. Le prince Louis de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, écrivoit que ce prétendu partage étoit une fable. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères à Versailles, soutint la même chose, jusqu'à ce qu'enfin le partage fut effectué, consommé, et officiellement déclaré même à Versailles.

Une chose singulière, c'est qu'ayant eu sans cesse la carte de Pologne devant lui lorsqu'il méditoit ce partage, il ait laissé ensuite jusqu'à sa mort son atlas ouvert au même *folio*, sur le même pupitre, dans sa bibliothèque : je l'y ai vu, du moins jusqu'à mon départ. On y observoit les lignes qu'il y avoit tracées à la plume ou au crayon, pour désigner les limites qu'il avoit prétendu se former, et celles qu'il accordoit tant à la Russie qu'à l'Autriche. Cet atlas ainsi ouvert étoit-il une pierre d'attente et l'annonce d'un second partage, ou bien n'étoit-ce que le signe d'une chose terminée, et n'excitant plus aucun intérêt ? Quoi qu'il en soit, ce trait et mille autres semblables démontrent combien Frédéric se mettoit peu en peine des jugemens

du public lorsqu'il s'agissoit d'affaires consommées. Mais ce qui caractérise le mieux son génie politique, c'est la justesse de ses plans, la sagesse de ses conceptions et la prudence qui accompagnoit ses démarches; il n'y a point d'exagération à dire qu'il y a peu d'hommes qui offrent de plus grandes leçons à ceux qui s'adonnent à l'étude de la politique.

On ne conclura pas de là que le département des affaires étrangères lui ait coûté fort cher. Il y avoit très-peu de commis dans les bureaux à Berlin, parce que tous ceux qui y étoient travailloient. Souvent les ministres eux-mêmes faisoient leurs copies, et toujours leurs lettres. Les envoyés ou plénipotentiaires qu'il entretenoit aux autres cours n'avoient que de foibles appointemens : il leur recommandoit bien *de ne pas épargner les soupes*. C'étoit son mot pour dire qu'il falloit souvent donner à manger; « mais, me disoit le baron d'Hamon, qui avoit été son ministre à Paris et à la Haye, « il ne donne pas de quoi les faire bonnes. » En effet, il ne donnoit que six mille rixdallers à ceux qu'il envoyoit à Paris, à Vienne, à Londres et à Pétersbourg. Les autres n'en avoient que quatre mille. Il voulut, de mon temps, envoyer le baron de Knyphausen à

Vienne: celui-ci refusa en lui disant: « J'ai eu
» l'honneur, sire, de vous servir à Paris et à
» Londres: j'ai mangé une de mes terres dans
» la première de ces deux missions, et une
» autre terre dans la seconde, il ne m'en reste
» plus qu'une de trois qui formoient mon patri-
» moine; permettez-moi de la conserver. Votre
» majesté trouvera facilement des hommes qui
» la serviront à Vienne, en n'y dépensant que
» six mille rixdallers: mais je n'ai pas ce se-
» cret-là. Je vous y servirois mal, ou je m'y
» ruinerois. — Eh bien! lui répondit le roi,
qui, connoissant le mérite de Knyphausen,
voulut avoir l'air de ne chercher qu'à l'obliger,
« voyez donc ce que vous voulez être, car je
» ne dois pas vous laisser sans emploi: cher-
» chez vous-même, et dites-moi ce qui peut
» vous convenir. »

Le baron ne voulut pas demander une place de ministre; il ne demanda que d'être nommé directeur général du commerce au grand directoire, et il le fut.

Le baron de Knyphausen eut à la fin beaucoup d'imitateurs: tout le monde craignoit et tâchoit d'esquiver ces brillantes et honorables places de ministres dans les cours étrangères, et Frédéric fut plus d'une fois obligé de re-

courir à des étrangers: en ce cas, il préféra les Italiens, parce qu'ils sont plus économes, et que leur pays étant plus divisé en petites souverainetés de diverses espèces, il les jugea moins exclusivement attachés à leur patrie ou à telle forme de gouvernement, outre que l'on sait combien en général ils ont d'aptitude à tout ce qu'on appelle *politique* et *diplomatie*. Le baron d'Hamon avoit aussi été économe dans ses missions, mais avec ladrerie et sans adresse : c'est pourquoi il fut rappelé. « On » vante tant les poulardes de Paris, disoit-il » un jour au roi, je vous jure, sire, que je n'y en » ai jamais mangé de bonnes.—Je le crois, ré- » pliqua le roi; mais c'est que vous n'avez ja- » mais voulu les payer. Vous avez eu grand » soin de n'acheter que des poulets étiques : » je vous connois. »

DU GRAND DIRECTOIRE.

Le ministre des affaires étrangères, le chancelier, et les ministres de justice s'occupent de leurs fonctions, sans dépendre d'aucune autre autorité que de celle du roi. Il n'en est pas de même des autres ministres, c'est-à-dire de ceux qui sont chargés de ce qu'on nomme proprement l'*administration intérieure* ou le *gouvernement*

du pays. Ces derniers ministres forment entre eux un corps, ou ce qu'on appelle dans le pays un *collége*, et c'est ce collége qu'on nomme le *grand directoire*. Chaque ministre est tenu d'y rendre compte des affaires de son département; il n'est au fond lui-même que le rapporteur de ces mêmes affaires, autant du moins qu'il s'agit de dispositions nouvelles. Mais ce rapporteur est encore chargé de faire exécuter les ordres qui, dans tous les cas, émanent du grand directoire. La Prusse est, je crois, le pays où il y a le plus de ministres : chaque province a le sien, et l'on a en outre dans le directoire le ministre de la guerre, celui des cultes, celui des postes et celui des finances. C'est par le directoire que s'établit l'unité et la consonnance des mesures que l'on peut avoir à prendre. Tous les ministres savent ce qui a été prescrit dans les occasions sembables à celle dont ils ont à parler : on sent les avantages infinis de cette manière de gouverner.

Les décisions du directoire sont toujours rédigées au nom du roi : il n'y a que lui qui y parle, comme s'il étoit présent; c'est une véritable souveraineté. Les affaires y sont examinées et préparées en différens bureaux qui ont le nom de *chambres :* ainsi il y a la chambre

des bâtimens royaux, soit à construire, soit à conserver au compte du roi; la chambre des domaines, pour tout ce qui concerne les bailliages, les canaux, etc.; la chambre des finances, celle des colonies, celle du commerce, celle des fabriques, etc. Toutes ces chambres ont, outre les ministres, des conseillers privés et autres de différens grades sous je ne sais combien de titres, et pour diverses fonctions très-multipliées, car dans ce pays tout le monde travaille beaucoup. Les chambres de finances qui existent dans les provinces relèvent encore de ce grand directoire; elles sont chargées de ce qui tient aux impositions, à la culture, aux forêts, aux postes, aux colonies et aux bailliages royaux, lesquels embrassent près du tiers des Etats prussiens, et font, par leurs produits, la majeure partie des revenus de l'Etat.

Tous les ans, des conseillers parcourent tous les villages et examinent si chaque habitant cultive la portion de son terrain, qu'il est tenu de cultiver d'après les ordonnances. Chaque habitant est obligé de mettre tous les ans en culture telle quantité d'arpens sur le nombre total qu'il en a. Ainsi tout est vu, surveillé, protégé et maintenu en bon ordre, et tout ce qui

intéresse l'administration proprement dite vient se concentrer au grand directoire.

La poste aux chevaux n'est point du tout montée en Prusse comme en France ; là elle est toute au compte du roi ; si on en excepte les villes un peu considérables, le maître de poste n'a pas un cheval : il a seulement l'état des chevaux qui existent chez les habitans de l'endroit, et il commande ceux qui sont de tour lorsqu'il arrive quelque voyageur. Le prix de la poste se paye d'avance au maître de poste, qui en est comptable ; les habitans propriétaires des chevaux n'ont pour eux que les *pour boire* et ce que la chambre des finances ou domaines leur bonifie à la fin de l'année, selon le nombre des chevaux qu'ils ont fournis, et les courses qu'ils ont faites. D'ailleurs, et quant à la gêne qu'ils éprouvent, ce service est de leur part une redevance ou un impôt. Les maîtres de poste sont presque toujours d'anciens officiers à qui l'on donne, à titre de récompenses, ces places honorables et assez bonnes. Les personnes qui ont des voyages à faire pour le service de l'Etat obtiennent du grand directoire ordre de leur fournir gratis les chevaux qui leur sont nécessaires pour toute leur route, ordre que les maîtres de poste

sont tenus de faire courir dès la veille du jour où l'homme public doit arriver, de sorte que celui-ci n'a, pour le moment, que les *pour boire* à payer, trouve ses chevaux prêts partout, et va beaucoup plus vite que les autres voyageurs. Cette disposition est d'une grande économie pour le gouvernement. Il y en a une autre qui est encore plus essentielle, au moins pour les particuliers et le commerce de librairie : c'est que les livres et les comestibles sont reçus à très-bas prix sur les chariots de poste : un saumon d'environ quarante livres, par exemple, et qui vient par cette voie de plus de quarante lieues, ne coûte pas plus de quarante-huit sous de port. Il résulte de cet ordre de choses que les propriétaires qui vivent à la cour où dans les villes jouissent, à peu de frais, de toutes les productions de leurs terres.

Les chambres des finances afferment les bailliages pour neuf ans. Le bailli a les droits de chasse et de pêche sur tout le terrain qui lui est affermé. Les gardes-forêts ont le droit de chasse dans les portions des forêts soumises à leur surveillance; mais les uns et les autres sont tenus d'envoyer aux cuisines du roi, ou de tel prince, ou de telle princesse qui leur

est désignée, telles pièces de gibier pour tel jour; de sorte que dans les cuisines royales on sait positivement et d'avance ce qu'on doit recevoir chaque semaine, et selon les saisons. Il suit de là, outre une très-grande économie dans les dépenses de la famille royale, que les redevables, sachant ce qu'ils auront toujours à fournir par an, n'ont garde de ruiner les chasses.

Les cuisines de la maison royale reçoivent de cette sorte pour rien, non seulement le gibier, mais encore le bois et le beurre, qui leur vient d'un vaste établissement de vacherie hollandoise que Guillaume a formé sur le Hawel.

Tout est économie ou économique dans ce pays : les détails en seroient infinis. Quant à la chasse, Frédéric en détestoit la passion. Un gentilhomme connu pour s'y livrer auroit été perdu dans son esprit. Son neveu, pour en avoir le plaisir une ou deux fois l'an, prenoit toutes les précautions imaginables, afin qu'on l'ignorât. « Le boucher, disoit souvent ce roi, » le boucher ne tue pas les animaux par plai- » sir : il ne le fait que pour les besoins de la » société; mais ce n'est que par plaisir que le » chasseur tue, et cela est odieux. Il faut donc

» mettre le chasseur au-dessous du boucher
» dans l'ordre social. »

On voit par tout ce qui précède que la police en général entre naturellement dans les attributions du grand directoire : ce qui n'a pas empêché Frédéric d'avoir, au moins à Berlin, un lieutenant de police particulier qui ne recevoit guère les ordres que de lui, outre qu'il y a aussi plusieurs articles qui sont spécialement attribués à un autre officier public qu'on nomme *M. le fiscal général*. Je ne m'arrêterai pas à marquer en quoi et jusqu'où leurs fonctions se touchent : je dirai seulement que le dernier tient de plus près à la justice, et le premier à l'ordre et à la tranquillité ou sûreté des citoyens, c'est-à-dire que l'un remplace plus ou moins nos anciens procureurs du roi, et l'autre nos Sartine. J'ai vu M. d'Anières, fiscal général, s'enfuir subitement, sous prétexte d'une affaire importante, de chez un ami où il devoit souper, et cela parce qu'il vit préparer pour le jeu des cartes qui étoient de contrebande; d'autre part, j'ai vu M. Philippy, lieutenant de police, assez gauche pour ne pas savoir punir des jardiniers qui vendoient de la ciguë pour du cerfeuil.

J'ai, au surplus, à citer ici deux anecdotes.

assez curieuses, qui prouvent, l'une que l'attention de Frédéric s'étendoit à tout; et l'autre que rien ne pouvoit le distraire de la sorte de protection qu'il accordoit à tout ce qui tient à l'ordre public.

Dans les premiers temps de son règne, ce roi se persuada qu'il étoit de sa prudence de savoir ce que c'étoit que la franc-maçonnerie, et ce secret fameux que personne, disent les francs-maçons, ne révéla jamais (1). Pour remplir ses vues, il s'adressa à l'un des hommes en qui il avoit alors le plus de confiance, à M. de Knobelsdorff ou de Kayserling, si ma mémoire ne me trompe pas. Il fut arrêté entre eux que le serviteur se feroit recevoir franc-maçon, et lui rendroit un compte fidèle de tout ce qui se seroit fait et dit en loge. Le jour de la réception de cet ami du roi étant arrivé, le monarque attendit le soir, avec impatience, le retour du nouveau frère. « Eh bien ! lui dit-

(1) Quelques historiens assurent qu'il s'est fait recevoir franc-maçon beaucoup plus jeune, et dans un voyage fait avec son père. Je ne sais pas sur quelle autorité ils se fondent; pour moi, je ne parle ici que d'après des personnes qui n'ont jamais quitté la cour, et qui m'ont bien positivement assuré ce que je rapporte.

» il, aussitôt qu'il fut seul avec lui, que fait-on
» en loge, qu'y dit-on, et quel en est le secret?
» — Sire, répondit le courtisan, je prie votre
» majesté de ne point m'interroger là-dessus.
» Je sais bien les conventions que nous avions
» faites, mais j'ai fait serment de me taire.
» Puis-je violer ce serment sans me rendre
» coupable et vil, même à vos yeux? Peut-
» être encore pourriez-vous croire que je ne
» vous dis pas tout. Il y a un moyen bien plus
» convenable de satisfaire votre curiosité: c'est
» que votre majesté se fasse recevoir elle-même
» dans cet ordre mystérieux. Nous tiendrions
» loge au château, telles et telles personnes et
» moi. Cette cérémonie se feroit aussi secrète-
» ment que vous le désireriez, et sans blesser
» en rien le respect dû au trône. Ensuite
» votre majesté auroit pour elle, et chez elle,
» une loge particulière qu'elle convoqueroit
» quand elle voudroit, puisqu'elle en seroit
» établie le maître ». Il fallut bien que Frédéric prît son parti, son ami s'obstinant à se taire. Il fut reçu franc-maçon sous la cheminée, fut nommé maître de la loge royale, qui fut abandonnée pour toujours dès qu'il crut savoir ce que c'étoit que la franc-maçonnerie.

On imagine bien néanmoins que les francs-

maçons n'ont jamais oublié qu'ils avoient en lui un frère. Pendant la guerre de la succession de la Bavière, l'orateur de la loge française à Berlin, loge dite de l'*Amitié*, fit pour le jour de la Saint-Jean un discours qui parut si beau à tous les frères, qu'on en vota l'impression et l'envoi au roi. La lettre d'envoi fut faite dans toutes les formes maçonniques, et les signatures du vénérable et des deux surveillans ne portèrent, avec les noms propres des personnages, que les titres qu'ils avoient en loge. Le roi ne vit dans tout cela que des inconvenances peu respectueuses et anti-sociales. Il renvoya le paquet à M. Philippy, lieutenant de police à Berlin, avec ordre de faire appeler les signataires, de leur laver la tête en leur faisant bien comprendre que le chef d'un Etat ne reconnoît d'autres titres que ceux qui naissent de l'ordre public et du gouvernement, et en leur intimant de ne jamais employer, hors de leur loge, ceux qu'ils n'avoient que d'elle, titres qui n'étoient reconnus par aucune loi de l'Etat, et que le gouvernement ne pouvoit tolérer que sous la réserve qu'ils seroient nuls dans la société générale; titres qui dès-lors ne pouvoient être employés près du roi que par une sottise criminelle ou trop peu réfléchie. Ce

qu'il y eut de plus mortifiant dans cette réprimande, c'est que M. Philippy s'adressa à M. de Launay pour faire appeler chez lui ces messieurs, qui tous appartiennent à la régie des accises, et que M. de Launay, ne parlant de la maçonnerie que pour en rire, eut bientôt initié tous ses alentours dans ce secret important.

Quelles que fussent les circonstances particulières où Frédéric se trouvoit, il ne se départoit pas des principes qu'il avoit adoptés. Il en profitoit, au contraire, autant qu'il pouvoit pour manifester plus solennellement combien il étoit incapable de s'en écarter. Ceci doit surtout s'appliquer aux soins qu'il avoit de faire respecter les lois, non seulement celles qui concernent les propriétés, mais encore celles qui ont pour objet la police.

Après la première campagne pour la succession de Bavière, la France et la Russie se décidèrent enfin à faire marcher chacune cinquante mille hommes contre Joseph II, si celui-ci n'accédoit pas aux propositions qu'on lui faisoit. Les cinquante mille Russes se trouvoient déjà en Pologne, de manière que l'on pouvoit les mettre en action sous peu de mois, s'il en étoit besoin. Cette armée devoit être

sous les ordres du prince Repnin, qui se trouvoit auprès du roi de Prusse comme négociateur. Cependant ce prince Repnin ne devoit pas être chargé du détail des opérations militaires : on avoit résolu de commettre, pour ces détails, et sous ses ordres, le fameux Schuwaroff, que je vis peu de temps après, et plusieurs fois à Berlin, et de la bouche de qui j'ai entendu un jour, chez le prince Dolgorouki, l'anecdote qui suit : « Quel singulier » homme, nous dit-il, que votre roi! Rien ne » le distrait et ne le fléchit : j'ai eu avec lui une » aventure remarquable, dans laquelle il m'a » presque interdit. A mon départ de Pétersbourg, l'impératrice m'avoit remis pour lui » des dépêches que je savois être aussi pressées qu'importantes. On m'avoit recommandé de mettre autant de diligence que je » le pourrois à faire ma route; et l'objet de ma » mission suffisoit pour m'engager à ne pas » perdre un instant. Il est aisé de concevoir ce » que j'ai eu à souffrir de la lenteur des postillons dans les Etats prussiens. Je les payois » chèrement et ne cessois de leur dire combien j'étois pressé. Eh bien, je n'obtenois » rien! Il sembloit que je parlasse à des automates. Le mal s'est porté au comble quand

» j'ai été en Poméranie, et justement lorsque
» toute ma patience étoit épuisée. Telle étoit
» ma position lorsque j'ai eu un postillon en-
» core plus lent que tous les autres: c'est en
» vain que je l'ai prié, que je lui ai parlé rai-
» son, que je lui ai promis une bonne récom-
» pense, que je me suis fâché et en suis venu
» aux menaces; il n'en a que mieux perdu son
» temps à allumer sa pipe et à faire reposer ses
» chevaux à tout moment. Il a même été inso-
» lent dans ses répliques. Alors, ne me possé-
» dant plus de colère, je lui ai appliqué une
» demi-douzaine de bons coups de canne, avec
» promesse d'y revenir s'il ne faisoit pas plus
» de diligence. Ce moyen m'a réussi, et mon
» homme a enfin marché; mais, arrivé au re-
» lais suivant, il est allé faire sa plainte aux ma-
» gistrats, qui sont venus me signifier que,
» suivant les lois, ils étoient obligés de m'ar-
» rêter jusqu'à la conclusion du procès qui de-
» voit résulter de la déposition de cet homme,
» les lois du pays défendant absolument, et
» sous de grièves peines, aux voyageurs, de
» frapper les postillons, contre lesquels on
» n'a droit à aucun autre recours que par-
» devant les magistrats. Je leur ai observé que
» s'ils m'arrêtoient, ils seroient responsables

» des funestes effets de mon retard. Je leur » ai montré mes dépêches aux armes impériales et à l'adresse de leur souverain; ils ont » vu l'ordre dont j'étois décoré, tout cela les » a intimidés, et ils m'ont laissé partir.

» Il ne m'a pas été difficile de prévoir qu'ils » rendroient compte au roi de toute cette affaire; et comme j'avois l'avance sur leur » courrier, j'ai résolu de profiter de mes avantages, en me hâtant de raconter moi-même » cette aventure à Frédéric, dans la première » audience qu'il m'accorderoit. A peine arrivé » à Breslaw, j'ai été appelé et parfaitement » bien accueilli. La plus charmante physionomie du monde, les plus grandes honnêtetés, » les marques d'un véritable intérêt, joie sincère de me voir, tout cela m'a été d'abord » prodigué et m'a enhardi : à cette question, » *Avez-vous d'ailleurs fait un heureux* » *voyage?* je lui ai raconté sommairement » comment les postillons, en Poméranie surtout, avoient épuisé toute ma patience, et » comment l'insolence de l'un d'eux m'avoit » mis dans la nécessité de le frapper, en lui » faisant toutefois plus de peur que de mal; » comment les magistrats du relais suivant, » voyant combien j'étois pressé et avois besoin

» de venir recevoir et suivre les ordres de sa » majesté, s'étoient décidés à me laisser con- » tinuer ma route..... Dès les premiers mots » de ce récit, je n'ai plus eu en face qu'un tout » autre homme; le coup de sifflet à l'Opéra » ne fait pas un plus grand et plus prompt » changement de décoration. Cet homme n'a » plus été que sérieux, attentif, froid et sé- » vère; il a été immobile à m'écouter jusqu'au » bout; et lorsque j'ai eu terminé mon ex- » posé, c'est d'un ton et d'un air glaçant qu'il » m'a répondu par ces deux mots seulement: » *Monsieur le général, vous avez été fort* » *heureux;* et il s'est hâté de me parler d'au- » tres choses, et par conséquent de reprendre » peu à peu l'aménité qu'il avoit eue aupara- » vant. Je vous déclare, messieurs, que je » n'ai jamais si bien compris ce qu'est et ce » que doit être un souverain digne de gou- » verner les peuples, toujours pénétré de ses » obligations, et prompt à protéger l'ordre » public et les lois. Ses postes sont organisées » de manière à désespérer les voyageurs; mais » en attendant que l'on change un ordre de » choses si déplaisant, il doit protéger les » postillons, qui ne sont point la cause du mal » que l'on souffre. Réformez vos lois s'il le

» faut et si vous le pouvez; mais jusque là,
» sachez les faire respecter. Je ne sais, au reste,
» ce qu'il aura répondu à ses magistrats, car
» je n'ai plus ouï parler de cette affaire. »

Ce M. de Schuwaroff avoit alors, il y a maintenant vingt-deux ans (c'étoit vers 1779), quarante et quelques années : petit homme, assez bien ramassé, sec et non maigre, toujours en action et dans un mouvement perpétuel. Je n'ai rien vu de plus prompt que lui dans ses regards, dans son langage, dans ses réparties et dans toutes ses actions. Il sembloit avoir besoin de faire mille choses à la fois, et passoit souvent comme l'éclair d'une idée ou d'une chose à l'autre. J'étois tenté de le regarder comme une espèce de fou; et les Russes eux-mêmes convenoient avec moi qu'il étoit au moins très-singulier, quoique d'ailleurs ils persistassent fortement à me le représenter comme le plus brave et l'un des plus habiles généraux qu'il y eût au monde. Je n'ai été étonné, dans la suite, ni des douze mille Polonais qu'il a fait pendre, pour s'être courageusement défendus contre les co-partageans, ni du rôle original et très-brave qu'il a joué en Italie et en Suisse, en combattant les Français pour les Autrichiens, contre lesquels il

avoit été si disposé à se battre, de concert avec les Français, vingt ans auparavant.

Parmi les ministres attachés au grand directoire, ceux que je me rappelle, indépendamment des ministres des finances, dont je parlerai bientôt, ont été M. de Massaw, brave et digne homme, qui a laissé deux fils, MM. de Gœurn et de Derschaw, dont il est fait mention ailleurs : le premier, beaucoup trop bon homme ; et le second, fort estimé chez les Allemands, quoiqu'ennemi des Français ; M. d'Avensleben, auquel Frédéric témoignoit beaucoup de confiance ; M. de Schlusembourg, réputé homme d'esprit et de mérite ; et M. de Horst, grand partisan de plusieurs projets nouveaux, pour le succès desquels il a fait tout ce qu'il a pu.

DES FINANCES.

Ce que je viens de dire du grand directoire peut déjà donner une idée du système de finances adopté chez les Prussiens. Je donnerai néanmoins quelques détails sur les impôts, sur le trésor public et sur l'ordre prescrit pour la comptabilité.

Les impôts directs sont presque nuls, au moins à Berlin ; on ne m'a jamais demandé

que quarante-huit sous par mois, sous le titre de service militaire. Les principaux revenus de l'Etat ne proviennent que des produits des bailliages, de ceux des accises ou droits de péage, tant à l'entrée et à la sortie que sur les fleuves et canaux : les articles moins importans sont la loterie, la fourniture du bois de chauffage, dans quelques grandes villes, l'administration du tabac, celle de la poste aux lettres et aux chevaux, outre le foible impôt direct dont j'ai parlé ci-dessus. Je ne compte point au nombre des revenus de l'Etat une foule d'établissemens particuliers très-utiles au pays, mais qui peuvent être rangés parmi les objets de dépenses ou parmi ceux de recettes, selon les circonstances, comme la fabrique de porcelaine, je ne sais combien de fabriques en laine et en soie, la fabrique des armes établie près de Spandaw, les magasins de blé, etc. etc.

La fabrique de porcelaine établie à Berlin est une des plus belles qu'il y ait en Europe; elle est parvenue, en assez peu de temps, à le disputer à celle de Saxe pour la bonté de la pâte et pour la beauté. J'y ai vu des services aussi parfaits que riches ou élégans, pour l'Impératrice de Russie, le prince de Soubise et

M. de Vergennes. Fréderic eut recours à un singulier moyen pour la faire connoître dans les premiers temps; comme dans ses Etats les Juifs avoient besoin de sa permission pour se marier, il ne la leur accordoit qu'à condition qu'ils prendroient de sa porcelaine pour une somme fixée, bien assuré que leur activité et leur industrie ne manqueroient pas de la répandre et de la faire connoître au dehors.

La fabrique d'armes, placée sous les murs de Spandaw, est un établissement fait par le roi Guillaume. Ce sont des familles liégoises, à chacune desquelles on a donné une maison et un jardin, et pour lesquelles on a construit toutes les forges nécessaires : divers canaux leur donnent autant d'eau qu'il en est besoin, et cette eau vient de la rivière qui passe à peu de distance. On leur paye un prix modique et convenu par un traité, pour chacune des pièces qu'ils fournissent. Frédéric avoit cédé cette fabrique, ainsi que celle des bonnets de grenadiers, à la maison de Danm et Splikgerb, qui faisoit les avances nécessaires et lui donnoit les objets fabriqués au rabais, moyennant la raffinerie de sucre, dont cette maison avoit le privilége, et sur laquelle elle faisoit un gain presque arbitraire.

1

Le roi de Prusse a, dans beaucoup de villes, des magasins de blé qui sont considérables, et qui, par de simples précautions très-peu coûteuses, n'éprouvent aucun des risques auxquels ces sortes d'amas sont sujets; les bâtimens, au lieu de fenêtres, n'ont que des volets qui garantissent de la pluie, sans empêcher l'air d'y circuler; les planchers en sont serrés et les murs bien entretenus : on y multiplie les tas de blé, qui ne doivent avoir que certaines dimensions, etc. Quand les grains sont à bas prix, on remplit les magasins; lorque ce prix augmente trop sensiblement, on en tire le pain des soldats, et même celui du peuple; s'il survient une guerre, c'est un genre de provision qui ne donne aucun souci pour les armées. J'ai vu Frédéric nourrir la Saxe dans un temps d'extrême disette; sans doute il vendit bien son blé, mais il rendit à la vie toute une nation à laquelle il ne restoit plus que l'herbe à brouter. Ce que je dis n'est point une exagération : on trouvoit dans les chemins des personnes mortes l'herbe à la bouche.

La loterie rapporte moins qu'elle ne pourroit rapporter. Frédéric en cédoit le bail, au rabais, à deux familles distinguées qui étoient menacées d'une sorte de ruine, et qu'il croyoit

devoir soutenir : d'autres personnes lui en avoient offert soixante mille écus par an, et il la laissoit pour trente-six mille aux comtes de Reuss et d'Heichteld; aussi ce dernier disoit-il en riant que trois tirages lui faisoient la dot d'une de ses filles.

Il y avoit dans les Etats prussiens, quand j'ai quitté ce pays, près de quinze cents métiers en soierie : le roi avoit beaucoup fait pour en assurer la prospérité; il avoit bâti de vastes maisons à plusieurs fabricans : on accordoit une prime aux étoffes qui sortoient du royaume. Les plantations de mûriers étoient très-nombreuses. Le baron de Hertzberg, devenu ensuite comte, protégeoit singulièrement cette partie; il donnoit, chaque année, des médailles et même des sommes d'argent à tous ceux qui avoient recueilli plus de cinq livres de soie. Toute cette branche, qui est sous la surveillance du grand directoire, et a pour directeur M. Mayet, fils d'un fabricant de Lyon, homme de lettres, et occupant cette place à Berlin depuis l'année 1776, est entièrement due à Frédéric. Ce roi ne donnoit pas moins d'attention aux fabriques d'étoffes en laine : il y en avoit beaucoup dans ses Etats : celle du Lagerhauss, à Berlin, étoit une des principales;

c'étoit celle qui fournissoit aux armées tous les draps d'officiers, dont on conçoit que les prix et la qualité étoient réglés d'avance. C'étoient les MM. Schmitz, famille d'Aix-la-Chapelle, qui en avoient la propriété, et qui y avoient fondu toute leur fortune.

La partie financière qu'on a le plus admirée et le plus célébrée dans le gouvernement prussien, c'est l'ordre établi et suivi dans les caisses et la comptabilité publique. Tâchons de faire sentir combien les éloges qu'on en a faits ont été justes et mérités. La première loi invariablement suivie à ce sujet, c'est que les deniers publics n'étant dans les mains d'un caissier qu'un dépôt sacré et national, tout caissier qui en dispose autrement qu'il ne lui est ordonné, ne fût-ce que pour quelques heures, est un employé infidèle qui mérite la mort. J'ai cité un caissier pendu à Konisgberg, sous le règne de Guillaume, pour une faute semblable. Voici un autre exemple de sévérité arrivé sous Frédéric, et de mon temps : un baron de Gœrne, homme rangé, doux et honnête, avoit hérité d'une épouse, beaucoup plus vieille que lui, cent vingt mille livres de rente au moins : cette fortune lui inspira quelque ambition. Il s'adressa à moi pour lui rédiger une lettre qui le

fit connoître au roi, et qui pût lui en faire obtenir quelque distinction. Je lui fis cette lettre, un soir, chez madame du Troussel. On lui donne la clef de chambellan, et quelques mois après la place de ministre des finances. Ce nouveau ministre proposa au roi, l'année suivante, d'acheter, en Pologne, une des plus grandes starosties, que l'on offroit à très-bas prix.... « Vous devez sentir, répondit Frédéric, » qu'il ne me convient pas d'être citoyen hors » de chez moi; mais si cette acquisition est si » belle et à si bon compte, faites-la pour vous- » même ». M. de Gœrne acheta la starostie, dont les paiemens devoient se faire à termes fixes. A l'approche d'un de ces paiemens, qui étoit de soixante-dix mille ducats, le ministre, n'ayant pas reçu tous les fonds sur lesquels il avoit compté, mit en circulation, pour parfaire la somme, un certain nombre d'actions de la compagnie maritime, actions qu'il avoit en garde, et qui ne devoient point entrer dans le commerce. Il comptoit bien les remplacer sous peu de temps; mais il fut dénoncé par M. Struensée, qui alors étoit directeur de la compagnie maritime de Berlin. M. de Ramin, gouverneur de la ville, vint le dimanche suivant, avec une escorte de trente hommes, au

coucher du soleil, arrêter son excellence, à qui on ôta couteaux, ciseaux, boucles, et tout ce qui pouvoit devenir nuisible. On mit un piquet dans son hôtel, et deux grenadiers furent placés dans sa chambre pour le jour et la nuit. Le procès ne fut pas long; la sentence, que l'on exécuta à la rigueur, condamna M. de Gœrne à être dépouillé de tous ses titres, dégradé de noblesse, et renfermé pour le reste de ses jours à Spandaw, en lui laissant un écu par jour sur tous ses biens, qui furent confisqués. Le roi Guillaume, neveu et successeur de Frédéric, le retira dans la suite de sa prison, par un principe d'humanité que son oncle n'auroit pas suivi, à cause des conséquences trop dangereuses qu'un semblable exemple peut avoir en des matières aussi délicates.

Frédéric, devenu roi le 31 mai, ordonna que, durant son règne, l'année du gouvernement commençât et finît à la même époque. Ainsi, tous les ans, les ministres arrivoient à Potzdam le 31 mai, et remettoient de suite au roi chacun trois états doubles concernant son département particulier; le premier état étoit un compte exact et complet de l'année qui finissoit; le second étoit un état régulier des dépenses ordinaires et fixes pour l'année qui

alloit commencer ; et le troisième étoit un aperçu raisonné des dépenses extraordinaires qu'il étoit possible de prévoir pour la même année suivante. Le roi examinoit toutes ces pièces avant de se coucher, et signoit celles qu'il approuvoit. Le lendemain matin il rendoit toutes ces pièces aux ministres, en y joignant les remarques ou ordres qu'il jugeoit convenables. A midi, ces messieurs étoient de retour à Berlin, et les ordres partoient de suite pour tous les départemens et les provinces. M. de La Haye de Launay, qui étoit traité comme ministre, et qui en avoit refusé le titre, étoit reçu immédiatement après eux, et revenoit pour l'ordinaire dans la soirée.

Toutes les caisses prussiennes prenoient de nouveaux registres le 1er juin. Ceux de l'année échue étoient clos la veille au soir. Jamais ces registres n'avoient aucune reprise : tout y étoit à neuf, et comme si c'eût été un premier début. S'il restoit quelques deniers en caisse, de l'année qui finissoit, on les expédioit pour la caisse supérieure, quand même il ne seroit resté qu'un sou. Ainsi, chaque année présentoit partout une comptabilité simple et dégagée de ce qui avoit précédé et de ce qui devoit suivre. Toutes les caisses inférieures de

recettes versoient leurs fonds dans les caisses supérieures ou provinciales tous les cinq jours: celles - ci avoient l'état exact des paiemens qu'elles devoient faire, de l'échéance de ces paiemens, des sommes auxquelles ils s'élevoient, et des personnes qui devoient en fournir quittances. Ces quittances, conformes au bordereau, étoient reçues dans la comptabilité comme argent comptant. Le caissier provincial de Magdebourg, par exemple, avoit ordre de payer, à tels termes fixes, la somme de tant, entre les mains du quartier-maître de tel régiment en garnison dans cette ville, lequel en donnoit quittance valable; chaque objet de paiement étoit réglé de même. Si, par quelque accident que ce fût, les fonds ne rentroient pas à temps ou en assez fortes sommes, le caissier provincial étoit tenu d'en avertir d'avance la caisse générale, qui lui envoyoit, avant le jour du paiement, ce qui pouvoit lui manquer. Jamais il n'y avoit de retard, tant l'ordre établi étoit parfait et bien suivi.

C'étoit une chose assez curieuse de voir tous les ans, le 2 ou le 3 juin, les chariots et petits tonneaux d'argent qui arrivoient au château pour être déposés dans les caves qui formoient

le trésor de réserve. Ce trésor étoit sous la garde d'un ancien bas-officier, à qui le roi donnoit en appointemens annuels la somme de six mille francs. Cet homme, qui avoit seul les clefs d'un trésor de plus de trois cent millions de livres, étoit infiniment digne de la confiance du roi; c'étoit l'homme le plus probe, le plus exact, le plus discret, le plus attentif et le plus retiré qu'il fût possible de trouver.

Outre ce trésor général, le roi en avoit un particulier, dont j'ai déjà parlé, et qu'on appeloit *la Chatouille;* il avoit cette chatouille à Potzdam, sous la garde d'un de ses premiers domestiques : elle pouvoit monter à quinze ou vingt millions de rixdallers. C'étoit là qu'il prenoit tout ce qui servoit à ses dépenses personnelles, tant nécessaires que de luxe et de fantaisie, comme ses châteaux, ses bijoux, etc. Il y affectoit aussi la dépense de quelques établissemens particuliers; celle, par exemple, de son école civile et militaire étoit prise sur la chatouille.

En Prusse, le commerce extérieur n'a rien de bien remarquable : les grains de Pologne, les toiles de Silésie, la potasse, quelques bois de construction, sans compter un certain

nombre d'articles moins importans, comme les tabacs, le miel de Prusse, etc., sont les objets les plus remarquables d'exportation ; objets qui ne s'élevoient pas assez haut pour balancer ceux d'importation, et surtout le café, le sucre, les vins, les soiries et la bijouterie. On n'imagine pas combien on consomme de café dans les Etats prussiens, et en général dans tout le Nord. Pour combattre cet usage immodéré, il voulut en renchérir le prix : il établit une régie particulière qui lui rapporta beaucoup, déplût à tout le monde, mais ne parvint pas à vaincre la mauvaise habitude du peuple. Son successeur s'est hâté d'abolir cette régie, ainsi que celle du tabac, et a peut-être eu lieu de s'en repentir.

On a souvent présenté à Frédéric de fort beaux projets pour l'établissement d'une marine ; mais il n'en a adopté aucun. Ses raisons étoient que, n'ayant point de possession au-delà des mers, une marine lui coûteroit beaucoup et lui seroit peu utile. Cependant, pour ne pas abandonner à d'autres tous les profits de la navigation, il forma l'établissement de sa compagnie maritime, à laquelle il permit d'avoir quelques frégates armées, afin d'escorter au besoin ses vaisseaux marchands, et même ceux

que des particuliers prussiens pourroient avoir.

Le commerce intérieur est beaucoup plus actif parmi les Prussiens; il est vrai que les grandes routes y manquent; mais ce pays plat, et qui n'est souvent que sable, a, pour y suppléer, des canaux en grand nombre : pour un million et demi de livres, on en fait d'une grande étendue, et qui ont toutes les qualités convenables. C'est par ce moyen que les marchandises vont par eau du fond d'une province dans les autres, et sur tout dans les grandes villes. On ne peut point avoir de routes pavées ou chaussées dans ce pays, parce qu'il n'y a point de pierres. Pour subvenir, à cet égard, aux besoins des rues de Berlin, par exemple, il faut que tous les bateaux qui remontent l'Elbe, le Hawel et la Sprée, se chargent *gratis*, à Magdebourg, d'une quantité déterminée de grès. Le feu roi a de plus fait paver les deux petites lieues qu'il y a de Berlin à Charlottembourg, et cette addition n'a pu se faire sans quelques embarras. M. d'Alembert voulut prêcher les grandes routes à Frédéric dans le voyage qu'il fit en Prusse après la guerre de sept ans. D'Alembert, en cette occasion, embrassoit tout l'Empire; il fit valoir les avantages que ce projet offroit au commerce; il observa

qu'il étoit digne du roi d'en faire la proposition au corps germanique; que certainement cela feroit infiniment d'honneur à sa majesté, et qu'il n'y avoit pas de doute que la chose ne réussît, étant appuyée par le crédit d'un si puissant monarque. « Vous vous trompez, mon » cher, lui répliqua le roi; la plupart des cer» cles et des princes s'y opposeroient pour » deux raisons : l'une que ce seroit une grande » dépense que les princes, déjà obérés, ne » pourroient pas prendre sur eux, et qu'ils » n'auroient pas le crédit de faire retomber » sur leurs sujets; la seconde, que ces grandes » routes donneroient trop de facilités aux en» nemis de pénétrer chez eux en temps de » guerre. Nos mauvais chemins ne nuisent » qu'aux agresseurs, et ils équivalent, pour » le foible qui se défend, à quelques journées » de marche de plus pour ses ennemis, et à » quelques milliers d'hommes de plus pour » lui-même. »

Je ne dirai qu'un mot d'une branche à laquelle Frédéric a donné les plus grands soins durant tout son règne : je veux parler de ses colons. M. de Hertzberg est entré à cet égard dans de si grands détails en ses différens mémoires, qu'il me reste peu de choses

à y ajouter. Les États prussiens offroient, surtout dans les provinces sablonneuses, d'immenses déserts qui attristoient les voyageurs; il est vrai que ce n'étoit que du sable, mais ce sable, extrêmement fin, renferme un sel particulier qui l'empêche d'être entièrement stérile : les légumes y sont même plus délicats que dans le reste de l'Europe, ce qui compense un peu la modicité des autres produits, car le laboureur ne peut guère semer que du seigle sur ce sol si léger, et encore ne peut-il pas espérer, pour sa récolte, plus de trois ou quatre grains pour un de semaille. Au reste, comme ce sable n'est pas difficile à retourner, on conçoit que les frais de culture ne sont pas bien dispendieux. C'est donc sur ce terrain, et principalement près des rivières ou des ruisseaux, que Frédéric a placé un nombre infini de familles étrangères : ses recruteurs lui en envoyoient tous les ans autant qu'ils le pouvoient. On leur bâtissoit de petites maisons suffisantes pour leur état, on leur donnoit une certaine étendue de terre à cultiver, on leur fournissoit de quoi acheter les outils nécessaires, un peu de bétail, et ce qu'il falloit pour vivre en attendant leur première récolte; et c'est ainsi que ce roi est

parvenu, malgré toutes ses guerres, à augmenter considérablement la population, même dans ses provinces les plus pauvres.

Ce que je viens de dire du sol de ce pays doit s'entendre de toutes les provinces, excepté le duché de Magdebourg, l'évêché de Warmie et la Silésie, où la terre est très-fertile. La Westphalie, la principauté de Minden, les marches du Brandebourg, la Poméranie, la Prusse et presque tout ce que ce royaume a acquis dans les divers partages de la Pologne, ne sont que du sable. On voit par-là qu'en général le peuple ne peut pas y être riche, et qu'on a grande raison de le charger de peu d'impôts, d'autant plus que le paysan est déjà tenu de consacrer trois jours par semaine au service de son seigneur. Toutes ces circonstances justifient également l'usage où sont les rois de Prusse d'amasser, en temps de paix, un trésor pour subvenir aux dépenses de la guerre : sans cela, quelle ressource leur resteroit-il à espérer, vu que d'ailleurs ils ont peu de commerce et peu de places fortes?

Peu de temps avant mon arrivée à Berlin, Frédéric avoit nommé ministre de ses finances un baron de Hagen, qui lui avoit paru

Digitized by Google

le plus honnête homme du monde, et qui, au fond, n'étoit qu'un composé d'avarice et d'hypocrisie.

M. Clément avoit fait long-temps le commerce aux Echelles du Levant, et en étoit revenu à Aix-la-Chapelle, son pays, avec une assez belle fortune. Par malheur, il conçut et communiqua à Frédéric un beau projet de commerce maritime pour les Etats prussiens, projet que Frédéric adopta, et pour lequel il accorda à Clément toutes les conditions que ce dernier avoit demandées. Ces conditions étoient que Clément seroit directeur et président d'administration de la compagnie du commerce maritime; qu'il y joindroit une maison de banque, laquelle établiroit des maisons affiliées à Pétersbourg et ailleurs; que, pour faciliter et assurer ses opérations, il auroit la direction de la monnaie; que, du reste, il placeroit toute sa fortune dans cette grande affaire, et auroit d'amples appointemens, qui étoient fixés dans son traité. Je me sers du mot *traité*, parce qu'en effet l'accord fut approuvé par le ministère, signé par le roi, contre-signé par les secrétaires du cabinet, et légalisé par le ministre des affaires étrangères. Clément vint et apporta sa fortune: la compagnie fut formée:

le commerce qui en étoit l'objet se fit; une maison affiliée fut montée à Pétersbourg. Cependant M. de Hagen refusoit de lui céder la monnaie: bientôt même ce ministre, manquant aux promesses les plus positives, refusa des traites tirées par la maison de Pétersbourg; après quoi il vint à bout de persuader au roi que c'étoit M. Clément qui seul étoit cause du discrédit où cette dernière maison étoit tombée. Il représenta ce même M. Clément comme un homme sans capacité et sans esprit d'ordre. Il le fit arrêter et conduire en prison, où il le laissa manquer de tout. La femme et les enfans n'eurent pas même de quoi subsister, quoiqu'on retînt tous les biens de famille, jusqu'aux joyaux des uns et des autres. L'infortune de M. Clément fut complète: ses jambes enflèrent et s'ouvrirent. L'honnête docteur Fritz, qui n'avoit pas été son médecin, en prit soin par humanité, et lui fournit toutes les drogues nécessaires. Mais il y avoit dans la même chambre un autre prisonnier français, fabriquant et associé à la fabrique de Manchestre, des Laurent d'Amiens, lequel, à moitié fou, avoit des pigeons dont l'odeur et la malpropreté nuisoient infiniment au malade, et qui refusa, à tous les titres imaginables, de s'en défaire. Vers

ce même temps, M. de Hagen fut lui-même vivement attaqué de la poitrine : il se regarda bientôt comme désespéré, et ce fut dans cet état qu'il écrivit à Clément une longue lettre dans laquelle, après avoir reconnu et confessé tous ses torts, il protestoit que, prêt à paroître devant Dieu, il ne songeoit qu'à les réparer, mais que pour cela il avoit besoin du traité passé entre lui et le roi, et qu'il lui demandoit de le lui confier, jurant de ne s'en servir que pour l'obliger. Clément eut la foiblesse de s'en dessaisir, lui qui avoit eu jusque là l'attention de le soustraire à toutes les recherches. Dès que M. de Hagen eut cette pièce si imposante, il l'envoya au roi, dit-on, en lui marquant qu'il avoit la consolation, avant de mourir, de donner à sa majesté une nouvelle preuve de son zèle, en lui remettant le titre que l'on avoit si malheureusement accordé à un fripon, qui, sans lui, n'auroit pas manqué de faire un grand mal à l'Etat, et que du moins on pouvoit, à l'avenir, abandonner sans aucun risque cet homme au sort qu'il avoit si bien mérité d'éprouver. C'est par ce trait que M. de Hagen termina sa carrière. Il mourut le lendemain, si je ne me trompe, et le pauvre Clément peu après.

C'est surtout après la guerre de sept ans que

Frédéric s'est le plus dévoué au gouvernement intérieur de ses Etats : il s'y donna tout entier ; et pour parvenir à réparer les maux que cette guerre ávoit faits, et soulager plus promptement ses sujets, ses regards se portèrent, pour ainsi dire, de tous côtés en même temps, cherchant et démêlant les moyens propres à remplir ses vues. On auroit peine à calculer tout ce qu'il fit : ce sont des détails infinis, qui, ailleurs, exigeroient un siècle, et qui, chez lui, ne demandèrent que peu d'années. C'est à l'histoire à développer comment il sembla créer tout à la fois l'argent, les hommes et les choses. Fidèle à mon plan, je me borne à recueillir quelques anecdoctes que les historiens pourroient ignorer ou négliger.

D'Alembert vint passer quelques mois auprès de Frédéric : il en fut accueilli avec toutes les démonstrations d'une amitié vive et sincère. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce voyage, c'est que le géomètre français, de qui Euler pouvoit craindre quelques mauvais offices, attendu la diversité de leur doctrine sur certaines questions de géométrie, mit au contraire le zèle le plus ardent à ranimer les sentimens d'estime du monarque prussien pour ce rival illustre. J'ai vu la famille Euler toute

pénétrée de reconnoissance pour ce procédé noble, et d'autant plus agréable qu'il avoit produit de plus heureux effets, et avoit été moins prévu; mais ce qu'on ne sut pas alors, et ce qu'on n'a su qu'en partie depuis, c'est que Frédéric et d'Alembert discutèrent entre eux une infinité de questions relatives au gouvernement, et particulièrement celles sur lesquelles le roi espéroit obtenir quelque secours des lumières et du bon esprit du philosophe français. Ce fut d'après leurs entretiens secrets que celui-là forma, dès l'année suivante, plusieurs des établissemens dont nous aurons à parler, et spécialement son école civile et militaire.

Le baron de Knyphausen, ministre de sa majesté à Londres, reçut une dépêche où son maître lui disoit: « Vous êtes dans un pays où » naissent et où viennent souvent du dehors » des hommes à qui la nature et l'attrait de la » liberté inspirent des idées inconnues au reste » du genre humain; parmi ces êtres originaux » il y a quelquefois des génies qui seroient » très-utiles à ceux qui sauroient les employer; » des hommes féconds en systèmes, en combi- » naisons neuves, en plans inattendus, et ce- » pendant praticables. Je voudrois avoir un

» homme de cette trempe, c'est-à-dire un
» homme qui pût créer toutes sortes de pro-
» jets, soit de finances, soit d'autres genres,
» et qui pût également vérifier, discuter et
» calculer ceux sur lesquels je le consulterois.
» Voyez si vous pouvez me déterrer un homme
» semblable, et en ce cas, marquez-moi à
» quelles conditions il consentiroit à entrer à
» mon service ». Le baron lui répondit qu'il croyoit avoir trouvé à Londres l'homme que sa majesté paroissoit désirer, un Italien nommé *Calsabigi*, l'auteur ou le réformateur de la loterie de Gênes; tête singulièrement faite pour les calculs les plus compliqués, et très-féconde en toutes sortes de combinaisons; que ce Calsabigi ne mettoit sans doute pas ses services à trop haut prix, attendu qu'il avoit peu de succès à espérer en Angleterre, où il paroissoit assez près de la misère; mais qu'il étoit important de prévenir sa majesté que ce même Italien étoit très-suspect du côté de la fidélité, si même ce n'étoit pas très-réellement un fripon. Le roi marqua à son ministre d'offrir à Calsabigi quinze mille francs d'appointemens, et de le faire partir tout de suite s'il acceptoit ce marché. Il ajouta : « Quant à sa
» probité, je m'en mets peu en peine : il me

» suffit d'être averti : je me tiendrai sur mes » gardes; je ne lui confierai le maniement de » rien, et je le ferai surveiller. Je lui permets » de me voler, s'il peut en venir à bout ». Calsabigi vint à Berlin : il y eut maîtresse et équipage. Le roi ne le laissa pas manquer d'occupations; mais tout se réduisoit à une correspondance suivie entre eux deux. Cet homme regarda M. de Knyphausen comme son bienfaiteur, et lui fit sa cour avec la plus grande assiduité, jusqu'à ce que, par son intrigue et par l'étourderie de quelque commis, il fut parvenu à voir les dépêches où il étoit question de lui et de ses talens.

Calsabigi forma d'abord tout le travail nécessaire pour l'établissement d'une loterie : Frédéric l'agréa.

Calsabigi fit un second projet que Frédéric agréa également, celui d'une régie et administration royale du tabac, laquelle fut confiée successivement à des Français et à des Allemands.

Une compagnie, protégée par M. le ministre de Horst et par le comte de Lottun, obtint aussi, moyennant une somme de quarante mille écus à payer tous les ans au roi, le privilége exclusif de fournir le bois de

chauffage aux villes de Berlin et de Potzdam.

Je ne parle pas des canaux que le roi fit construire, des colonies qu'il établit, des sommes qu'il distribua, des défrichemens qu'il fit faire, des mesures qu'il prit pour surveiller et ranimer toutes les écoles, pour augmenter les revenus de son académie, et pour former l'école civile et militaire, dont il avoit médité le plan durant tant d'années.

Je n'ai pas su par qui un Français, nommé M. Bernard, avoit été indiqué au roi comme capable de mettre les postes sur le pied le plus désirable; mais ce M. Bernard arriva en 1766, et fut nommé intendant des postes avec de fort beaux appointemens. Il fit en effet et d'abord, dans ce département, quelques changemens très-utiles, et que l'on a conservés : il devoit même encore porter ses opérations plus loin; et sans doute il l'auroit fait, si les alentours qu'il avoit choisis ne l'eussent détourné de son travail pour le livrer à de vaines rivalités contre M. de Launay, à beaucoup trop de dissipation et de dépenses, à des prétentions peu réfléchies, et enfin à des démarches qui le perdirent. M. de Derschaw, ministre de la poste, sut adroitement profiter de toutes ses fautes, le ruina dans l'esprit du roi,

et profita également et du bien que M. Bernard avoit fait et des imprudences où on le fit tomber. Ce dernier se retira malheureux : ceux qui l'avoient dirigé n'eurent pas plus à se louer que lui du tort qu'ils lui firent; et Frédéric, en les vouant tous à l'abandon et à l'oubli, vit néanmoins ses postes mieux régies qu'auparavant.

En 1765, Frédéric témoigna à M. d'Alembert qu'il seroit charmé de voir M. Helvétius, et qu'il pensoit qu'il lui seroit aussi utile qu'agréable d'en faire la connoissance. Ce fut sur cette invitation que le philosophe ex-fermier général arriva à Berlin, environ trois mois après moi. Il passa d'abord quelques jours à Potzdam, et vint ensuite nous voir. Je me suis trouvé plusieurs fois avec lui chez le prince Frédéric-Auguste de Brunswick et en d'autre maisons, outre que souvent il venoit se reposer chez moi après ses courses du matin. Je citerai de lui trois faits particuliers : le premier, qu'il étoit extrêmement frappé du génie extraordinaire de M. Lambert, membre de notre académie : il m'en parloit tous les jours et ne pouvoit s'en ravoir. « Monsieur, » me disoit-il, vous avez dans M. Lambert une » académie tout entière; c'est vraiment ce

» qu'on peut appeler, avec le plus de justice, » *une tête philosophique :* je n'en ai jamais » vu d'aussi étonnante et d'aussi admirable- » ment organisée! » Je n'exagère pas si je dis qu'il l'alloit voir tous les jours, et ne pouvoit se lasser de l'entendre.

Le second fait, c'est qu'un soir, en nous parlant du roi, il nous assura qu'à propos de projets de finances, ou de ce qu'on appelle *affaires*, il avoit dit à ce monarque : « Il n'est » pas besoin, sire, de lire ces projets pour » les apprécier et les connoître : tous, en der- » nière analyse, se réduisent à une seule et » même formule que voici : *Je supplie votre* » *majesté de m'autoriser à voler à vos sujets* » *la somme de tant, à condition que je vous* » *en remettrai une partie* ». Ce fait prouve que Frédéric ne se contenta pas de causer avec le philosophe, et qu'il voulut aussi consulter l'ex-financier.

Le troisième fait que j'ai à rapporter étonnera quelques lecteurs, surtout parmi ceux qui ont connu M. Helvétius. Tout le monde sait qu'indépendamment des qualités brillantes et précieuses de son esprit, il étoit infiniment recommandable par des qualités morales encore plus rares : autant de simplicité que de

fermeté et de persévérance dans le caractère ; l'aménité et la modération la plus aimable dans toute sa conduite ; la plus scrupuleuse équité jointe à une bienfaisance noble, délicate, naturelle et intarissable dans sa morale pratique. Ce que je vais dire est une tache à ce tableau fidèle.

On étoit à dîner chez M. Formey lorsque quelqu'un nomma, je ne sais plus à quel propos, M. l'abbé Trublet, qui vivoit encore. M. Helvétius, s'accrochant à ce nom, se mit à traiter fort mal celui qui le portoit ; il le représenta comme un sot, comme un homme lâche, vil, ignorant et fat. Comme il ne tarissoit point, et que M. Formey paroissoit souffrir de l'entendre, M. Toussaint interrompit M. Helvétius, en lui disant : « Monsieur, » je vous préviens que M. Trublet est en fort » bonne odeur ici. — Cela est vrai, reprit » M. Formey ; il y a trente ans que je suis en » correspondance de lettres avec lui, et jamais » je n'en ai reçu que des marques obligeantes » d'honnêteté et d'amitié. — Oh ! répliqua » M. Helvétius, c'est la meilleure bête du » monde quand ses petits intérêts ne viennent » pas à la traverse. »

M. Helvétius, avant de nous quitter, alla

encore passer quelques jours à Potzdam, où il convint avec Frédéric des services qu'il auroit à lui rendre à Paris. Le roi de Prusse savoit que les employés de ses douanes et accises le voloient autant qu'ils le pouvoient; que, pour un écu qu'on leur donnoit, ils laissoient passer des marchandises prohibées ou soumises à des droits considérables, et que le tort que cette connivence lui faisoit étoit incalculable; je puis dire avoir très-bien su qu'il n'y avoit peut-être pas une maison de commerce à Berlin qui n'eût ses commis affidés et gagnés sur ce point. On ne peut douter que ce qui se faisoit à Berlin ne se fît également ailleurs; et voilà le désordre auquel ce roi vouloit remédier. Il ne pensoit pas qu'on fût naturellement plus fripon chez lui qu'ailleurs, quoique souvent il eût la finesse de paroître le croire; mais il s'imaginoit que les financiers français avoient dû trouver et employer des moyens propres à restreindre les friponneries, et c'étoit de ces moyens qu'il vouloit faire l'essai. Son but n'étoit point d'augmenter les impôts; il ne désiroit que d'en perfectionner la perception, espérant bien que par-là il augmenteroit sensiblement ses revenus. Telles sont les vues d'après lesquelles M. Helvétius fut

chargé de lui envoyer toute une colonie de gens de finances choisis dans tous les grades.

Les chefs qui acceptèrent les propositions de M. Helvétius furent, 1° un M. de Crécy, homme très-considéré à Paris, auteur d'un ouvrage fort estimé, intitulé : *De la Théorie de l'Impôt;* mais homme très-avancé en âge, et qui mourut peu de mois après son arrivée à Berlin ; 2° un M. de Candie, homme robuste et dans la vigueur de l'âge, fort connu et bien protégé à Versailles, d'ailleurs grand travailleur et très-expéditif : un M. de Lattre, dont je parlerai tout-à-l'heure, le tua en duel la veille de Noël au soir ; 3° M. de Lahaye de Launay, du même âge à peu près que le précédent, et d'une aussi bonne constitution, accoutumé au travail dès la première jeunesse, connoissant d'autant mieux la partie des finances qu'il en avoit parcouru tous les grades et avoit même rempli, par commission, les fonctions de fermier-général dans le Languedoc, appartenant d'ailleurs, comme neveu et ensuite comme cousin, à la famille de MM. de Lahaye, l'une des maisons de fermiers généraux les plus estimées et les plus estimables de France, très-digne enfin de leur appartenir par ses talens, sa capacité et par ses qualités aussi hon-

nêtes qu'aimables; 4° M. Pernety, cousin de M. de Candie, ancien chef de la douane à Lyon, père d'une famille nombreuse, réunissant dans son cœur et pratiquant dans tout le cours de sa vie les vertus les plus pures et les plus désirables; 5° enfin M. de Brière, cousin de M. de Lahaye de Launay, âme bienfaisante et d'une rectitude invariable, qui n'a laissé à Berlin d'autres souvenirs que celui de ses actes de générosité, malgré le soin qu'il mettoit à cacher le bien qu'il pouvoit faire.

Vers l'époque où M. de Crécy mourut, arriva cet autre Français que j'ai déjà nommé, M. de Lattre; il venoit de Vienne en Autriche, où il n'avoit pas eu grand succès dans je ne sais quelle entreprise, mais d'où néanmoins il prétendoit rapporter beaucoup d'argent. Cet homme, encore jeune, vif, alerte, ne doutant de rien, et ne soupçonnant pas qu'il y eût au monde une autre sorte d'esprit que celui qui tient au ton persifleur et tranchant, sollicita la place vacante, promettant, en ce cas, d'avancer une certaine somme pour les premiers frais de l'établissement. La crainte de déplaire au roi, en lui parlant de ces sortes d'avances, fût cause que M. de Lattre fut admis. Le roi donnoit en tout, à ces régisseurs,

soixante mille écus par an, ce qui faisoit pour chacun douze mille écus s'ils étoient cinq, et quinze mille s'ils n'étoient que quatre. Ce fut à ce dernier nombre qu'ils furent bientôt réduits par la mort de M. de Candie, provoquée par quelques propos hasardés de M. de Lattre, à l'issue de leur dîner.

MM. les régisseurs furent suivis d'une nombreuse colonie d'environ cinq mille hommes de tout grade et de tout âge : on peut bien penser que ces hommes recrutés de toutes parts, dans les bureaux, dans les coteries et jusque dans les carrefours de Paris, n'étoient pas tous dignes d'une véritable estime ; il y eut parmi eux des hommes bien nés et de bonnes mœurs, des hommes connus, tenant à des familles honnêtes et dignes d'y appartenir ; mais il y eut aussi des sujets peu capables, peu délicats, peu instruits, et qui n'étoient propres qu'à croupir dans les postes subalternes. Il faut observer que ces recrues ne se firent qu'avec l'agrément du gouvernement français, et que tous les intéressés sollicitèrent et obtinrent du roi de France de demander à Frédéric une chose qu'il accorda sans peine, savoir, que tous ces Français seroient toujours les maîtres, quand ils le voudroient, de ren-

trer dans leur patrie et d'y transporter, sans avoir aucun droit à payer, tout ce qu'ils pourroient avoir légitimement acquis par leur économie, ou par toute autre voie permise.

J'ai dit que le but de Frédéric avoit été d'augmenter ses revenus sans augmenter les impôts, et c'est à quoi il parvint : on ne créa aucun nouveau droit; mais les employés et les visiteurs furent tellement surveillés, qu'ils ne purent plus favoriser les fraudes qu'au très-grand risque de se perdre; de sorte que les caisses royales eurent effectivement de bien fortes recettes, mais que le public et les négocians surtout crièrent comme si on les eût ruinés.

M. de Launay, extrêmement vif, étoit en même temps extrêmement bon; il pardonnoit beaucoup et ne conservoit point de rancune; il étoit accessible et simple, compatissant et généreux, et de plus excellent ami. Jamais il ne manquoit de faire le bien quand il le pouvoit. Sa maison enfin étoit agréable, et c'étoit principalement sa gaieté douce et franche qui en faisoit l'agrément. On compteroit par milliers les hommes au secours de qui il est venu par ses dons ou ses prêts, et à qui il n'a jamais rien redemandé. Il étoit impossible qu'il ne parvînt

pas à se concilier au moins les gens honnêtes et de bonne foi. Bien avant mon départ, on ne formoit plus aucune plainte générale contre les Français, qu'on ne commençât par l'excepter ; et j'ai su qu'à l'époque où il est revenu lui-même en France, il a laissé beaucoup d'amis et de regrets en Prusse. Je dirai quelque chose de plus : les recherches auxquelles son administration a été soumise à l'avènement de Frédéric-Guillaume, ces recherches qui ont été d'abord accompagnées de formes sévères et dures, et qui se sont terminées d'une manière si honorable pour lui, n'ont été dans le temps, pour le public de Berlin, qu'un sujet d'affliction et d'effroi.

Frédéric n'avoit d'abord pris d'engagement avec ses financiers français que pour six ans : quand ce terme fut échu, il déclara n'avoir plus besoin que de deux régisseurs généraux. Ainsi, il congédia MM. Pernety et de Brière, et conserva MM. de Launay et de Lattre (ce dernier s'étoit lié par d'autres affaires avec quelques ministres qui le protégeoient, et avoit de plus épousé une Prussienne, ce qui lui donnoit une sorte de physionomie nationale); mais ce roi ne voulut pas que l'on crût que l'intérêt entrât pour quelque chose dans les

motifs de cette demi-réforme, de sorte que les deux chefs conservés eurent chacun trente mille écus au lieu de quinze.

Lorsque M. Toussaint mourut, le roi dit à l'abbé Bastiani pendant son dîner : « Mon pro-» fesseur Toussaint vient de mourir; il laisse » une veuve, un fils qui est déjà en âge de » travailler, et trois filles, dont l'éducation » n'est pas terminée; du reste point de for-» tune : il faut donc avoir soin de ces gens-là. » Je donnerai quatre cents livres de pension à » la veuve : vous, qui êtes bon catholique » romain, j'espère, M. le chanoine, que vous » trouverez le moyen de faire élever les filles » dans quelque couvent de Breslaw. Il seroit » honteux que moi, protestant et impie, je » sollicitasse en vain une bonne œuvre auprès » de vous ». L'abbé étoit trop politique pour ne pas se rendre à cette invitation, quelque peu de penchant qu'il eût à obliger des Français. Bientôt madame Toussaint fut invitée à faire conduire deux de ses filles à Breslaw, en tel couvent, où M. le chanoine paieroit leur pension.

Une des choses que l'on a le plus amèrement reprochées à cette régie, c'est d'avoir réuni dans les mains du roi la distribution du café.

Frédéric calculoit tous les ans, avec beaucoup d'attention, les sommes qui s'importoient dans ses Etats, et celles qui s'en exportoient; il voyoit avec inquiétude que la balance, à cet égard, ne lui étoit pas aussi avantageuse qu'il le falloit. Après tout ce qu'il avoit fait pour multiplier et encourager ses fabriques et autres moyens d'industrie, il ne voyoit pas qu'il pût essentiellement augmenter davantage l'exportation; il ne lui restoit en conséquence qu'à diminuer l'importation. Il y avoit déjà bien réussi en se mettant en état de se passer des étoffes de Lyon et de plusieurs autres objets assez considérables; mais ce n'étoit pas encore assez pour un roi qui disoit : « Il faut qu'il me » vienne annuellement assez d'argent pour ne » point affoiblir mon commerce et me four- » nir de quoi grossir tous les ans mon trésor » de tant de millions ». C'est ainsi qu'il promenoit sans cesse ses méditations sur tout ce qui entroit dans la masse des besoins, et que ses Etats sablonneux ne produisoient point. Il voyoit devant lui les fruits étrangers, les huiles, les vins et les sucres, articles très-importans, mais sur lesquels il ne pensoit pas qu'il lui fût possible d'établir de nouvelles réformes ou d'asseoir de nouvelles impositions. Les cafés

étoient pour lui le sujet d'un scandale particulier. Pour bien juger de l'opinion de Frédéric à ce sujet, il faut observer que dans les Etats prussiens le peuple, même à la campagne, ne vit presque que de café. Les paysans s'en font des gamelles pleines, avec du lait et un peu de cassonade : vous voyez la famille tout entière autour de cette espèce de soupe, et en faire son dîner, en y joignant un hareng sec. Les baillis eux-mêmes, dans les temps de la moisson, ne donnent pas d'autre nourriture aux ouvriers qu'ils prennent à journées. Ce fait suffit pour faire comprendre quelle immense quantité de café on consomme par an dans les Etats du roi de Prusse. J'ai su, et j'ai oublié, à combien de millions cet article s'élevoit, et voilà ce qui donnoit une humeur très-vive à ce roi. « Les malheureux, disoit-il souvent,
» sont-ils donc de meilleure condition ou
» d'une complexion plus délicate que moi ?
» Eh bien ! j'ai été élevé avec de la soupe à la
» bière, et l'on ne dira pas que je m'en porte
» plus mal. Leurs pères ne connoissoient que
» la bière : c'est la boisson qui convient au
» climat ; ils risquent de détruire leur tempé-
» rament par leur café, et de ne laisser après
» eux que des races dégénérées ; et d'ailleurs,

» par ce goût peu naturel, ils appauvrissent
» et ruinent le pays. »

Avant d'abandonner ce sujet, je rapporterai encore un fait qui mérite d'être recueilli. Après quelques années de gestion, M. de Launay représenta au roi que ses commis visiteurs avoient des appointemens trop foibles pour vivre, et qu'il étoit de sa justice d'augmenter leur salaire ; il ajouta qu'il osoit répondre à sa majesté que chacun alors rempliroit mieux ses devoirs, et que la recette, dans tous les bureaux, en seroit beaucoup plus forte à la fin de l'année. « Vous ne connoissez pas mes su-
» jets, lui dit Frédéric : ils sont tous fripons
» quand il s'agit de mes intérêts ; je les ai bien
» étudiés, et je vous réponds qu'ils me vole-
» roient sur l'autel. En les payant plus cher,
» vous affoiblirez mes revenus, et ils ne m'en
» voleront pas moins. — Sire, répliqua M. de
» Launay, comment pourroient-ils ne pas vous
» voler? vous ne leur donnez pas de quoi
» payer leur chaussure ! Une paire de bottes
» leur coûte les appointemens d'un mois : ce-
» pendant la plupart sont mariés, et d'où peu-
» vent-ils tirer de quoi se nourrir, eux, leurs
» femmes et leurs enfans, si ce n'est de leur
» connivence avec les fraudeurs? Il y a, sire,

» une maxime bien essentielle que l'on perd
» trop facilement de vue, surtout en matière
» d'administration : c'est qu'en géneral les
» hommes ne demandent pas mieux que d'être
» honnêtes, mais qu'il faut toujours leur en
» laisser la possibilité. Que votre majesté con-
» sente à faire l'essai que je lui propose, et je
» lui garantis une recette plus forte de plus
» d'un quart ». La maxime de morale avancée par M. de Launay frappa le roi : elle lui parut ce qu'elle étoit, juste et belle en elle-même, et d'autant plus admirable dans la bouche d'un financier, que les gens de cette robe ne sont pas réputés en connoître beaucoup de semblables. Il autorisa l'essai : les gages des employés furent augmentés de moitié, et les revenus de sa majesté de plus d'un tiers, sans aucun nouvel impôt. C'est ainsi que les hommes intelligens, quand ils cherchent le bien et qu'ils sont amis de la justice, parviennent à établir la fortune publique en améliorant celle des particuliers.

Je placerai ici une autre opération financière plus délicate à retracer que les précédentes, parce que la vérité, la raison et la justice ne peuvent que très-rarement l'approuver ou l'excuser, quelqu'effort que la politique puisse faire pour la justifier : je veux parler de

l'altération des monnaies. Durant la guerre de sept ans, Frédéric, indépendamment de tant d'autres ressources qui lui manquoient, voyoit son trésor s'épuiser, et sentoit avec effroi combien il avoit peu de moyens d'y suppléer. Des peuples pauvres et ruinés, chez qui l'ennemi étoit le maître, ne pouvoient lui fournir ni emprunts, ni subsides, ni même lui payer les impositions ordinaires. Dans cette cruelle position, il lui fut facile de prévoir l'époque où il ne lui resteroit plus d'argent; or, ses armées n'étoient presque plus composées que de déserteurs, et les déserteurs venoient à lui, parce qu'il étoit celui qui les payoit le plus régulièrement : jamais, à cet égard, il n'y a eu chez lui délai d'une heure. Il étoit donc bien évident que s'il venoit à manquer de fonds, il ne lui resteroit plus ni soldats, ni royaume, ni salut (1).

(1) Il avoit déjà fondu la salle d'argent, et il ne lui restoit plus que la vaisselle d'or. La salle d'argent est, dans le château de Berlin, une grande salle où les tables, les candelabres, les guéridons, les bras, et jusqu'au pourtour de la galerie qui est en haut, étoient en argent massif, et ne sont plus aujourd'hui qu'en bois argenté. La vaisselle d'or est un service de table complet de quatre-vingts couverts, et qui est aussi d'or massif, non seulement pour les couverts, mais

C'est alors que recevant quatre millions d'écus de l'Angleterre, il trouva dans son juif Ephraïm un homme capable de lui en fabriquer dix millions. Cette opération donna lieu surtout à des pièces de huit groschen, ou vingt-quatre sous, qui font le tiers d'un écu, et qui, au moyen de l'alliage d'Ephraïm, ne valurent en argent fin que le tiers de ce qu'elles devoient valoir. C'est pour cela, et parce que ce fut en Saxe que ces pièces furent fabriquées, qu'on leur donna le nom de *tiers de Saxe*. Certainement si jamais une opération semblable peut être regardée comme légitime, elle eut alors ce caractère, car elle étoit devenue nécessaire, et elle sauva tout un peuple, les soldats n'y perdant rien, vu que même les denrées n'augmentèrent pas de prix, à cause du secret qui couvrit ce mensonge politique. Du reste, dès que la paix fut faite, Frédéric retira cette monnaie, beaucoup trop foible, en l'échan-

de même pour les assiettes, les plats, terrines, cloches et plateaux : ce sont des restes du faste de Frédéric I^er^, faste unique en Europe. Au reste, lorsque l'on emploie cette vaisselle d'or, on ne peut prendre pour le service que des hommes aussi forts qu'adroits, encore faut-il deux hommes au lieu d'un pour porter les grosses pièces.

geant contre des pièces qui avoient l'ancienne valeur ; et de plus, il annonça, par un édit solennel, vouloir indemniser ceux qui en auroient souffert le plus ; et il est vrai qu'un grand nombre de ses sujets, qui surent établir leurs droits, en reçurent des compensations importantes.

Une autre altération de monnoies a eu lieu dans les Etats de Frédéric en temps de paix, long-temps après la guerre de sept ans, et a même été regardée en général, et dans le temps, comme ordonnée par lui et entreprise à son compte. Je me garderai bien d'affirmer ici ce que je ne sais pas : je ne veux que raconter ce qui s'est fait, et ce que l'on dit publiquement, sans d'ailleurs vouloir soulever le voile dont les causes premières ont été couvertes. Dans cette affaire, on trouve un premier agent qu'il est à propos de faire connoître : ce premier agent est M. Galser, l'un des plus anciens secrétaires du cabinet, et celui qui passoit, à cette époque, pour avoir le plus de crédit. Ce M. Galser, fils d'un pasteur de campagne au fond des Marches du Brandebourg, étoit venu à Berlin pour y chercher quelque emploi, après avoir terminé le cours de ses études. Le père de M. du Troussel, ancien magistrat

de la colonie française, l'avoit placé, comme secrétaire, chez le vieux M. de Vernesobre, qui, en étant très-satisfait, le céda par amitié à M. le général de Winterfeld, premier aide-de-camp de sa majesté. Pendant la guerre de sept ans, le vieux secrétaire du cabinet que Frédéric avoit à sa suite tomba souvent malade, ce qui engagea sa majesté à se servir de Galser, lequel enfin succéda au titre de celui qu'il avoit si souvent suppléé.

M. Galser, vers l'époque où la Pologne eut à supporter un premier partage, fit très-secrètement fabriquer pour quinze millions de très-beaux ducats chargés d'un tiers de mauvais alliage, lesquels furent confiés à l'un des fils d'Ephraïm, l'auteur des tiers de Saxe, à celui de ses fils que l'on appelle le *Hollandais*, parce qu'il a demeuré en Hollande, d'où un vieux navire chargé de pierres, mais chèrement assuré, et perdu sur les côtes de Norwège, l'a, dit-on, fait partir très à propos. M. Ephraïm, ayant tant de beaux ducats en poche, prit un bel habit galonné, les cheveux en bourse, et une brillante épée au côté, et s'en alla en Pologne sous le titre pompeux de *M. le Conseiller de Simonis*, achetant, payant argent comptant, et faisant transporter tout ce qu'il

trouvoit en grains, en bijoux, en statues, croix et autres effets d'or ou d'argent. En peu de mois il dissémina de cette sorte ses millions dans toute la Pologne ; mais les Polonais ne tardèrent pas à s'assurer qu'on les avoit fraudés d'environ un tiers de la valeur des sommes qu'on avoit eu à leur payer. Alors, par je ne sais quel instinct, tous prirent le parti de faire passer leurs ducats plus loin, en prenant le même moyen qu'on avait employé pour les leur faire accepter, c'est-à-dire qu'ils achetèrent à leur tour ce qu'ils purent des Russes, à qui les mêmes ducats servirent de paiement. Par malheur, les Russes apprirent ou découvrirent aussi la fraude dont ils étoient les victimes; ils jetèrent les hauts cris : Catherine II les entendit; elle prit des informations, et remonta sans peine jusqu'au conseiller de Simonis, ce qui la mit sur la voie pour deviner ceux qui avoient autorisé ce conseiller de fabrique plus burlesque que sérieuse. Alors elle fit connoître aux Russes que les faux ducats qu'ils avoient seroient reçus dans les caisses impériales, et échangés contre des ducats plus anciens et valables : après quoi elle écrivit à Frédéric, en lui détaillant ce qui s'étoit passé, ce qu'elle avoit appris, ce qu'elle avoit fait elle-

même, et en exigeant, sous peine des suites les plus désastreuses, que sa majesté prussienne reprît tous les ducats faux qu'on avoit recueillis en Russie, et les échangeât contre une monnaie reçue dans le commerce. Frédéric, ayant reçu la dépêche de Catherine II, fit appeler Galser, et lui dit : « Vous avez fait » une opération malheureuse dans la fabrication des ducats; voyez ce que m'écrit à ce » sujet l'impératrice de Russie. Vous concevez » que je ne m'attirerai pas une guerre pour » cet objet : ainsi je reprendrai pour leur » valeur nominale tous les ducats de cette » fabrique que l'on me renverra. Mais il faut » de plus que j'assure l'impératrice que je n'y » suis pour rien : or, pour cela, je n'ai d'autre » moyen que de déclarer que c'est vous qui » avez fait faire ces ducats à mon insu, et que » je viens de vous en punir en vous envoyant » à Spandaw ». Galser, dit-on, ne voulut pas être déshonoré; sa majesté se mit en colère, lui donna des coups de bottes dans les jambes, et l'envoya de suite à la forteresse. Une circonstance remarquable, c'est que le roi donna des ordres très-précis pour qu'on eût bien soin de la maison, du mobilier, et surtout des chevaux de son ex-secrétaire. Galser

avoit, entre autres choses précieuses, un attelage de six chevaux que l'on regardoit comme l'attelage le plus parfait qu'il y eût dans ce royaume; le roi lui-même n'en avoit pas qui pût y être comparé. Au bout d'environ un an et demi, Galser fut retiré de sa forteresse : on lui rendit tout ce qui lui appartenoit, et on lui assigna, pour lieu de retraite, un village peu distant du Meklenbourg, peut-être celui où il était né, mais au moins celui où son frère résidoit comme pasteur, ce qui fut encore regardé comme une espiéglerie de Frédéric, qui n'ignoroit pas que le séculier, dans sa prospérité, n'ayant pas accueilli l'ecclésiastique, comme celui-ci l'avoit espéré, ces deux frères s'étoient plus que refroidis l'un envers l'autre.

GOUVERNEMENT MILITAIRE.

Avant de nous occuper des anecdotes militaires qui sont personnelles à Frédéric, il convient de faire connoître l'organisation de l'armée prussienne.

En général, tout ce qui tient à cette branche d'administration, est uniquement dans les mains du monarque : le ministre de la guerre à Berlin n'est lui-même qu'une espèce d'intendant chargé des détails relatifs aux vêtemens, approvisionnemens, magasins, enfans de soldats, et autres objets semblables ; voilà pourquoi ce ministre fait partie du grand directoire, avec lequel d'ailleurs l'armée n'a aucun rapport, et dont aucun militaire ne dépend en rien.

Il n'est jamais arrivé à ce ministre de nommer à aucun grade ou d'exercer aucune autorité relative aux personnes. Aussi peut-on vivre bien long-temps et habituellement avec des militaires sans leur entendre jamais parler de lui.

Les enrôlemens se font de deux manières : pour la première, chaque régiment a un

canton qui lui est assigné, et où il prend à volonté les hommes dont il a besoin. Les majors font, à cet effet, la tournée de leurs cantons, tous les ans, vers la fin de février. En arrivant à chaque village, ils en convoquent les chefs, et se font remettre les registres de mariages, de naissances et de morts: ils relèvent de ces registres la liste de ceux qui sont en âge d'entrer au service; ils les font venir, renvoient ceux qui n'ont pas les qualités requises, et choisissent parmi les autres ceux qui sont le moins nécessaires à leurs parens et à la culture : ce choix rend celui sur lequel il tombe soldat pour le reste de sa vie, et en réduit l'engagement à ce seul mot : « Vous partirez demain pour le régi» ment. »

Le second moyen de recrutement a pour objet de suppléer au premier : il est employé par des recruteurs, c'est-à-dire par des officiers prussiens que l'on envoie dans les villes impériales et sur les frontières de l'Empire, de la Hollande, de la France et en Suisse, c'est-à-dire à Neuchâtel. Tous les hommes que ces recruteurs peuvent se procurer sont éparpillés dans toutes les compagnies des régimens où on les envoie, et où

l'on ne porte pas le nombre au-delà du tiers des soldats du même corps.

Ces étrangers sont, pour la plupart, des déserteurs de diverses nations, et surtout des Français. Il y en avoit six cents de ces derniers dans le seul régiment de Bülow, à Berlin, quand la garnison partit pour la guerre de la succession de Bavière : tous les six cents partoient avec joie, dans l'idée qu'ils trouveroient l'occasion de déserter encore. L'un deux, raclant je ne sais quel air sur un mauvais violon, s'accompagnoit en chantant, en guise de refrain, ces deux mots : *Nous allons en France*, et ses camarades, participant à sa gaieté, dansoient plutôt qu'ils ne marchoient. Lorsque le régiment revint, deux ans après, les six cents Français se trouvèrent réduits à six : quatre-vingt-dix-neuf sur cent étoient morts ou avoient déserté.

Un soir, le prince Frédéric de Brunswick me dit, pendant le souper, qu'il m'avoit vu le matin au parc, où il exerçoit son régiment. « Vous ne m'y avez pas vu long-temps, » lui répondis-je; il s'est trouvé devant moi un » yunker d'environ quinze ans, qui, pour une » faute légère dans le maniement des armes, » a fait sortir des rangs un soldat de plus

» de cinquante ans, et lui a délivré de toutes
» ses forces je ne sais combien de coups
» de canne sur les bras et sur les cuisses,
» sans que le pauvre patient, qui fondoit en
» larmes, osât proférer une seule parole. A
» ce spectacle, monseigneur, je me suis sauvé
» bien vite — Oh! mon ami, cela est néces-
» saire! — Je n'en sais rien, monseigneur;
» mais en tout cas, il n'est pas nécessaire que
» je le voie ». J'avoue que je n'ai jamais pu
me faire à ces sortes d'exécutions.

La redoutable sévérité dont je parle réduisoit, de mon temps, beaucoup de soldats au désespoir. Il s'étoit établi entre eux une maxime affreuse et bien funeste : ils se disoient les uns aux autres que le mieux étoit de mourir; mais que, pour ne pas aller en enfer en se tuant eux-mêmes, il falloit assassiner quelqu'enfant, que par-là on envoyoit en paradis, et ensuite aller se dénoncer soi-même, et que de cette sorte on avoit le temps de demander pardon à Dieu avant d'être conduit au supplice. J'en ai vu beaucoup qui avoient adopté cette monstrueuse doctrine. Frédéric en fut lui-même effrayé, et ce fut pour la faire abandonner qu'il défendit de permettre à aucun prêtre ou pasteur d'approcher de tout criminel coupable de

ces homicides, plus diaboliquement que religieusement prémédités. Ce remède ne fit pas d'abord un effet bien sensible : cependant il ne fut pas inutile; les soldats répugnèrent à mourir ainsi sans aucun secours spirituel, et ils craignirent d'être encore plus sûrement damnés de cette sorte que de toute autre manière.

On m'assure qu'aujourd'hui la discipline prussienne est fort radoucie à cet égard : on ne peut qu'en bénir de bon cœur le souverain à qui l'humanité a cette obligation. Le prince Henri prouvoit déjà de mon temps qu'on pouvoit très-bien exercer un régiment sans recourir à ce moyen si cruel. « Si un soldat fait » mal un mouvement, disoit-il à ses officiers, » c'est que vous ne l'avez pas assez exercé : » faites-le exercer une heure ou deux le soir, » et il sera assez puni. Si vous le frappez, c'est » de votre paresse que vous le punissez ».

Ce qui rend la désertion presque impossible en temps de paix dans les Etats prussiens, c'est l'ordre établi à cet égard. Tout officier qui voit plusieurs soldats attroupés peut et doit les séparer à coups de canne, surtout quand ce sont des Français. Tout capitaine dont un soldat déserte est aux arrêts pour un temps

déterminé. Toutes les villes de garnisons sont entourées de fortifications ou de murs, ou au moins de palissades; cette clôture a en dedans un pourtour qui ressemble à un chemin ou à une promenade : là les sentinelles sont placées de manière que chaque soldat voit et entend ses voisins, et peut en être vu et entendu. Si un déserteur a passé entre deux de ces sentinelles, et que la chose puisse être prouvée, les deux sentinelles passent par les verges. De plus, on fait l'appel de tous les soldats d'heure en heure, trois fois dans la soirée. S'il en est un seul qui ne réponde pas, on va de suite aux recherches, et si à l'heure suivante on ne l'a pas retrouvé, on fait tirer le canon d'alarme : c'est une pièce de gros calibre placée sur une hauteur, et qui est entendue de tous les villages des environs. Ce signal rassemble les paysans, qui prennent les armes, et vont se poster sur tous les passages. Chaque déserteur arrêté vaut une gratification de quarante francs au village qui le ramène, et tout village sur le territoire duquel un déserteur a passé sans être arrêté paye une somme égale à titre d'amende, quand les faits sont prouvés. Telle est la police qui rend la désertion si difficile; aussi faut-il un bonheur bien extraordinaire

ou une industrie toute particulière pour n'y pas échouer, d'autant plus que les soldats n'ont à cet égard de secours à recevoir de personne : leurs lettres ne sont pas reçues à la poste, à moins qu'elles ne soient vues et permises par leurs officiers. Tout bourgeois qui leur procureroit quelque habit, déguisement ou autre moyen de déserter, seroit lui-même soldat, ou iroit à la forteresse, selon l'âge qu'il auroit.

En 1764, un Français, soldat à Berlin, réussit néanmoins à s'échapper, mais par un moyen qui fut très-applaudi. Il débuta par se faire la réputation de l'homme le plus rangé et le plus exact à ses devoirs qu'il y eût : toujours occupé à des choses lucratives, n'ayant aucune société, surtout avec ses compatriotes, paroissant toujours content de son sort, il témoignoit une satisfaction réelle à pouvoir être agréable et utile à son capitaine. Celui-ci avoit un cheval qui étoit plutôt maigre que gras ; le soldat offrit de le soigner, et promit que dans peu ce cheval auroit beaucoup plus d'embonpoint. On le lui confia, et il tint parole : le capitaine prit ce soldat pour ordonnance, c'est-à-dire pour être de service chez lui. La confiance qu'il eut en cet homme fut entière ;

c'étoit là l'objet secret des vœux de ce dernier, qui ne tarda pas à en profiter. Le capitaine étant allé passer un jour ou deux à la campagne, notre Français s'habille en capitaine, monte à cheval, et sort tranquillement et en plein midi de la ville, comme quelqu'un qui se promène, ôtant nonchalamment son chapeau à toutes les sentinelles qui lui présentoient les armes. Quand il fut à une certaine distance, il prit le galop, et arriva à Baruth en Saxe. Là il prit un homme sûr, qu'il paya bien, et renvoya le cheval et l'uniforme au capitaine, avec une belle lettre où il le remercioit de ses bontés et justifioit sa démarche par la loi de nécessité.

J'ai dit qu'il y avoit des recruteurs prussiens dans les villes libres, et surtout aux frontières: ces recruteurs n'étoient que des escamoteurs d'hommes. J'en ai connu un, M. P**, qui m'a souvent étonné par la connoissance très-détaillée qu'il avoit de nos frontières du côté de la Suisse et du Rhin. Il avoit failli avoir à Strasbourg une aventure plus funeste encore que M. d'Archambaud; mais au lieu d'aller lui-même prendre les hommes qu'il avoit embauchés, il y avoit envoyé un domestique, qui fut pris et pendu. Vers 1765, on avoit déjà pendu,

pour même cause, à Strasbourg, un capiaine prussien qui avoit sa station à Khell. Cet homme se promenoit très-souvent sur le pont, et quand il arrivoit au milieu, près de la sentinelle française la plus avancée, il lioit conversation avec ce soldat, et tâchoit de le débaucher, surtout quand c'étoit un bel homme. Un jour il y trouva un superbe grenadier, et lui débita ses mensonges le mieux qu'il put: il finit par lui proposer un excellent dîner. « Volontiers, lui dit le grenadier, si mon camarade, que vous voyez là-bas, veut être » de moitié. — Nous lui parlerons après. — » Non, je ne ferai rien sans lui : nous sommes » nés dans la même année et dans le même » village : nos deux maisons se touchent. Amis » dès l'enfance, toujours inséparables, nous » nous sommes engagés ensemble : nous som- » mes dans la même compagnie et de la même » chambrée. Nous ne nous quitterons jamais » qu'à la mort. — Eh bien ! parlez-lui, déter- » minez-le : je vais commander le dîner pour » trois. — Cela ne se peut pas, un officier de » ronde peut venir et voir que j'ai abandonné » mon poste; je serois perdu : il est bien plus » simple que vous lui parliez vous-même ». Le capitaine fut séduit par l'espoir d'emmener

deux hommes pour un. A peine cependant eut-il fait quelques pas, que la peur le prit; il voulut revenir, prétextant de nouveau les ordres à donner pour le dîner. Alors le grenadier lui présente la baïonnette, en lui disant : « Vous ne passerez pas ». Le capitaine, voyant qu'il étoit pris, se jette dans le Rhin pour se sauver à la nage ; le grenadier, qui nageoit encore mieux que lui, jette son fusil, fait le même saut, rattrape son homme et le ramène à bord du côté de l'Alsace. Le conseil de guerre s'assemble, et après délibération, on dit au grenadier : « Vous avez abandonné votre poste et vos armes, mais vous » l'avez fait par zèle et avec courage. Il faut » donc vous faire fusiller ou vous récompenser? Voilà cent écus que l'on vous donne » au nom du roi : placez-les de manière à » vous assurer une petite rente, et continuez » d'être aussi brave soldat que vous l'avez été » jusqu'ici ». Le capitaine, dès son premier interrogatoire, déclara qui il étoit et ce qu'il étoit. On écrivit au roi de Prusse, qui, sentant bien qu'il ne pouvoit sauver cet homme, et que la politique ne permettoit pas d'avouer qu'il payât des officiers pour séduire les sujets de ses alliés, répondit qu'à la vérité il avoit

dans ses Etats une famille de ce nom, mais qu'il n'y manquoit aucun individu; que de plus il n'y avoit dans ses armées aucun officier portant le même nom qui ne fût à son poste.

Dans le cours de la guerre de sept ans, un officier français, capitaine de cavalerie, arriva près du Rhin, à une auberge isolée, où étoient plusieurs recruteurs prussiens. Il revenoit des îles et avoit débarqué en Hollande. Les Prussiens l'arrêtèrent sous prétexte de voir s'il ne cachoit pas quelques déserteurs dans sa voiture; ils le retinrent ensuite comme pour lui faire politesse en attendant que son domestique allât lui chercher des chevaux à la poste, peu distante de cette auberge. Dieu sait ce que devint le domestique, on ne le revit plus. Pour lui, on le désarma, et on le fit partir le lendemain avec d'autres recrues. Il fit le reste de la guerre comme simple soldat, écrivant mille fois pour une au roi, qui ne lui répondoit pas, et à ses parens et amis, qui ne reçurent pas ses lettres. Quand la paix fut faite, son régiment retourna en Silésie, lieu de sa garnison. A la première revue, le roi, arrivé devant ce corps, demanda s'il n'y avoit pas dans ce corps un soldat nommé de Ma***. Alors notre homme sortit des rangs et s'approcha

du roi en lui présentant les armes, et en lui disant : « C'est moi, sire. — Voulez-vous rester à mon service comme officier? — Sire, » je ne le puis pas, ayant l'honneur d'être engagé au service de ma patrie. — Eh bien! » qu'on donne à monsieur son congé, et qu'il » soit libre ». Le dialogue ne fut pas plus long que cela. Un noble polonais, qui étoit venu pour voir le roi de Prusse, ayant appris cette aventure, vint trouver M. de Ma*** et lui proposa de le suivre à sa campagne, en attendant qu'il pût donner de ses nouvelles et recevoir de l'argent : cette proposition fut acceptée avec joie. Les lettres de change qui vinrent de Paris étoient sur Warsovie : M. de Ma** s'y rendit et y trouva un de ses amis, M. le marquis de Lhôpital, qui alloit comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg : il voulut profiter de cette occasion pour voir la Russie. « J'en reviendrai, disoit-il, en partie par mer » et en partie par la Suède et par le Danemarck; cela me dispensera de faire d'ennuyeux détours par la Hongrie, la Bohême » et l'Autriche; car je ne voudrois pour rien » au monde avoir à reparoître dans les Etats » prussiens : je craindrois à chaque pas d'y » rencontrer des enrôleurs ». M. Dinot de Jo-

pécourt, qui l'a vu souvent pendant ce voyage en Russie, lui demanda un jour en riant si, étant soldat prussien, il avoit reçu des coups de canne. « Oh! répondit-il, ne m'en parlez pas! » Il me semble que je les sens encore. »

Madame l'électrice douairière de Saxe fit écrire à Lyon vers 1767, pour avoir un bon chirurgien qu'elle pût attacher à sa garde militaire. Un jeune homme, qui avoit fait de fort bonnes études, accepta cette place et partit pour Dresde sur un bon cheval, avec un petit porte-manteau, voulant faire sa route à petites journées et avec économie. Il rencontra au-delà de Francfort des recruteurs prussiens qui conduisoient un certain nombre de recrues, et qui, ayant appris de lui quels étoient l'objet et le but de son voyage, lui persuadèrent de faire route avec eux, attendu le danger qu'il couroit, étant seul, de tomber dans quelques bandes de voleurs, et sur ce que de cette sorte ils le conduiroient jusqu'à Dresde. Quand ils furent à Halberstadt, ils levèrent le masque, lui prirent son cheval, et le conduisirent forcément par Magdebourg, et jusqu'à Berlin, où il fut enrôlé dans un régiment d'infanterie. Il y avoit déjà plus d'un mois qu'il étoit apprenti soldat, lorsqu'un jour,

vers midi, M. Pernety, l'un des régisseurs des droits du roi, allant à pied à la régie, rencontra et fut très-surpris de voir en uniforme ce jeune homme qu'il avoit connu comme chirurgien à Lyon. Ce pauvre malheureux lui conta ses tristes aventures, et M. le régisseur entreprit de lui faire rendre sa liberté. Il alla en conséquence présenter sa demande au général du régiment, qui répondit que cela dépendoit de M. l'inspecteur général : celui-ci, sollicité à son tour, soutint que cette affaire regardoit principalement M. le général. M. Pernety revint donc au premier, de qui il n'obtint qu'un refus dur et formel.... « Mais, lui dit le » sollicitant, je ne vous demande pas son » congé pour rien : j'offre de payer une autre » recrue à sa place. — Et comment m'assure» rez-vous que cette autre recrue le vaille? » Vous voyez bien que c'est un trésor qu'un » bon chirurgien qui soit bon soldat? — Eh » bien ! M. le général, je paierai deux recrues » pour une. — Fort bien, monsieur, pourvu » que ces deux recrues soient deux chirur» giens français, sans cela il est inutile que » vous m'en parliez davantage ». M. Pernety se retira désespéré et indigné : nous partageâmes son indignation, et nous racontâmes

ce trait de barbarie tant et si souvent, qu'enfin le prince Henri en eut connoissance. Il trouva M. le général un soir chez la reine, et lui dit: « M, le général, vous avez dans votre régiment » un soldat français dont j'ai besoin. J'espère » que vous ne me refuserez pas de l'échanger » contre un autre homme que je vous fourn» nirai. Je vous enverrai M. de Kalkstein, » mon commandeur, qui arrangera cette af» faire avec vous, et vous donnera un très» bon sujet en retour ». M. le général, malgré son dépit secret, n'osa pas résister, et le prince n'eut pas plutôt le chirurgien français qu'il le fit porter sur la liste des morts, chargea un bas-officier affidé de le conduire par voies détournées jusqu'aux frontières de Saxe, et l'adressa, par une belle lettre, à madame l'électrice douairière, qui n'avoit jamais pu découvrir ce qu'étoit devenu le chirurgien de ses gardes.

J'ai connu dans le régiment de Ramin un brave grenadier, maître d'armes, qui, servant en France, avoit obtenu son congé en 1763, au moment où l'on travailloit à la paix, mais qui, dans une marche qui le rapprochoit de son pays, ayant encore voulu faire le service comme les autres, avoit été d'une patrouille

dans un bois où il avoit été pris, lui cinquième, par les Prussiens. Au lieu de les traiter en prisonniers, on les avoit tourmentés jusqu'à ce qu'ils se fussent enrôlés. Ce grenadier avoit déclaré qu'il ne vouloit point y consentir : on ne lui avoit donné pour toute nourriture que des harengs salés, et en même temps on lui avoit refusé toute boisson, jusqu'à ce qu'enfin la fièvre de la soif l'eût vaincu. Devenu malade de chagrin, plus encore que de fatigues, on lui donna enfin les invalides et la liberté de retourner en France, et je lui recueillis, par mes quêtes, une centaine de francs pour faire sa route. Cet homme n'avoit jamais été frappé, parce qu'il avoit déclaré à tous ses officiers qu'il mettroit tous ses soins à bien remplir ses devoirs, mais qu'il auroit toujours une balle prête pour celui qui lui donneroit un coup de canne.

Je finirai cet article de l'armée par quelques observations générales.

La discipline militaire offre chez les Prussiens plusieurs dispositions très-sévères, même pour les officiers, et quelques unes qui sont assez singulières.

Le roi seul peut leur accorder quelques congés, et il faut, pour en obtenir, des raisons gra-

ves ; aussi est-il fort rare que tous les officiers ne soient pas à leurs corps.

Il n'y a que les causes de maladies qui puissent dispenser un officier de ses devoirs, même les plus minutieux. Ainsi celui qui sert dans la cavalerie, par exemple, assiste tous les jours au pansement des chevaux, à six et à huit heures du matin, et à quatre et à six heures du soir.

On a dit souvent que la principale force des troupes prussiennes vient du nombre et du choix des bas officiers; et en effet, le nombre en est tel, que l'on compte toujours une canne pour trois hommes; ces bas-officiers sont d'autant plus essentiels, qu'on ne les prend en général que parmi les nationaux, anciens soldats, et bien connus par leur exactitude.

Un autre avantage, non moins important peut-être, c'est qu'en Prusse presque toutes les garnisons sont considérables; ainsi le soldat s'accoutume à s'aligner sur une file très-étendue ; aussi a-t-on toujours admiré combien les lignes d'une armée prussienne restent droites et régulières, même dans les marches les plus longues ; tandis que chez les Autrichiens, qu'on n'exerce pas moins, mais qui, pour

raison d'économie, sont souvent éparpillés dans de petites garnisons, une ligne de troupes ne fait pas cent pas qu'elle est rompue en cinquante points différens.

Les régimens ne changent jamais de garnison : la distribution de leurs cantonnemens ne le permettroit pas. Cet article est un point de grande économie pour le gouvernement ; et l'expérience prouve, au moins en Prusse, que les inconvéniens que l'on imagine pouvoir en résulter sont illusoires et sans fondement.

Les officiers prussiens ont une paye à peine suffisante, tant qu'ils ne parviennent pas au grade de capitaine, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ quarante ans. Cela les accoutume forcément à une vie dure et économique, d'autant plus qu'à chaque vacance le chef du corps est obligé d'envoyer au roi les noms des cinq officiers qui ont le plus de droit à la place vacante, et qu'entre les notes à joindre à ces noms, la première est de dire si cet homme a des dettes. Il est sans exemple que la place soit donnée à celui qui est mal noté sous ce rapport. Mais le grade de capitaine fait la fortune d'un officier : il vaut, pour l'ordi-

naire, douze à quinze mille francs par an. Aussi est-ce alors que ces messieurs forment leur maison et se marient.

Il faut excepter ici les capitaines du génie, qui, n'ayant point de compagnie, n'ont que quinze cents francs environ d'appointemens annuels ; car c'est là la somme que chaque capitaine en général coûte au roi : le surplus de sa fortune provient, dans les régimens ordinaires, de divers profits que la loi ou l'usage autorise, comme l'épargne d'une demi-aune de drap sur chaque uniforme ; celle des garnitures de boutons, que l'on oblige les soldats d'entretenir eux-mêmes, et surtout la paye des frey-wechs, c'est-à-dire de ceux qui sont renvoyés chez eux pendant dix mois de l'année en temps de paix. Le nombre de ces soldats ainsi congédiés monte au moins au tiers de la compagnie, et va quelquefois à la moitié. Or, leur paye, pendant leur absence, revient pour une part au roi, et pour l'autre part, qui est la plus forte, au capitaine.

Dans ce pays-là on porte l'économie sur tous les points autant qu'on le peut : un général a un régiment, parce que dans tous les régimens les officiers supérieurs du corps ont toujours chacun leur compagnie ; ce qui éco-

nomise d'autant les appointemens que le roi attribue au grade de général : les compagnies des chefs sont commandées par les plus jeunes capitaines, qu'on appelle *capitaines en second,* et qui n'ont encore que la paye de lieutenant. Comme le titre de feld-maréchal vaut douze mille écus du pays, et que les feld-maréchaux ne peuvent plus avoir de régimens et de compagnies, Frédéric a fini par ne plus élever personne à ce grade. Les appointemens d'un lieutenant général sont d'environ sept mille écus : la compagnie est comptée pour trois mille : ainsi il ne reste à payer à un lieutenant général que quatre mille écus par an.

« Les feld-maréchaux ne se voyoient pas forcés à quitter les régimens qu'ils commandoient dans une armée, où, d'après les principes établis sur le militaire par Frédéric-Guillaume, le roi étoit le capitaine de la première compagnie du premier bataillon du régiment des gardes. Le grade de capitaine se trouvoit, pour ainsi dire, à vie, dès que l'on y étoit parvenu. Le grand Frédéric ne dédaigna jamais de recevoir les comptes particuliers relatifs à sa compagnie, et de donner ses ordres pour le service et pour les avancemens. Ces détails, repoussés avec mépris par

un grand nombre d'officiers supérieurs, ne lui sembloient pas au-dessous de la dignité de souverain. Son successeur recevoit encore son capitaine en second et son premier sergent, lorsque les étouffemens et ses douleurs ne lui laissoient qu'une ombre d'existence. Le feld-maréchal de Mollendorf, gouverneur de Berlin, avoit dans cette ville son régiment, qui étoit, sans contredit, le plus beau de la garnison. » (*Édi.*)

L'armée est, pour ainsi dire, toujours en état de marcher. Le chef de l'artillerie a, par an, dix mille écus pour l'entretien et les réparations de tout ce qui dépend de cette arme; tout est régulièrement visité et remis à neuf tous les ans. Il en est de même des autres parties. Les garçons boulangers, les conducteurs de chariots ou pontons, etc., sont enrôlés; et quoique congédiés en temps de paix, on sait où ils sont, et on peut les avoir sous très-peu de jours. Tous les chevaux nécessaires aux mêmes services sont dans le même cas: à l'instant où l'on fait la paix, ces chevaux sont distribués gratis à des paysans, sans autre charge que de les rendre s'ils en sont requis, et par conséquent de les remplacer s'ils périssent entre leurs mains.

Il n'est pas possible de porter plus loin les soins de détail que l'ordre public peut faire désirer, et jamais souverain n'a mis plus de persévérance à s'en occuper et à s'en faire rendre compte que Frédéric; cependant il n'a pas toujours été assez heureux pour empêcher les abus. Quand il fut question de se mettre en campagne pour commencer la guerre de la succession de Bavière, les pontons se trouvèrent hors de service; les roues étoient mauvaises, et les traits des chevaux desséchés ou pourris. Le général d'artillerie avoit voulu faire sa cour au roi dans les années précédentes, en lui renvoyant les dix mille écus donnés pour réparations. Il avoit osé assurer que tout étoit en bon état; et le roi lui avoit laissé plus d'une fois, à titre de gratification, une partie de la somme rendue. Quand la vérité fut connue, le général et tout l'état-major de cette arme faillirent être perdus, et c'eût été justice, puisque tous les ans ces officiers supérieurs d'artillerie avoient signé les états mensongers qu'on remettoit au roi. J'ai été témoin des angoisses qu'éprouvèrent à ce sujet le colonel du Troussel, le major Müller et plusieurs autres. Comme néanmoins Frédéric se trouvoit avoir besoin d'eux, ils en furent quittes pour la peur; mais

la leçon fut bonne, et M. le général fut réduit à une sorte de nullité, sous l'heureux prétexte de son grand âge. Tous les charrons, maréchaux ferrans, bourreliers, etc. furent employés à réparer le mal, et au bout de trois mois environ tout fut prêt à partir.

Frédéric ne fut pas long-temps roi sans projeter la conquête de la Silésie. Il se retira à Charlottembourg avec le feld-maréchal Schwérin, et ils y préparèrent ensemble leur plan de campagne. Les ordres qui furent donnés en conséquence n'annoncèrent qu'une revue générale de ses troupes en Poméranie : là s'assemblèrent soixante mille hommes, dont il fit en effet la revue avec beaucoup de soins et de détail. Ce fut le lendemain de cette revue qu'il entra dans le duché de Glogaw.

C'est dans cette guerre qu'on l'accuse d'avoir fait fusiller un officier pour avoir conservé de la lumière dans sa tente, malgré la défense qui en avoit été faite. Je ne craindrai pas d'avouer que si le succès d'une grande bataille ou d'une marche très-essentielle dépendoit d'une semblable précaution, il ne me paroîtroit pas difficile de justifier cet acte de sévérité; mais j'ai connu un grand nombre d'officiers prussiens qui avoient fait toutes les guerres du

règne de Frédéric; j'ai connu les parens et les héritiers de beaucoup d'autres encore, et il ne faut pas croire que parmi eux je n'aie vu que des hommes bien contens: combien n'y en avoit-il pas qui croyoient avoir à se plaindre du roi, et qui s'en plaignoient sans ménagement! Or, jamais personne ne m'a conté cette anecdote dans le pays : personne ne m'a jamais dit un mot qui pût s'y rapporter. Bien plus, tous ceux à qui j'en ai parlé m'ont assuré, les uns qu'ils n'en avoient aucune connoissance, et les autres que ce fait étoit faux : ce n'est, en un mot, qu'en France que j'ai trouvé des personnes qui y crussent.

Frédéric eut dans l'armée autrichienne un général Neuperg qui étoit digne de lutter contre M. de Schwérin : la première bataille fut meurtrière et très-longue : elle devint même plus que douteuse vers la fin. Le roi le sentit, et son feld-maréchal vint l'en assurer. « Je ne » sais plus, lui dit celui-ci, qu'un seul moyen » auquel nous puissions recourir; mais si l'en- » nemi nous devine, ce moyen même achève » de nous perdre : nous sommes alors tués ou » faits prisonniers, votre majesté même n'é- » chappera pas : si l'ennemi ne nous devine » pas, notre victoire est complète. — Eh bien!

Digitized by Google

» il faut faire ce mouvement : j'en préfère en-
» core le risque à la honte d'ordonner la re-
» traite ». M. de Schwérin lui observa que la crainte de voir sa majesté tomber entre les mains des ennemis troubleroit nécessairement son esprit et ne lui laisseroit pas assez de liberté. Sa conclusion fut que la présence de sa majesté ne pouvoit que nuire au succès, et ajouter le plus grand de tous les périls aux autres dangers; il insista avec tant de force sur la nécessité de faire la retraite, si le roi ne consentoit pas à se retirer à quelque distance, qu'à la fin Frédéric partit et se transporta à un demi-mille du champ de bataille. Schwérin fit le mouvement qu'il avoit conçu; l'ennemi y fut trompé, et sa défaite fut entière; et l'Europe donna à Frédéric le surnom de *coureur de Molwitz*. Certes, cette idée injurieuse a été bien complètement effacée par la suite, il faut en convenir; mais ce roi n'en fut pas moins vivement blessé dans le temps. J'ai vu en général les Schwérin bien persuadés que jamais ce monarque n'avoit pu pardonner cette journée à leur parent, et que même c'étoit ce qui, tant d'années après, avoit causé la mort de ce dernier. Cependant nous ne devons pas oublier que ce ne sont là que des conjectures et des

Digitized by Google

présomptions mal appuyées : il est vrai que le mérite de Schwérin étoit si transcendant et si frappant, que le roi ne pouvoit pas se dispenser de le consulter dans toutes ses grandes opérations militaires; mais ce général, qui d'ailleurs étoit si dévoué à l'honneur et au service de son souverain, étoit d'un caractère altier, vif et peu flexible. Ces deux hommes, toujours rapprochés par les affaires, étoient rarement d'accord sur les détails; ils s'échauffoient, ils disputoient; l'aigreur s'en mêloit, ils se séparoient toujours mécontens l'un de l'autre : aussi ne se voyoient-ils guère que dans les circonstances importantes. Il n'est donc pas besoin de remonter à l'affaire de Molwitz pour expliquer le peu d'amitié que le roi témoignoit à son feld-maréchal, qui, à la vérité, le servoit bien, mais qui ne lui cédoit rien, et qui même à la fin ne l'aimoit pas, quoiqu'il convînt que c'étoit un grand homme. Je laisse à ceux qui aiment les discussions à rechercher si Schwérin, en exigeant que Frédéric se retirât, fut poussé par une ambition secrète, ou s'il ne fut qu'un bon citoyen et un sujet fidèle.

M. de Valory, ministre de France auprès de Frédéric, accompagna ce monarque dans ses campagnes. Il y eut un campement où la

tente de l'envoyé français fut placée à l'extrémité du camp. Les Autrichiens en furent instruits par quelques déserteurs; et, avant les quatre heures du matin, un détachement de Hongrois vint sans bruit envelopper la tente, à dessein d'en enlever le maître. M. d'Arget, secrétaire de légation, étoit heureusement levé; il se couvre de la belle robe de chambre de son excellence, et vient demander aux hussards ce qu'ils cherchent : *L'envoyé de France*, répondirent-ils. — *Messieurs, c'est moi.* A ces mots, on le prend, on le jette sur un cheval, et l'on part au galop. Arrivé chez le général autrichien, celui-ci lui dit : « Vous » êtes bien M. de Valory, ministre de France » auprès du roi de Prusse? — Non, monsieur » le général; je ne suis que son secrétaire. — » Et comment donc avez-vous osé déclarer » que vous étiez M. de Valory? — Je l'ai osé, » parce que je le devois : pouvez-vous m'en » blâmer, vous qui connoissez les lois de l'hon» neur et qui aimez ceux qui font leur de» voir? »

La présence d'esprit et la conduite de M. d'Arget en cette occasion plurent beaucoup au roi, qui se hâta de le faire échanger, et qui voulut le voir à son retour : d'Arget répondit

d'une manière convenable. Frédéric désira se l'attacher : M de Valory y consentit; et le premier, de secrétaire de légation de France, devint lecteur et secrétaire des commandemens du roi de Prusse. Quelques années après il devint amoureux de mademoiselle César, sœur du secretaire du prince Henri : il l'épousa, et en eut un fils; mais la mère mourut en couches, et le pauvre d'Arget en conçut une si vive douleur, qu'il tomba dans une mélancolie insurmontable : il ne pouvoit plus se souffrir dans le pays où il avoit connu, aimé et perdu sa femme. Frédéric en eut pitié, lui donna son congé, et le recommanda fort instamment à la cour de France, qui le plaça d'abord a l'Ecole Militaire, et ensuite lui procura la place de ministre du prince-évêque de Liége. D'Arget a conservé cette dernière place jusqu'à sa mort : il l'occupoit déjà depuis plusieurs années, lorsque je le vis dans le voyage que je fis en France au commencement de 1777.

» Le fils de d'Arget, que M. Thiébault a connu à Berlin, et qu'il croyoit mort lieutenant d'infanterie, a passé de ce grade, dans le régiment de La Marck, à celui de capitaine dans le régiment de Bouillon, dont le baron Félix de

Wimphen, son intime ami, étoit colonel commandant. Au premier temps de la révolution, d'Arget vint à Strasbourg comme aide-de-camp de M. de Rochambeau. Il se maria dans cette ville, émigra de bonne heure, et vint chercher un asile en Prusse. Les amis de son père et les parens de sa mère firent valoir ses titres à la protection du souverain. Frédéric-Guillaume le reçut avec bienveillance. Par une suite de causes secondaires trop longues à rapporter, d'Arget se trouve dans le cas d'avoir bien plus à se louer du roi actuel que de son prédécesseur. Il jouit à Potzdam d'une existence aisée. (*Edi.*)

Le maréchal de Saxe étoit venu voir le roi de Prusse, sans doute pour concerter avec lui le plan des campagnes suivantes. Un officier français, jeune encore, quoiqu'il eût précédemment servi en Amérique, accompagnoit le maréchal en qualité d'aide-de-camp : cet officier étoit homme d'esprit, mais peu prudent, et même peu délicat. On prétend qu'il obtint, pour vingt-quatre heures seulement, du copiste de Frédéric, les Matinées du roi de Prusse, ou Entretiens de Frédéric avec son héritier ou l'aîné de ses frères; et que, par un retour assez naturel d'infidélité, il prêta, pour

le même temps, à ce copiste, le cahier des Rêveries du maréchal; que tous les deux, malgré la promesse la plus sacrée de lire les ouvrages prêtés sans en prendre copie, passèrent le jour et la nuit à les copier en grand secret, et que c'est ainsi que le public a eu, d'une part, la première édition des Rêveries, et de l'autre l'édition gravée en Hollande des Matinées. Il y a nécessairement quelque chose de faux dans cette anecdote; il est très-sûr que Frédéric n'a jamais rédigé ni composé ces prétendues *Matinées*, quoiqu'il soit possible et même assez vraisemblable qu'il ait tenu, en diverses conversations, une partie des propos qu'on y trouve.

Lorsque le maréchal de Bellisle, qui étoit alors en Bohême, apprit que Frédéric, après la conquête de la Silésie, faisoit séparément sa paix avec l'Autriche, il se transporta auprès de ce roi, et demanda une audience. On imagine sans peine tout ce qu'il s'étoit proposé de dire à un allié qu'il nous étoit si nécessaire de conserver alors; mais le roi de Prusse l'eut bientôt réduit au silence : il montra à M. de Bellisle et lui donna à lire une dépêche par laquelle le cardinal de Fleury offroit à l'Autriche d'abandonner le roi de Prusse, si l'on

vouloit faire la paix avec la France aux conditions indiquées dans la dépêche. La pièce étoit authentique, bien signée, et sans réplique. « Peu importe, dit le roi, de quelle manière cette dépêche est tombée dans mes » mains; mais elle vous prouve que je n'ai fait » que ce que je me devois à moi-même. Je » suis persuadé que Louis XV n'a aucune part » à cette infidélité; cependant, puisque M. le » cardinal est tout-puissant chez vous, il ne » m'est resté qu'une seule voie, celle de le » prévenir, pour ne pas être sa victime ». M. de Bellisle fut interdit et indigné. Les officiers généraux, et autres personnes de la suite du roi, qui attendoient dans les premières salles, furent frappés de l'air furieux et déconcerté tout ensemble qu'il avoit en sortant du cabinet de sa majesté; ils l'entendirent répéter plusieurs fois, comme hors de lui-même : *Ah! le b..... de prêtre!*

Au reste, c'est un général autrichien blessé et fait prisonnier qui, ayant reçu une visite de la part de Frédéric, lui parla de paix et lui offrit de prouver que le cardinal le jouoit, demanda à Vienne la dépêche en question, et la lui remit pour quelques jours.

M. Müller, qui aujourd'hui est un des pre-

miers officiers généraux de l'artillerie, m'a conté plusieurs fois que, n'étant alors que lieutenant et aide-de-camp de son général, il avoit été envoyé, durant une bataille, porter des ordres à l'aile gauche; qu'en revenant au galop, à travers tous les dangers de la guerre, il avoit vu venir à lui un autre officier, qu'il reconnut bientôt pour être le roi; que celui-ci arrêtant son cheval et l'interrogeant, il avoit été obligé, à son très-grand regret, de s'arrêter aussi; que le roi lui avoit demandé qui il étoit, quel étoit son grade, d'où il venoit, et en quel état étoit l'aile gauche; que, durant cet entretien, une grenade envoyée par l'ennemi étoit venue tomber entre leurs deux chevaux; que, tandis que lui-même brûloit du désir de partir, le roi avoit pris sa lorgnette et avoit attentivement considéré le tournoiement de cette grenade jusqu'à ce qu'elle eût éclaté, ce qu'elle fit sans les blesser ni l'un ni l'autre, parce que les différens éclats partirent en lignes diagonales, d'où l'on peut penser qu'ils en auroient probablement été atteints s'ils s'étoient retirés plus tôt, et qu'après l'explosion le roi l'avoit congédié, et étoit parti en lui disant en allemand : *Cela est bon!*

Dans une autre occasion, M. de Chazot, Français réfugié, et l'un de ses officiers supérieurs, avoit eu des ordres précis relativement aux opérations qu'il devoit faire pendant le combat avec le corps qu'il commandoit; mais il s'en écarta par un mouvement qu'il fit si à propos, qu'il contribua beaucoup à la victoire. Quand, après la bataille, il se présenta au roi, ainsi que les généraux, Frédéric lui dit très-gravement: « Monsieur de Chazot, il faut que » je vous fasse trancher la tête, ou que je vous » embrasse ». Et il l'embrassa.

C'est à ce même M. de Chazot que l'on attribue une assez bonne plaisanterie. « Je ne » sais, disoit-il, quel malheureux guignon » poursuit le roi, mais ce guignon se reproduit dans tout ce que sa majesté entreprend » ou ordonne. Toujours ses vues sont bonnes, » ses plans sont sages, réfléchis et justes, et » toujours le succès est nul ou très-imparfait. » Et pourquoi? toujours pour la même cause! » parce qu'il manque un louis à l'exécution! un » louis de plus, et tout iroit à merveille. Son » guignon veut que partout il retienne ce » maudit louis, et tout se fait mal. »

Il y eut un refroidissement entre ce M. de Chazot et Frédéric : le premier quitta le ser-

vice, et le second eut le crédit de le faire nommer gouverneur militaire de Lubeck, où sans doute il est mort.

Après les deux premières guerres, Frédéric, revenu chez lui, ne songea plus qu'aux affaires intérieures de son royaume et à ses goûts particuliers. Il reprit ses soupers philosophiques, auxquels assistoient régulièrement Jordan, Voltaire, Maupertuis, d'Argens, Algarotti, Poëlnitz, et par occasion quelques autres, comme Baculard d'Arnaud, etc. Souvent ses soupers se prolongeoient jusque bien avant dans la nuit : il n'étoit pas rare de voir presque toutes les bougies s'éteindre avant d'être congédiés : quelquefois sa majesté s'endormoit, et alors tout le monde restoit immobile et en silence jusqu'à ce qu'elle s'éveillât. On voit que ces soupers si fameux étoient une gêne assez grande pour les convives. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le roi ne se soit éveillé que vers les quatre heures du matin, et qu'il ait dit à ses amis : « Allons, messieurs, il est » bientôt quatre heures : vous allez dormir » la grasse matinée, et moi je vais travailler. » Au plaisir de vous revoir ». J'ai compté parmi ses convives Jordan, qui est mort en 1747, et Voltaire, qui ne s'est fixé à Berlin qu'en 1750,

et qui n'y est resté que trois ans. Il avoit déjà fait quelque séjour à Berlin en 1743.

Ce fut durant cette même époque que les aventures des Coccéi, du baron de Trenck et de tant d'autres eurent lieu. M. le chancelier Coccéi, dont j'ai fait connoître les travaux ailleurs, avoit trois fils : l'aîné voué à la magistrature, et les deux autres à l'état militaire. L'aîné devint éperdument amoureux de mademoiselle Barberini, danseuse italienne attachée à l'Opéra de Berlin, et aussi célèbre alors pour ses talens que pour sa beauté et ses grâces. Cette passion fut si violente, que le roi, cédant aux sollicitations du père, et croyant devoir réprimer la pétulance du fils, condamna celui-ci à six mois de forteresse ; mais cette pénitence n'opéra point la conversion que l'on en attendoit : l'amant, redevenu libre, mit le comble à ses sottises, et termina son roman en épousant sa belle maîtresse. Le roi, qui fut averti que le père alloit venir se jeter à ses genoux pour demander que son fils fût arrêté de nouveau, et qu'en même temps le mariage fût déclaré nul, prévint l'éclat de ce scandale, en saisissant, dans une audience publique et nombreuse, le moment où il vit son chancelier entrer, disant tout haut à tout le monde : « Mes-

» sieurs, je vous annonce une nouvelle : le fils » aîné de mon chancelier a épousé mademoi- » selle Barberini ». Le père, pétrifié, resta comme immobile. Le roi, paroissant alors l'apercevoir, vint à lui, le combla de marques de bonté, le prit à part, et parvint à le calmer. Dans la suite, il nomma M. de Coccéi l'aîné président du tribunal supérieur de Glogaw, où il est mort.

Le troisième fils, l'un des plus beaux cavaliers de son temps, avoit aussi embrassé l'état militaire : il étoit officier dans le régiment des gardes : mais la gaeité de son caractère et de son âge le faisoit souvent condamner aux arrêts. Cependant Frédéric avoit bien de la peine à se fâcher sérieusement contre lui, parce que ce roi a toujours eu un foible, si je puis m'exprimer de la sorte, pour ceux qui réunissoient à de l'esprit la gaieté, la vivacité et la franchise, soit que ces sortes de caractères lui plussent, soit qu'il les regardât comme plus sûrs, plus fidèles et plus utiles que tous les autres. Il y a peu de gens à qui il ait plus pardonné qu'à ce Coccéi. Cet officier avoit tant de fois obtenu la permission de venir à Berlin; il avoit aussi tant essuyé de refus à cet égard, que, n'osant plus en faire la demande et ne pouvant se re-

soudre à y renoncer, il prit le parti de faire ces petits voyages sans permission, et au risque d'être découvert et puni.

Un jour, étant en route pour une équipée semblable, il aperçut tout-à-coup la voiture du roi, qui alloit beaucoup plus vite que son cheval : il chercha à s'enfoncer dans la forêt : mais le monarque, qui le vit, envoya le page lui ordonner de venir lui parler..... « Où allez-» vous, Coccéi? lui dit Frédéric d'un ton » sévère.— Sire, je vais à Berlin *incognito* ». Ce mot fit rire, et valut une permission à Coccéi.

Une autre fois, le roi s'étant bien déguisé, et se mêlant avec les autres masques à la Redoute, y trouva Coccéi, le reconnut, lui prit la main, et y traça les lettres de son nom. L'officier à son tour reconnut le roi, mais feignit de ne pas savoir qui c'étoit, et lui dit avec chaleur: « Ah! beau masque, je suis trop franc pour » ne pas convenir que vous devinez juste, mais » vous êtes trop galant homme pour vouloir » me nuire. Je suis ici sans permission: tout » ce que je vous demande, c'est que mon gé-» néral ne le sache pas; cela lui feroit de la » peine, et j'en serois au désespoir. J'aimerois » mieux que le roi le sût que lui ». Ces deux

phrases étoient d'autant plus adroites, qu'elles indiquoient de la confiance envers le roi, et une crainte vive de désobliger le général. Aussi furent-elles suivies de la promesse positive que le général ne sauroit point cette course furtive.

Les Mémoires du baron de Trenck ont été imprimés : toute l'Europe les a lus, et quoiqu'il y ait des réticences, on peut dire néanmoins qu'il n'y a plus de secret sur le fond de son histoire. Si je me permets de revenir sur ce sujet, c'est parce que je vois que Frédéric est calomnié par la manière dont plusieurs faits y sont présentés, et je pense que si jamais on ne doit trahir la vérité, même en faveur d'un grand homme, le public doit encore bien moins souffrir qu'on la trahisse pour nuire à la gloire de ceux qui ont le plus honoré l'humanité. Dans toute sa conduite envers le baron de Trenck, le roi a été aussi persévérant qu'il l'a pu à ne montrer qu'indulgence et bonté : ce n'a été qu'à la dernière extrémité qu'il a eu recours à des moyens politiques et à des mesures de rigueur ; encore faut-il ajouter que les circonstances cruelles de la prison de cet homme, trop indiscret pour n'être pas coupable, n'ont

été ni ordonnées par Frédéric, ni connues de lui.

Le baron de Trenck étoit écolier de philosophie en l'université de Kœnisberg, lorsqu'après la première guerre de Frédéric, le comte de Lottun, officier également aimable, vif et brave, y arriva. Ce comte eut occasion de voir Trenck, jeune homme chez qui les facultés physiques, intellectuelles et morales se développoient avec autant de rapidité que de force et d'énergie. Ses progrès étoient marqués et remarquables sous tous les rapports : la nature s'annonçoit chez lui comme riche à tous égards ; écolier distingué par sa facilité, son intelligence et son émulation, ayant une constitution forte, une croissance peu ordinaire, des traits mâles et réguliers, il étoit vif, ingénieux et brave : il avoit déjà eu quelques duels, et commençoit à devenir redoutable de toute manière à ses émules ; il n'est donc pas étonnant que M. Lottun ait eu la pensée de l'engager à déserter de l'école des muses pour passer à celle de Mars, et que lui-même ait souscrit à ce projet avec le plus vif empressement. M. de Lottun, arrivé à Potzdam, présenta Trenck au roi, après l'avoir annoncé comme un sujet capable de parvenir à tout.

Frédéric, très-satisfait de la figure et de la physionomie de ce jeune homme, voulut néanmoins le mettre à l'épreuve du côté des talens. « Tenez, lui dit-il, voilà trois lettres que je » viens de recevoir ; mettez-vous à cette table, » et faites-y les réponses que vous croirez les » plus convenables ». Trenck prend les lettres, les lit, se place, et répond à l'une en allemand, à la seconde en français, et à la troisième en latin ; le roi fut si content de ces projets de réponses, qu'il plaça Trenck comme sous-lieutenant dans ses gardes, et que, peu de temps après, il le fit lieutenant et le prit pour aide-de-camp. Mais alors arriva la trop brillante et trop funeste aventure qui causa tous les malheurs de ce jeune officier.

La cour et le sénat de Suède résolurent de demander une princesse de Prusse pour le prince royal héritier de la couronne, et envoyèrent un seigneur de la cour à Berlin pour en faire la demande ; mais on ne fut pas entièrement d'accord à Stockholm sur le choix de la princesse ; car il y en avoit deux encore à marier, la princesse Ulrique et la princesse Amélie. Je ne sais ce qui avoit fait redouter la première ; on craignoit également la vivacité de son esprit et son caractère ; ce qu'il y a de

certain, c'est que l'on penchoit beaucoup plus à choisir la princesse Amélie; ce fut même celle que l'on indiqua spécialement à M. l'ambassadeur, mais en lui recommandant de ne se présenter d'abord que comme voyageur, d'attendre, avant d'annoncer son caractère et de former aucune demande, qu'il eût reçu de nouveaux ordres, et de mettre cet intervalle à profit pour bien étudier tout ce qui concernoit ces princesses, et de rendre un compte détaillé et fidèle de ses observations. Ce ne fut donc que comme voyageur que le Suédois fut présenté à la cour; mais le secret de sa mission ne fut bientôt, pour les courtisans, que le secret de la comédie. La princesse Amélie sut, ainsi que tout ce qui l'entouroit, qu'elle étoit l'objet principal du voyage du Suédois: elle étoit jeune et encore toute pénétrée des principes religieux dans lesquels son père l'avoit fait élever : son âme timorée fut effrayée de l'idée que, pour devenir reine de Suède, il faudroit changer de religion, et de calviniste se faire luthérienne. Dans les alarmes que cette perspective lui donnoit, elle n'avoit guère que sa sœur Ulrique à qui elle pût ouvrir son cœur. Tous les jours et à toutes

les heures elle lui parloit de ses scrupules et de ses perplexités.

« A dater de ce moment, lui disoit sa sœur,
» ayez envers tout le monde, même hors de
» la cour et dans le particulier, mais surtout
» dans les assemblées et en présence de l'am-
» bassadeur suédois, principalement encore
» envers lui, de la hauteur, un dédain mar-
» qué, des caprices fréquens, le ton de la
» domination et d'une volonté absolue. Si on
» veut répliquer, coupez la parole, et imposez
» silence; si on vous fait un compliment,
» qu'un air bien marqué de mépris soit votre
» réponse». Amélie remercia sa sœur, et promit de suivre ce plan de conduite : elle y fut en effet très-fidèle; et il en résulta une si grande métamorphose, que tout le monde en fut frappé, d'autant plus que jusque là cette princesse avoit été un vrai modèle de politesse, de douceur et de bonté. Le Suédois, qui observoit tout, la suivit de l'œil, et la mit à l'épreuve durant plusieurs jours de suite; elle soutint parfaitement son rôle, ce qui fit contraste frappant avec l'aménité, la sage retenue et la douce complaisance dont la princesse Ulrique ne se départit pas un intant. M. l'ambassa-

deur se crut enfin suffisamment instruit, et il écrivit à Stockolm, qu'il ne concevoit pas comment on avoit pu donner des idées aussi fausses de ces deux princesses; qu'Amélie étoit haute, impérieuse et pleine de caprices; que certainement elle déplairoit à toute la nation suédoise, tandis que sa sœur ne pourroit que gagner tous les cœurs par toutes les qualités sociales propres à plaire et à inspirer la confiance. On lui répondit que les choses étant telles qu'il le disoit, il n'avoit qu'à présenter ses lettres de créance, déployer son caractère, et demander la princesse Ulrique. Cette dépêche reçue fut suivie dans tous ses points: la cour et la princesse Ulrique acceptèrent, et le mariage fut déclaré et célébré peu de jours après.

L'acceptation de la princesse Ulrique bouleversa toutes les idées de la princesse Amélie: celle-ci se crut jouée par sa sœur, et vint l'accabler de reproches.

Telle étoit la disposition des esprits durant les cérémonies et les fêtes qui eurent lieu à cette occasion. Dans un grand souper de cour donné à Berlin, les salles du château, ouvertes au public, furent excessivement remplies de curieux et de badauds; on avoit peine à s'y retourner: or, c'étoit Trenck qui, en ce jour,

étoit officier de garde, et chargé de la police dans toutes ces salles. Tandis qu'il passoit de l'une à l'autre, et qu'il veilloit au maintien de l'ordre autant qu'il le pouvoit, on lui coupa et on lui enleva les franges d'or de son écharpe d'officier aux gardes. Bientôt ce petit accident fut connu, et devint la grande nouvelle du soir. Le roi fit appeler Trenck pour le plaisanter. « Mon cher Trenck, lui dit-il, vous êtes un » homme admirable; semblable à l'œil de la » providence, vous portez vos regards jusque » sur les points les plus éloignés de vous, et » vous voyez tout ce qui s'y passe. Quant au lieu » où vous êtes, il suffit que vous y soyez pour » que tout y soit tranquille. Cependant il » vous en coûte une écharpe; mais c'est un » léger inconvénient en comparaison du bien » que vous faites. Oh! mon cher Trenck! vous » êtes un admirable homme pour la police, » et je m'en souviendrai lorsque j'aurai à » faire maintenir ou rétablir l'ordre en quel» que endroit que ce soit. »

Trenck étoit connu de nom à la cour, où l'on savoit la faveur dont il jouissoit auprès du roi, mais en général on ne le connoissoit pas encore de visage; ainsi l'on peut concevoir avec quelle attention tout le monde l'exa-

mina en ce moment; on ne put qu'y remarquer une taille forte et plus qu'ordinaire, de belles proportions, annonçant l'adresse et la vigueur, un air martial, vif et spirituel, et le tout sous les plus belles couleurs de la jeunesse et de la santé. Je ne sais jusqu'à quel point une dame présente, qui avoit soif de vengeance et de consolation, s'en promit du secours ; mais quand on se leva de table, elle passa près de lui, et lui dit à l'oreille, sans que personne pût la soupçonner : « Venez » chez moi à telle heure, je vous rendrai votre » écharpe » ; et Trenck alla recevoir cette écharpe, source fatale de tous les malheurs de sa vie. Dans les occasions semblables, une première visite en entraîne une infinité d'autres. Si la première est libre, toutes celles qui suivent sont nécessaires ou indispensables. Le malheur est que tout se découvre, un peu plus tôt ou plus tard. Et quelles sont les ressources du mystère, quelles sont les précautions, quels sont les travestissemens qui peuvent échapper à la surveillance d'un roi actif qui s'y croit intéressé, et qui veut tout savoir ? Cependant le secret fut inviolable pour tout le monde jusqu'à la guerre de 1744, qui devint un intermède propre à reculer la catastrophe. Durant

cette guerre, Trenck fut toujours à côté du roi, non seulement dans les marches et sous la tente, mais principalement sur le champ de bataille. L'activité, la bravoure, l'intelligence et le zèle de ce jeune officier ne se démentirent jamais, et il plut toujours davantage au roi. Malheureusement la paix se fit trop tôt, non selon ses désirs, mais pour le repos de ses jours et sa destinée future. Il se hâta de revoir la dame, et quelque soin qu'il prît pour que ses visites fussent bien secrètes, Frédéric en fut instruit. Ce roi eut connoissance de ses visites et ne put en convenir. La politique exigeoit impérieusement qu'il se ménageât la faculté et le droit de répondre : *cela n'est pas vrai*, à quiconque oseroit en dire un mot. Il ne restoit qu'un seul moyen convenable de faire comprendre à Trenck que l'on étoit instruit de sa conduite, et qu'il falloit la changer : ce moyen fut de le maltraiter jusqu'à ce qu'il devinât ce qu'on ne lui diroit pas ; ce plan demandoit que la sévérité fût toujours plus grande et moins dépendante des circonstances, tant que le coupable n'en apercevroit pas la cause et le motif. Ainsi, à chaque visite clandestine qu'il se permettoit, ce malheureux jeune homme étoit mis aux arrêts; on ne le regardoit plus

que d'un œil dur et avec indignation ; on ne lui parloit que pour le mortifier. Les arrêts, en se multipliant, étoient toujours assignés pour plus long terme, et cependant Trenck ne se corrigeoit pas; il feignoit de ne pas deviner la véritable source de sa disgrâce, et peut-être se faisoit-il un mérite devant sa noble dame de tout ce qu'il souffroit pour elle.

Ces premières punitions ne produisant pas l'effet qu'on en avoit espéré, on résolut d'essayer ce que produiroit l'absence. Il y avoit un mois que Trenck étoit aux arrêts pour la vingtième fois, lorsqu'on lui apporta l'ordre de partir à l'instant pour se rendre à Vienne, et y faire une commission détaillée dans les instructions qu'on lui remit. On comptoit sur les lenteurs connues de la cour de Vienne, et l'on se trompa. Trenck eut un succès prompt et complet. Lorsqu'arrivé à Potzdam il eut rendu compte de sa mission à son souverain, qui ne l'avoit reçu et écouté qu'avec une extrême froideur, il n'eut pour réponse et marque de satisfaction que ces mots : *Où étiez-vous quand vous êtes parti ? — Sire, j'étois aux arrêts depuis un mois. — Eh bien! retournez où vous étiez.* Il y resta encore près d'un mois, et n'en sortit que pour reprendre ses

allures chéries et se dédommager de tout ce qu'il avoit souffert. Cette indocilité força le roi à recourir à de plus graves peines; et comme il falloit un prétexte, on en choisit un qui fût bien faux et même absurde, afin de ne laisser aucun doute à Trenck sur la cause de ses malheurs : on l'accusa d'avoir livré à l'Autriche, dans son dernier voyage, les plans des forteresses prussiennes, sur quoi on le conduisit, comme prisonnier d'Etat, dans une forteresse de Silésie. La mère de cet incorrigible amant écrivit au roi une lettre où tout exprimoit sa profonde douleur, mêlée des supplications les plus touchantes. Frédéric lui répondit que c'étoit bien malgré lui qu'il avoit ainsi sévi contre ce fils beaucoup trop coupable; que cependant tout n'étoit pas encore désespéré, et que si ce malheureux vouloit enfin changer de conduite et redevenir ce qu'il auroit toujours dû être, il seroit encore possible que sa fortune ne perdît rien à ses fautes passées; qu'en conséquence, si elle avoit quelque pouvoir sur l'esprit et le cœur de son fils, elle l'employât à lui faire adopter d'autres principes que ceux qu'il avoit suivis jusque là. Par malheur, la mère ne put faire passer assez tôt sa lettre à son fils; par un autre malheur

bien plus grand, Trenck avoit trouvé dans sa forteresse un autre prisonnier d'Etat nommé *Schelles*, qui le détermina à s'échapper. Ils sautèrent, un soir, de quatre-vingts pieds de haut dans les fossés : Schelles eut une jambe cassée. Trenck, qui n'eut que quelques contusions ou foulures, porta son camarade sur son dos jusqu'en Bohême. De là ce dernier, rendu à lui-même, se livra à toute son imprudence. Il alla montrer le portrait de sa noble dame à Vienne, où il resta quelque temps, et à Pétersbourg, où il alla ensuite; ce portrait circula même entre les mains de tous les convives à un grand dîner chez le chancelier de Russie. Toutes ces indiscrétions de Trenck, et les propos qu'il y joignoit, achevèrent de le perdre dans l'esprit de Frédéric : il ne fut plus question de sauver de tout soupçon la réputation de la dame; mais à des intérêts si chers succédèrent la colère, l'indignation, le désir d'une juste vengeance, et bien plus encore celui d'épouvanter ceux qui, dans la suite, seroient tentés de faire les mêmes fautes. Ce fut à la suite de toutes ces dispositions que Trenck, étant venu à Dantzick, et ayant très-imprudemment accepté un dîner dans un faubourg qui touchoit aux Etats de Prusse, y fut

enlevé par un certain nombre de hussards prussiens, et conduit à la forteresse de Magdebourg, où il est resté près de dix ans dans un cachot placé à quatre-vingts pieds sous terre.

Frédéric, en envoyant Trenck à Magdebourg, avoit seulement ordonné que l'on prît toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût s'échapper. Ce roi n'avoit pas oublié le saut périlleux que Trenck avoit fait en Silésie; il étoit convaincu que, fort, industrieux et hardi comme il l'étoit, il falloit prendre plus de précautions avec lui qu'avec d'autres; et c'est ce qu'il avait recommandé, en annonçant de plus aux officiers supérieurs que si ce prisonnier s'échappoit, il les feroit punir d'une manière exemplaire; or, ces officiers étoient du nombre de ceux qui, témoins de sa faveur à Potzdam et à l'armée, il y avoit plusieurs années, en avoient conçu plus de jalousie et de haine contre lui. Aussi n'est-ce qu'à eux seuls qu'il faut attribuer le rafinement de cruauté et de barbarie qui, dans la manière dont il fut traité, étonne les esprits et révolte les âmes sensibles.

La délivrance de Trenck est certainement ce qu'il y a de plus curieux dans son histoire:

c'est aussi ce qu'il y a de moins connu; car lui-même n'en parle qu'en termes vagues qui ne nous apprennent rien. La dame à laquelle il s'étoit dévoué ne l'avoit jamais perdu de vue : elle étoit venue à son secours dans sa première prison, et même dans les pays étrangers; et lorsqu'il mettoit le comble à l'infortune de tous deux par ses impardonnables indiscrétions, ce n'étoit encore que des dons de cette dame qu'il vivoit; mais dès qu'il fut en quelque sorte enterré sous la forteresse de Magdebourg, il ne resta plus au zèle le plus actif et le plus industrieux aucune sorte d'approche ou de ressource. La dame ne put qu'en occuper ses pensées et gémir doublement des maux dont elle savoit être la première cause, et qu'elle ne pouvoit plus soulager. C'est à cet état déchirant qu'il faut attribuer toutes les infirmités précoces et extraordinaires dont elle fut assaillie : elle perdit en peu d'années tous ses attraits; elle perdit la voix, ses beaux yeux se contournèrent, et peu s'en fallut qu'elle ne devînt aveugle : elle ne conserva presque plus en rien l'usage de ses bras et de ses mains. Ce ne fut plus qu'à l'aide de la main gauche qu'elle pouvoit soulever à moitié et lentement le bras droit, et ce foible secours

de la main gauche étoit extrêmement pénible. La foiblesse de ses jambes fut extrême : jamais le chagrin et le désespoir ne produisirent de plus funestes effets chez ceux qu'ils ne font pas mourir ; et l'on peut légitimement présumer que si elle n'en est pas morte, c'est qu'elle a toujours conservé le désir et quelque espérance de pouvoir encore être utile à celui pour qui elle souffroit, comme lui-même de son côté souffroit pour elle.

Après la mort de Frédéric, Trenck écrivit au nouveau roi, et en obtint la permission de reparoître en Prusse, et d'y recueillir les débris de son patrimoine. Arrivé à Berlin, on pense bien qu'il n'eut rien de plus pressé que d'aller voir la dame qui avoit décidé de son sort. Hélas! qui pourroit peindre cette entrevue? elle fut de plusieurs heures, et tout ce temps fut consacré aux larmes. Le passé, le présent, l'avenir, que de cruels souvenirs! que d'embarras et de peines, et quelle perspective! Un homme blanchi par l'âge, tout voûté par les soixante livres de fer dont il avoit été chargé durant dix années consécutives, défiguré en partie par le chagrin ; étoit-ce là cet homme superbe dont on avoit toujours conservé une si fidèle

image? Mais, d'un autre côté, dans cette dame, également vieillie et par les mêmes causes à peu près, sous cette tête chauve qui avoit peine à se soutenir, sur ce visage défiguré et terreux, à travers ces rides entassées et creuses, dans ces yeux déplacés, ternes et presque hagards, dans tout ce corps qui n'avoit plus ni forme, ni soutien, dans ces bras décharnés et sans ressorts, dans ces mains contrefaites, où les doigts, tout contournés, n'avoient presque plus de tact ni de mouvemens libres, comment retrouver celle qu'on avoit tant aimée? Comment y reconnoître la fleur de la jeunesse, les traits les plus réguliers, le teint le plus brillant, les grâces les plus séduisantes, les appas de la beauté la plus accomplie, et tous les charmes de la plus agréable physionomie? Et dans ce ton morose et chagrin, dans cette raison sévère, froide et sèche, dans ces propos de méfiance désespérante, dans cette manière dure et presque cruelle de juger les personnes et les choses, où retrouver les saillies de l'esprit et de l'imagination la plus riche et la plus vive? où retrouver la pétulance de la gaieté et du plaisir, l'aménité du caractère, la jouissance

du présent et l'illusion ravissante de l'avenir? Ah! tout est mort! ils ne trouvent plus l'un et l'autre que des cadavres! Quels efforts n'eurent-ils pas à faire tous deux pour ne pas succomber à tant de douleurs! Eh bien! la dame mourante eut, en ce moment, plus de courage que Trenck: elle prit assez sur elle pour faire diversion à leurs peines présentes, et pour chercher à mettre leur entrevue à profit; elle voulut savoir tous les détails de la situation de Trenck, quelles étoient ses ressources et ses espérances, combien il avoit d'enfans, quel étoit leur âge, comment ils avoient été ou étoient élevés; elle assura qu'elle feroit pour eux tout ce qu'elle pourroit; elle promit de prendre, sous peu de mois, sa fille aînée chez elle, à titre de compagne et d'amie; et ce fut ainsi qu'ils se séparèrent pour ne plus se revoir.

Trenck partit au sortir de chez elle; il alla en Prusse, où il ne trouva qu'un modique héritage, qui avoit presque entièrement disparu dans les mains de ceux qui l'avoient géré durant un séquestre de près de trente ans; et quand il revint à Berlin, la dame, que leur dernière entrevue avoit achevé d'épuiser, et qui depuis n'avoit fait que s'affoiblir de jour

en jour, avoit enfin terminé sa triste et orageuse existence. Trenck, n'ayant plus dans sa patrie ni parens, ni amis, ni ressources, conçut le projet de venir en France pour y publier ses Mémoires. Le cri de la liberté retentissoit d'ailleurs à ses oreilles : victime des préjugés et d'un implacable despotisme, il se flatta que les Français l'accueilleroient avec quelque empressement. Il vint à Paris, n'y fit aucune sensation, et y vécut dans une véritable pénurie. Mais les tigres qui formoient la crête de la montagne, et à qui il ne falloit que de vains prétextes pour s'élancer sur tout ce qui pouvoit être victime, supposèrent qu'il étoit un émissaire secret des despotes, et ils l'envoyèrent à la guillotine. En allant au supplice, il disoit à la foule, plus badaude encore qu'atroce, qui entouroit et suivoit sa charrette : « Eh bien! » eh bien! de quoi vous émerveillez-vous? » Ceci n'est qu'une comédie à la Robes- » pierre! » Ce fut ainsi, avec le calme du courage et la tranquillité d'une âme forte, innocente et détachée de la vie, qu'il alla à la mort.

Les dix ans de paix qui se sont écoulés depuis les deux premières guerres de Frédéric jusqu'à la longue guerre de sept ans, sont

l'époque où ce monarque semble avoir dû nous fournir le plus d'anecdotes intéressantes : c'est l'époque où il a le plus sacrifié aux muses, et où il s'est le plus occupé des arts et de la philosophie, sans compter les soins infatigables qu'il a donnés au gouvernement, les projets qu'il a conçus, exécutés ou préparés pour la suite.

Ce roi, ayant découvert qu'en 1746 les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg avoient conclu un traité secret dont le but étoit de se ménager implicitement, et pour le temps où on le pourroit, les moyens de le dépouiller et de l'anéantir, ne pouvoit manquer de surveiller avec un soin extrême ces deux cours, ainsi que celles qui paroissoient leur être plus étroitement attachées. C'est ainsi qu'il fut instruit, par la trahison d'un secrétaire de la légation saxonne, que l'on s'occupoit enfin sérieusement, après dix ans d'attente, de l'exécution de ce dessein. Il sut que la Russie et l'Autriche devoient l'attaquer ; que la France entreroit dans leurs vues et deviendroit leur alliée, aussi bien que la Suède et la Pologne ; mais que cette dernière, ayant tout à redouter pour la Saxe, ne pourroit se déclarer que lorsque lui-même seroit hors d'état de lui

nuire : il sut qu'il y avoit eu et qu'il y avoit encore de grandes négociations sur cet objet à Pétersbourg, et que le comte de Brühl s'y intéressoit vivement et étoit informé de tout. Dans la position respective où l'on se trouvoit, il devenoit important d'obtenir de lui deux choses surtout : l'une de retarder ses mouvemens et opérations hostiles, au moins jusqu'à ce que l'on se fût préparé à l'attaquer en même temps de toutes parts, et l'autre de le détourner de l'idée de s'allier avec l'Angleterre. Je ne parle pas de la Saxe : on regardoit la feinte neutralité du roi de Pologne comme suffisante pour couvrir ce pays. Ce fut dans ces vues et ces circonstances que Louis XV lui envoya M. le duc de Nivernois comme ambassadeur extraordinaire, afin de l'amuser par un projet d'alliance qui n'auroit pas été rempli, ou qui ne l'auroit sauvé de rien. M. de Nivernois fut reçu avec toutes les cérémonies usitées pour les ambassadeurs extraordinaires : on le logea dans un grand et bel hôtel où est aujourd'hui la fabrique de porcelaine : on lui donna des sentinelles. Le baron de Poëlnitz, faisant les fonctions de premier chambellan, fut chargé de concerter avec lui tout le cérémonial nécessaire pour sa première et grande audience. Ce

baron, au jour et à l'heure fixés, vint prendre M. le duc et sa suite dans les plus beaux carrosses de la cour; escorte nombreuse, marche lente, tout fut aussi pompeux que les moyens le permettoient. M. de Nivernois trouva le roi sur son trône, lui fit un beau discours, remit ses lettres de créance, et Frédéric reçut, écouta et répondit avec dignité et laconisme; et puis, quittant le cérémonial pour y substituer les formes agréables, obligeantes et plus familières, se mit à causer amicablement avec M. l'ambassadeur, et ne lui parla que de l'académie française, de la littérature et de la philosophie. Tel fut le fruit de cette grande audience, et de plusieurs autres qui la suivirent. Frédéric en accorda autant qu'on lui en demanda; mais jamais il ne répondoit que quelques mots insignifians sur les affaires, et en revenoit toujours à la littérature; ce qui lui fournissoit les occasions de dire les plus belles choses du monde à M. l'ambassadeur: celui-ci étoit au désespoir et ne savoit plus quel parti prendre, lorsqu'enfin Frédéric lui donna un rendez-vous particulier. Ce monarque avoit éloigné toute explication jusque là, parce qu'il négocioit son alliance avec l'Angleterre, et en attendoit de jour en jour le résultat: il

venoit enfin de recevoir de Londres le traité signé par le roi Georges, comme lui-même l'avoit signé, et c'est ce qu'il apprit à M. de Nivernois, en lui disant : « Monsieur l'ambas-» sadeur, je vais vous apprendre une nou-» velle qui sans doute vous surprendra, et » qui, sous plusieurs rapports, me fait à moi-» même beaucoup de peine : je viens de con-» clure un traité d'alliance avec l'Angleterre. » — Sire, cela n'est pas possible. — Cela est » vrai cependant ; c'est une affaire terminée : » les circonstances m'en ont fait la loi. Vous » savez que nous sommes rarement nos maî-» tres ; ce sont les évènemens qui nous con-» duisent. J'ai été l'allié de Louis XV : je » n'ai pas eu à m'en plaindre, et je l'aime. » Eh bien ! me voilà son ennemi ! Il ne me » reste qu'une espérance, c'est qu'il viendra » un temps où je serai plus heureux, et où » je pourrai me rapprocher de lui. Dites-» lui bien, je vous prie, combien je désire » voir arriver ce temps plus heureux ; dites-» lui combien je lui suis et lui serai toujours » sincèrement attaché. »

M. de Nivernois expédia un courrier le même jour ; après cette audience il n'eut plus qu'à préparer son départ.

Le roi de Prusse ne perdit pas son temps: bien assuré que le roi de Pologne, électeur de Saxe, étoit un de ses ennemis secrets, il tomba à l'improviste sur cet électorat, et s'en rendit maître. Dès qu'il fut entré dans la ville de Dresde, il envoya un de ses généraux à la reine de Pologne, qui y étoit restée, et lui fit dire qu'il ne venoit pas lui-même lui faire visite, parce qu'il savoit que la vue d'un ennemi n'est jamais agréable; mais qu'il lui faisoit donner les assurances les plus positives qu'elle seroit toujours respectée et libre; que même elle conserveroit ses gardes particuliers, et que l'on prendroit les mesures convenables pour que rien ne manquât à son service ordinaire; mais que l'on espéroit que sa majesté ne se scandaliseroit pas que l'on fît quelques perquisitions que commandoient les considérations politiques les plus importantes; que sa majesté prussienne étoit autorisée à penser que certains papiers dont il avoit besoin se trouvoient à Dresde, et que ce seroit se manquer à elle-même que de négliger de se les procurer. Ce fut à la suite de ces préambules que M. le général prussien supplia sa majesté polonaise de vouloir bien lui permettre de faire des recherches indiquées dans les ordres qu'il avoit

reçus, et même de les lui faciliter en lui faisant remettre les clefs des secrétaires, bureaux, armoires et cassettes du château. La reine ne fit pas grande difficulté d'accéder à cette première demande, parce que, sans doute, elle savoit bien qu'on ne trouveroit point de cette sorte ce que l'on cherchoit; mais elle se livra à l'indignation la plus marquée et à la colère la plus vive, lorsque, ces premières recherches ayant été vaines, elle vit qu'on se disposoit à en faire d'autres, et même jusque dans son lit; elle déclara avec véhémence qu'elle ne souffriroit jamais cet excès d'indignité, et elle se plaça devant son lit pour le défendre. M. le général, en multipliant les excuses qu'il pouvoit employer en cette occasion, lui représenta que, quand il s'agissoit d'affaires d'Etat aussi graves, on s'arrêtoit peu aux autres considérations, et que rien au monde ne pouvoit le dispenser de suivre les ordres qu'il avoit reçus. Elle eut beau crier, on passa outre, et l'on trouva, dit-on, dans son lit, la cassette où étoit le traité signé à Pétersbourg.

On fit un nouveau crime à Frédéric de la manière dont il se rendit maître du camp de Pirna, et de la politique avec laquelle il dissémina dans toute son armée les quinze mille

Saxons qu'il y fit prisonniers; cependant il ne fit en cela que profiter adroitement des fruits de son activité et des dons de la fortune.

Au bout de quelques mois il fut obligé d'user d'une plus grande sévérité qu'il ne se l'étoit d'abord proposé. La reine de Pologne, et surtout madame Brühl, qui ne la quittoit pas, se servoient des gardes qu'on n'avoit pas voulu ôter à la première, pour faire passer aux Autrichiens la connoissance de tout ce qu'on découvroit à Dresde des forces, des mouvemens, des opérations et des projets de ce monarque: pour éviter cet abus, il auroit fallu attenter, en quelque sorte, à la liberté que ces gardes avoient de se promener, et c'étoit un inconvénient qui n'auroit pas moins fait crier, sans même produire l'effet qu'on se seroit proposé. Le roi de Prusse prit un parti plus simple et plus sûr; il fit dire à la reine que les haines nationales pourroient amener des querelles qu'il étoit prudent de prévenir; que les gardes saxonnes risqueroient trop d'en être victimes, et qu'en ce cas, sa majesté polonaise en auroit du chagrin, ou au moins de l'inquiétude; que, sur ces considérations, il avoit pris le parti de donner ses propres gardes à sa majesté, qui n'en seroit que mieux

servie, plus tranquille, et non moins libre.

Dans le moment de cette invasion de la Saxe, le roi, étant à Leipsick, y vit arriver le baron de Knyphausen, qui revenoit de France, où il avoit été son ministre plénipotentiaire. Ils eurent dans la matinée un long entretien, où le baron rendit compte à sa majesté de tout ce qu'il avoit pu découvrir des dispositions, des desseins et des préparatifs du gouvernement français; quand il eut rempli ce premier devoir, il ajouta : « Je me croirois coupable » envers votre majesté, sire, si je ne lui disois » pas que l'on sait à Versailles tout ce qu'elle » fait et tout ce qu'elle dit, même dans ses » entretiens particuliers. Je n'ai pu apprendre » par qui ni comment la cour de France est » si bien instruite ; mais je savois, par des per- » sonnes qui y tiennent, jusqu'aux moindres » paroles qui avoient échappé à votre majesté. » J'oserai donc vous supplier, sire, de vou- » loir bien prendre quelques précautions à » cet égard, d'autant plus que votre majesté » n'ignore pas qu'un mot qui blesse fait quel- » quefois plus de mal que les actions même » les plus importantes. — Cela est bon, ré- » pliqua le roi : je suis bien aise de vous revoir. » En ce moment il faut que je monte à cheval;

» mais vous viendrez dîner avec moi, et nous
» causerons encore ensemble, s'il y a quel-
» que chose d'intéressant que nous ayons
» oublié. »

Quand on fut à table, et qu'on eut apaisé la première faim, le roi, s'adressant à ses convives en présence de ceux qui les servoient, leur dit en riant: « Avouez, messieurs, que
» j'ai une singulière destinée! On sait combien
» je respecte les dames : je ne me permets de
» leur manquer en rien; eh bien! moi qui ne
» les offense point, et qui ne les gêne en
» aucune manière, moi qui n'ai rien de com-
» mun avec elles, et qui ne me mêle point de
» leurs affaires, je suis condamné à être en
» guerre ouverte avec elles! Vous le voyez!
» aujourd'hui, me voilà appelé en champ clos
» par trois femmes, les trois plus galantes
» de l'Europe, une impératrice Elisabeth en
» Russie, une impératrice Marie-Thérèse à
» Vienne, et une marquise de Pompadour en
» France! Et que leur ai-je fait? Concevez-
» vous quelque chose de plus original? — Ah!
» dit le baron de Knyphausen, voilà donc le
» fruit du sermon que je lui ai fait ce matin».

Le roi eut peu à souffrir des Suédois: on daignoit même à peine les porter en ligne de

compte, et l'on étoit des campagnes entières sans en rien apprendre, et presque sans y songer: on imagine bien que c'étoit la reine Ulrique qui les réduisoit à cette sorte d'inaction ou de nullité. Il n'en étoit pas de même des Russes : ils s'emparèrent de la Prusse, et y étalèrent tous les ravages de la guerre, impositions extraordinaires, pillage et incendies : ce pays fut cruellement maltraité et ruiné. Frédéric leur livra plusieurs batailles qui furent extrêmement meurtrières : dans l'une, il fit prisonniers plusieurs généraux très-importans, et entre autres, ce Grégoire Czernicheff, qui depuis a été ministre de la guerre : le soir, on lui présenta ces messieurs, en annonçant: *MM. les généraux russes;* Frédéric, lançant sur eux un regard d'indignation, répliqua: *Des généraux! dites de barbares incendiaires!* et leur tourna le dos. Quelques années après, ces généraux, ayant été échangés, se retrouvèrent à la tête de l'armée russe lorsque Pierre III fut sur le trône. A la mort de cet empereur, Catherine II envoya ordre à l'armée de se retirer et de rester neutre. Frédéric eut avec les chefs qu'il avoit précédemment si maltraités une conversation d'une heure, le chapeau à la main, à l'ardeur d'un soleil

brûlant ; et là, par ses politesses, ses promesses, et sans doute les bonnes raisons qu'il pouvoit faire valoir, il obtint d'eux qu'ils tiendroient secret jusqu'au lendemain l'ordre de se retirer ; si bien que lui-même, livrant bataille aux Autrichiens, et employant contre eux toutes ses forces avec d'autant plus de sécurité qu'il étoit couvert sur sa gauche par l'armée russe, qui, à la vérité, ne combattoit pas, mais étoit en ordre de bataille, et les Autrichiens, qui ne savoient encore rien des ordres venus de Pétersbourg, et qui croyoient avoir tout à craindre de ces mêmes Russes toujours prêts à agir, n'osant se dégarnir devant eux, il en résulta une victoire complète pour le premier, victoire due à l'ignorance des vaincus, à l'infidélité des témoins qui ne partirent que le lendemain, et à la très-adroite activité du vainqueur. Aussi le général Czernicheff, *ce barbare incendiaire*, eut-il de la part de sa majesté, une magnifique épée toute enrichie de diamans, qu'il a précieusement conservée toute sa vie. Les chefs russes ne furent point réputés coupables à Pétersbourg, parce que Catherine II n'eut besoin que de lire la correspondance de Frédéric avec Pierre III pour être détrompée sur le compte du premier : elle avoit

imaginé qu'il avoit été tout au moins indifférent aux mauvais traitemens qu'elle avoit eu à recevoir et à craindre de son mari, et les lettres qu'elle lut lui prouvèrent qu'au contraire ce monarque n'avoit manqué aucune occasion de travailler à fléchir ou adoucir Pierre, son admirateur enthousiaste, et toujours en disant beaucoup de bien d'elle. C'est à cette modération et à cette sagesse prévoyante de Frédéric qu'il faut attribuer la neutralité dont Catherine adopta le plan, peu de jours après avoir paru disposée à reprendre le système d'Elisabeth.

Tous ces détails m'ont entraîné au-delà de quelques évènemens auxquels j'ai à revenir. Dans une bataille que Frédéric livra aux Russes près de Francfort-sur-l'Oder, la victoire fut si bien décidée en sa faveur, qu'il écrivit sur un tambour un billet qui l'annonçait, et qui, selon l'usage du pays, fut apporté par trente postillons donnant du cor. Mais il abusa de la victoire, et il la perdit. Un corps russe de douze mille hommes environ, avec trente pièces de canon, se trouva posté sur les bords de l'Oder, au haut d'un monticule de sable que l'on nomme le *Cimetière des Juifs*. Frédéric ne voulut point leur laisser de retraite :

il ne voulut pas même les faire prisonniers; il décida qu'il falloit tous les jeter dans le fleuve. En conséquence, il envoya successivement contre eux toutes les divisions de son armée victorieuse, et toutes y fûrent anéanties. Il y fut lui-même blessé. Le célèbre Kleist, auteur d'une charmante Description du Printemps, y périt. Une demi-heure après la nouvelle d'une grande victoire, vint un nouveau courrier porteur d'un billet où il disoit : « Sauvez » à l'instant jusqu'à Magdebourg la reine, la » famille royale, le trésor, et tout ce que vous » pourrez : tout est perdu. »

Tandis que les tristes débris de son armée se retiroient, lui-même restoit immobile sous cette batterie foudroyante des Russes ; et il fallut que l'un de ses pages ou aides-de-camp prît son cheval par la bride pour l'emmener. J'ai vu beaucoup de militaires qui l'avoient suivi et bien observé, et qui étoient vraiment persuadés qu'il n'avoit agi de cette sorte que dans le désir et l'espérance de périr d'un boulet de canon.

L'année suivante, les Russes vinrent à Berlin. La monarchie prussienne étoit vraiment alors à deux doigts de sa perte : il étoit difficile de prévoir comment elle pourroit

échapper à sa ruine entière. Heureusement, la mort d'Elisabeth survint; et l'on peut regarder cette mort comme l'un des évènemens inattendus et miraculeux qui ont sauvé Frédéric.

Ce roi ne donna en personne qu'une seule bataille aux Français, la bataille de Rosbach: il la gagna.

Le roi alla composer son épître en vers, où il remercie de si bon cœur M. le prince de Soubise, et le lendemain il partit pour la Silésie. On a pu croire que le prince de Saxe Hildbourg-Hausen avoit été traître en cette occasion; on a même observé dans la suite que ce prince, chargé de dettes, avoit un appui dans Frédéric, qui avoit empêché de le poursuivre; on a aussi répété souvent un mot de ce roi, qui, en parlant de M. de Soubise, avoit dit: « Il a vingt cuisiniers, et n'a pas un » espion; et moi j'ai vingt espions et n'ai » qu'un cuisinier. »

Dans la campagne où M. le maréchal de Richelieu succéda au maréchal d'Estrées, et profita si mal de la victoire que celui-ci avoit remportée, ce général courtisan forma d'abord le projet d'aller faire le siége de Magdebourg. Il s'avança pour cet effet jusque dans

le pays de Halberstadt, et tout le monde étoit bien convaincu que si les Français étoient venus jusqu'à cette place, elle eût été prise en peu de jours, puisqu'elle n'avoit pas de défenseurs. Mais M. de Richelieu perdit du temps, et attendit que le prince Ferdinand en fît reculer tous les postes jusque vers le Rhin.

La grande lutte de Frédéric durant cette guerre a surtout eu lieu contre les Autrichiens. Quand Frédéric alla voir le camp de Joseph II, long-temps après la paix, il vit que le feld-maréchal Laudon alloit, au premier dîner, se placer à l'autre côté de la table, et il lui dit : « Monsieur le maréchal, venez, je » vous prie, vous mettre ici auprès de moi; » j'aime beaucoup mieux vous avoir à mes » côtés qu'en face ». C'est en effet ce gnéral qui lui a fait le plus de mal et donné plus de peine. On n'a pas su d'ailleurs ce qu'on devoit le plus admirer dans ce monarque, sa constance à supporter les plus grandes fatigues, son courage invariable, ou les ressources de son génie.

Sous le premier point de vue, il savoit à propos se mettre à pied à la tête de ses soldats dans les froids les plus rigoureux, et faisoit

ainsi les marches les plus pénibles avec une tranquillité qui empêchoit les autres de se plaindre : c'est ce qu'il fit en particulier en se rendant de Rosbach en Silésie, sur la fin de novembre, et pendant plus de la moitié de décembre. On l'a vu de même, lorsque le pain étoit le plus mauvais, et que les soldats s'en plaignoient hautement, en demander un morceau à son plus proche voisin, le manger avec appétit, et dire ensuite : « Il est vrai que ce » pain n'est pas trop bon ; cependant on peut » le manger quand on a bien faim : j'aurai » soin qu'on nous en donne de meilleur dès » que cela me sera possible. Jusque là, faisons » de nécessité vertu. »

Lorsqu'il eut perdu la bataille de Collin, il partit au galop, avec quelques généraux, pour aller lever le blocus de Prague avant que le prince Charles fût informé de ce funeste évènement. Après avoir long-temps couru, ils arrivèrent à un village à l'entrée duquel ils rencontrèrent une femme qui avoit un panier de cerises. Le roi acheta le panier, et dit à ses compagnons : « Messieurs, nos chevaux ont » besoin de repos ; nous pouvons nous-mêmes » perdre une heure ou deux sans risques, vu » l'avance que nous avons gagnée : arrêtons-

18.

» nous ici ». Ils entrèrent dans une grange, et tandis que l'on soignoit leurs chevaux, ils se firent donner de la paille pour leur servir de siéges; ils se placèrent tous à l'entour du panier, qu'ils eurent bientôt vidé; après quoi Frédéric leur dit : « Qui de vous a le moins » besoin de dormir? » Il étoit naturel que le baron de Pirch, son page, s'offrît le premier. « Eh bien! lui dit le roi, regardez à votre » montre l'heure qu'il est. Veillez, et au bout » d'une heure éveillez-nous, et que tout » soit prêt pour partir ». Après ces mots, ce roi se couche sur la paille, en disant : « Al» lons, paix, et que l'on dorme ». Et lui-même, en moins d'une minute, est profondément endormi!

Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu un homme qui ait donné de plus grandes et de plus constantes preuves de courage que lui. J'en ai cité ailleurs plusieurs marques, et l'on peut les multiplier, pour ainsi dire, à l'infini. J'ai vu les vêtemens qu'il avoit quittés à la fin de cette terrible guerre, et que le capitaine Favra avoit achetés, c'est-à-dire le chapeau, l'habit, la veste, la culotte et les bottes : le tout étoit bien usé et bien poudreux ; mais l'habit et le chapeau étoient percés de balles; j'ai éga-

lement vu entre les mains de M. le Catt un étui d'or, qui, placé dans le gousset de ce roi, avoit été comme affaissé par une balle durant la bataille de Zonnedorff, et lui avoit sauvé la cuisse, où il n'eut qu'une contusion assez forte. On sait qu'un soir, après une grande bataille, il s'étoit approché d'un bon feu que venoient d'allumer quelques soldats de ses gardes; que ceux-ci lui avoient demandé où donc il avoit été durant le combat, lui qui avoit coutume de se battre avec eux, et qu'ils n'avoient pas vu ce jour-là; qu'il leur avoit dit non seulement où il s'étoit tenu, mais pourquoi il l'avoit fait; que, commençant alors à se réchauffer, il avoit ouvert sa veste, qu'il en étoit tombé une balle que ces soldats avoient ramassée, en s'écriant qu'on voyoit bien que c'étoit toujours à l'endroit le plus dangereux qu'il se plaçoit, et qu'ils l'avoient conjuré de se ménager davantage à l'avenir.

Ce dernier trait indique de quelle sorte de familiarité il permettoit à ses soldats, et surtout à ses gardes, d'user envers lui. En voici une autre preuve. Lorsqu'il eut confié une partie de ses finances à des Français, il se fit faire un manteau neuf bordé d'un galon d'or. La première fois qu'il fit manœuvrer son ré-

giment étant revêtu de ce manteau, les soldats dirent assez haut : « On voit bien que » notre Fritz est devenu financier français, car » le voilà qui prend du galon ». Frédéric trouva ce mot plaisant, et se détourna pour en rire sans être aperçu. C'étoit par attachement que ses soldats lui donnoient ainsi le nom de *Fritz*.

Non seulement il étoit familier et bon avec ses gardes autant que la discipline militaire n'en souffroit pas; on l'y voyoit même quelquefois se livrer à la sorte de gaieté et de plaisanterie qui a toujours été un des principaux traits de son caractère. Dans un temps où les hommes lui étoient d'autant plus précieux qu'il lui en restoit peu et qu'il n'avoit pas d'argent pour s'en procurer, on lui ramena un beau grenadier, Français de naissance, qu'on venoit d'arrêter au moment où il désertoit. « Grenadier, lui dit-il, pourquoi voulois-tu » nous quitter? — Ma foi, sire, c'est que les » affaires vont trop mal.—Je conviens qu'elles » ne vont pas très-bien; mais, écoute : Battons-nous encore une fois; et si, après cela, » les choses ne vont pas mieux, nous déserterons tous deux ensemble! — Marché fait, » sire, j'y consens. »

Il n'étoit pas seulement bon camarade avec ses soldats, il l'étoit aussi, mais sous d'autres formes, avec ses officiers. Un capitaine, dans je ne sais quel régiment, avoit toujours montré tant de zèle et de bravoure, qu'il lui envoya un jour la croix du mérite. « Mon ami, dit le capitaine au page qui lui apportoit cette décoration, l'usage est de vous donner en » échange onze ducats, et j'en ai fort peu au- » delà de ce nombre : ces ducats me sont plus » nécessaires que la croix du mérite que vous » m'apportez, car il me les faut pour vivre; » au lieu que si, jusqu'à présent, j'ai été un » brave homme sans cette croix, je le serai » encore dans la suite sans la porter; et que, » si j'étois un jean-fesse, cette croix ne me » rendroit pas plus galant homme. Allez donc » reporter cette croix au roi; dites lui ce que » vous venez d'entendre, et ajoutez que je » n'ai pas besoin de hochets pour faire mon » devoir ». Le page rendit compte de sa mission; et Frédéric renvoya le lendemain par le même page, au même capitaine, la croix du mérite avec un billet où il lui disoit : « Mon » cher capitaine, j'avois oublié que je vous » devois cent ducats : je me le rappelle; je » vous les envoie, et j'espère que vous les re-

» cevrez avec la croix du mérite, qui vous est » si légitimement due. — Ah! dit le capitaine » au page, ceci change la thèse; mon ami, » au lieu de onze ducats, reçois-en vingt-deux, » et dis au roi que puisqu'il paye ainsi ses dettes, je paierai aussi la mienne. »

Dans une des batailles qu'il perdit, ce roi se trouva presque seul avec son page Pirch sur le déclin du jour. En courant après son monde, il aperçut une ferme isolée, et se dirigea de ce côté-là, en disant au page : « Voilà » une maison où nous trouverons, à ce que » je présume, un détachement de mes gardes. » — Sire, ne nous y exposons pas : il pour» roit tout aussi bien y avoir des Autrichiens. » — Non, non, allons toujours. — Eh bien! » sire, permettez au moins que j'aille voir ce » qui en est ». En disant ces mots, Pirch part au galop et prend les devants. Quand il fut près de la maison, et que l'on put voir qu'il étoit Prussien, il essuya une assez nombreuse décharge, dans laquelle il reçut une balle dans une épaule : il revint au roi, qui alla faire ses recherches d'un autre côté. Cette blessure est la seule que le baron de Pirch ait reçue durant toute cette guerre.

Frédéric eut dans un temps un officier supé-

rieur autrichien (c'étoit un major, dit M. de Retzow) qui lui donnoit avis des projets du général Daun, autant que cela lui étoit possible. Il arriva à ce traître ce qui arrive tôt ou tard à ceux qui font ce métier : il fut découvert. Le général Daun rencontra son messager ayant un panier sous le bras, lui demanda ce qu'il portoit, et, ayant eu pour réponse que c'étoit des œufs, lui ordonna de les aller remettre à son cuisinier. Ce fut en cassant ces œufs que l'on ouvrit celui où étoit l'avis de l'officier. Le général Daun fit appeler le coupable, s'enferma seul avec lui et lui dit : « Voilà un billet que vous vouliez » faire parvenir à l'ennemi de votre patrie : » vous ne pouvez pas le nier, car il est de » votre main. Votre crime est aussi évident » qu'il est affreux ; vous méritez de périr, » et je ne pense pas que parmi les témoins » de votre supplice il puisse s'en trouver un » qui vous plaigne ; mais vous appartenez à » une famille respectable, et je vous avoue » que je conserverai toujours pour elle les sen» timens que vous ne m'inspirez plus. Je vou» drois au moins sauver l'honneur de vos pro» ches ; et je ne vois qu'un moyen qui puisse me » conduire à ce but. Mettez-vous à ce bureau ;

» écrivez au roi de Prusse le billet que je » vais vous dicter : nous le ferons parvenir » mystérieusement à ses avant postes. Je ferai » valoir à Vienne, autant que je le pourrai, » le service que vous aurez rendu en ce der- » nier moment; et si cela ne suffit pas pour » vous maintenir dans la jouissance de votre » liberté, au moins cela servira-t-il, ainsi que » je l'espère, à vous sauver l'honneur, et peut- » être la vie. »

Le traître, découvert et confondu, se soumit à tout ce que l'on désira de lui. M. Daun lui dicta un billet où il annonçoit au roi de Prusse qu'il y avoit eu un conseil de guerre très-nombreux, et où le général en chef avoit proposé de livrer bataille à sa majesté; que les avis avoient été tellement partagés et même soutenus avec tant de persévérance, qu'on n'avoit pas pu s'accorder, et qu'enfin on avoit envoyé un courrier à Vienne pour demander les ordres de sa majesté impériale, et qu'il étoit décidé qu'on en attendroit le retour avant d'agir : d'où il résultoit que l'on seroit au moins huit jours en repos. Le roi, ayant reçu ce billet dans la soirée, résolut d'accorder quelques délassemens à ses généraux : il les invita tous à souper, et les reçut avec gaieté;

le plaisir de causer prolongea même ce souper plus avant dans la nuit qu'on ne devoit s'y attendre dans un camp. On étoit prêt à se séparer, lorsque les postes avancés envoyèrent un déserteur autrichien qui paroissoit désirer de parler au roi. « D'où viens-tu ? lui » dit le roi. — Sire, je viens du camp du » général Daun. — Et qu'est-ce que l'on fait » dans ce camp ? — On s'y prépare à attaquer » votre majesté. Ce que tu dis là, mon enfant, » est impossible : le général Daun n'y songe » pas. — Il y songe si bien, sire, que les or» dres de décamper étoient donnés avant mon » départ; que j'ai vu tout le monde occupé » à lever les tentes ; que l'on devoit se » mettre en marche vers une heure du » matin, et que vous serez attaqué vers les » trois ou quatre heures au plus tard. — Mon » cher, vous vous trompez : je sais mieux ce » qui doit se faire que vous ». Sur cela, sa majesté ordonna à l'officier du poste de remettre ce déserteur au chef de *tel* régiment, et d'ordonner qu'on en eût bien soin. Quand il fut parti, les généraux représentèrent au roi combien l'avis de ce déserteur pouvoit être important, et combien il étoit sage de prendres des mesures en conséquence. « Mes

» amis, répondit le roi, j'en sais plus sur
» les desseins de Daun que tous les déser-
» teurs du monde : celui-ci nous conte des
» fables, ou bien Daun a voulu donner le
» change à ses troupes pour les tenir en
» haleine. Ainsi tranquillisez-vous : vidons en-
» core cette bouteille de vin de Champagne,
» après quoi allez vous coucher et dormez
» la grasse matinée. — Et quel mal y a-t-il,
» répliqua le général de Ziethen, que nous
» nous tenions sur nos gardes ? Ce n'est qu'une
» nuit à perdre, et c'est fort peu de chose.
» — Mes amis, reprit Frédéric, vous avez
» tant eu de mauvaises nuits ! vous en aurez
» peut-être tant encore de semblables, qu'il
» est bien juste au moins que vous profitiez
» de celles qui peuvent être meilleures. Je
» vous ordonne, moi, d'aller dormir bien
» tranquillement, ainsi que je vais le faire
» de mon côté. Allons, messieurs, bon soir
» et bonne nuit. — Frères, dit le général
Ziethen à ses camarades, lorsqu'ils eurent
quitté le roi, est-ce que vous comptez vous
» coucher ? — Mais oui, répondirent la plu-
» part des généraux : le roi paroît sûr de son
» fait, et nous nous en rapportons tous à lui.
» — Eh bien ! moi, dit Ziethen, je vais faire

» seller tous les chevaux de mon régiment,
» et ordonner que tout le monde se tienne
» prêt. Le roi prétend que nous avons eu
» tant de mauvaises nuits ! en ce cas une de
» plus n'est rien : c'est un très-petit mal, et
» le rapport du déserteur est trop positif
» pour pouvoir le négliger. Le roi croit être
« bien sûr que cet homme se trompe ; mais
» ne peut-il pas être trompé lui-même? En
» des choses aussi graves, je ne supporte pas
» que l'on néglige les précautions qu'il est
» possible de prendre ». L'exemple de Ziethen en entraîna encore deux autres, et ce furent ces trois régimens qui sauvèrent le roi et son armée. A quatre heures du matin, Daun arriva en ordre de bataille. Dès la première alerte, les trois régimens de cavalerie parurent, firent d'abord la petite guerre, et procurèrent aux autres le temps de se lever, de s'armer et de recevoir des ordres. Frédéric fit sur-le-champ les plus belles dispositions possibles; il se battit toute la matinée, et après avoir perdu le maréchal Keith, un prince de Brunswick et près de dix mille hommes; après avoir été blessé lui-même, ainsi que la plupart de ses généraux, il fit marcher son armée à une lieue de là, sur une hauteur,

où elle se trouva si bien postée que Daun n'osa pas l'attaquer. Mais dans ce désordre, cette bagarre et tous ces mouvemens précipités, les ennemis s'emparèrent d'une partie des bagages, des canons, et en particulier de tous les équipages et autres effets du roi. Telle fut la bataille de Hochkirchen, l'une des plus cruelles leçons par où la fortune ait voulu rendre Frédéric plus méfiant encore qu'il ne l'étoit.

Cette occasion ne fut pas la seule où le général Ziethen ait rendu les services les plus essentiels à sa patrie : j'en pourrois citer plusieurs autres. Dans une autre bataille, par exemple, il disparut tout-à-coup avec son régiment, qui étoit d'environ quatre mille hommes; au bout de quelque temps on le vit sur la crête de la montagne qu'il avoit tournée à l'insu de tout le monde, et du haut de laquelle il tomba avec tout l'avantage d'une pente assez douce sur le dos de l'ennemi, au moment que celui-ci se trouvoit plus vivement attaqué de front.

Rien n'est plus franc, plus loyal et plus beau que la manière dont le roi de Prusse termina cette guerre si longue et si cruelle. Il étoit au château de Hubersbourg en Saxe;

lorsque, parlant de politique avec le baron de Hertzberg, celui-ci lui dit que l'impératrice-reine étoit très-disposée à faire la paix, ainsi que l'en avoit assuré telle personne qu'il nomma.... « La paix! répliqua Frédéric : il » y a long-temps que je la désire et que je la » propose. Si ce que vous me dites est vrai, » elle sera bientôt faite ». Sur cela il prit une demi-feuille de papier, et y écrivit ce qui suit : « Si sa majesté impériale est disposée à » faire la paix, ainsi qu'on me l'assure, j'ai » l'honneur de lui déclarer que je le veux » également bien ; mais il faut qu'elle se fasse » très-promptement: point de congrès, point » de médiateurs, point de cérémonies diplo» matiques. Au surplus, mes conditions sont » fort simples ; je demande :

» 1° Que chacun rende aux ci-devant pro» priétaires les pays dont le sort des armes » l'a rendu maître ;

» 2° Qu'il ne soit accordé de dédommage» ment à personne : chacun supportera ses » pertes ;

» 3° On confirmera les traités précédens ;

» 4° On me garantira encore spécialement » la Silésie ;

» 5° Je donnerai ma voix électorale à l'archi-

» duc Joseph, lors de l'élection du roi des » Romains.

» Si ces conditions conviennent à sa majesté » impériale, nous ferons la paix : si sa majesté » ne les agrée pas, les armes décideront de la » destinée des peuples. Mais il est nécessaire » que je sache bientôt sur quoi je puis compter. » Je ne puis attendre que d'ici à la huitaine la » réponse de sa majesté impériale. »

Le roi signa cette note, et la remit à M. de Hertzberg, pour la faire parvenir à l'impératrice-reine. Les ministres autrichiens auroient bien voulu continuer la guerre; mais Marie-Thérèse rejeta cette idée. On envoya au roi de Prusse un simple conseiller de cour, avec les pleins pouvoirs convenables. L'électeur de Saxe y joignit un conseiller privé, et ces deux hommes rédigèrent les articles du traité en peu de jours, sous les yeux du roi, et avec M. de Hertzberg, alors conseiller de légation. Ce traité fut signé à Hubersbourg, ratifié ensuite; et, dès le 17 février, les corps prussiens se mirent en marche pour revenir chez eux. Cette manière de négocier, aussi expéditive que simple, suffiroit pour faire connoître le vrai caractère de Frédéric.

Les historiens ne repoussent qu'assez foi-

blement deux reproches que l'on a quelquefois hasardés contre ce grand homme, sous le rapport de roi guerrier : l'un d'avoir fait de grandes fautes par trop de présomption, de vivacité ou de vengeance, et l'autre de n'avoir point su se défendre d'une jalousie aussi odieuse qu'injuste contre ses généraux les plus habiles et les plus zélés. A l'appui du premier de ces trois reproches, on cite principalement les changemens très-malheureux qu'il fit durant la bataille de Collin aux dispositions très-belles qu'il avoit arrêtées d'abord ; son opiniâtreté à vouloir marcher contre Olmutz pour en faire le siége ; sa persévérance à garder le camp de Hochkirchen, malgré les avis des militaires les plus sages ; sa résolution de détruire entièrement l'armée russe à la bataille de Zonnendorff, etc. ; en un mot, on lui reproche toutes les actions où il a essuyé des revers.

Le second reproche dont j'ai fait mention a bien aussi quelques anecdotes qui semblent en être la preuve ; la manière dure dont il a traité son frère aîné en rentrant en Saxe, après la bataille de Collin ; sa brouillerie avec son général Fouquet ; les reproches, quelquefois peu mérités, qu'il a faits à tant d'autres,

et la sévérité avec laquelle quelques uns ont été disgrâciés pour le reste de leur vie : tous ces faits donnent lieu à des soupçons dont il est assez difficile de se défendre. La jalousie est une foiblesse, et il est pénible d'avoir à imputer un défaut semblable à celui que tant de titres élèvent si haut. On voudroit, selon l'idée de madame de Kameke, le retrouver partout digne de lui-même. Mais si ceux qui veulent être justes n'ont pas toujours cette satisfaction, ils ont au moins à se consoler dans une infinité de traits nobles et généreux qui montrent comment ce monarque savoit honorer ceux qui avoient bien servi l'Etat : qu'on en juge par les statues qu'il a fait ériger à plusieurs d'entre eux, et par les égards qu'il a toujours eus pour le général de Ziethen et tant d'autres. Ici s'élèvent contre quelques faits isolés des milliers d'anecdotes précieuses qu'il seroit trop long de recueillir.

A la suite des deux reproches graves que l'on a du moins fort exagérés, je vais en citer deux autres qui sont, je crois, sans fondement.

Il s'agit ici de deux choses qui semblent d'abord se concilier difficilement, et qui

néanmoins ne sont au fond que les conséquences du système très-philosophique que Frédéric s'étoit tracé, mais qu'il n'avoit garde d'avouer formellement : je veux parler de sa persévérance à exiger, en quelque sorte, que les familles nobles s'attachassent principalement et presque exclusivement à la profession des armes, et de la dureté avec laquelle il rejetoit, du moins en temps de paix, hors du corps des officiers, ceux qu'il savoit ou imaginoit ne point appartenir à la noblesse.

C'est conformément à la première partie de ce plan qu'il témoignoit peu d'égards aux nobles qui ne plaçoient pas leurs fils dans quelque régiment; il affectoit de ne pas les voir, ou ne paroissoit les connoître que pour les mortifier : il ne leur accordoit aucune grâce; en un mot, il étoit manifeste que c'étoient des familles en défaveur. C'est ainsi que j'en ai vu plusieurs qui, même à la fin, n'alloient plus à la cour, et que j'en ai connu à qui il avoit dit: « A quoi songez-vous de tenir vos fils dans » l'oisiveté ou de les traîner dans la poussière » d'une université pour y devenir des sujets » inutiles?.... Ne me parlez pas, disoit-il en » d'autres circonstances, de tous les comtes de » mon royaume; ils ne sont bons à rien : si

» quelques uns d'entre eux mettent leurs fils
» dans l'armée, ce n'est que pour parvenir
» jusqu'à la dragonne, et se retirer ensuite ; ils
» n'ont que la vanité en tête : aussi voyez-vous
» qu'ils ne cherchent à entrer que dans le corps
» des gendarmes pour briller quelque temps
» à Berlin, et de là s'en aller chez eux et y
» étaler leur fastueuse oisiveté. Ce sont de tous
» mes sujets les plus inutiles : je n'en dois rien
» attendre. »

D'un autre côté, il y avoit peu d'années, en temps de paix, qu'il ne renvoyât, dans ses revues, quelques officiers, sous prétexte de roture. Cette époque étoit vraiment redoutable pour ceux dont la noblesse n'étoit pas bien connue; sans doute, lorsqu'il étoit en guerre, il recevoit tous ceux qui avoient les qualités convenables au service et qui désiroient y entrer ; mais ensuite il revenoit impitoyablement à son système. Je n'ai connu qu'un seul roturier qu'il ait laissé tranquille c'étoit le beau-frère de Sulzer, devenu major dans le régiment du prince Frédéric de Brunswick ; mais combien d'autres, très-braves militaires, qui avoient fait avec zèle toute la guerre de sept ans, congédiés ensuite d'après ce seul mot : *Il n'est pas noble!* Je pourrois

en citer plusieurs, qui tenoient néanmoins à de très-honnêtes familles. Ce roi alloit encore plus loin : quand on lui présentoit, avant la revue, les officiers reçus dans le corps ou promus à un nouveau grade depuis la revue précédente, il avoit grand soin de s'en faire dire le nom et de les interroger sur tout ce qui concernoit leur patrie et leur famille, et souvent alors, lorsqu'il s'agissoit de familles françaises ou d'autres pays étrangers, il rejetoit les sujets, en soutenant qu'ils n'étoient pas nobles. J'ai vu dans des cas semblables, les pères envoyer leurs titres en bonne forme à ce roi, qui, en les leur renvoyant, répondoit que ces paperasses ne signifioient rien, qu'il savoit à quoi s'en tenir, et qu'en un mot ils n'étoient que roturiers.

Toute cette conduite porte sur un motif facile à découvrir. Frédéric s'étoit persuadé que la plus grande population n'est un bien qu'autant que tous les hommes se rendent utiles au corps social; or, les roturiers peuvent servir la société de toutes les manières possibles, d'où il suit que le nombre n'en peut pas être trop grand; au lieu que les nobles, liés par le point d'honneur ou leurs priviléges, ne peuvent s'occuper que de certaines fonc-

tions, et ne remplir que les premières places dans certaines branches de l'administration. Si donc il y a beaucoup plus de nobles que de places qui leur conviennent, il arrivera qu'un très-grand nombre d'entre eux ne seront qu'un fardeau pour l'Etat, et qu'ils n'auront à offrir au public que le scandale, le faste, l'oppression et la plus honteuse inaction. Il faut remarquer que la plupart des provinces prussiennes sont surchargées de nobles, parmi lesquels il y en a beaucoup trop, qui, pauvres, ignorans et sans ressources, ne servent qu'à opprimer les citoyens laborieux. On voit donc pourquoi ce roi philosophe avoit tant à cœur d'appeler tous les nobles à ces mêmes places, qui seules pouvoient leur convenir, et pourquoi il étoit si attentif à les leur réserver, et à en repousser les roturiers. On voit aussi pourquoi il répugnoit, en quelque sorte, à augmenter le nombre de ses nobles, en reconnoissant pour tels les étrangers qui venoient s'établir chez lui.

LE GÉNÉRAL ZIETHEN.

Le général de Ziethen a été l'un des plus célèbres et des plus honorés de tous les généraux de Frédéric.

Dans sa jeunesse, il lui arriva deux fois de commettre, dans l'ivresse, des délits qui faillirent le perdre. Dans une de ces occasions, il eut le malheur de tuer un homme; dans l'autre, il osa menacer un de ses chefs. Il fut déchu du grade d'officier, et redevint bas-officier pour quelque temps, sans compter l'humiliation, les ennuis et les dangers de la prison. Comme il avoit l'âme forte, il prit, à la suite de ses réflexions, une résolution décisive, celle de ne jamais boire de liqueurs enivrantes, et il a été fidèle observateur de cette résolution dans tout le cours de sa vie : ce n'a été que sur l'ordonnance ou le conseil des médecins que, dans un âge très-avancé, il a pris à ses repas un petit verre de vin choisi; hors de là, et dans toutes ses campagnes, cet homme, le

premier hussard de son siècle, n'a jamais bu que de l'eau.

Il se maria fort tard, selon l'usage de presque tous les officiers prussiens. Il avoit soixante-dix ans lorsque son épouse lui donna un fils, qui a été mon élève, qui est officier, et au moins capitaine dans le régiment dont son père étoit le chef. Le roi voulut bien être le parrain de cet enfant, et il vint, pour la cérémonie du baptême, chez son général, où les gens d'église s'étoient rendus. On remarqua que sa majesté avoit été extrêmement gaie et polie durant toute cette séance. Quand Frédéric se retira, accompagné de son vieux général, qui le remercioit de l'honneur qu'il avoit bien voulu lui faire, il passa entre une double haie formée par presque tous les officiers du corps, et dit à leur chef en riant : « Mon cher gé-» néral, vous avez toujours fait par vous-même » des choses admirables; mais aujourd'hui je » remarque que vous avez là des aides-de-» camp qui promettent beaucoup et qui peu-» vent merveilleusement vous seconder. » Le général, revenu près de son enfant, trouva sur le berceau un papier que le roi y avoit placé sans que l'on s'en aperçût : c'étoit un brevet

en bonne forme, par lequel sa majesté nommoit le jeune Ziethen sous-lieutenant dans le régiment de son père, à dater du jour de son baptême, en le dispensant du service jusqu'à ce que son éducation fût finie, et en ordonnant néanmoins qu'il percevroit les appointemens et avanceroit en grade à son tour, comme s'il étoit en ligne. Le père se hâta de renvoyer ce brevet au roi, avec une lettre où, après avoir bien exprimé sa vive reconnoissance, il représentoit à sa majesté qu'une faveur semblable étoit contraire aux principes de la justice et aux règles de la discipline militaire; que son zèle pour le service de sa majesté et pour l'honneur de l'armée ne lui permettoit pas de l'accepter, et que même son acceptation seroit un scandale. Cette affaire donna lieu à plusieurs lettres; et enfin le roi, cédant aux vœux et aux raisons de M. de Ziethen, consentit, mais avec des regrets bien vifs, à ce que l'avancement et la paye n'eussent lieu qu'à dater du jour où son filleul commenceroit son service effectif, voulant néanmoins qu'à cette époque il devînt le premier ou le plus ancien des sous-lieutenans.

J'ai rapporté ailleurs quelques unes des

actions militaires de Ziethen ; celles où il a pu suivre son propre génie ont toujours été remarquables, inattendues et heureuses. C'est en conséquence de ce caractère singulier que le roi a voulu plusieurs fois le consulter sur diverses hypothèses qu'il lui détailloit. « Ecou- » tez-moi bien, mon cher général, lui disoit-il » un jour, représentez-vous que vous êtes » ici dans telle position, avec trente mille » combattans ; que votre aile droite et votre » aile gauche aboutissent l'une à tel point, et » la seconde à tel autre point ; que l'ennemi, » fort de quarante mille hommes, vient pour » vous attaquer, et que vous le voyez mar- » cher à *telle* distance et en *tel* ordre : dites- » moi ce qu'en pareil cas vous feriez ? — » Sire, je n'en sais rien ; je n'ai jamais eu » d'idées sur de simples suppositions : ma » tête n'est pas faite à opérer en l'air ; il faut » que je voie les choses elles-mêmes, alors » ce sont les faits qui me frappent et m'ins- » pirent, je sens alors ce que je dois faire, et » je le fais. Sans les faits, je ne vois rien : » ainsi, je ne suis propre qu'à agir. Je ne » vaudrois rien s'il étoit question de former » des élèves. — Mais ne pouvez-vous pas

» vous figurer deux armées comme je viens
» de vous le décrire ? — Non, sire ; je sens
» toujours que la réalité m'offriroit quelques
» détails, quelques circonstances que je
» n'imagine pas, et que ce seroient ces cir-
» constances et ces détails qui me détermi-
» neroient ». Le roi, n'ayant jamais pu en avoir d'autres réponses, cessa enfin de le consulter.

Le général de Ziethen avoit plus de quatre-vingts ans, lorsqu'en 1784, le roi, étant venu, selon son usage, vers le mois de septembre, visiter les travaux des canonniers au *Gésonbron*, près de Berlin, trouva la garnison de Berlin sous les armes, hors de la ville, et en passa les lignes en revue; après quoi, s'approchant de la cavalerie, à laquelle il vouloit faire faire une course forcée, il vint d'abord au général de Ziethen le chapeau à la main, et lui dit avec le plus tendre intérêt : « Vous
» savez bien tout le plaisir que j'ai à vous
» voir : mais pourquoi vous donner la peine
» de venir vous-même ici à la tête de votre
» corps ? — Sire, c'est mon devoir. — Votre
» devoir ! ah ! vous l'avez amplement rempli
» aux champs de la gloire ! une simple ma-

» nœuvre d'exercice n'est pas un devoir pour
» un homme aussi cher à l'Etat, et parvenu à
» votre âge. Mon cher général, vous avez
» tant fait pour la patrie, qu'il ne vous reste
» plus qu'à vous conserver pour l'exemple et
» les respects de toute l'armée. — Il faut donc,
» sire, que je donne l'exemple : sans cela,
» quel titre me reste-t-il ? — Il suffit que vous
» viviez. Je ne veux pas que vous vous ex-
» posiez pour de simples manœuvres. N'ou-
» bliez pas combien d'autres dangers, et quels
» dangers nous avons courus ensemble ! Eh
» bien ! laissons ces jeunes gens se préparer à
» en faire autant, et reposons-nous ». Pendant cette conversation, Frédéric eut l'adresse d'emmener M. de Ziethen hors des lignes : la course se fit tandis qu'ils se parloient ainsi à l'écart, et le vieux général se plaignit au roi de n'être pas à la tête de son régiment. Ce qu'il y eut de plus touchant en cette rencontre, c'étoit de voir ce vieux roi joindre à tant d'attentions envers son général celle de ne lui parler ainsi, en présence de l'armée et d'un peuple nombreux, que le chapeau bas, en exigeant que ce dernier restât couvert, conformément à l'étiquette militaire. Ce tableau touchant fit la

plus vive impression sur tout le monde, et me fut retracé avec une sorte d'enthousiasme par mon fils, qui, étant allé à cette petite revue avec les élèves de l'école militaire, ainsi que je le lui permettois souvent, s'étoit trouvé assez près de ces deux héros pour tout observer.

MULLENDORFF.

Ce général, aujourd'hui très-âgé, a débuté par être page de Frédéric, avec lequel il a fait toutes les guerres que ce monarque a eu à soutenir. La nature l'avoit doué de qualités très-précieuses, tant intellectuelles que morales, et la fortune ne lui a pas moins été favorable en lui fournissant les moyens et les occasions de les faire valoir. Son patrimoine l'a mis en état de se montrer avec noblesse à toutes les époques de sa vie; il a su s'instruire dans sa jeunesse, et dans tous les temps on l'a vu aimable et régulier dans la société, brave et exact dans l'armée, adroit et actif dans le commandement, sage et modéré dans l'administration : il a développé de grands talens dans une partie de l'armée du prince Henri, durant la guerre de la succession de Bavière, après laquelle, revenu à Berlin comme gouverneur, il a été également chéri et respecté des militaires, des bourgeois et des étrangers. Personne n'a su faire mieux, et avec plus de dignité et de loyauté que lui, les honneurs de sa place.

Quand Frédéric mourut, et qu'il eut fait fermer les portes de la ville et assemblé la garnison pour prêter le serment de fidélité au nouveau monarque, combien ne fut-on pas touché de voir cet ancien compagnon d'armes du héros qui venoit de s'éteindre, s'approcher des troupes avec tous les symptômes de la plus profonde douleur, et ne pouvoir ensuite s'exprimer que par ses larmes! juste tribut que Frédéric méritoit plus que mille autres rois; et qui ne pouvoit lui être plus dignement payé que par Müllendorff!

Ce général, que tous les militaires placent avec tant de raison à la tête de tous ceux qui nous restent de ce règne admirable, essuya une demi-disgrâce en 1791 : on le chargea d'un commandement inutile en Pologne, parce qu'il avoit déclaré ne pas approuver le projet de campagne que l'on vouloit faire contre les Français.

Guillaume, forcé par sa course en Champagne, de convenir que M. de Müllendorff avoit mieux jugé que lui du projet de faire la guerre aux Français, se rapprocha peu à peu de ce célèbre général, et lui confia le commandement de son armée dans les électorats ecclésiastiques; commandement que le

compagnon de Frédéric n'accepta que parce qu'il s'agissoit de faire la paix, et qu'il pouvoit en accélérer la conclusion en se bornant à la défensive. Ce fut ainsi que le Nestor des soldats de Frédéric, toujours sage, noble, ami de l'humanité, et dévoué aux vrais intérêts de sa patrie, est parvenu à se concilier l'affection des Français, comme il s'étoit de tout temps concilié celle des Prussiens, et qu'il a couronné par ces sentimens consolateurs l'estime et le respect que lui porte l'Europe instruite.

LE GÉNÉRAL BRASSEUR.

On voit, par mille traits différens, combien le roi de Prusse honoroit ses anciens militaires. Cependant il ne falloit pas qu'ils abusassent de ses bonnes dispositions ; il ne falloit pas surtout qu'ils empiétassent sur les droits réservés aux autres citoyens.

Dans une petite ville de l'arrondissement de Magdebourg étoit un régiment de cavalerie commandé par un général couvert d'honorables blessures. Ce brave homme avoit eu la foiblesse de permettre à plusieurs de ses capitaines de former des brasseries particulières dans cette petite ville, ce qui ruinoit les bourgeois brasseurs du même lieu, attendu que ces officiers, ayant, en leur qualité de militaires, le bois à bien plus bas prix, gagnoient encore beaucoup en donnant leur bière au rabais. Lorsque le temps des revues arriva, les bourgeois brasseurs de cette ville se transportèrent à l'un des relais où sa majesté avoit à changer de chevaux, et lui remirent un mémoire où leur plainte étoit exposée et motivée. Le roi lut

ce mémoire, et fut indigné de l'entreprise des capitaines et de la condescendance ou négligence de leur chef. A deux ou trois lieues de là, ce même régiment, sous les armes, attendoit son arrivée pour subir une première inspection ; et ce fut en arrivant que ce monarque, ayant monté à cheval, vint se placer devant le corps, fixa durement le général, et lui dit avec dédain : « Comment vous tenez-» vous-là ? Vous êtes à cheval comme un gar-» çon brasseur ! — Sire, répondit avec courage » ce général vivement offensé, ce n'est point » comme garçon brasseur que je vous ai servi, » et que j'ai reçu les blessures dont je suis » couvert ; mais comme ce ne sont point des » garçons brasseurs qui doivent commander » vos troupes, et qu'il paroît que je ne suis » que tel à vos yeux, remettez le régiment à » qui vous voudrez : je me retire ». Effectivement, il partit à l'instant, et se retira chez lui pour y rédiger sa démission, qu'il envoya de suite au roi. Au moment où cet homme se retira, le roi ordonna au commandant du corps de faire faire les évolutions nécessaires ; puis il envoya ordonner les arrêts au général, qui avoit essentiellement manqué à la discipline militaire en abandonnant le corps sous

les armes. Le général resta pendant plusieurs mois aux arrêts illimités qui lui avoient été ordonnés, et d'ailleurs ne reçut aucune réponse au sujet de sa démission. On craignoit dans le public que le roi ne lui fît faire son procès, et l'on ne voyoit pas comment les juges pourroient se dispenser de le condamner, vu la gravité et la publicité de sa faute. Le temps néanmoins calma toute cette affaire : le roi ne voulut pas donner le scandale d'un procès semblable contre un homme qui avoit si bien servi sa patrie, et qui étoit si généralement estimé ; il pensa d'ailleurs que la perte de son état suffiroit pour détourner les autres chefs de tolérer dans leurs corps les abus que celui-ci avoit soufferts dans le sien, et que tant de mois d'arrêts étoient une punition assez forte de l'insubordination à laquelle cet homme ne s'étoit laissé aller que par trop de sensibilité ; ainsi, lorsqu'enfin le public ne songea plus à cette affaire, M. le général reçut l'avis que ses arrêts étoient levés, que sa démission étoit acceptée, et qu'il étoit libre de se retirer où il voudroit.

LE GÉNÉRAL RAMIN.

Ce général s'étoit acquis la réputation d'un homme brave, et bien plus encore celle d'un homme dur, sévère et barbare : il étoit commandant de la garnison de Potzdam lorsque Frédéric le nomma gouverneur de Berlin. Ce roi s'imaginoit que, dans cette capitale, il étoit important de placer de temps en temps des chefs propres à faire peur, afin de maintenir la discipline dans toute la rigueur convenable à son service, et, sous ce rapport, il ne pouvoit guère mieux choisir.

Comme le roi sut que son nouveau gouverneur étoit peu estimé et peu considéré à Berlin, il se décida à en rehausser le mérite par la première décoration du pays ; et dans les manœuvres de Potzdam, en présence de toute son armée, il se dépouilla lui-même de son cordon jaune, et le passa au cou de Ramin ; mais il sentoit si bien lui-même ce qu'il y avoit de facétieux dans cette scène, qu'il ne put pas garder son sérieux plus d'une minute, et qu'il fut contraint de se détourner bien vite

pour cacher, du moins à Ramin, le rire sardonique qui se manifestoit malgré lui sur tout son visage. On aime à voir un si grand acteur déceler ainsi lui-même le jugement qu'il porte de ces hochets, qui, dans ses mains, deviennent des bridons si précieux.

Quoique Ramin ait été généralement et constamment reconnu pour un homme aussi borné que destitué de formes sociales, il a cependant montré une adresse assez rare et fort heureuse en quelques circonstances. J'en ai rapporté une preuve au sujet de mademoiselle de Valmore : en voici une autre bien plus remarquable. Le neveu de Frédéric avoit contracté à Berlin, pendant le carnaval, quelques liaisons qui déplaisoient à son oncle ; celui-ci, en partant pour Potzdam, le 23 janvier, envoya au prince héritier ordre de le suivre dans le jour, et défense de revenir à Berlin ensuite, et notamment le lendemain, jour où le prince Henri donnoit son grand bal pour la naissance du roi. Le neveu ne vit dans ces dispositions de son oncle que la nécessité de mieux déguiser sa course du lendemain de son départ. Mais à peine fut-il arrivé à Berlin, que Ramin reçut de Potzdam l'ordre de le faire arrêter : l'estafette trouva le gouverneur à table avec

son aide-de-camp, l'un de mes élèves. A peine eut-il vu l'ordre qui lui étoit remis, qu'il témoigna une vive impatience à l'occasion de la difficulté qu'il avoit de le lire : il ordonna à l'aide-de-camp de prendre la lumière et de l'éclairer. Le jeune homme, placé derrière lui, lut aussi facilement que son général l'ordre adressé à celui-ci, et comprit que l'intention de son chef étoit qu'il commît quelque indiscrétion. En conséquence, après avoir commandé l'escouade convenable pour cette expédition, il se hâta de se rendre au bal sous un déguisement bien complet, et d'avertir le prince, qui partit à l'instant, et s'en retourna à Potzdam. Ce fut ainsi que Ramin fit les diligences qui lui étoient prescrites, et les fit inutilement.

Ramin mourut d'une attaque d'apoplexie. Quand on annonça cette mort au roi, celui-ci dit : « C'est de sa faute; il n'a jamais voulu » mettre de moutarde dans son café, malgré » ce que j'ai pu lui dire à ce sujet ». Ce roi prétendoit que quelques grains de moutarde dans le café, quand on le fait bouillir, sont un préservatif sûr contre cette maladie.

LENTULUS.

J'ai parlé ailleurs du général Lentulus; aide-de-camp de Frédéric à l'avènement de celui-ci au trône, il a fait toutes les guerres, si on en excepte celle de la succession de Bavière, à l'époque de laquelle il étoit déjà retourné en Suisse, et même depuis quelques années. Ce que l'on peut dire de lui, c'est qu'il étoit d'une riche taille et très-bel homme. Du reste, on ne doit pas douter qu'il n'ait été brave : il faut l'avoir été pour s'être maintenu si long-temps en faveur auprès du héros de la Prusse; mais il n'a jamais ouï vanter ni ses talens ni ses lumières. Il avoit épousé une demoiselle de l'une des premières familles du pays, et il l'avoit perdue bien des années avant mon arrivée. Il en avoit eu un fils, que j'ai vu officier dans les gendarmes, très-joli garçon, et généralement aimé. Par malheur, ce jeune homme, au cœur de l'hiver, et par un froid très-rigoureux, ne prit aucune précaution en sortant d'un bal chez la reine, où il avoit beaucoup dansé : de là une sorte de rhume,

et puis une véritable maladie de poitrine qui l'emporta après plus d'un an de langueur et de souffrance. Il ne fut abandonné ni de ses parens ni de ses amis durant cet intervalle; mais jamais il n'eut une visite de son père, quoiqu'il eût si ardemment désiré et fait solliciter cette consolation, et qu'il n'eût jamais été brouillé avec lui. Ce trait révolta tous les esprits : ce fut un vrai scandale. Ce n'est pas tout que de mépriser la mort pour son propre compte; il y a des sentimens que ce mépris ne doit pas même affoiblir, sans quoi il n'est plus lui-même que férocité.

On a vu en d'autres articles comment le général Lentulus brouilla le prince Ferdinand de Brunswick avec le roi de Prusse; comme on a vu aussi les reproches que ce roi se crut fondé à lui faire au sujet du voyage du grand-duc de Russie. L'opinion publique ne lui étoit pas d'ailleurs favorable sur l'article du désintéressement: on a compté dans le temps qu'un bijoutier étranger s'étant adressé à lui pour faire voir au roi une tabatière aussi curieuse par les figures mobiles qu'elle offroit, que précieuse par la matière, lui avoit donné dix louis pour engager sa majesté à en faire l'acquisition; que n'ayant ensuite aucune nouvelle

ni de ce bijou, ni de la négociation, et ne parvenant même plus à obtenir une audience du général, le bijoutier avoit donné au domestique de son excellence quatre ducats pour déterminer son maître à le recevoir et à l'entendre; et qu'enfin le domestique n'ayant pu réussir, et refusant de rendre les ducats, attendu qu'il avoit fait pour remplir sa promesse tout ce qui avoit dépendu de son zèle, le malheureux étranger avoit écrit une lettre menaçante au premier, qui, en conséquence, avoit ordonné à son domestique de rendre les ducats, à quoi celui-ci avoit répondu : « Vous » savez que je les ai bien gagnés; cependant » je les rendrai si vous rendez les dix louis » que vous en avez reçus ». Négociation qui fut terminée par cette réplique : « Tu es un » mauvais sujet; tiens, rends-lui sa tabatière, » et qu'il n'en soit plus question. »

Le général Lentulus, n'étant plus reçu comme autrefois, se dégoûta de la Prusse et désira retourner en Suisse : Frédéric ne demandoit pas mieux. Cependant sa majesté, qui a toujours eu un foible pour les anciens compagnons de sa gloire et de ses travaux, ne voulut pas que cette retraite eût l'air d'une disgrâce. Comme la place de gouverneur de Neufchâtel

et Valangin étoit vacante depuis la mort de mylord Maréchal, il la lui donna, et ce fut sous ce titre que son excellence alla vivre à Berne, plus encore qu'au chef-lieu de son gouvernement. Ce fut durant cette dernière période de sa vie qu'il fut nommé par le canton de Berne commandant des troupes françaises, sardes et suisses, qui firent le siége de Genève.

Les MM. Lentulus ou de Lentulus prétendent descendre des anciens Scipions de Rome. Une branche de cette famille, si justement célèbre dans les beaux temps de la république romaine, est venue, disent-ils, se cacher en Suisse pour échapper aux persécutions ou proscriptions des empereurs, et cette branche y est restée.

DE PIRCH.

Le baron de Pirch étoit le plus jeune de trois frères, voués au service militaire : ses deux aînés, beaucoup plus âgés que lui, étoient dans les grades supérieurs, que lui-même n'étoit encore que page de Frédéric. L'un étoit général bien avant que ce page quittât la Prusse, et le second étoit prêt à le devenir; tous bons officiers, braves militaires, et formant dans les Etats prussiens l'une de ces familles antiques et honnêtes, mais peu fortunées, qui font la force et la ressource des empires. En revenant en France, vers la fin de 1784, j'ai vu, à Wesel, deux fils du général, lieutenans dans un régiment de cette garnison, jolis garçons et bien nés, qui me parurent dignes de leur nom : ils me chargèrent, pour leur oncle, alors en France, de complimens dont je n'ai pas eu occasion de m'acquitter.

Notre jeune baron de Pirch avoit fait toute la guerre de sept ans, comme premier page,

toujours à côté ou à la suite de Frédéric, dans toutes les marches, tous les campemens et toutes les batailles, exposé à autant de dangers que son maître, supportant beaucoup plus de fatigues et couchant toujours sur la dure, à l'entrée de la tente royale. J'ai dit ailleurs comment il lui avoit sauvé la vie à la suite d'une bataille perdue. On conçoit que de si longs et si fidèles services étoient gravés dans la mémoire de ce monarque : il étoit bien évident que celui-ci n'attendoit qu'une occasion favorable pour placer avantageusement son page, et en accélérer ensuite l'avancement autant que les circonstances et la bonne conduite de ce brave jeune homme l'auroient permis.

Telles étoient les positions respectives du page et de son souverain, lorsque des rapprochemens malheureux, l'envie de plaire d'un côté, et une confiance flatteuse de l'autre, firent de M. de Pirch l'affidé secret et intime du prince héréditaire. Bientôt son altesse royale n'eut plus de courses à faire *incognito* qu'avec cet ami, et bientôt Frédéric fut instruit, par un des premiers officiers de Potzdam, que souvent tous deux, en habits bourgeois et sans aucuns domestiques, partoient

à neuf ou dix heures du soir, prenoient au galop la route de Berlin, et revenoient vers les trois heures et demie du matin. Le roi prit Pirch à part, et lui dit : « On m'assure que » vous vous dérangez : je vous annonce que » j'ai peine à le croire ; cependant, comme » vos égaremens vous perdroient et que je » vous veux du bien, j'ai voulu vous avertir. » — Ah! sire, quelle horrible calomnie! Et » par où ai-je mérité d'avoir des ennemis qui » voulussent me perdre? — Si ce sont des » calomnies, vous devez être assuré qu'elles » ne vous nuiront pas auprès de moi ; mais si » l'accusation est fondée, faites grande atten- » tion à l'avis que je vous donne, et profitez- » en pour vous corriger ». Peu de temps après, nouveau sermon. « Pirch, lui dit le monarque, » vous vous perdez ; je veux bien vous avertir » encore une fois ; mais prenez garde à vous. » — Sire, ce sont des calomnies affreuses ; on » veut me perdre dans l'esprit de votre ma- » jesté. — Je ne vous demande point toutes » ces dénégations ; je me borne à vous mon- » trer l'abîme où vous vous précipitez. »

Frédéric ordonna de venir l'avertir à l'instant même où les deux cavaliers si bien surveillés seroient sortis sous leurs déguisemens,

et il n'eut que deux ou trois jours à attendre. Il étoit minuit bien passé quand on l'éveilla ; il se leva, s'habilla, et s'en alla dans la chambre de son page, se tenant derrière la porte, et voulant le prendre sur le fait. A quatre heures moins un quart, M. de Pirch se présenta, une lanterne sourde à la main. Dès qu'il parut, Frédéric s'offrit à lui dans toute sa sévérité, et lui dit : « Je suis bien aise, monsieur, de voir » par moi-même comme on vous calomnie ! » Vous êtes effectivement très-rangé ! » En disant ces mots, le roi alla faire appeler la garde : on vint prendre le pauvre jeune homme, qui étoit resté immobile et confondu dans sa chambre ; on le conduisit au corps-de-garde, d'où on le fit partir le lendemain, sous escorte, pour Magdebourg ; il fut placé dans un régiment de cette garnison, en qualité de bas-officier, ou junker : au bout de deux ans, Frédéric, le croyant corrigé et suffisamment puni, le fit sous-lieutenant : son mérite, sa bonne conduite et son exactitude tardèrent même assez peu à l'élever au grade de lieutenant ; et l'on pouvait présumer que le tort qu'il s'étoit fait par ses liaisons avec le prince se répareroit entièrement dans la suite.

Mais à son premier malheur en succéda un

autre qui le replongea dans de nouvelles peines. Son régiment fut donné à un général qui, autrefois, avoit eu une querelle avec M. de Pirch l'aîné, et à qui il paroît que ce dernier avoit fait peur : moins les âmes sont courageuses, plus elles sont vindicatives ; M. le général, détestant le nom de Pirch, ne manqua pas de persécuter son pauvre lieutenant à tort ou à travers, et en toute occasion : celui-ci passoit sa vie aux arrêts, et ne se montroit jamais sans avoir à essuyer un regard désobligeant ou à se voir adresser des paroles dures. A la fin, la patience lui échappa, et il se permit de répondre qu'il invoquoit le témoignage de tous les officiers du corps; que s'il y en avoit un qui fût plus exact que lui à tous ses devoirs, il se soumettoit à tout; mais que cela n'étant pas, il espéroit que M. le général voudroit bien être plus juste envers lui. Dans l'agitation où il étoit, il ajouta : « Je sais, monsieur le » général, que vous avez eu autrefois une » querelle avec mon frère aîné : si vous vous » en souvenez, vous pouvez la terminer avec » lui comme et quand il vous plaira ; mais » vous conviendrez, j'espère, qu'il n'y a pas » de raison pour que j'en sois la victime ». Ce mot, dit en présence de tous les officiers

du régiment, ne fut reçu que comme une insolence punissable, qui aggrava de beaucoup la fâcheuse position de M. le lieutenant, et le détermina enfin à quitter le service de sa patrie.

Ce projet, qui devoit avoir de si grandes conséquences par rapport à lui, n'étoit pas facile à exécuter. Mais de quoi une volonté forte, une attention soutenue et une industrie persévérante ne viennent-elles pas à bout? Dans l'armée prussienne, chaque officier supérieur prend, dans la compagnie à laquelle il est attaché, un soldat, qui lui sert en quelque sorte de domestique, et qu'on appelle *ordonnance.* Les chefs ont ces ordonnances de droit et pour le service militaire: quant aux officiers des grades inférieurs, ils n'ont pas cet avantage; cependant ils ne manquent guère de se choisir quelque soldat, qu'ils tiennent habituellement auprès d'eux, et c'est un usage que l'on tolère par raison d'économie. M. de Pirch avoit pris de cette sorte un soldat français, actif, intelligent et adroit, et il en fit son confident. Pour parvenir à obtenir son congé, il falloit que M. le lieutenant devînt malade, le fût long-temps, et enfin fût reconnu incurable ou incapable de servir: ce sont trois points

qui offrent bien des difficultés. La première chose est de choisir l'espèce de maladie que l'on veut avoir. M. de Pirch se décida pour une maladie de poitrine : il lui fut aisé de se procurer un petit rhume ; ses chagrins pouvoient y joindre de l'agitation et quelques mouvemens de fièvre, et la diète ainsi que la retraite lui donnèrent en même temps l'air pâle et la maigreur. C'étoient là de bonnes avances ; mais elles ne suffisoient pas, il falloit cracher le sang, et même habituellement et durant toute la maladie, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût son congé. Pour cela, il eut soin d'avoir toujours secrètement, et dans un coin bien caché, quelques pigeons en vie. Il eut soin de plus de se tenir lui-même constamment à la fenêtre, ou d'y placer son soldat, aux heures où il savoit que les gens de la faculté ou les officiers supérieurs pouvoient le venir visiter ; et dès que l'on apercevoit un de ces Argus officieux et dangereux, on coupoit le cou à un pigeon, et le malade en portoit le sang à la bouche, et l'y retenoit comme il pouvoit. Dans cet état de gêne, il ne répondoit aux questions obligeantes du visitant qu'avec embarras et d'une voix entrecoupée et foible : encore, après quelques mots ou courtes phrases, voyoit-on le sang

venir à gros bouillons. Ce jeu dura plus d'un an, jusqu'à ce qu'enfin M. le général de Saldern, gouverneur de Magdebourg, qui le venoit voir presque tous les jours, écrivit au roi que ce pauvre jeune homme étoit attaqué de la poitrine de manière à ne pouvoir pas en revenir; et que si même par miracle il pouvoit encore se traîner quelques années, il étoit bien certain qu'il ne seroit jamais plus en état de faire aucun service militaire. Sa majesté donna donc son congé à M. de Pirch, avec la réversale d'usage, dont on tient peu de compte, et qui porte qu'on n'entrera dans aucun autre service.

J'étois seul à causer avec madame du Troussel, un soir au moment où le jour baissoit, lorsqu'on introduisit un jeune homme de fort bonne mine et en habit bourgeois. « Ah! mon Dieu, » s'écria la dame en le voyant; comment, » mon enfant, vous voilà! Je suis charmée de » vous voir; mais l'habit que vous avez indi- » que-t-il un voyage fait *incognito*, ou avez- » vous votre congé? — Madame, j'ai mon » congé absolu. — Croyez que j'ai bien su » toutes vos adversités, et que j'y ai pris une » part très-vive. — Je n'ai point ignoré, ma- » dame, l'intérêt que vous avez daigné pren- » dre à mon sort; et c'est au moment même

» où j'arrive à Berlin que je viens vous en té-
» moigner ma reconnoissance. — Eh! dites-
» moi, que comptez-vous devenir maintenant?
» — Madame, mon sort à venir n'est point
» encore décidé : cependant je n'en suis pas
» fort inquiet. — Restez-vous quelque temps
» avec nous? — Non, madame, je pars demain
» à quatre heures du matin. — Et pour quel
» endroit? Allez-vous rejoindre vos frères?
» — Non, madame : mon voyage en ce mo-
» ment est un secret : pardonnez-moi de ne pas
» le dire encore : du reste, vous le saurez dans
» la suite. — Pouvez-vous passer la soirée avec
» nous? — Je ne puis, madame, avoir cet
» honneur-là : je vais prendre un peu de repos,
» et demain je partirai sans avoir vu aucune
» autre personne que vous. — Je vous suis
» obligée d'avoir songé à moi; et je vous assure
» que je le mérite par les vœux que j'ai tou-
» jours formés et que je formerai toujours
» pour vous. »

Ce jeune homme se retira sans avoir voulu s'arrêter plus long-temps; et ce fut après son départ que madame du Troussel me dit que c'étoit M. de Pirch, sur le compte duquel elle me raconta ensuite tout ce que j'en ai dit ci-

dessus, sauf l'article des pigeons, que nous n'avons su que depuis. M. de Pirch partit en effet le lendemain : il se rendit à Hesse-Darmstadt, où il étoit fortement recommandé par le prince royal de Prusse; recommandation à la suite de laquelle il fut placé comme capitaine, et quelque temps après comme major, dans le régiment de ce landgrave au service de France, et en garnison à Strasbourg. Frédéric n'apprit point toutes ces nouvelles sans un véritable dépit: aussi quand il vint, au printemps suivant, faire ses revues à Magdebourg, il dit au général de Saldern, en l'abordant: « Mon » cher général, ce jeune Pirch nous a joués, » vous et moi, malgré notre expérience et » nos cheveux gris; cela vous apprendra, » j'espère, combien il faut se défier de tous » ces jeunes étourdis. C'est à nous à profiter » de la leçon que celui-ci nous a donnée ». Ce roi employa cette tournure amicale, parce que M. de Saldern, l'un des plus vieux généraux de l'armée, étoit extrêmement respecté en Prusse, à raison de ses services et de son mérite personnel.

M. de Pirch se fit bientôt remarquer en France, par deux traits qui paroissent contra-

dictoires, et qui néanmoins se réunissent souvent chez le même homme: une grande aménité dans la société, et une sévérité extrême dans le service militaire. Il introduisit dans le régiment de Hesse-Darmstadt une discipline vraiment prussienne, ce qui fit une très-grande sensation dans le temps, et fut cause que la cour de Versailles fixa particulièrement son attention sur lui. Il fit, en conséquence, plusieurs voyages à Paris, et même y résida quelquefois assez long-temps. Ce fut dans un de ces séjours qu'il composa ses Essais de Tactique, conjointement avec un officier de la maison du roi, devenu l'un de ses amis; ouvrage pour lequel ils reçurent plusieurs gratifications qui se fondirent promptement dans leurs mains.

Lorsqu'il fut question d'aller faire le siége de Gibraltar, M. de Pirch obtint d'être employé à cette expédition, à la suite de laquelle il mourut jeune encore, d'un polype au cœur, à Algésiras ou à Cadix.

Il s'étoit marié à Strasbourg, et y avoit épousé une demoiselle appartenant à une famille de Lorraine: il a eu de ce mariage un fils, qui, resté en Lorraine avec madame sa mère, a fait ses premières études à Metz.

Lorsque Guillaume II, devenu roi de Prusse, a fait sa campagne en France en 1792, il a voulu avoir ce jeune baron de Pirch, fils de son ancien ami, et, l'ayant obtenu de la mère, il lui a fait continuer le cours de son éducation dans ses Etats, et l'a placé ensuite dans le régiment de ses gardes, à Potzdam, où ce jeune homme est aujourd'hui lieutenant.

LE COMTE HODITZ.

Je dois commencer par indiquer les principaux traits de la vie de cet homme, afin de motiver la curiosité de Frédéric et de jeter un plus vif intérêt sur tout ce qui s'est passé entre eux. Le comte de Guibert a donné une notice du caractère singulier de ce seigneur morave; mais il n'a ni tout dit, ni même rapporté les traits les plus curieux. Comme j'ai particulièrement connu le comte Hoditz, que je l'ai vu très-souvent, et que lui-même m'a aussi détaillé toutes les particularités de sa vie, j'ose promettre que je serai plus exact que le comte de Guibert, et que le tableau que je vais tracer sera plus complet et plus fini.

Le comte Hoditz-Roswald étoit fils unique d'un seigneur de Moravie, riche et considéré. Dès sa première jeunesse il annonça ce qu'il devoit être dans la suite, un très-bel homme, grand, fort, et bien proportionné, visage long et plein, figure noble et animée, caractère franc et hardi, esprit vif et entreprenant, ima-

gination ardente, féconde et originale. Il devint si turbulent au sein de sa famille, que bientôt personne ne put plus en jouir. Le père, en conséquence, le plaça dans une petite ville du pays, chez un maître de pension assez estimé, et à qui on recommanda de le traiter avec une sévérité équitable, mais soutenue et inflexible. Le jeune comte avoit alors treize à quatorze ans : c'étoit le plus grand et le plus hargneux de la pension ; il falloit que les autres fussent ses complices ou ses victimes. Dans le nombre, il s'en trouva un qui étoit le plus grand après lui, et qui, disposé à ne valoir guère mieux, devint en peu de temps son camarade le plus chéri. Tous les jours ces deux mauvais garnemens faisoient des sottises nouvelles; tous les jours on leur infligeoit de nouvelles peines sans les corriger. Le maître de pension étoit au désespoir, et ne savoit plus à quel saint se vouer. L'été vint, et, pour les mieux punir, ce pauvre homme imagina de profiter de l'un des plus beaux jours pour donner à sa pension, mais sans les y admettre, une récréation complète et remarquable; il prépara toutes les provisions nécessaires et agréables, et emmena dès le matin tous ses pensionnaires à un endroit assez éloigné et bien champêtre,

avec l'invitation de s'y bien divertir. Il n'y eut que Hoditz et son ami qui en furent exclus : on les renferma, au premier étage, dans une chambre dont on laissa la clef à un domestique affidé, avec ordre de leur servir un mauvais dîner, et de leur refuser tout le reste. Quand on fut parti, Hoditz s'écria : « Est-ce donc que » nous ne nous vengerons pas?....... » Là-dessus ils eurent bientôt concerté un plan de vengeance; ils appelèrent le domestique chargé de les garder, et lui dirent : « Ecoute bien, et » décide-toi: si tu fais ce que nous allons te » demander, nous te donnerons chacun un » ducat; si tu ne le fais pas, tu périras sous » nos coups : il en arrivera ce qui pourra ; » mais tous les jours, en toutes rencontres, » nous te ferons tout le mal que nous pourrons. » — Eh! messieurs, que voulez-vous donc de » moi? — Nous voulons que tu ailles acheter » un grand clou bien fort, et tant de brasses » de bonne ficelle grosse comme le petit doigt, » et que tu nous apportes le tout avec un marteau, une écuellée de sang frais pris à la » boucherie, et nos épées.—Mais que voulez-» vous faire de tout cela? — Que t'importe? » Sois seulement assuré que nous ne ferons » point de mal ». Le pauvre domestique

domté par la peur d'une part, et séduit de l'autre par les deux ducats, ne manqua pas d'obéir. On lui dit ce qu'il auroit à faire quand la pension reviendroit de sa belle partie de plaisir, et on lui promit de ne pas avouer que ce fût de lui qu'on eût eu tous ces objets. Quand le soleil se fut couché, Hoditz se déshabilla, et se passa la corde sous la plante des pieds, en l'assujettissant, par de bons nœuds, autour des chevilles, des genoux, des reins et des épaules, et finit par en faire un cordon assez lâche autour de son cou, après quoi il se rhabilla, et, de dessus une chaise, il s'accrocha au clou, qu'il avoit bien enfoncé dans une poutre au milieu de la chambre; son camarade renversa la chaise à peu de distance, répandit sur le plancher le sang apporté de la boucherie, se coucha dans ce sang, ayant les deux épées nues près de lui. Pendant ce temps-là, le domestique s'en alla, en gémissant, au-devant de la pension, et raconta aux pensionnaires qui marchoient les premiers le grand malheur qui venoit d'arriver. A l'instant toute la pension le sut, et le maître lui-même, quoique replet et fort âgé, arriva bien vite, et, tout haletant, monta à la chambre, et à la vue de ce spectacle s'écria : « Ah! je vois ce

» que c'est! ces deux malheureux auront eu » une querelle; ils se seront battus en duel: » ce grand vaurien aura tué son camarade » d'un coup d'épée, et puis il se sera pendu » de désespoir. Allons, il faut faire venir la » justice ». A ces mots il se retira, et l'on envoya chercher les gens de loi; mais il leur manquoit un chirurgien, et il se faisoit tard. Ainsi on se contenta de mettre les scellés sur la porte, et l'on remit la levée des corps et le procès-verbal au lendemain. Dès qu'ils furent partis, le jeune homme prétendu tué se releva, rendit la chaise à son ami, qui se décrocha, se déshabilla, et se débarrassa de la corde, dont ils firent une échelle; ils attachèrent cette échelle à la fenêtre, gagnèrent le pavé, coururent toute la ville, y firent mille avanies aux uns et aux autres, mais sur-tout firent donner des aubades presque toute la nuit à leur maître de pension. On devine ce que le lendemain apprit à tout le monde; mais le maître de pension ne voulut plus de ces deux jeunes étourdis, qui furent renvoyés à leurs parens. Le jeune comte Hoditz fut confié à un précepteur, qui en fit ce qu'il put. Après son éducation, le père, pour s'en débarrasser, le fit voyager. Ce fut à la suite de ces voyages que l'empereur

Charles VI en fit un de ses chambellans. Parvenu à cette place, il ne mit à son faste et à sa fierté d'autres bornes que celles qu'il ne dépendoit pas de lui d'outrepasser; il ne vouloit pas, entre autres choses, que son cocher cédât le pas à quelque voiture que ce fût. Un jour, dans une rue de Vienne, il vit avec indignation qu'un vieux carrosse de province marchoit devant lui; il ne fallut dire qu'un mot à son cocher, qui étoit fort habile dans ces sortes d'expéditions : le vieux carrosse fut accroché et renversé contre la borne. Le chambellan voulut voir quel étoit le provincial insolent qui avoit osé prendre le premier pas sur lui, et son coup d'œil, donné par la portière, lui fit reconnoître son père, avec lequel il n'avoit plus de correspondance, et qui étoit venu peut-être autant pour s'informer de lui que pour faire sa cour à l'empereur. A l'instant où il le reconnut, il se hâta de descendre pour lui demander pardon; mais ce fut en vain : le père refusa de l'entendre, et, dans son extrême colère, jura de ne le revoir jamais, et l'envoya à tous les diables.

Le jeune comte Hoditz ne tarda pas à dépenser toute la succession de sa mère, qu'il avoit perdue il y avoit long-temps. Il est facile de

deviner ce qu'il seroit devenu si la fortune ne lui avoit alors ménagé une de ces faveurs rares sur lesquelles on ne peut jamais compter. La landgrave douairière de Bareith le vit dans un moment fortuné, en devint amoureuse, et l'épousa. Cette douairière n'étoit pas encore vieille, quoique tante de Frédéric : elle avoit un douaire qui rendit le comte très-riche et le sauva de toutes les épines de l'infortune : aussi lui fut-il toujours très-tendrement attaché. Soit amour, soit reconnoissance, il a été, tant qu'elle a vécu, un modèle digne d'être proposé à tous les époux; et lorsqu'il l'a perdue, il lui a fait ériger un mausolée antique au fond de la partie de ses jardins qu'on appeloit les Champs-Elysées, où, tous les samedis soirs, il est constamment allé, avec toute sa maison, célébrer sa mémoire et chanter des hymnes funéraires qu'il a composés pour elle.

Peu de jours après leur mariage, elle lui témoigna combien elle désiroit de le raccommoder avec son père. En conséquence de ce projet, ils rédigèrent ensemble une lettre qu'elle signa et qu'elle fit expédier, indépendamment de celles que son mari écrivoit de son côté. Le père répondit à la princesse qu'en daignant épouser son fils elle avoit fait à toute la famille

un honneur infini, dont il étoit, en son particulier, plus touché qu'il ne pouvoit le dire, et qu'il la prioit de vouloir bien agréer, à cet égard, l'hommage de sa vive et respectueuse reconnoissance; qu'il désiroit bien ardemment qu'elle n'eût jamais lieu d'en éprouver le moindre regret; que ce seroit pour lui une grande consolation que de pouvoir l'assurer verbalement de son dévouement et de son respect, mais que jamais il ne consentiroit à revoir un fils qui n'avoit existé que pour l'affliger et l'offenser........ « Eh bien! dit le jeune époux à sa » noble dame, puisque nous ne pouvons le » fléchir, il faut le vaincre ». Tel est le parti que l'on prit : on fit les préparatifs nécessaires à ce voyage, et l'on partit. On emmena toute la maison de la princesse, ses gardes, ses domestiques, les chevaux, et jusqu'à la batterie de cuisine. Tout cela formoit, outre les gens à cheval et les carrosses, un assez grand nombre de fourgons ou de chariots couverts. C'est pour toutes ces raisons, et pour ne pas fatiguer madame, que l'on fit la route à petites journées; mais il en résulta un petit inconvénient : le père fut averti de la visite qu'on venoit lui faire; il songea à se mettre en état de défense; il donna ses ordres pour barricader

son château, et envoya chez tous ses voisins, à plusieurs milles de distance, demander secours et main-forte pour soutenir le siége dont il étoit menacé. Le fils, qui prévoyoit et craignoit ce nouvel obstacle, portoit ses regards de tous côtés avec une attention toujours plus grande, à mesure qu'il approchoit davantage de la maison paternelle. Dès qu'il apercevoit un homme dans le lointain, il envoyoit des hussards l'arrêter et le lui amener : ce fut ainsi qu'il arriva à Roswald, ayant fait prisonniers la moitié des domestiques de son père, et d'autant mieux averti de la réception qui l'attendoit, que l'on avoit saisi sur plusieurs de ces prisonniers les billets dont ils étoient porteurs. Arrivé devant le château, il en trouva donc toutes les avenues si bien fermées, qu'il auroit fallu des machines de guerre pour les ouvrir. Heureusement il se souvint que, dans un coin négligé des jardins, il avoit vu autrefois une vieille porte donnant sur les champs, et que l'on n'ouvroit jamais, porte à demi cachée sous les ronces et les orties, et qui devoit être comme pourrie. Il s'y transporta avec quelques domestiques, la fit aisément enfoncer, et devint par-là le maître, non seulement des jardins, mais encore des basses-cours, du

rez-de-chaussée, de l'avant-cour et des cuisines. Le père, déjà vieux, et fort maltraité par la goutte, ayant même perdu, depuis plusieurs années, l'usage de ses jambes, et ne pouvant, en conséquence, se déplacer que dans un fauteuil porté par deux domestiques attachés à ce service particulier; le père n'eut plus d'autre ressource que de se bien clorre dans la partie du premier étage qui formoit son appartement. Le fils disposa en vainqueur de tout le reste, et de toutes parts on ne suivit plus que ses ordres. Madame la princesse, reçue enfin dans la cour, y fut encore près de deux heures assise sur ses malles ou ballots, en attendant qu'on eût choisi et préparé l'appartement qu'elle occuperoit. On ne manqua pas de faire vite annoncer au père leur arrivée, qu'il ne savoit déjà que trop. Sa réponse fut assurance de respect pour madame, envoi de monsieur à tous les diables. Pendant deux mois entiers, il y eut constamment mêmes messages et mêmes réponses tous les jours, le matin, à l'heure du dîner et à l'heure du souper. C'étoient les domestiques du vieux comte qui venoient prendre et lui portoient tout ce dont il avoit besoin. Cette manière de vivre cependant ne pouvoit durer. Deux mois étoient déjà

une bien longue épreuve pour tous les trois ; l'inflexibilité du père, malgré les supplications de la princesse et les soumissions du fils, étoit suffisamment constatée ; le fils le sentit : il ne lui restoit plus qu'une dernière ruse de guerre, et il l'employa. Il fit dire à son père que, bien convaincu qu'il n'obtiendroit pas une consolation qu'il croyoit due à ses sentimens, aussi inviolables que respectueux, il se déterminoit enfin à éloigner un fils malheureux des yeux d'un père irrité; qu'en conséquence il avoit résolu de partir dans trois jours; mais que ce seroit un grand scandale que la princesse partît sans l'avoir vu ; qu'il en résulteroit pour tous les trois une mortification aussi peu nécessaire que cruelle, et qu'ainsi, pour faciliter une entrevue si convenable, il avoit décidé de partir le lendemain dès le matin, et de passer la journée entière à la chasse. En effet, le lendemain, dès les cinq à six heures du matin, ce ne fut que bruit, tumulte, agitation dans la cour du château, d'où l'on vit successivement sortir, pour gagner la forêt, les provisions faites pour la halte, les gardes-chasses avec les cors, la meute entière avec les guides, enfin la garde de la princesse, les domestiques et les chasseurs, tous à cheval, et partant au

grand galop. Quand le père fut bien assuré qu'il ne restoit plus chez lui que la princesse, il envoya lui demander la permission de venir l'assurer de ses respects; elle occupoit la moitié du premier étage, en face de l'appartement du beau-père. Bientôt après sa réponse, ce dernier arriva dans son fauteuil, porté par ses deux domestiques confidentiels, qui eurent ordre ensuite de se retirer. La conversation s'établit bien vite, et débuta par toutes les protestations que devoit naturellement amener leur position respective. Tout fut affectueux, sincère et extrêmement honnête. Mais voilà que tout-à-coup le père entend dans la cour le bruit d'un cheval qui arrive au grand galop: il devine que c'est son fils qui vient le surprendre, et, dans la vive émotion qu'il en ressent, n'ayant pas ses porteurs, il retrouve ses jambes, perdues depuis tant d'années, et s'enfuit se cacher dans son appartement. Il ne s'étoit pas trompé : son fils avoit établi des espions avant de partir : il s'étoit tenu à peu de distance, et dès qu'il eut appris que son père étoit chez la princesse, il étoit venu avec la rapidité de la foudre, avoit monté les escaliers tout d'une haleine, et cependant il ne trouva plus chez sa femme que le fauteuil de

son père. Il ne lui restoit plus qu'un mot à dire : c'étoit l'adieu ; il le fit par un billet dont le sens étoit que s'il n'emportoit pas la douce satisfaction d'avoir vu son père et de l'avoir fléchi, il emporteroit au moins la consolation de l'avoir guéri. Cette plaisanterie fit rire le père et le désarma. « Je vois bien, dit-il en » lisant le billet, que c'est un original que rien » au monde ne pourra corriger ! Autant vaut » lui pardonner ses sottises passées : allez leur » dire de venir me voir ». Ce fut donc une phrase inconvenante qui fit ce que tant de supplications, de soumissions et de respects n'avoient pu faire. Mais au moins le raccommodement fut franc et durable, et il n'y eut plus entre eux que bon accord et contentement réciproque tant que le père vécut. Après sa mort, le comte Hoditz ne songea qu'à rendre Roswald agréable à la princesse ; car ce n'est pas être juste envers lui que de représenter tout ce qu'il y a fait d'extraordinaire comme n'étant qu'une suite d'originalités. Son ambition constante eut pour objet que jamais la princesse ne se repentît de l'avoir épousé. M. Guibert dit qu'il a dépensé aux travaux de Roswald trois millions de florins ; mais il auroit dû observer que cette somme est provenue

sur-tout du douaire de la princesse. Lorsque le même auteur s'étonne de ce que cet homme extraordinaire a pu soutenir son état de dépenses avec vingt mille florins de rentes, il ignore que, plus d'une fois, il a su trouver de très-amples supplémens à ses vingt mille florins, qui, même dans les commencemens, ne formoient pas tous ses revenus.

Ce fut par ces motifs et avec ces moyens qu'il se livra sans réserve à son génie, et qu'il créa à Roswald tout ce que M. de Guibert y a tant admiré. Les jardins étoient très-vastes : on conçoit que, placés au centre des montagnes, ils ne pouvoient manquer d'eau, et qu'il étoit facile d'en varier les sites et les points de vue. Il y eut jardins chinois, américains et autres, Arcadie, Champs-Elysées, tombeaux antiques des Germains, souterrains, pagodes indiennes, ermitages de la Thébaïde, grottes des Druides, canaux et chemins couverts, son propre tombeau, celui de la princesse, entouré de ceux de ses ancêtres; ailleurs, une ville de Lilliputiens, dont les maisons ne s'élevoient pas à plus de trois pieds, et où tout étoit dans les proportions les plus exactes; de toutes parts des cascades, des fontaines ou des jets d'eau, en un mot, toutes les imitations qui lui

parurent curieuses ou agréables, et le tout animé, garni, et en mouvement ou exercice; les eaux souterraines et les machines cachées donnoient en quelque sorte la vie à toutes les figures. Les jardins de Roswald ne ressembloient donc en rien à ces fameux et orgueilleux jardins si vantés en Europe, où l'on ne trouve que le silence et la solitude, à moins que les hommes n'aillent en foule y porter une âme et de la société.

Le château ne renfermoit pas moins de merveilles que les jardins; les souterrains y présentoient, dans une partie, les mystères de la Passion taillés dans le roc; dans d'autres parties, des mines artificielles, et tout ce qu'il falloit pour y établir des illuminations et y donner des danses et des concerts, indépendamment de tout ce qu'il faut pour reporter au rez-de-chaussée et aux étages ce qu'il vouloit y retrouver de choses utiles, commodes, surprenantes ou agréables. Outre les vastes appartemens qu'il y occupoit, et ceux qui étoient destinés aux étrangers, il y avoit un bâtiment particulier, avec jardin, le tout entouré d'une haute muraille, et uniquement consacré à son sérail, c'est-à dire à ses actrices, chanteuses et danseuses. Ce bâtiment

n'avoit de communication au dehors que par une porte qui donnoit dans son appartement, et dont lui seul avoit la clef : peu d'étrangers y étoient introduits : les autres pouvoient à peine en soupçonner l'existence.

Toutes les personnes qui tenoient à la maison du comte Hoditz, au moins depuis la mort de la princesse, les domestiques, les acteurs, actrices, chanteurs, cantatrices, danseurs, danseuses et autres, étoient prises parmi ses paysans, c'est-à-dire, selon les lois du pays, parmi des gens attachés à la glèbe, véritables serfs tels qu'on les retrouve dans le nord de l'Allemagne, en Pologne et en Russie, où on les appelle *mougiks*. Lui-même formoit toutes ces personnes aux emplois auxquels il les destinoit; il étoit leur maître de langue, de chant, de déclamation et de danse : il est aisé de concevoir qu'il ne les élevoit pas à une haute perfection; aussi ne leur donnoit-il que le vestiaire et la nourriture, et à peine quelques gages excessivement modiques : sa première chanteuse, dit M. de Guibert, n'avoit que deux florins par mois, et quatre-vingts et tant de personnes ne lui coûtoient, à ce titre, que trois mille florins; et c'est avec ces secours, si foibles et si imparfaits, que, selon le temps

et la saison, il faisoit servir ses dîners ou soupers, tantôt chez des Chinois, ou chez d'autres peuples anciens ou modernes, ou même fabuleux, tantôt au milieu des Sauvages, et dans des déserts ou des grottes profondes, et que le reste de la journée étoit rempli par des spectacles et des fêtes toujours inattendues. Je n'ai pas besoin de dire combien ses magasins étoient amplement fournis de tout ce qui lui devenoit nécessaire en costumes, décorations, instrumens et ornemens de toute espèce. On comptoit chez lui, d'ailleurs, dit encore M. de Guibert, six mille jets d'eau, dont quelques uns s'élevoient à une hauteur bien supérieure à ceux qu'on a le plus vantés : il y en avoit même un au milieu de sa table, outre un canal d'eau courante et limpide qui la traversoit dans sa longueur. Le grand canal de ses jardins étoit couvert de petits bateaux très-joliment arrangés, et qui voguoient chargés de toutes sortes de colifichets. Entre ces bateaux, on voyoit des jeux de Naïades et de dieux marins en action ; que dirai-je de plus? Il avoit mis à contribution les arts et les sciences, les temps antiques et les temps modernes, les peuples civilisés et les peuples sauvages, l'histoire et la fable. M. de Guibert n'est pas juste lorsqu'il

nous représente le comte Hoditz comme un composé de folie et de raison, d'imagination et de mauvais goût, de philosophie et de préjugés, et qu'il nous annonce qu'il a vu chez lui comme un mélange bizarre de choses ingénieuses et ridicules. Ce que lui-même en raconte détruit le blâme qu'il joint à ses louanges; sans doute, cet homme extraordinaire étoit épicurien jusqu'à un certain point, mais il étoit cosmopolite et supérieur aux évènemens, et non livré a l'insouciance dont on l'accuse.

Le prince Frédéric de Brunswick obtint de lui, pendant son séjour à Berlin, non sans peine, qu'il lui donneroit une de ses soirées : le comte n'étoit si difficile que parce que le palais du prince étant fort éloigné du château, ce long trajet sur le pavé, même en n'allant que le pas, étoit cruel pour ce vieillard souffrant. Il promit cependant, par attachement pour le prince, et cette promesse fut faite un soir pour le lendemain. Le prince forma dès l'instant son plan de réception, et envoya tout de suite les rôles à ceux qui devoient y être employés. Madame du Troussel vint à dix heures du soir, en sortant de chez la reine, me prier, de la part du prince, de me rendre chez lui le lendemain soir de bonne

heure, dans le costume d'un maître d'école de village, avec un compliment pour le comte Hoditz : elle me développa tout le projet du prince, et me dit qu'elle viendroit me prendre avant six heures, pour nous y rendre. Je composai mon compliment le lendemain matin, et me tins prêt à partir en habit noir et grande cravatte. Lorsque, chez le prince, nous fûmes avertis que la voiture du comte approchoit, nous nous rendîmes tous dans la cour, qui étoit entre le palais et le jardin, et où il avoit été ordonné de le faire entrer. Là, on voyoit sur le perron, au-dessus de la porte, une enseigne d'auberge, avec ces mots : *A l'Amitié !* Les personnes qui se présentèrent à la portière de la voiture pour recevoir le comte furent principalement le prince, habillé comme aubergiste, et la princesse en hôtesse ; ensuite le comte de Lottun, général commandant de Berlin, en berger ; M. Dadrekast, ancien officier du régiment des gardes, homme très-grand, représentant un chef et guide d'ouvriers dans les travaux champêtres ; etc. Le comte Hoditz alloit de surprise en surprise, à mesure qu'il fixoit les personnes, et se confondoit en témoignages de reconnoissance en voyant dans ces divers accoutremens le prince

et la princesse, ainsi que le comte de Lottun, qu'il connoissoit : mais M. Dadrekast et moi nous lui causions un embarras d'autant plus grand, qu'il nous voyoit pour la première fois, qu'il ne devinoit pas nos rôles, et que M. Dadrekast, droit, roide et sérieux, ne manquoit pas, à chacun de ses regards tournés vers lui, de lui faire une révérence bien gauche, tandis que moi, je ne cessois de lui répéter l'apostrophe *monseigneur*. A la fin il comprit qu'il fallait bien finir par m'entendre. Quand j'eus débité mon compliment et qu'il m'eut remercié, on le prit par les deux bras pour le conduire dans le palais: en y entrant, il trouva le grand écuyer comte de Schaffkotsch, moins âgé que lui de plusieurs années, mais non moins vieilli par les jouissances de la vie; il le trouva, dis-je, transformé en abbé, et lui donnant sa bénédiction. « Ah ! mon ami, » s'écria le comte Hoditz, quel métier faites-» vous là ? Quand le diable fut vieux, il se fit » ermite; oui, ermite, mon ami, mais non » pas prêtre ! Ah ! ne soyons pas pire que le » diable ! » Arrivés à deux ou trois pièces du rez-de-chaussée, nous nous arrêtâmes dans la première, où l'on ne trouva que des bancs de bois de sapin, et une grande table de même

calibre, sur laquelle étoient une assiette de tabac haché, des pipes de terre, un pot de bière, une bouteille d'eau-de-vie et des verres. M. Dadrekast présenta successivement, et avec sa gravité toujours la même, toutes ces sortes de régals au comte, qui refusa tout. Alors on passa dans la seconde pièce, où étoient quelques musiciens, et où madame l'hôtesse le pria à danser... « Ah! madame, » s'écria-t-il, que me proposez-vous? mais » on ne résiste point à vos ordres : daignez » seulement vous souvenir de mes douleurs, » et veuillez, par pitié, les abréger! » Elle ne fit avec lui que deux tours de menuet. Tout le monde fut singulièrement frappé des grâces, de l'aisance et de la dignité avec lesquelles cet homme superbe et d'une figure si noble fit ces deux tours, et l'on convint que l'on n'avoit jamais vu exécuter cette danse avec plus de noblesse. Quand madame l'hôtesse eut ainsi fait quelques pas de danse avec tous les hommes priés à cette fête, il vint un grand homme, habillé à peu près comme les Pénitens-blancs, et représentant une ombre des Champs-Elysées, qui, annoncé par une musique imposante, s'arrêta devant le comte et déroula une grande feuille de parchemin

portant ces mots : *Suis-moi ! c'est l'ordre des Dieux.* On suivit l'ombre, qui nous conduisit au premier étage, la musique qui l'annonçoit continuant toujours. La première pièce où nous entrâmes formoit une vaste grotte, au fond de laquelle étoit le tombeau d'Anacréon. Le secrétaire du prince, qui étoit bon musicien et avoit une fort belle voix, faisoit le rôle de ce héros des plaisirs : il chanta un air italien, dans lequel Anacréon se plaignoit douloureusement de ce qu'il y avoit enfin au monde un vieillard qui, plus aimable que lui, ne pouvoit manquer d'éclipser toute sa gloire, et, en rejetant ensuite toute idée de vengeance, comme indigne de lui, terminoit sa complainte par se résoudre à ouvrir les Champs-Elysées à son rival. A cette conclusion, le rocher s'ouvrit, et nous entrâmes dans les Champs-Elysées, c'est-à-dire dans une très-grande salle ou galerie, décorée dans tout son pourtour d'une verdure épaisse, derrière laquelle des lampions de diverses couleurs étoient cachés de manière cependant à répandre de toute part une lumière vive, dont on ne voyoit pas la source. C'est là que le souper étoit servi par des ombres semblables au guide qui nous y avoit conduits. Au moment où l'on se mit à

table, la musique débuta par l'air que le comte avoit composé pour Frédéric à Roswald, air que le prince s'étoit procuré, dans le temps, à l'insu de l'auteur, et dont ici on parodia les paroles, en substituant le mot *comte* au mot *prince*. Ce fut pour le comte Hoditz une surprise agréable et une sorte de galanterie, dont il fut plus touché qu'on ne peut dire; il en eut les larmes aux yeux, et il en résulta qu'il en conçut pour nous tous une amitié toute particulière: non seulement il fut extrêmement gai, mais il porta la confiance jusqu'à vouloir, après souper, nous conter l'histoire de sa vie dans les plus petits détails, histoire qui nous retint une grande partie de la nuit. Je l'ai revu très-souvent depuis ce jour, tant chez le grand écuyer Schaffkotsch que chez M. de Launay et ailleurs, d'autant plus qu'il m'avoit pris en amitié.

M. MINETTE, Anglais.

On ne sera pas fâché de trouver ici quelques traits sur un Anglais nommé Minette, propriétaire des paquebots de Douvres, qui lui valoient près de vingt mille livres sterlings par an. Cet homme, laissant une partie de ses revenus à ses neveux, qui, sur les lieux, faisoient valoir le fonds, vivoit depuis très-long-temps à Berlin, où il s'étoit fixé autant par caprice que par circonstances. C'étoit un Anglais original de la grosse espèce : il avoit trois belles maisons à Berlin, et, dans chacune, un appartement qu'il se réservoit. Il alloit, selon sa fantaisie, déjeûner dans l'une, dîner dans la seconde, et coucher dans la troisième. Quelques vieilles connoissances lui faisoient la cour ; et ce vieux batelier, dur, grossier et insolent comme les gens de son état qui ont fait fortune, avoit besoin qu'on lui fît la cour. Il y avoit sur-tout un vieux militaire, major de place, qui, n'ayant pas de fortune, étoit fort assidu à venir dîner avec lui. Après le

dîner, M. Minette vouloit jouer aux échecs, où il mettoit bien plus d'amour propre que d'intelligence. Quand le pauvre major avoit la complaisance de perdre, il étoit traité d'âme basse et vile qui vouloit plaire; et quand il gagnoit, il étoit accablé de sottises, comme mauvais joueur et rigoriste. Après avoir rencontré deux ou trois fois ce riche malotru, toujours simple dans son costume, et plus que familier dans son ton, je demandai à M Sulzer ce qu'il en pensoit. « C'est, me répondit-il, » le plus malheureux des hommes. Il est ex- » cessivement riche, et n'a que de la morgue, » de l'insolence, de la grossièreté et des ca- » prices, où l'on ne trouve pas l'ombre du sens » commun. Un seul mot peint son malheur: » c'est qu'il n'a aucun plaisir à faire du bien, » lui qui pourroit en tant faire. Il est blasé » sur tout; il ne lui reste plus d'autre activité » que celle qui lui vient de son extravagante » originalité, et de la vanité la plus sotte qu'il » y ait au monde. »

Ainsi recordé sur son compte, ce ne fut qu'avec la plus froide indifférence que je le regardai; il le sentit; et comme il avoit remarqué qu'on me témoignoit quelque considération chez le chevalier Mitchel, chez la com-

tessé Scorcewska et ailleurs, il voulut me faire quelques avances. Il me rencontra un jour avec M. de Castillon le père; il nous aborda, et, après les complimens ordinaires, il gronda mon collègue sur ce qu'il y avoit long-temps qu'il ne l'avoit vu; il lui demanda quel jour il lui feroit le plaisir de venir dîner avec lui; et ensuite, se retournant de mon côté: « Monsieur, me dit-il, vous n'avez pas encore » dîné chez moi; il faut y venir le jour qu'il » vous plaira. — M. Minette, lui répondis-je, » je vous suis bien obligé; mais je ne puis pas » avoir cet honneur-là. — Et pourquoi donc, » puisque je vous laisse maître du jour? — » C'est que je suis engagé ». Cette réplique de ma part produisit l'effet que je voulois; elle le déconcerta, l'humilia, et me délivra de ses poursuites.

Parmi les maisons qui appartenoient à M. Minette, il faut compter d'abord l'un des plus beaux hôtels de Berlin, placé sous les arbres, derrière la bibliothèque publique, et presque en face du palais du prince Henri. M. de Guines avoit loué cet hôtel, qui ensuite fut occupé par le ministre de Gœrne. M. Minette, fier d'avoir le ministre de France pour locataire, crut avoir acquis le droit de se con-

duire avec lui comme pair et compagnon. Un jour qu'il le vit à la promenade avec plusieurs dames de la cour, il vint sans façon l'accoster et se placer familièrement à côté de lui; puis il se mit à faire l'énumération de tous les François distingués qu'il avoit souvent reçus chez lui, à Douvres. « Mesdames, dit M. de Guines » en riant, ce que M. Minette vous dit là est » très-vrai : à moins d'avoir des ailes, on ne » va point de Calais en Angleterre sans passer » chez lui; car le paquebot lui appartient, il » y est né, c'est comme sa maison ». Ce fut ainsi qu'il renvoya cet importun, et l'écarta pour toujours.

A propos d'Anglais, voici une histoire qui m'est personnelle. Pendant la mission de M. Elliot à Berlin, et avant la guerre d'Amérique, un domestique de louage vint à sept heures du matin m'annoncer la visite d'un mylord qui étoit arrivé à Berlin la veille à huit heures du soir. Je fis répondre que j'étois sorti. Deux minutes après, ce domestique revint, suivi de son mylord, qui, me rencontrant moi-même, me conjura de l'entendre. Je lui fis des excuses fondées sur le négligé où j'étois, et il me répliqua qu'il n'y avoit que les gens désœuvrés qui pussent être habillés de

bon matin. C'étoit un grand homme d'environ vingt-huit ans, très-bien fait et d'une physionomie très-noble. Je n'ai pas vu d'Anglais plus bel homme que lui. Il me dit qu'il parcouroit l'Europe depuis huit ans, mais que ses beaux jours étoient passés; qu'il étoit obligé de retourner chez lui dans deux mois, étant devenu pair de la chambre haute d'Irlande, et ayant été de plus nommé membre à la chambre des communes à Londres, attendu qu'il avoit des propriétés et un domicile dans les deux royaumes; que de cette sorte on ne tarderoit pas à le marier, et qu'il n'auroit plus qu'à s'enfoncer dans la politique; mais que ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est qu'il avoit perdu ses huit années d'absence; qu'il rougissoit de m'avouer qu'il ne connoissoit même la littérature d'aucune nation du continent; que certainement deux mois étoient insuffisans pour réparer cette faute, mais que du moins il espéroit parvenir à des connoissances propres à le diriger pour la suite; que c'étoit dans cette idée que, voulant passer ces deux mois à Berlin, il avoit cherché à savoir à qui il pourroit s'adresser plus utilement pour cela; que c'étoit moi qu'on lui avoit indiqué; et que, sentant bien qu'il n'avoit pas un instant

à perdre, il n'étoit arrivé la veille au soir que pour venir dès le matin me prier de lui consacrer une partie de mon temps. Du reste, il refusa de me dire qui lui avoit parlé de moi. Je pensai que deux mois ne seroient pas de ma part un sacrifice qui dût me déranger essentiellement; ainsi je me déterminai à le faire.

Le mylord offrit de venir chez moi aux heures que je lui indiquerois; mais je considérai qu'en passant chez lui, si je ne le trouvois pas, j'en serois quitte pour donner mon nom à la porte; au lieu que si j'avois à l'attendre chez moi, je risquerois fort de l'attendre en vain des demi-journées entières, ce qui pourroit quelquefois me déranger très-essentiellement: d'ailleurs, j'avois à peu près tous les jours à passer devant l'auberge de Corsica, où il logeoit; d'où il arriva que nous convînmes que tous les jours je me présenterois chez lui à onze heures du matin.

Le mylord, au lieu de deux mois, resta quatre mois à Berlin; et si ce fut une plus longue servitude pour moi, ce ne fut néanmoins un plus grand profit ni pour l'un, ni pour l'autre. Il se livra, parmi nous, à la même dissipation qui l'avoit entraîné partout ailleurs: souvent, à mon arrivée il étoit déjà sorti: et les

jours où je le trouvois, M. Elliot, un jeune prince de Cobourg, neveu de la reine et capitaine dans un régiment de Berlin, et je ne sais combien d'autres cavaliers ou militaires, venoient ou nous interrompre, ou me l'enlever. Je ne fus pas long-temps à me convaincre que je lui serois peu utile : il auroit fallu quelque attention de sa part, et, dans le tourbillon où il se laissoit aller, je n'en avois plus à espérer. Il me parut qu'il le sentoit lui-même, et qu'il songeoit à me piquer d'honneur pour le jour où viendroit le quart-d'heure de Rabelais ; car il saisit à peu près par les cheveux une occasion assez éloignée de me dire, quelque temps avant son départ, que les Anglais en France étoient en général et presque partout reçus avec beaucoup de politesse et de prévenance ; que même on leur prodiguoit avec affectation le titre de *mylord*, mais qu'on le leur faisoit bien payer, et que ce n'étoit que pour faire une guerre plus cruelle à leurs guinées qu'on paroissoit les traiter si bien. Je devinai ce que la comtesse Scorcewska m'a plus adroitement développé dans la suite : ainsi j'ai vu qu'à la forme près, Anglais ou Polonais, c'est au fond la même chose ; mais je me bornai à lui demander, en riant, si les Français pou-

voient espérer plus d'hospitalité en Angleterre, et si du moins leur politesse n'établissoit pas quelque différence à leur avantage. J'eus même assez de front pour lui citer un voyage de M. le vicomte de Laval à la Jamaïque, dans lequel on lui fit payer le prix de six guinées, sans d'ailleurs aucune sorte de politesse, un misérable poulet qu'on avoit servi à son domestique. Arrivé au moment de me remercier et de me dire adieu, il me pria, non sans quelque embarras, de lui déclarer franchement ce qu'il me devoit. « Je n'ai jamais eu de » prix, lui répondis-je, pour des leçons don- » nées hors de chez moi; car je n'en ai ja- » mais donné qu'à vous et à une dame. Eh » bien, je ne commencerai pas par vous à fixer » ce prix. Vous avez été peu de temps à Ber- » lin; vous m'avez peu dérangé; et des dis- » tractions involontaires ont été cause que je » vous ai été bien moins utile que je ne l'avois » espéré : ainsi, je vous prie de trouver bon » que je n'accepte aucun paiement ». Il me sembla que ma réponse le surprenoit autant qu'elle lui faisoit de plaisir. Il me combla de remercîmens, de complimens, et même de promesses; il me protesta que, dès son arrivée chez lui, il m'enverroit, par M. Elliot, une

bibliothèque anglaise choisie, et je ne sais combien d'autres objets. « Voulez-vous, lui » répliquai-je alors, me permettre de vous » demander une sorte de paiement qui me » sera infiniment cher? En ce cas, donnez-» moi votre adresse, et permettez-moi, si » jamais l'occasion s'en présente, de m'en » servir pour vous recommander quelque » honnête homme qui ait besoin de protec-» tion chez vous. Comptez sur-tout que je » n'en abuserai pas, et que je serai très-scru-» puleux à n'y recourir que pour des choses » justes ». Il mit le plus grand empressement à me donner son adresse, et me promit tous ses bons offices pour ceux que je lui adresserois, le tout sans rien rabattre de ce qu'il vouloit m'envoyer.

Au bout de six ou sept mois, j'eus occasion de le mettre à l'épreuve : je lui adressai et lui recommandai bien spécialement un brave homme de Magdebourg, qui alloit en Irlande pour y réclamer une somme qui lui était due, et qu'on ne lui payoit pas. Je sus bientôt que le mylord avoit reçu ma lettre, mais n'avoit pas reçu mon homme, et n'avoit rien fait pour lui. D'ailleurs, il ne songea pas plus à me répondre qu'à me faire ses envois

si solennellement promis. J'avoue que son silence et son refus de services m'indignèrent. Je tardai peu à me trouver en société avec M. Elliot, et je m'en plaignis en homme irrité. M. Elliot fut très-embarrassé; il ne sut comment excuser son ami, et me promit de lui écrire, bien assuré que tout seroit réparé dans peu. Depuis ce jour, il n'a plus été question de rien : ni M. Elliot, ni moi, n'en avons plus parlé ; et l'on conçoit bien qu'il n'est rien venu. Je pense, en vérité, que les Anglais nous regardent à peu près comme les Juifs regardoient les Egyptiens, à qui ils enlévoient ce qu'ils pouvoient. Je rends cette réflexion générale, parce que je connois beaucoup d'autres traits de leur part, qui ressemblent assez à celui que je viens de citer, et qu'en ce cas je désirerois fort que mes compatriotes prissent entre eux la bonne résolution de ne plus être leurs dupes, comme nous l'avons si souvent été jusqu'ici.

Je terminerai ce volume par le récit d'un évènement tragique, suite de la trop grande sévérité avec laquelle le soldat étoit traité en Prusse.

On avoit placé dans un régiment en garnison à Neiss, en Silésie, un Français encore

jeune, et l'un des plus beaux hommes que l'on pût voir. Comme il avoit eu une fort bonne éducation, on voulut avoir sur ce qui le concernoit des détails qu'il refusa. Ses refus donnèrent de l'humeur, on le traita fort durement, et il résolut de s'en venger. Il avoit avec lui une très-jolie femme, aussi discrète et aussi courageuse que lui : celle-ci se mit à faire la contrebande avec quelques autres femmes de soldats. A chaque voyage qu'elle faisoit en Bohême pour cela, elle rapportoit toujours un peu de poudre et des balles, qu'elle cachoit bien soigneusement : pendant ce même temps, son mari gagnoit d'autres soldats, mais toujours isolément, de manière qu'aucun d'eux n'avoit d'autre confident que lui; à la fin, il eut assez de monde pour frapper le coup terrible qu'il avoit premédité. Il arrêta le jour, et fixa l'heure de midi pour attaquer et désarmer tous les corps-de-garde de la ville en même temps : il avoit choisi pour lui-même le corps-de-garde qui conduit vers la Bohême : tout son monde étoit éparpillé devant le corps-de-garde, sans armes et comme désœuvré ; pour lui, il aiguisoit, sur une pierre près de la sentinelle, une hache à fendre du bois. Au premier coup de midi, il se relève, fend la

tête de la sentinelle, et en prend les armes : au même instant, trente complices se précipitent dans le corps-de-garde, prennent les fusils qu'ils y trouvent, les chargent, et marchent droit à la porte.

Une sentinelle, sous le milieu de la voûte, veut baisser la herse; le chef des révoltés court à lui, et lui abat le poing d'un coup de hache. Le corps-de-garde extérieur se range et veut arrêter les fuyards : ceux-ci font feu et en tuent sept ou huit; le reste se cache. Notre inconnu avoit trente hommes à sa suite, comme je l'ai déjà dit; il marche à grands pas vers la frontière, qui est à une bonne lieue de la ville. Ce qui sauva la garnison fut que les horloges ne s'accordèrent pas : celle que notre inconnu avoit suivie se trouva devancer les autres d'un bon quart-d'heure, et c'est ce qui donna le temps de battre la générale et de mettre les régimens sous les armes. De cette sorte, ceux qui devoient attaquer les corps-de-garde furent obligés de se mettre dans les rangs, et ne purent exécuter leur projet; d'où il suivit encore qu'aucun indice ne put ni les faire connoître, ni même les rendre suspects. On se hâta d'envoyer de la cavalerie contre les trente fuyards; mais ceux-ci firent si bonne contenance, et

leurs décharges furent si bien dirigées, que cette cavalerie perdit beaucoup de monde, et se retira à une grande distance; elle servit néanmoins à retarder la marche des trente hommes, et donna le temps à un bataillon d'arriver. On n'étoit plus qu'à un petit quart de lieue de la frontière : les Autrichiens, soldats et autres, étoient là à attendre. Les femmes contrebandières accouroient avec une nouvelle provision de poudre et de plomb, lorsque le bataillon atteignit les fuyards et les enveloppa. Tous les trente se battirent en désespérés; aucun d'eux ne se rendit; tous furent tués ou blessés à leur rang, comme les soldats de Catilina, et ils se seroient encore défendus plus long-temps et auroient détruit plus de monde si les cartouches ne leur avoient pas manqué. Par une singularité remarquable, leur chef fut atteint le dernier : il eut la cuisse cassée. Il lui restoit encore une charge de poudre, mais sans balle; il y suppléa par un des boutons de son habit, et tua, ainsi couché à terre, l'officier qui le premier voulut se saisir de sa personne. Ramené à Neiss, avec un petit nombre de ses camarades blessés comme lui, on le conduisit de suite au conseil de guerre. On lui demanda quels étoient son véritable nom,

sa patrie et sa famille. « Tout cela ne vous re-
» garde pas, répondit-il; ne perdez pas votre
» temps à me faire des questions auxquelles
» je ne ferai point de réponse. Il s'agit ici de
» m'envoyer à l'échafaud, et pour cela qu'im-
» porte qui je suis? — Combien avez-vous eu
» de complices, et quels sont-ils? — Il est
» encore inutile que vous fassiez des recher-
» ches à ce sujet, car c'est un point que nul
» ne sait que moi, et il n'est aucune puissance
» sur la terre qui puisse m'en faire désigner
» un seul. Ne tourmentez pas ces malheureux
» camarades pour vous dévoiler ce secret : ils
» ne le savent pas. J'ai été moi seul confident
» de tous, pris individuellement : aucun d'eux
» n'a été confident d'aucun autre. J'ai seul le
» secret tout entier de cette affaire, et il sera
» enterré tout entier avec moi.—Et quel motif
» vous a porté à méditer, ourdir et exécuter
» ce crime horrible? —Votre barbarie; vous
» êtes tous des tyrans, des bourreaux d'hom-
» mes, des tigres; et pour faire une chasse
» générale contre vous, ce n'est pas la justice
» qui manque aux hommes, c'est le courage ».
Ici, son capitaine furieux vint à lui en l'acca-
blant d'injures; et lui donna un grand coup
de poing dans la poitrine; à l'instant, et avec

la rapidité de l'éclair, ce malheureux saisit la baïonnette de l'un des deux soldats qui le soutenoient, et en perça la poitrine de son capitaine, en lui disant : « Tiens, monstre, j'aurai » encore la consolation de t'envoyer aux en» fers avant de mourir ». Ensuite, en s'adressant aux autres officiers, il leur dit : « A quoi » bon différer mon supplice? Si pourtant vous » voulez obtenir de moi des révélations, faites» moi donner tout ce qu'il faut pour écrire au » roi; je lui dirai tout, à condition néan» moins que je n'aurai point de témoin en » faisant ma lettre, que personne ne la verra, » que je la cacheterai moi-même, et que je la » remettrai au maître de poste en présence de » plusieurs personnes ». Les membres du conseil craignirent d'être inculpés pour quelques faits graves; ainsi son offre ne fut point acceptée. Lorsque Frédéric vint à Neiss aux revues suivantes, les officiers supérieurs de cette garnison furent extrêmement maltraités; il les accabla des reproches les plus durs, et sur-tout pour n'avoir pas fourni à ce criminel le moyen de lui écrire; il leur en parla comme bien convaincu que c'étoit leur mauvaise conscience qui avoit dicté leur refus. Cependant ils en furent quittes pour la peur, parce que

la politique vouloit qu'on assoupît cette affaire? Il ne paroissoit pas prudent de permettre qu'elle fût connue de l'armée : aussi fut-elle ignorée de presque tout le public, et je suis persuadé qu'à Neiss même il n'y a aujourd'hui que les habitans de ce temps-là qui la sachent, encore doit-on croire qu'ils n'en parlent jamais.

Pareille aventure avoit manqué d'arriver à Berlin même, entre quinze cents recrues qu'on y exerçoit pendant la guerre de sept ans, lorsqu'il n'y avoit d'ailleurs qu'un seul régiment de garnison. Heureusement, un des coupables révéla le complot, et en montra les chefs de dedans l'arsenal, à travers une fenêtre bien fermée, tandis qu'on faisoit défiler les recrues. Ces chefs furent arrêtés et exécutés la nuit, et en grand secret; de manière que les Berlinois eux-mêmes ne furent instruits de rien. Ces faits prouvent cette vérité triviale, et que pourtant on oublie trop souvent, que chez ceux qui commandent à d'autres hommes, grands ou petits, et jeunes ou vieux, la sévérité n'est bonne et sans risque qu'autant qu'on la circonscrit dans les bornes de la justice.

Il n'y avoit que quelques semaines que j'étois à Berlin, et je logeois encore en appartement garni, lorsqu'un jour, en rentrant vers midi,

je vis monter l'escalier, devant moi, à trois soldats garottés, que l'on conduisoit chez mon voisin, commandeur de leur régiment. Deux de ces soldats, blessés eux-mêmes, soutenoient le troisième, qui avoit une jambe cassée. J'entendis l'un des deux premiers dire en français à celui qui souffroit le plus : « Cou» rage, mon cher camarade! Courage! tous » nos maux finiront demain! — Ah! répliqua » celui-ci avec un cri de douleur, que n'est-ce » aujourd'hui! » Ce court dialogue fit une si vive impression sur moi, que je n'ai jamais pu l'oublier. Après quarante ans, j'entends, je vois encore ces trois hommes et leur escorte. Ils avoient déserté au nombre de six, avec armes et bagages; ils s'étoient défendus contre les paysans qui avoient voulu les arrêter : trois d'entre eux avoient échappé, et ceux-ci avoient été blessés et pris.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce Troisième Volume.

Légation de France. M. de Guines. Page 1
M. de Pons-Saint-Maurice. 24
Légation d'Autriche. 39
Légation d'Angleterre. 50
Légation de Saxe. 74
Légation de Russie. 86
Gouvernement civil et militaire de Frédéric. 110
Gouvernement militaire. 205
Le général Zierhen. 295
Mutlendorff. 302
Le général Brasseur. 305
Le général Ramin. 308
Lentulus. 311
De Pirch. 314
Le comte Hoditz. 327
M. Minette, Anglais. 350

Fin de la Table du Troisième Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google